

A Bernadette, Louis et Marius

Promotor Prof. dr. Dominique Willems
 Vakgroep Taalkunde

Decaan Prof. dr. Freddy Mortier
Rector Prof. dr. Paul van Cauwenberge

Nederlandse vertaling:

De inchoatieve constructie se mettre à: syntaxis, semantiek en grammaticalisatie

Kaftinformatie: La condition humaine - Magritte

ISBN: 978-90-7083-034-2

Alle rechten voorbehouden. Niets uit deze uitgave mag worden verveelvoudigd, opgeslagen in een geautomatiseerd gegevensbestand, of openbaar gemaakt, in enige vorm of op enige wijze, hetzij elektronisch, mechanisch, door fotokopieën, opnamen, of enige andere manier, zonder voorafgaande toestemming van de uitgever.



Faculteit Letteren & Wijsbegeerte

Filip Verroens

*La construction inchoative
se mettre à :
syntaxe, sémantique et
grammaticalisation*

Proefschrift voorgedragen tot het behalen van de graad van
Doctor in de Taalkunde
Frans

2011

Remerciements

Nous aimerions manifester notre reconnaissance envers tous ceux qui nous ont soutenu tout au long de ce périple scientifique.

Nous tenons à remercier en premier lieu Madame Dominique Willems, Professeur de linguistique française à l'université de Gand, pour nous avoir donné l'occasion d'entamer cette recherche. Nous avons apprécié l'attention minutieuse qu'elle a portée à la direction effective de cette thèse ainsi que ses encouragements constants. Grâce à son enthousiasme contagieux, nous finissons par respirer de la linguistique.

De ma commission d'accompagnement doctorale, nous devons beaucoup à Madame Béatrice Lamiroy, Professeur de linguistique française à l'université de Louvain (KUL) et à Monsieur Michel Pierrard, Professeur de linguistique générale et appliquée à l'université de Bruxelles (VUB). Leurs conseils et remarques nous ont été très précieux.

Nos plus sincères remerciements vont également à Mme Marleen Van Peteghem, Professeur à l'université de Gand, à Mme Lene Schøsler, Professeur à l'université de Copenhague, à Mme Béatrice Lamiroy et à M. Michel Pierrard pour avoir accepté de faire partie du jury.

Une bourse du fonds de recherche de l'université de Gand a financé la présente étude effectuée au sein de l'équipe de recherche CONTRAGRAM, plus précisément dans le cadre du projet BOF 2005 GOA - 01GZ1005 'Meaning in between structure and the lexicon' (directrices : Prof. Dr. Magda Devos, Prof. Dr. Anne-Marie Simon-Vandenbergen et Prof. Dr. Dominique Willems).

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à l'égard de mes collègues les plus proches Bernard De Clerck et Ulrique D'Hondt pour les discussions, tant scientifiques que divertissantes, et Laurence De Wilde pour son aide pratique. Que soient remerciés aussi Marie-José Béguelin, Chris Butler, Claudia Crocco, Isabelle Delaere, Annemie Demol, Gert de Sutter, Véronique Hoste, Peter Lauwers, l'équipe informatique de la faculté, nos parents, Koen Plevoets, Amélie Rocquet, Els Tobback, Cristina Alice Toma, Elizabeth Traugott, Philippe Verelst et Reiko Vermeulen.

Enfin, j'aimerais dédier ce travail à ma chère Bernadette, à Louis et Marius parce que et pour que *amor omnia vincit*. Leur simple présence tant aux jolis moments de détente qu'aux moments plus difficiles a renforcé ma persévérance.

A tous, nous exprimons notre profonde et sincère gratitude.

Gand, mai 2011

Liste d'abréviations

?	phrase dont la grammaticalité est discutable
??	phrase dont la grammaticalité est difficilement acceptable
*	phrase inacceptable
#	(au début d'une phrase) phrase grammaticale avec interprétation différente
#	(dans tableau) chiffre absolu
%	pourcentage
(C)OD	(complément d')objet direct
(C)OI	(complément d')objet indirect
COMA	<i>commencer à</i>
Cdét	complément déterminatif
CxG	la Grammaire Constructionnelle
FT	Frantext
GN	groupe nominal
Inch	inchoatif
IT	Internet
LM	Le Monde
Loc	locatif
O	objet
S	sujet
SAdv	syntagme adverbial
SMA	<i>se mettre à</i>
SN	syntagme nominal
Sprép	syntagme prépositionnel
VAR	autres sources que LM, IT ou FT
V(inf)	verbe (infinitif)

Liste des Tableaux

Tableau 1.1: Le corpus définitif en chiffres.....	14
Tableau 2.1: Critères syntaxiques pour les types de procès de Vendler.	29
Tableau 2.2 : Critères sémantiques pour les types de procès de Vendler.	29
Figure 2.3 : Les types de procès	31
Figure 2.4 : Modèle descriptif de l'aspect.....	36
Tableau 2.5 : Constructions aspectuelles en français moderne.....	44
Tableau 2.6 : Structures syntaxiques selon Verbert (1979).....	52
Tableau 2.7 : L'alternance des verbes symétriques.	53
Tableau 2.8 : Cadres syntaxiques selon Peeters (1993).	54
Tableau 2.9 : Structures syntaxiques selon Chu (2008).....	55
Tableau 2.10 : Classification des constructions pronominales (Willems 2000).	59
Tableau 2.11 : Critères d'auxiliarité.	63
Tableau 2.12 : Description axiologico-conceptuelle (Peeters 1989, 1993).....	74
Tableau 2.13 : Présuppositions et implications de Givón (1973 : 898).	82
Tableau 2.14 : Fonction d'auxiliaire et fonction de verbe ordinaire.....	85
Tableau 2.15 : Combinaison des constructions aspectuelles (Gardiès 1981).....	93
Tableau 2.16 : Les combinaisons des verbes modaux (Chu 2008 : 129).....	94
Tableau 3.1 : Fréquence des structures attestées de <i>se mettre à</i>	102
Tableau 3.2 : La distribution du tour impersonnel.....	106
Tableau 3.3 : La distribution du sujet (in)animé.	106
Tableau 3.4 : La distribution du SN1 dans la structure SN0 <i>se mettre à</i> SN1.....	110
Tableau 3.5 : Fréquence des structures attestées de commencer.	118
Tableau 3.6 : La distribution du tour impersonnel.....	124
Tableau 3.7 : La distribution du sujet (in)animé.	124
Graphique 3.8 : La distribution des différents types de SN1 (SN0 <i>se mettre à</i> SN1).	137
Graphique 3.9 : La distribution des différents types de SN1 (SN0 <i>commencer</i> SN1).	137

Figure 3.10 : Visualisation du statut grammatical.....	142
Tableau 3.11 : Classification du SN1.....	143
Tableau 4.1 : Fréquence des types de procès.....	146
Tableau 4.2 : Chi carré (Frantext).....	148
Tableau 4.3 : Chi carré (Le Monde).....	148
Tableau 4.4 : Distribution des adverbes de vélocité et de soudaineté.....	155
Tableau 4.5 : Distribution des adverbes de durée et de progression.....	156
Tableau 4.6 : Fréquence des temps et modes.....	160
Tableau 4.7 : Chi carré (Frantext).....	162
Tableau 4.8 : Chi carré (Le Monde).....	162
Tableau 5.1 : Tableau schématisant l'analyse collexémique distinctive.....	175
Tableau 5.2 : Extrait d'une analyse collexémique distinctive (Frantext).....	176
Tableau 5.3 : Analyse collexémique distinctive (Frantext).....	177
Tableau 5.4 : Analyse collexémique distinctive (Le Monde).....	180
Tableau 5.5 : Analyse collexémique distinctive (Frantext + Le Monde).....	182
Tableau 6.1 : Les paramètres de grammaticalisation d'après Lehmann (1985).....	192
Tableau 6.2 : Les procès de grammaticalisation d'après Lehmann (1995 ¹ /2002 ²).....	193
Tableau 6.3 : Les principales différences entre la grammaticalisation et la réanalyse (Haspelmath 1998 : 327).....	205
Tableau 6.4 : Modèle de décatégorisation d'après Heine (1993 : 55).....	211
Tableau 6.5 : Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité (Lamiroy 1994 : 72).....	213
Tableau 7.1 : <i>se</i> en tant que pronom réfléchi.....	229
Tableau 7.2 : <i>se</i> en tant que pronom intrinsèque.....	229
Tableau 7.3 : Distribution de la complémentation SN1/Vinf. de <i>se mettre à</i>	232
Tableau 7.4 : Constructions inchoatives dans les langues romanes.....	235
Tableau 7.5 : Le processus d'aspectualisation des constructions inchoatives.....	244
Tableau 7.6 : Le modèle IITSC appliqué à <i>se mettre à</i>	251
Tableau 7.7 : Taxinomie rudimentaire de la construction inchoative.....	258

Table des matières

Chapitre 1.	Introduction.....	1
1.1	Problématique, objectifs et questions de recherche	2
1.2	Organisation de l'étude.....	6
1.3	Corpus et méthode	7
1.3.1	Une méthode bidirectionnelle	10
1.3.2	La collecte des données	11
1.3.3	Conclusion	18
PARTIE I Status Quaestionis		19
Chapitre 2.	Les constructions inchoatives en français moderne : un état de la question.....	21
2.1	Introduction	21
2.2	La notion d'aspect.....	23
2.2.1	Une définition de l'aspect	23
2.2.2	La typologie de Vendler.....	27
2.2.3	Les caractéristiques de l'aspect	31
2.2.4	Les marqueurs aspectuels	34
2.2.5	Conclusion	38
2.3	Inventaire des constructions aspectuelles en français moderne	39
2.4	L'approche syntaxique des constructions inchoatives	44
2.4.1	Structure à montée <i>versus</i> structure à contrôle.....	45
2.4.2	Sur les possibilités structurelles de <i>commencer</i> et la question de l'ellipse	51
2.4.3	La nature du pronom <i>se</i> dans <i>se mettre à</i>	59
2.5	Le statut grammatical des constructions inchoatives	61
2.6	L'approche sémantique des constructions inchoatives.....	65
2.6.1	Les analyses énonciatives	66

2.6.2	Les analyses en Métalangue Sémantique Naturelle	71
2.6.3	Les analyses logiques	76
2.7	La fonction des constructions inchoatives	83
2.7.1	Equivalence fonctionnelle entre constructions inchoatives et auxiliaires	83
2.7.2	Interaction des constructions inchoatives avec d'autres éléments aspectuels	86
2.8	Conclusion	96

PARTIE II Analyse comparative : se mettre à versus commencer 99

Chapitre 3. Analyse syntaxique101

3.1	Les structures syntaxiques de <i>se mettre à</i>	101
3.1.1	Introduction	101
3.1.2	La structure infinitive.....	102
3.1.3	La structure transitive indirecte	110
3.1.4	L'analyse du pronom <i>se</i>	113
3.1.5	Résumé.....	116
3.2	Les structures syntaxiques de <i>commencer</i>	117
3.2.1	Introduction	117
3.2.2	La structure infinitive.....	121
3.2.3	La structure transitive directe	126
3.2.4	Résumé.....	131
3.3	Le rapport entre les structures infinitive et nominale	131
3.3.1	Le statut du morphème <i>à</i>	132
3.3.2	L'analyse du SN1	133
3.4	Conclusion	141

Chapitre 4. Analyse sémantique145

4.1	Les types de procès.....	146
4.2	La détermination adverbiale.....	154
4.3	L'emploi des modes et des temps.....	159
4.4	Bilan sémantique	163
4.5	Conclusion	168

Chapitre 5. Analyse lexicale171

5.1	Présentation	171
5.2	La méthode	174
5.3	Les résultats de l'analyse collexémique distinctive	176
5.3.1	Les résultats du corpus littéraire	177
5.3.2	Les résultats du corpus journalistique	180
5.3.3	Bilan.....	182
5.4	Conclusion	183

PARTIE III La grammaticalisation	187
Chapitre 6. La théorie de la grammaticalisation	189
6.1 La grammaticalisation: une caractérisation générale	190
6.1.1 Les généralités	190
6.1.2 Les controverses : une sélection.....	203
6.2 La grammaticalisation des auxiliaires	208
6.2.1 Introduction	208
6.2.2 Le continuum : 'the Verb-to-TAM chain' (Heine 1993).....	208
6.2.3 Les mécanismes	210
6.3 La grammaticalisation des constructions inchoatives.....	215
6.4 Conclusion	216
Chapitre 7. La grammaticalisation de <i>se mettre à</i>.....	217
7.1 Introduction : Les structures syntaxiques de <i>mettre</i>	217
7.1.1 Les structures transitives	218
7.1.2 Les structures pronominales	223
7.2 Le rapport entre <i>mettre</i> et <i>se mettre à</i> d'après Saunier (1999).....	224
7.3 Le rapport entre <i>mettre</i> et <i>se mettre à</i> : une question de grammaticalisation	228
7.3.1 Les paramètres et principes de grammaticalisation	228
7.3.2 Les étapes de la grammaticalisation.....	244
7.3.3 Les facteurs sémantico-pragmatiques.....	248
7.3.4 La grammaticalisation d'une construction.....	258
7.4 Conclusion	260
Conclusions générales	263
Bibliographie	271
Appendices	299
Annexe A: Expressions régulières dans <i>Abundantia Verborum</i>	301
Annexe B : <i>SE METTRE À</i> + SN1 (LM)	305
Annexe C : <i>SE METTRE À</i> + SN1 (FT)	307
Annexe D : Typologie du SN1 (inch.)	309
Annexe E : Exemples cités	313

Chapitre 1.

Introduction

La joie de la découverte, c'est celle du commencement. Mais la même joie est celle du retour où les êtres et les choses sont rendus comme s'ils étaient donnés pour la première fois dans leur familiarité même. L'artiste, l'écrivain, cherchent à garder l'inspiration qui a été au départ de l'œuvre et en a commandé la première expression. Le commencement semble être, comme la création, ce moment sacré où quelque chose a paru, où l'esprit s'est éveillé, où il n'y avait encore rien et où, pour cela même, toute espérance était permise. C'était comme un pur jaillissement dont notre existence a reçu son âme vivante. D'autre part, pourtant, rien ne semble plus banal que la notion de commencement. Des commencements multiples ponctuent nos existences et définissent toutes nos entreprises : nous commençons à lire, à travailler, à nous reposer. Il y a commencement pour tout événement, rien n'est plus évident semble-t-il. En fait, rien n'est plus obscur que la notion de commencement. Nous croyons pouvoir assigner un commencement à chacune de nos actions, à chaque événement, mais dès que nous voulons le saisir, nous nous apercevons qu'il nous échappe. (Levert, *L'idée de commencement*, 1961 : 10)

L'idée de commencement ne cesse de garder son allure énigmatique. Balançant entre notion immanente et transcendante, elle a hanté l'homme très probablement déjà depuis sa propre genèse et continue à intéresser maint astronome, théologien, philosophe (cf. Øhrstrøm & Hassel 1995) ou linguiste. Désignant le début cosmique du Big-Bang, le début physique de la naissance ou encore tout simplement chaque début d'un événement quelconque, le commencement marque tant notre être que nos gestes quotidiens. Quoi qu'il désigne, il est étroitement lié à la notion de temps qui est, elle, encore plus polysémique (Wilmet 1998 : 198-199). Chaque langue tient à sa disposition toute une série d'outils lexicaux et grammaticaux pour véhiculer l'inchoatif, à savoir la

notion de « commencement d'action » (Gross 1980 : 72). En français¹, nous relevons des préfixes (*s'endormir*), des suffixes (*noircir*), des adverbes temporels (*maintenant, à partir de maintenant, désormais, dès*) et des noms (*aube, source*). Mais, l'outil temporel le plus spécialisé est sans aucun doute le verbe qui est susceptible de marquer l'inchoatif (cf. Safa 1995 ; Ciszewska 2004) sous une forme simple (*commencer, débiter, entamer, etc.*) ou sous une forme complexe (*commencer à Vinf², se mettre à Vinf, etc.*). Ce sont ces formes complexes qui nous intéressent dans cette étude, plus précisément la construction *se mettre à*.

1.1 Problématique, objectifs et questions de recherche

Dans cette thèse, nous examinons le vilain petit canard *se mettre à* qui a du mal à sortir de l'ombre de *commencer à*. En effet, il existe une multitude d'études sur *commencer à* en rapport avec des aspects divers : son comportement syntactico-sémantique (Ruwet 1972b ; Blanche-Benveniste 1974 ; Verbert 1979 ; Hechmati-Ashori 1984 ; Peeters 1989, 1993, 2004, 2005 ; Jayez 1996 ; Laca 2002 ; Camus 2004 ; Chu 2008 ; Frath 2008), sa complémentation (Lamiroy 1987 ; Choi 1993 ; Rochette 1993), sa préposition (Kalepky 1911 ; Lowe 1996 ; Trubert-Ouvrard 1994 ; Fraczak 2003 ; Franckel 2008), l'auxiliarisation (Verbert 1980 ; Lamiroy 1998, 1999) ou encore la coercition (Verbert 1985 ; Godard & Jayez 1993 ; Kleiber 1997, 1998a, 1998b ; Peeters 2002 ; Frath 2002). En revanche, la bibliographie sur *se mettre à* s'avère particulièrement concise comparée à la littérature foisonnante sur *commencer à*. Le peu d'études sur *se mettre à* se situent dans deux angles de recherche : d'une part, en comparaison avec *commencer à* (Lamiroy 1987 ; Franckel 1989 ; Peeters 1989, 1993 ; Iordache & Scurtu 1994 ; Sato 1994) et, d'autre part, en rapport avec le verbe *mettre* (Schmid 1984 ; Saunier 1996, 1999). Le **premier objectif** de notre étude consiste, en conséquence, à offrir un compte rendu critique des acquis les plus saillants dans la recherche sur *se mettre à* et *commencer à*.

Les principaux problèmes relatifs à l'approche comparative avec *commencer à* sont d'ordre théorique et méthodologique. La littérature montre que *commencer à* se présente traditionnellement comme construction inchoative prototypique de par sa plus grande

¹Cf. Marque-Pucheu (1999) pour une description onomasiologique et une interprétation logique de l'inchoatif.

²Voir déjà le *Traité de la grammaire française* de Louis Meigret (1550) : « Et quant à l'inchoatif, nous le voyons par le verbe 'commencer', comme 'je commence à avoir faim'. »

généralité tant sur le plan distributionnel que sur le plan sélectif. Si tous les linguistes sont d'accord pour dire que *se mettre à* et *commencer à* diffèrent au niveau syntaxique³, il n'en va pas de même pour le niveau sémantique. Ainsi, Hechmati-Ashori (1984 : 128) n'entrevoit aucune distinction sémantique entre *se mettre à* Vinf et *commencer à* Vinf, ni entre *se mettre à* SN et *commencer* SN. Or, cette relation synonymique entre les deux constructions et, en conséquence, la dissociation du sens et de la forme grammaticale constituent un **problème théorique**, en particulier à la lumière des théories fonctionnelles (*one form/one meaning Principle*) et cognitives (*Principle of No Synonymy*) courantes qui postulent que des différences syntaxiques entraînent impérativement des divergences sur le plan (pragmatico-) sémantique.

A difference in syntactic form always spells a difference in meaning. (Bolinger 1968 : 127)

Every grammatical construction encodes a certain meaning, which can be revealed and rigorously stated, so that the meanings of different constructions can be compared (...) Grammar is not semantically arbitrary. On the contrary, grammatical distinctions are motivated (in the synchronic sense) by semantic distinctions; every grammatical construction is a vehicle of a certain semantic structure; and this is its *raison d'être*, and the criterion determining its range of use. (Wierzbicka 1988: 3)

The Principle of No Synonymy: If two constructions are syntactically distinct, they must be semantically or pragmatically distinct. (Goldberg 1995: 67)⁴

Autrement dit, il ne peut être question de synonymie étant donné que chaque construction contient son propre sémantisme. Dans ce sens, le locuteur va sélectionner la forme la plus adéquate afin de maximaliser l'effet communicatif voulu (Langacker 1991 :12). Face à la synonymie prônée par Hechmati-Ashori (1984) se situent quelques études qui, elles, distinguent nettement *se mettre à* et *commencer à* sur le plan sémantique (Lamiroy 1987 ; Peeters 1989, 1993 ; Franckel 1989 ; Iordache & Scurtu (1994) ; Sato 1994 ; Saunier 1996, 1999). Dans l'état de la question, nous présenterons les hypothèses ayant trait à ces différences sémantiques subtiles. Or, les hypothèses ont un **problème méthodologique** en commun : elles sont basées sur des énoncés fabriqués (e.a. Franckel 1989) ou sur des énoncés attestés précieusement sélectionnés (e.a. Peeters 1993). Dans la section (1.3), nous revenons amplement sur les avantages et les inconvénients de la méthode introspective et de son pendant, à savoir la méthode basée sur corpus. Cependant, il convient de souligner déjà que l'introspection contient plusieurs risques.

³Bien que les deux constructions partagent la complémentation en à + Vinf., seul *se mettre à* permet la pronominalisation par le pronom *y*.

⁴Cf. aussi le Principe de Contraste de Croft (2001 : 111) et Langacker (1988 : 10-11): "[t]wo expressions may be functionally equivalent and serve as approximate paraphrases or translations of one another, and yet be semantically distinct by virtue of the contrasting images they incorporate."

Premièrement, si le linguiste tient, consciemment ou inconsciemment, compte de ses propres hypothèses dans la constitution d'énoncés, le danger est réel que le résultat finit par ressembler à l'intuition du linguiste plutôt qu'à la langue naturelle. Deuxièmement, si convaincant que soit le recueil d'exemples attestés, il peut toujours y avoir d'autres exemples qui rendent l'hypothèse avancée très improbable. Si la sélection d'exemples attestés se passe *ad hoc*, le résultat sera de nouveau problématique. Seule une étude de corpus systématique comprenant des données linguistiques naturelles donnera une alternative à ce problème méthodologique. Un **deuxième objectif** de cette étude consiste donc à effectuer une analyse empirique afin de cerner les différences pertinentes entre *commencer à* et *se mettre à* et d'identifier adéquatement la singularité de ce dernier. Deux questions de recherche importantes sont prises en compte :

- Quelle est l'aire syntactico-sémantique commune de *se mettre à* et *commencer à* ?
- Quels sont les éléments propres à chacune de nos constructions ?

La méthode d'analyse proposée contient deux faces. D'une part, l'analyse s'avère déductive et sert ainsi à vérifier les hypothèses existantes. D'autre part, elle est inductive : elle part des instances authentiques pour aboutir à une synthèse théorique. L'usage de données de corpus dans leur contexte permettra d'augmenter le nombre de perspectives sur le sujet d'étude. Si la recherche antérieure s'était surtout axée sur l'aspect sémantique de *se mettre à*, nous inclurons également une approche lexicale. Afin de mettre en relief les traits distinctifs de *se mettre à* et de *commencer à*, un nombre de paramètres syntaxiques, sémantiques et lexicaux seront pris en compte.

En ce qui concerne le second angle de recherche, nous observons que Schmid (1984) et, en particulier, Saunier (1996, 1999) ont examiné *se mettre à* en rapport avec *mettre*. Ce rapport constitue notre **troisième objectif** de recherche. La syntaxe et la sémantique de *se mettre à* sont brièvement examinées dans l'étude de Schmid (1984) qui traite surtout des différentes structures phraséologiques de *mettre*. Saunier (1999) étudie en détail la relation entre *se mettre à* et *mettre* et propose de considérer le premier comme un emploi particulier du dernier. Dans son analyse synchronique, elle essaie de rattacher *se mettre à* à la polysémie de *mettre*. Elle avance que le verbe *mettre* est non seulement présent mais pleinement actif dans la construction *se mettre à* (cf. § 7.2). A notre tour, nous examinerons les différents emplois de *mettre*, mais nous proposerons de traiter le rapport avec *se mettre à* dans le cadre de la grammaticalisation, une piste qui n'est pas évoquée dans les études précédentes, malgré l'intérêt croissant pour cette théorie dans la même période. Des travaux importants dans le domaine de la grammaticalisation des auxiliaires français ont été réalisés par Lamiroy (1994, 1998, 1999). D'autres linguistes se sont concentrés sur la grammaticalisation du progressif *être en train de* (e.a. Mortier 2007 ; Do-Hurinville 2007). Mais, à notre connaissance, il n'existe pas d'études

spécifiques sur la grammaticalisation des constructions inchoatives en français⁵. Heine et Kuteva (2002) remarquent à juste titre qu'il faut plus d'études dans ce domaine de recherche.

While being conceptually plausible, more examples are required on the genetic and areal distribution of this process, especially examples suggesting that the process has proceeded beyond the stages of incipient grammaticalization. (Heine & Kuteva 2002 : 52)

En conséquence, notre **quatrième objectif** consistera à combler en partie cette lacune. Pour ce faire, nous essaierons de répondre aux questions de recherche suivantes :

- A quel point, la construction *se mettre à* est-elle grammaticalisée ?
- Comment le passage du spatial (*mettre*) à l'aspectuel (*se mettre à*) se passe-t-il en français ?
- Quel est le rôle du pronom *se* dans le processus de grammaticalisation ?
- Quel est le rôle de la préposition *à* dans le processus de grammaticalisation ?

Une étude sur la grammaticalisation de *se mettre à* peut être envisagée sur deux plans : un plan diachronique et un plan synchronique. Le premier plan suppose une analyse diachronique systématique pour montrer comment *mettre* évolue vers *se mettre à*. Or, nos données diachroniques se limiteront à quelques enquêtes qui nous permettront de formuler des hypothèses restreintes. Le second plan implique une étude synchronique de la variation des formes. Cette variation porte sur les différentes structures de *mettre* parmi lesquelles *se mettre à* se présente comme une forme grammaticalisée. D'autre part, la variation concerne aussi le nombre de constructions alternatives pour exprimer l'inchoatif en français et le statut de *se mettre à* par rapport à ces formes alternatives (principalement *commencer à*). C'est surtout le volet synchronique de la grammaticalisation qui sera mis en relief dans cette thèse.

Quant au **cadre théorique** de cette étude, nous appliquerons, de façon éclectique et en fonction des besoins, des approches et descriptions grammaticales diverses. D'une part, la description se base sur la terminologie, les catégories et les observations générales des grammaires françaises courantes (Riegel et al. 1994 ; Wilmet 1998 ; Grevisse-Goosse 2007). D'autre part, nous embrassons l'esprit et adoptons les principales hypothèses des grammaires cognitive et constructionnelle telles qu'elles sont présentées dans Langacker (1987, 1991), Fillmore et al. (1988), Goldberg (1995,

⁵A comparer, voir Brinton (1981, 1988), Los (2000) et Sims (2008) pour les constructions inchoatives en anglais.

2006), Talmy (2000) et Croft (2001) [liste non-exhaustive⁶]. Une première caractéristique de la grammaire constructionnelle est qu'elle considère la construction grammaticale comme la structure syntaxique de base. Cette construction se caractérise comme une paire de forme et de sens. La construction peut inclure notamment (cf. Goldberg 2006) des unités lexicales, des phrasèmes plus ou moins figés, des structures argumentales, des morphèmes, des catégories de temps, d'aspect et de modalité dans la mesure où elles sont associées à un sens déterminé. Une autre caractéristique de la grammaire constructionnelle est son caractère holistique qui se présente entre autres dans le fait qu'il n'y a pas de frontière rigoureuse entre le lexique et la grammaire, mais plutôt un continuum. L'argument pour cette supposition est que des mots et des structures complexes sont tous les deux des paires forme-sens et ne diffèrent qu'en complexité symbolique interne. Ces deux caractéristiques se manifesteront à plusieurs reprises dans notre travail, mais de la façon la plus nette dans la partie consacrée à la grammaticalisation.

1.2 Organisation de l'étude

Dans le but de réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, nous procéderons de la façon suivante. Au niveau global, l'étude consiste en trois parties: (i) une synthèse épistémologique des constructions inchoatives, (ii) une partie empirique présentant une analyse comparative de *se mettre à* par rapport à *commencer à* et (iii) une partie où nous situerons *se mettre à* dans la polysémie de *mettre*. Les résultats de (ii) et (iii) seront expliqués dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. Au niveau des chapitres, nous présentons d'abord (Partie I, chapitre 2) un bilan des études précédentes qui traitera successivement de la syntaxe, de la sémantique, du statut grammatical et de la fonction des constructions inchoatives.

La deuxième partie de l'étude commence par le chapitre 3 qui comprend une analyse syntaxique comparée des deux constructions, axée sur les paramètres suivants: la structure syntaxique et la transparence générale de la construction, la nature de l'élément à, le type de sujet, le type de SN1 et, pour *se mettre à*, la catégorie pronominale.

⁶ Cf. Fischer et Stefanowitch (2007) pour un tour d'horizon plus complet.

Le chapitre 4 sert, d'une part, à vérifier si les différences sémantiques relevées dans les études antérieures s'avèrent correctes et statistiquement significatives et, d'autre part, à suggérer une explication originale couvrant l'ensemble des différences. Cette analyse se fonde sur les paramètres suivants : les types de procès, la complémentation adverbiale et l'expression des temps et modes.

Le chapitre 5 est intimement lié au chapitre 4 et comprend une analyse lexicale du complément infinitif au moyen d'une analyse collexémique distinctive.

La troisième partie de l'étude concerne la grammaticalisation de la construction inchoative *se mettre à*. Le chapitre 6 offre un sommaire des généralités et controverses de ce cadre théorique en fonction de l'analyse présentée dans le chapitre 7.

Dans le dernier chapitre, nous regardons, d'une part, la relation entre *mettre* et *se mettre à* et nous proposons de la traiter dans le cadre de la grammaticalisation. D'autre part, nous examinons si les contraintes rencontrées antérieurement peuvent être expliquées par le même cadre théorique. Ainsi, nous étudions le degré de grammaticalisation de *se mettre à*, le passage du spatial (*mettre*) à l'aspectuel (*se mettre à*) et le rôle du pronom *se* et de la préposition *à* dans le processus de grammaticalisation. Finalement, les principaux résultats de cette étude ainsi que quelques perspectives de recherche seront présentés dans les conclusions générales.

1.3 Corpus et méthode

Cette section esquisse la méthode utilisée pour les analyses de la partie comparative. Dans un premier temps, nous présentons brièvement la définition, les avantages et les inconvénients des différentes méthodes et nous justifions notre choix pour un travail basé sur corpus. Ensuite, la recherche basée sur corpus se traduit comme une méthode à double face : elle peut être inductive ou déductive. Nous montrons dans quelle mesure cette bidirectionnalité s'applique à notre étude. Enfin, nous exposons les différentes étapes dans la constitution du corpus.

Nous distinguons deux méthodes pour aborder un travail de recherche en linguistique: la méthode introspective et la méthode observationnelle⁷. Dans ce

⁷Ces méthodes sont les plus courantes en linguistique théorique, mais notons, pour l'exhaustivité, qu'il existe encore beaucoup d'autres méthodes relevant surtout du domaine de la psycholinguistique (*lexical decision, priming, self-paced reading, eye tracking, etc.*) et de la neurolinguistique.

paragraphe, nous résumons les avantages et inconvénients des deux méthodes, nous mettons en relief leur complémentarité et nous attirons l'attention sur le manque d'études basées sur corpus. **La méthode basée sur l'introspection** part des propres intuitions du chercheur pour définir ce qui est possible en langue. L'avantage de cette approche empirique est que les exemples inventés permettent de scruter les limites de l'(a)grammaticalité. En introduisant des contrastes minimaux, il est possible d'examiner minutieusement l'impact de certains facteurs. Ceci amène Franckel (1989 : 27) à la conclusion que les exemples obtenus expérimentalement sont plus riches d'enseignement que ceux directement empruntés à un corpus. Remarquons tout de même que si les exemples sont sélectionnés en fonction de l'hypothèse à défendre, cela pose problème dans la mesure où l'on peut facilement rater ou délibérément éliminer d'autres exemples qui sont susceptibles de nuire à l'hypothèse. A côté de ce problème de sélection, il y a encore la question de l'acceptabilité qui revient très souvent à un jugement subjectif.

La caractéristique de la linguistique, en tant que segment de la science, c'est qu'elle est empirique, sans doute, c'est aussi que la seule expérience qui s'y définit est le jugement que, se fondant sur son intuition, un sujet peut émettre sur une phrase donnée. Le linguiste, s'il examine sa propre langue, est évidemment le premier à procéder à une telle expérience, mais son lecteur peut toujours la recommencer pour son propre compte : c'est en fait cela que lui demande le linguiste quand il lui propose un exemple. [...] Il n'y a aucune raison de penser qu'un sujet se forme une représentation exacte de sa propre intuition. Il peut fort bien arriver au contraire qu'il croie pouvoir dire des phrases, qu'en fait il ne produirait jamais, et inversement. (Milner 1978 : 20-21, cité dans Franckel 1989 : 26)

Si le linguiste tient compte de ses propres hypothèses dans la constitution des énoncés, le danger est réel que le résultat finit par ressembler à l'intuition du linguiste plutôt qu'à la réalité langagière (cf. chapitre 2, les analyses de Verbert 1979 et de Sato 1994). Deuxièmement, il s'agit de données linguistiques qui ne permettent pas de mesurer l'impact de certains facteurs contextuels. Troisièmement, il va sans dire que ces données ne permettent pas de traitement statistique et qu'elles ne peuvent donc rien nous apprendre sur la fréquence d'un certain phénomène. Généralement, on réfère aussi à des réalisations en langue standard sans tenir compte des variétés possibles (p.ex. le français de Belgique par rapport au français de l'Hexagone). Dans la méthode introspective, il est commun d'étudier également des réalisations agrammaticales. Ce type de recherche est un phénomène relativement récent en linguistique et est très répandu en grammaire générative. L'objectif est de déterminer ce qui est réellement

possible en langue⁸. Le principal désavantage de l'introspection, à savoir la subjectivité, peut être remédié tant soit peu en sollicitant plusieurs personnes (l'intersubjectivité à laquelle Milner réfère), mais cela ne résout pas complètement la question de l'(a)grammaticalité : ce qui est grammatical aux yeux de X ne l'est pas pour autant aux yeux de Y.

Pour éviter ces problèmes de subjectivité, **la méthode basée sur corpus** peut jouer un rôle important. Cette méthode consiste à observer la pratique de la langue, à savoir, les données concrètes provenant de différents registres (écrit, oral) et de différents genres (textes journalistiques, textes littéraires, etc.). Notons d'emblée que la méthode basée sur corpus se distingue nettement de la méthode où l'on se base sur quelques exemples attestés (*corpus-aware approach* Mukherjee 2006 : 26). Si la sélection d'exemples attestés se passe ad hoc (cf. chapitre 2, Peeters 1993), le résultat pourrait être problématique étant donné qu'il peut toujours y avoir d'autres exemples qui rendent l'hypothèse avancée très improbable. De plus en plus de linguistes se servent d'exemples issus de corpus, mais ils ne sont pas tous pour autant partisans de la linguistique de corpus. En d'autres mots, la linguistique de corpus va plus loin dans la mesure où la recherche prend un caractère systématique : (i) on considère l'ensemble des réalisations présentées dans leur contexte spécifique. Elles ne sont plus seulement sélectionnées en fonction de l'hypothèse à soutenir. (ii) La méthode basée sur corpus se présente aussi comme une approche quantitative permettant un examen statistique des données (cf. Butler 1985 ; Baayen 2008 ; Gries 2009). Bien que cette méthode ne soit pas nouvelle, elle a surtout pris de l'ampleur les quinze dernières années grâce au phénomène d'internet et à la création d'autres ressources électroniques. Le nombre d'études consacrées à la linguistique de corpus en français⁹ (cf. la revue électronique CORPUS¹⁰ ; Bilger 2000 ; Kunstmann et al. 2003 ; Habert 2005 ; Cori et al. 2008 ; Durand 2008) indique qu'il s'agit d'une méthode fort en vogue. Le principal inconvénient de cette méthode est que, en dépit de leur taille, les corpus sont incapables de démontrer qu'un élément n'existe pas. Nous dégageons de ce qui précède que les deux méthodes ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients et nous les considérons comme complémentaires. Or, nous constatons (cf. chapitre 2) que notre sujet d'étude a été surtout abordé par la voie introspective (Franckel 1989 ; Sato 1994). L'analyse de Peeters (1993) s'est basée sur

⁸ Cf. Carnie (2002) : «To really get at what we know about our languages, we have to know what sentences are not well-formed. That is, in order to know the range of what are acceptable sentences of English, Italian, or Igbo, we *first* have to know what are *not* acceptable sentences in English, Italian, or Igbo. This kind of negative information is not available in corpora.»

⁹Pour l'anglais, citons parmi d'autres les ouvrages généraux de Biber et al. 1998 ; Kennedy 2003 ; Aijmer & Altenberg 2004 ; Wynne 2005 ; Baker et al. 2006 ; Renouf & Kehoe 2006 ; Lüdeling et al. 2007 ; McEnery et al. 2006 ; Kawaguchi et al. 2007 ; Teubert & Cermáková 2007.

¹⁰Consultable à partir du site <http://corpus.revues.org/index1494.html>.

des énoncés attestés, mais elle n'assure pas de systématisme. Ce que nous visons essentiellement c'est précisément une approche systématique des données. En conséquence, il nous semble nécessaire de procéder par la méthode basée sur corpus afin (i) de rejeter ou de confirmer les observations faites autrefois ; (ii) de compléter le profil de la construction *se mettre à* par de nouvelles observations et (iii) d'apporter des explications théoriques pour ces observations. Bien que l'introspection soit inévitable, nous adoptons principalement une approche basée sur corpus.

1.3.1 Une méthode bidirectionnelle

Toute recherche de corpus commence par un problème linguistique bien délimité. Ensuite, pour résoudre ce problème, la méthode basée sur corpus est susceptible de s'orienter inductivement ou déductivement. **L'approche inductive** (*bottom-up/ corpus-driven approach*) est l'approche généralement liée à la linguistique de corpus (cf. Tognini-Bonelli 2001 ; Teubert & Krishnamurthy 2007). C'est une approche de découverte dans la mesure où le corpus y est utilisé comme point de départ pour élaborer une théorie linguistique. Autrement dit, on essaie d'arriver à de nouvelles perspectives en faisant abstraction des aprioris. Parfois, cette approche, qui consiste à interpréter des résultats post hoc, est présentée comme une méthode facile résultant d'un manque de base théorique (Kaplan & Grabe 1996 : 46). Bien que l'interprétation des résultats à partir d'une quantité de données considérable ne s'avère point une chose facile à faire, il est vrai que l'analyse risque de se limiter à une description des observations sans qu'il n'y ait un suivi sous forme de généralisation théorique (Flowerdew 1998)¹¹. Il s'ensuit que les résultats quantitatifs ne pourraient être qu'un tremplin vers une analyse qualitative plus globale.

En ce qui concerne **l'approche déductive**, elle sert à vérifier, sur base d'un corpus, une hypothèse préalablement établie (*top-down/corpus-tested approach*). Bien que la perspective théorique soit plus importante que dans l'approche inductive, cette approche s'avère en même temps restrictive dans la mesure où il n'y a qu'une partie des données, à savoir les données se situant dans la portée de l'hypothèse, qui est prise en compte. Si l'importance des données prime dans l'approche inductive, c'est la théorie qui l'emporte dans l'approche déductive. Or, elles sont plutôt complémentaires que mutuellement exclusives (Aarts 2006 : 405 ; Gilquin 2010). Dans cette étude, nous pouvons parler d'un véritable va-et-vient entre les deux approches.

¹¹ Pour une critique sévère de cette méthode voir de Beaugrande (2002).

Le problème linguistique concret dont nous partons concerne la (quasi-)synonymie de *se mettre à* et *commencer à* (cf. § 1.1). Plusieurs études ont tenté d'établir des différences sémantiques entre *se mettre à* et *commencer à*, mais une approche quantitative basée sur corpus fait toujours défaut. Cette étude présente une analyse basée sur corpus qui sera à la fois déductive et inductive. D'une part, elle est plutôt déductive dans les analyses présentées aux chapitres trois et quatre qui servent à vérifier les hypothèses existantes ayant trait à la syntaxe et à la sémantique des deux constructions. L'objectif est d'identifier les traits syntaxiques et sémantiques distincts des deux constructions. Pour ce faire, nous examinons les paramètres suivants : la structure syntaxique; le type de sujet (/±animé/ ; tour impersonnel ; personne) ; la nature de l'élément à ; le type de procès (état, activité, accomplissement ou achèvement) ; la détermination adverbiale et le temps du verbe. D'autre part, l'approche est plutôt inductive dans l'analyse lexicale du SN1 (chapitre 3) et de l'infinitif co-occurent (chapitre 5).

1.3.2 La collecte des données

Une première étape dans la recherche basée sur corpus comprend la **sélection des constructions inchoatives**. Sur base de critères sémantiques et syntaxiques (cf. § 2.3), nous avons relevé les constructions à complémentation infinitive *(re)commencer à/de/par, partir à, se (re)mettre à, se (re)prendre à* et *se foutre à* comme dans :

- (1) Il suffira peut-être de s'arrêter de croire pour **commencer** à vivre. (FT001)
- (2) Elle **part** à rire et s'arrête d'un coup comme si elle venait de voir quelque chose. (VAR001)
- (3) Ils se **mettaient** à lutter contre eux. (FT002)
- (4) Le Dr. Pasquier se **prend** à rire. (FT003)
- (5) Il se **fout** à ronchonner tout haut. (FT004)

Si la recherche devrait englober initialement l'ensemble de ces constructions, nous n'en avons retenu que *se mettre à*, en comparaison avec *commencer à*. La littérature montre que *commencer à* se présente traditionnellement comme la construction inchoative prototypique grâce à sa plus grande généralité tant sur le plan distributionnel que sur le plan des sélections. Quant aux constructions *se prendre à* et *se foutre à*, ce sont, tout comme *se mettre à*, des prédicats complexes qui (i) requièrent des formules de recherche compliquées (ii) pour lesquels un tri manuel est inévitable et (iii) dont la productivité est très réduite. Pour ces diverses raisons, nous avons décidé de ne pas les retenir dans cette étude.

Dans une deuxième étape, il y a **la sélection du corpus** qui dépend de certaines conditions générales que nous énumérons ci-dessous.

(a) La période - D'abord, il y a le facteur de la période couverte par les textes du corpus. En tenant compte de l'évolution du langage, il importe de séparer le niveau diachronique du niveau synchronique. En conséquence, le corpus ne peut contenir des textes rédigés à des intervalles de temps trop larges.

(b) Taille & genre - Il va sans dire que le corpus doit être suffisamment grand pour qu'on puisse en puiser un nombre satisfaisant d'exemples et pour que les traitements statistiques soient fiables. Bien que cette condition paraisse évidente, l'expérience avec notre corpus pilote nous a clairement montré qu'un « nombre satisfaisant d'exemples » est une notion relative. Ainsi, nous avons d'abord composé un corpus pilote pour examiner les différents paramètres (cf. supra). Ce corpus comprenait des textes journalistiques, des textes littéraires et des transcriptions de données orales. Les textes journalistiques correspondaient aux archives électroniques du journal belge *Le Soir*, réunies sur cédérom (année 1995). La base de données de textes littéraires était celle de *Frantext* qui rassemble 3950 textes d'un millier d'auteurs, soit un bon 240 millions de mots. Les textes sont complets et étiquetés morpho-syntaxiquement (*POS tagged*) pour plus de la moitié (version catégorisée¹²). La base contient 80% d'œuvres littéraires et 20% d'œuvres techniques du 16^e au 21^e siècle. Une fois entrée dans la base à l'adresse <http://www.frantext.fr/>, il faut d'abord définir les textes auxquels on veut appliquer la recherche. Ainsi, on peut sélectionner l'auteur, le titre, la date/période et le genre spécifique (correspondance, éloquence, mémoires, pamphlet, poésie, récit de voyage, roman, théâtre, traité ou essai). Nous avons sélectionné l'ensemble des textes de tous les auteurs disponibles pour la période 1985 à 2000 (tous les genres sauf la poésie). Au total, cette sélection revient à cinquante-sept textes (4.392.709 mots). Enfin, le projet *CorpAix* est un corpus de données orales récoltées depuis 1978 à l'université d'Aix-en-Provence. Les enregistrements proviennent de sources diverses (des interviews, des conversations, des réunions, etc.). Ils sont de nature variée (mémoires personnelles, des expériences professionnelles, des discussions politiques, des activités de voyages et de passe-temps, etc.) et réunissent des locuteurs d'âge, d'éducation, d'origine sociale et géographique différents). *CorpAix* contient 1.700.000 mots (cf. Campione et al. 2005 : 112) et fait partie, ensemble avec le *Corpus de Référence de Français Parlé (CRFP)*, du projet international *C-ORAL-ROM*¹³ (cf. Cresti et al. 2005).

¹²C'est la version que nous avons utilisée. A l'heure actuelle (d.d. le 20-09-10), elle couvre la période 1830 à 2000, soit 1892 textes (124.629.091 mots). La version non catégorisée couvre la période 1500 à maintenant, soit 3950 textes (241.197.102 mots).

¹³ En fait, *C-ORAL-ROM* n'utilise qu'une petite partie de *CorpAix*.

(c) Langue - La principale remarque dans l'évaluation de cette phase pilote était que le corpus n'était pas suffisamment homogène sur le plan qualitatif et surtout sur le plan quantitatif. Bien que la diversité des différents registres fût un choix intentionnel, il valait mieux prendre un corpus composé exclusivement de données en français de France pour éviter que la recherche ne soit influencée par le facteur de la variation linguistique. Dans la recherche que nous visons ici, le corpus doit nécessairement couvrir une seule variété linguistique. Afin d'éviter des variations linguistiques éventuelles, nous avons remplacé le journal belge *Le Soir* par le journal français *Le Monde* dans le corpus définitif.

(d) Registre - Au début, nous pensions que le corpus de CorpAix était suffisamment grand pour notre type de recherche. Or, nous n'avons relevé que 28 occurrences de *se mettre à Vinf* sur un total de 1.700.000 mots. Il s'ensuit que CorpAix ne peut être repris dans le corpus définitif dont nous exigeons qu'il contienne au moins 500 occurrences de *se mettre à Vinf*. D'une part, nous regrettons que le registre oral ne fasse plus partie du corpus définitif, d'autre part, cette décision favorise l'uniformité du traitement des données. Ce petit historique nous apprend que la condition de la taille n'est pas si évidente qu'elle ne paraît à première vue. Bien sûr, une taille suffisamment grande dépend d'abord de la fréquence de l'élément recherché. Plus l'item de recherche est fréquent, plus grande sera la chance qu'un corpus de taille limitée fera l'affaire. Mais, la dimension dépend également du registre. L'étendue des ressources écrites est plus grande que celle des ressources orales pour la simple raison que la transcription de données orales demande un grand investissement supplémentaire (Blanche-Benveniste et al. 1987). Bien que le nombre de projets de corpus oraux (cf. Cappeau & Seijido 2005) ne cesse d'augmenter, nous sommes toujours loin des grands corpus écrits.

Pour le corpus définitif, il a été convenu qu'il sera composé des données de Frantext (1985-2000) telles qu'elles sont déterminées plus haut ainsi que de données du Monde (cédérom 10/2004-9/2006) dont nous avons sélectionné la période janvier 2005 à septembre 2006 (34.738.595 mots). Ces périodes ne sont pas choisies fortuitement, elles permettent de recueillir 500 occurrences de la structure *se mettre à Vinf*. Rappelons que l'objectif était d'aboutir à un corpus définitif comprenant 500 occurrences par corpus (Frantext et Le Monde) et par structure (infinitive et nominale¹⁴) pour la construction *se mettre à* qui est ensuite comparée à un nombre équivalent de la construction *commencer à*¹⁵.

¹⁴Il s'agit plus précisément de la structure SN0 *se mettre à* SN1 et de la structure SN0 *commencer* SN1 où le SN1 contient un déterminant et un nom. Des énoncés du type *La chorégraphe se met à poil en trois solos et deux courts métrages* [LM] et *Il commence à zéro* ne sont donc pas pris en compte.

¹⁵ Précisons que le nombre de *commencer* SN1/ à Vinf est dans les deux corpus supérieur à celui de *se mettre à*. Pour mieux comparer, nous l'avons limité au nombre d'occurrences de *se mettre à*.

	Frantext (1985-2000)	Le Monde (jan05-sept06)
Se mettre à + Vinf	500 [694] ¹⁶	500 [557]
Commencer à + Vinf	500	500
Se mettre à + SN	54 [54]	416 [416]
Commencer + SN	54	416

Tableau 1.1: Le corpus définitif en chiffres

Une première observation à partir du Tableau 1.1 concerne la fréquence de la structure nominale. Nous constatons que l’objectif des 500 instances n’a pas été atteint, surtout pas dans Frantext. Il est clair que, sur ce plan, la structure infinitive l’emporte dans les deux corpus. Cette observation ne compromet pas cette étude étant donné que l’analyse de la structure nominale n’y jouera qu’un rôle secondaire (cf. chapitre 3).

Une deuxième observation, plus importante, concerne le nombre de token pour *se mettre à* Vinf. Si, dans le corpus littéraire de Frantext (1985-2000), 4.392.709 mots suffisent à rendre 500 token, il en faut 34.738.595 dans Le Monde (jan05-sept06) pour obtenir le même résultat. Il s’ensuit que *se mettre à* s’avère effectivement plus rare dans le corpus journalistique (cf. Roy 1976 : 284 ; Peeters 1993 : 41-42). Cette observation soulève la question de la représentativité générale de l’un ou l’autre corpus. Autrement dit, dans quelle mesure est-ce que la recherche quantitative dans un corpus spécifique engendre des généralisations au niveau de la langue standard ? La question de la représentativité se situe au cœur de la linguistique de corpus¹⁷. D’après Biber (1995 ; Biber et al. 1998), il convient d’interpréter les généralisations référant à la langue standard *cum grano salis* et il serait même injuste de ne pas prendre en compte des descriptions d’un genre particulier étant donné que chaque genre dispose de ses caractéristiques linguistiques spécifiques¹⁸. En conséquence, un corpus qui prétend représenter la langue standard devrait alors être composé de différents genres. Quant à l’anglais, le *International Corpus of English* (Greenbaum 1996) et le *British National corpus* (Burnard 1995) sont assez bien équilibrés (*balanced corpus* Kilgarriff & Grefenstette 2003 : 342) et peuvent être considérés comme représentatifs bien que Kilgarriff & Grefenstette (2003) soulignent que la constitution de n’importe quel corpus reste arbitraire tant que

¹⁶ Les nombres entre crochets indiquent le nombre total de la structure en l’occurrence trouvée dans cette période.

¹⁷ Cf. «Pandora’s box of representativeness» (Kilgarriff & Grefenstette 2003) et «the Holy Grail of representativeness» (Leech 2007).

¹⁸ Cf. Biber et al. (1999 : 24): « In most cases, it is simply inaccurate or misleading to speak of a general pattern of use for English; instead, each register has distinctive patterns, associated with its particular communicative priorities and circumstances.»

les différences entre les différents genres ne soient pas statistiquement mesurées et appliquées (Kilgarriff 2001). Quant au français, un corpus bien équilibré n'existe pas et, par conséquent, chaque corpus n'est représentatif que de son propre genre. Il est vrai que la composition de notre corpus n'est pas non plus en balance¹⁹, mais le corpus en soi constitue un progrès empirique considérable par rapport aux recherches précédentes. En outre, nous considérons le corpus journalistique comme assez représentatif, c'est-à-dire, il s'approche davantage de la langue standard à cause de la diversité des sujets traités, du nombre d'auteurs et du degré de formalité. Enfin, la prise en compte du corpus littéraire ne peut être qu'un enrichissement substantiel.

Un dernier aspect dans la sélection de notre corpus concerne l'emploi d'exemples issus d'internet, un usage qui implique certains avantages et inconvénients (cf. Kilgarriff & Grefenstette 2003 ; Meyer et al. 2003 ; Hundt et al. 2007). Comme nous avons déjà dit, le plus grand désavantage est que les données constituent un pot-pourri (Brekke 2000) très souvent démunie de tout contrôle (Bergh et al. 1998 ; Emirkanian & Chieze 2003 ; Hathout et al. 2006) donnant lieu ainsi à de nombreuses erreurs. Bien que ces erreurs puissent, à la limite, se prêter encore à une recherche linguistique (p.ex. une étude de l'interlangue), il reste tout de même le problème de la source incertaine (Fletcher 2004 ; Rosenbach 2007): s'agit-il d'un francophone de France, d'un natif, etc. ? De plus, il est très souvent difficile d'identifier le genre et le registre des documents (Biber & Kurjian 2007). A ces inconvénients qualitatifs s'ajoute encore un problème d'ordre pratique, mais aussi méthodologique. L'internet est un médium dynamique (Fouqueré & Issac 2003 ; Renouf 2007) où des pages apparaissent et disparaissent constamment. Ce caractère changeant fait qu'un travail de corpus avec des données d'internet ne peut jamais être reproduit à cent pour cent²⁰ (Hundt et al. 2007). D'après Namer (2003) et Wooldridge (2003) le caractère dynamique du Web est plutôt un avantage étant donné que ce médium permet de montrer l'apparition, la disparition et la variation de certains phénomènes linguistiques²¹. Notons tout de même qu'une étude diachronique du Web n'est possible que si la date de publication (et non la date de la dernière mise à jour) figure sur la page. Or, ceci n'est très souvent pas le cas.

Quant aux avantages, il est clair que l'internet présente une grande diversité de documents authentiques auxquels on a facilement accès et qui sont écrits dans un français qui ne peut être plus contemporain (Brekke 2000 ; Hundt et al. 2007 ; Fletcher 2007). Mais, le plus grand avantage est sans aucun doute la taille gigantesque de l'internet. Bien que le Web francophone n'en représente que quelques pourcentages

¹⁹Considérant le nombre de mots, la répartition revient approximativement à 89 % Le Monde versus 11% Frantext.

²⁰C'est pourquoi il importe de noter, à côté de l'adresse URL, la date de l'observation.

²¹Référons à ce propos à l'évolution 'en ligne' de *n'importe et peu importe* (Defrancq 2006).

(1% d'après Emirkanian & Fouqueré 2003 ; 3% selon Pleasants, cité dans Meyer 2003), sa taille tout de même énorme permet de trouver des archaïsmes, des néologismes et des phénomènes rares (Brekke 2000; Kilgariff & Grefenstette 2003; Renouf & Kehoe 2006) qui sont absents des corpus conventionnels. Bien sûr, il ne suffit pas de repérer une ou deux occurrences de l'une ou de l'autre structure pour conclure qu'il s'agit d'un phénomène répandu, mais il est certes possible de trouver des tendances intéressantes²². Dans cette thèse, l'internet sert à vérifier si des structures absentes de notre corpus conventionnel, c.-à-d. Le Monde et Frantext, n'existent pas en dehors²³. *Caveat lector*, nous ne quantifierons pas les données d'internet comme il ne s'agit pas d'une recherche systématique. L'interrogation de la Toile se fait par le biais du moteur de recherche Google (www.google.com) ou de WebCorp Live (<http://www.webcorp.org.uk/>) qui a l'avantage de présenter les résultats sous forme de concordances (Renouf 2003 ; Renouf et al. 2007).

La troisième étape dans la constitution de notre corpus comprend **l'exploitation du corpus**. Pour ce faire, nous disposons, d'une part, d'expressions régulières (*regular expressions*) au sein de la version catégorisée de Frantext (FT) et, d'autre part, de l'outil *Abundantia Verborum* (AV) pour consulter le corpus du Monde (LM). Grâce au système performant de la base textuelle Frantext, nous pouvons immédiatement formuler la requête *se mettre à* en utilisant des expressions régulières. La série A des exemples (6)-(9) présente les expressions régulières pour la structure infinitive, tandis que la série B donne celles pour la structure nominale. La requête (6) porte sur des instances affirmatives au temps simple et (7) sur des occurrences affirmatives au temps composé. Les requêtes (8) – temps simple) et (9) - temps composé) contiennent le joker &e() pour intercepter la négation, la détermination adverbiale, etc.²⁴

- (6) a. (me|se|te|nous|vous) &cmettre à &e(g=Inf)
b. (me|se|te|nous|vous) &cmettre (à|au|aux) &e(g=S)

²²Ainsi, Verroens et al. (2010) examinent certains nouveaux verbes de communication et s'interrogent sur l'interprétation d'une nouvelle structure, à savoir la structure directe des verbes *mailer*, *skyper* et *texter* (p.ex. *Ses parents maileront google pour fermer leur compte et ton ami fera une nouvelle inscription, à son nom cette fois ci* [WebCorp]).

²³Notons qu'il y a deux façons d'exploiter l'internet pour la recherche basée sur corpus (De Schryver 2002). D'une part, le Web est envisagé comme un grand corpus (*Web as Corpus*), d'autre part, on construit des corpus « ad hoc » à partir du Web (*Web for Corpus*). Pour notre propos, le Web est utilisé comme un corpus.

²⁴Les expressions utilisées pour *commencer* sont :

&ccommencer à
&ccommencer &e() à &e(g=Inf)
&ccommencer &e(g=D)
&ccommencer &e(g=Dg)
&ccommencer &e() &e(g=D)

- (7) a. (me|s'|t'| nous | vous| se) &cêtre (mis|mise|mises) à &(g=Inf)
 b. (me|s'|t'| nous | vous| se) &cêtre (mis|mise|mises) (à|au|aux) &(g=S)
- (8) a. (me|se|te| nous | vous) &mettre &() à &(g=Inf)
 b. (me|se|te| nous | vous) &mettre &() (à|au|aux) &(g=S)
- (9) a. (me|s'|t'| nous | vous| se) &cêtre &() (mis|mise|mises) à &(g=Inf)
 b. (me|s'|t'| nous | vous| se) &cêtre &() (mis|mise|mises) (à|au|aux) &(g=S)

L'introduction de ces expressions épargne beaucoup de temps de tri ultérieur. A défaut d'un corpus étiqueté, comme c'est le cas pour Frantext non catégorisé, les expressions régulières ne peuvent être utilisées. Il en va de même pour le corpus du Monde qui est beaucoup moins sophistiqué. Dans les textes bruts, il vaut mieux ratisser large, c.-à-d. lancer une requête de *mettre* plutôt que celle du prédicat complexe *se mettre à* pour éviter qu'on rate des occurrences. Ensuite, sur les textes contenant toutes les occurrences de *mettre*, nous allons préciser la requête en utilisant l'outil *Abundantia Verborum* (cf. Speelman 1997). Cet outil diffère sur plusieurs points du logiciel de concordance ordinaire comme, par exemple, *Wordsmith*²⁵ (cf. Wiechmann & Fuhs 2006). Premièrement, il contient tant un moteur de recherche qu'une base de données permettant le stockage et l'étiquetage des données. Deuxièmement, et plus essentiellement, le moteur de recherche permet de repérer des structures syntaxiques complexes grâce aux expressions régulières en combinaison avec des opérateurs booléens (ET, OU, SAUF). Ces combinaisons forment des structures arborescentes dont les branches (i.e. les expressions régulières) sont limitées tant en nombre qu'en longueur (cf. Annexe A).

La quatrième étape est celle du **filtrage des données**. Ce tri se fait manuellement et concerne l'omission de répétitions identiques et de données non pertinentes dans les structures nominales. Ce bruit était dû au fait que nous n'avons pas précisé le type de SN dans les expressions régulières d'*Abundantia Verborum*. Par conséquent, nous avons dû enlever les SN dépourvus de déterminant du corpus du Monde. La dernière phase est celle de **l'étiquetage des données** dans la base de données Access. C'est ici que nous examinons les différents paramètres telle la structure syntaxique, le type de sujet (/±animé/, tour impersonnel, personne), le type de procès (état, activité, accomplissement ou achèvement), la détermination adverbiale, le temps du verbe, le type d'infinitif co-occurent et le type de SN1.

²⁵ Nous avons utilisé le concordancier *Wordsmith* pour sélectionner *commencer* dans le corpus du Monde.

1.3.3 Conclusion

Nous avons pu constater que les linguistes qui ont examiné notre sujet d'étude l'ont surtout fait à partir de données introspectives. A notre avis, l'aspect systématique manque et c'est pourquoi nous avons décidé d'entamer une étude basée sur corpus. Le corpus est considéré comme un outil indispensable et précieux permettant d'extraire un ensemble d'informations utiles pour des traitements statistiques. De cette façon, il apporte une objectivité nécessaire à la validation scientifique. Notre analyse de corpus sera déductive lorsqu'il s'agira de tester les hypothèses existantes en rapport avec la syntaxe et la sémantique des deux constructions. Elle sera inductive lorsqu'il s'agira d'examiner en détail les sélections lexicales, à savoir le type d'infinitif co-occurent et le type de SN1. Dans cette introduction, nous avons parcouru les différentes étapes dans la constitution du corpus. L'expérience avec notre corpus pilote nous a permis de discuter brièvement des écueils dans la composition du corpus et d'en tenir compte dans le corpus définitif. Un corpus bien formé doit répondre à plusieurs conditions relatives à la période, à la taille, à la langue, au registre et au genre du corpus. Faute d'un corpus français de référence, nous avons construit un corpus composé, d'une part, de textes journalistiques (Le Monde jan05-sept06) et, d'autre part, de textes littéraires (Frantext catégorisé 1985-2000). Ces corpus nous ont offert un nombre d'exemples authentiques des structures infinitive et nominale de *se mettre à* et de *commencer à*. C'est à partir de ces données que nous aborderons les analyses (cf. Partie II).

PARTIE I

Status Quaestionis

Chapitre 2.

Les constructions inchoatives en français moderne : un état de la question

2.1 Introduction

Les constructions aspectuelles dont font partie les constructions inchoatives ont été étudiées à plusieurs reprises les cinquante dernières années. L'intérêt qu'elles ont suscité, et qu'elles suscitent toujours en linguistique, peut difficilement être sous-estimé. À côté du fait qu'elles sont utilisées, sur base de leurs contraintes de sélection spécifiques, comme des tests pour déterminer les types de procès (cf. infra), elles sont considérées comme des sujets d'étude à part entière (Engerer 2008). D'une façon générale, Engerer (2008, 2009) distingue quatre phases dans le parcours épistémologique des constructions aspectuelles. Une première phase se caractérise par les aspects syntaxiques en Grammaire Générative classique des années 60 (Rosenbaum 1967 ; Perlmutter 1970 ; Newmeyer 1975). Une deuxième phase concerne l'approche en sémantique formelle (cf. Dowty 1979). Cette approche va intégrer les constructions aspectuelles (inchoatives) dans une typologie sémantique des verbes. La troisième phase est une phase intermédiaire qui à la fois synthétise les recherches précédentes et prépare le terrain de la phase suivante (Jackendoff 1991a, 1991b). Il s'agit de la description de phrases problématiques comme *Jean commence un livre* qui peut s'interpréter comme un événement de *lire* ou d'*écrire*, mais non de *déchirer*. Ces problèmes seront creusés davantage dans la quatrième phase, à savoir la Théorie du Lexique Génératif (Pustejovsky 1995, 1996). Enfin, nous proposons d'ajouter une cinquième phase qui considère les constructions aspectuelles (inchoatives) dans le

cadre de la Théorie de la grammaticalisation (Brinton 1981, 1988 ; Los 2000 et Sims 2008).

En résumé :

-
- I. Grammaire Générative Transformationnelle (années 60, début années 70) – Syntaxe des constructions inchoatives
 - II. Sémantique formelle (années 70, début années 80) – Sémantique des constructions inchoatives
 - III. Analyses conceptuelles (années 80, début années 90) – Synthèse de la syntaxe et de la sémantique des constructions inchoatives
 - IV. Théories du Lexique Génératif (années 90) – Développement syntagmatique des constructions inchoatives¹
 - V. Théorie de la Grammaticalisation (fin années 90, années 2000) – Grammaticalisation des constructions inchoatives
-

Figure 2.1 Synopsis épistémologique des constructions inchoatives

Ce premier chapitre se propose de situer les études sur les constructions inchoatives en français dans un ensemble plus global qui correspond en gros aux quatre premières phases². Nous ne suivrons pas la chronologie des différentes phases théoriques, mais nous opterons, en revanche, pour une présentation thématique qui consiste à définir, dans un premier temps, la notion d'aspect (2.2) et les constructions aspectuelles (2.3). Ensuite, nous focalisons sur la syntaxe (2.4), le statut grammatical (2.5) et les diverses approches sémantiques (2.6) des constructions inchoatives en français. Enfin, cette section se termine par une conclusion sur la raison d'être des constructions inchoatives (2.7).

¹ Cf. Engerer (2008): « Syntagmatische Dynamisierung von Phasenverben ».

² Nous consacrerons la troisième partie de ce travail à la phase V.

2.2 La notion d'aspect

2.2.1 Une définition de l'aspect

Aspect along with its companion term Aktionsart, has a long and tangled history, the details of which would deserve at least a monograph. (Dahl apud BROWN & MILLER 1999 : 30)

Quelques exceptions mises à part, dont entre autres l'ouvrage magistral *Temps et Verbe* (1929) de Gustave Guillaume, les grammairiens et linguistes français ont longtemps délaissé la question de l'aspect. Avant 1970, les articles et les ouvrages entièrement dédiés à ce sujet sont plutôt rares et les auteurs envisagent l'aspect comme quelque chose d'étrange et d'accessoire. De nos jours, en revanche, l'*aspectologie* est devenue un domaine très vaste³ et compliqué de la linguistique moderne où les grammairiens ont la manie de multiplier les étiquettes, chacun estimant sa dénomination la plus appropriée de sorte que l'on a presque autant de dénominations que de linguistes. Comme notre étude a trait à certains 'aspects' de l'*Aspect-* pour autant que l'on puisse parler d'un seul aspect en français (Coseriu 1980) - il convient de s'accorder d'abord sur une définition globale. Cependant, les extraits suivants nous signalent - avec un décalage d'environ quarante ans - que cerner une définition opératoire ne semble point une mince affaire.

Il n'y a guère en linguistique de question plus difficile, parce qu'il n'y en a pas de plus controversée et sur laquelle les opinions divergent davantage. On n'est d'accord ni sur la définition même de l'aspect, ni sur les rapports de l'aspect et du temps, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime, ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système verbal des différentes langues. (Vendryès 1945 : 84)

Une théorie demanderait un accord sur le terme lui-même, sur la notion qui lui correspond, sur son champ d'application. Il n'existe pas. (Cohen 1989 : 39)

La polémique sur l'aspect soulève plusieurs problèmes généraux portant notamment sur (i) **la terminologie** car, d'une part, on crée des termes nouveaux qui s'appliquent souvent à la même réalité linguistique et, d'autre part, certains homonymes dissimulent une réalité linguistique distincte; (ii) **la portée universelle** parce que des affirmations

³ Pour un aperçu général jusqu'en 1990 voir Binninck (1991), pour un aperçu plus récent voir Sasse (2002).

faites pour une seule langue ne peuvent pas toujours être extrapolées automatiquement vers d'autres langues. Ainsi, les linguistes occidentaux se sont efforcés de copier le système aspectuel des langues slaves⁴ qui se manifeste de façon grammaticale, c.-à-d. par l'intermédiaire d'affixes⁵; (iii) **le statut de l'aspect** en français car, d'une part, en absence d'un système aspectuel morphologique, des phénomènes relevant du domaine temporel ont été faussement attribués au domaine aspectuel et *vice versa* (cf. infra pour la distinction aspect-temps). D'autre part, on était enclin à favoriser un statut exclusivement grammatical de l'aspect en négligeant la perspective lexicale (*Aktionsart*, voir plus loin pour la distinction avec l'aspect) ou, plus récemment, pragmatique (*inter alia* Haiman 1998 ; Mortier 2007) ; (iv) **l'expression de l'aspect** : pendant trop longtemps celle-ci n'était réservée qu'au verbe. Toutefois, il y a également d'autres marqueurs qui entrent en ligne de compte pour exprimer l'aspect (cf. 2.2.4).

2.2.1.1 Temps versus aspect

Tant de problèmes donc qui risquent d'embrumer *a priori* notre piste de recherche. En conséquence, reculons pour avancer en envisageant de prime abord les définitions suivantes, devenues classiques:

Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps.

Le temps *impliqué* est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation.

Le temps *expliqué* est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts – passé, présent, futur et leurs interprétations – que le discours lui attribue. (Guillaume 1933 cité dans Wilmet 1998 : 312)

⁴Cf. Fuchs & Léonard (1979 : 10) « Le terme *aspect* est consacré dans l'étude des langues slaves et désigne l'opposition entre deux séries de formes verbales (par exemple en russe, l'opposition entre *pit'* ("boire") et : *vypit'* ("boire complètement"). A ces formes qualifiées respectivement d'"imperfectif" et de "perfectif", on a associé une opposition au niveau d'une interprétation sémantique (d'ailleurs implicitement déjà présente dans le choix même des termes) : l'aspect imperfectif de surface désigne l'"aspect inaccompli, l'action non terminée, non déterminée", tandis que l'aspect perfectif désigne l'"aspect accompli, l'action achevée, parfaite, déterminée". A ce niveau des signifiés l'aspect est donc interprété comme "la façon de voir l'action désignée par le verbe". C'est alors qu'une double généralisation du terme s'opère. »

⁵Il convient, en effet, de veiller à ce que nous ne traitions pas le français sur la même base que les langues slaves où un préverbe peut exprimer canoniquement l'aspect (cf. Fuchs & Léonard 1979 ci-dessus). Par exemple, Golian (1979 : 129) critique l'emploi aspectuel (inchoatif) du préverbe *en-* en français.

Aspects are different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation. (...) One could state the difference as one between situation-internal time (aspect) and situation-external time (tense). (Comrie 1976 : 3 et 5)

Aspect concerns the temporal organization of situations and temporal perspective. (...) This notion of temporality is distinct from temporal location, although related to it. Aspect is the semantic domain of the temporal structure of situations and their presentation. (Smith 1997 : XIV et 1)

Malgré les nombreuses discussions sur la différence entre temps et aspect (Golian 1979 ; David & Martin 1980 ; Wilmet 1991, 1998 ; Vettters 1996a ; Laca 2002c), nous observons une constante à travers ces trois définitions. Il s'avère que l'aspect reflète un temps interne⁶. On considère le procès⁷ en lui-même, plus précisément, « sous l'angle de son déroulement interne » (Imbs cité dans Riegel et al. 1994 : 291). L'aspect se réalise par le temps grammatical du verbe ou des auxiliaires ou encore par le sens lexical du verbe. Ainsi, l'aspect est très proche, mais se distingue tout de même, du temps (externe) qui situe le procès par rapport à un point chronologique étant antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation (*speech time* cf. Reichenbach 1947). C'est précisément cette distinction entre temps et aspect que nous adoptons désormais dans ce travail. L'ex-cursus suivant montre que ladite distinction continue à tracasser plus d'un linguiste.

Despite Squartini (1998)'s claim that the distinction between the two [aspect et temps] is a settled issue in linguistics, it seems that they are still inadequately discriminated (cf. Brinton 1988: 1; Wilmet 1991: 209). Smith (1991: 136), for example, defines tense as a grammatical category indicated on the verb, and grammatical aspect, or Viewpoint Aspect

⁶Nous préférons les termes *temps interne* versus *temps externe* à la notion de *temporalité* (Smith 1997 ; Gosselin 1996) qui nous semble trop vague et confuse. Notons d'ailleurs que toutes les définitions de l'aspect ne considèrent pas le point de vue temporel :

Les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même. (Holt 1943 : 6)

Aspect is a matter of the speaker's viewpoint or perspective on a situation. The speaker may choose to portray an event as completed (perfective aspect), or as ongoing (imperfective aspect), or as beginning (ingressive aspect), continuing (continuative aspect), ending (egressive aspect) or repeating (iterative or habitual aspect). (Brinton 1988 : 3)

L'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action. (Grevisse 2007 : §770)

⁷Dans des études sur l'aspect, on utilise souvent des étiquettes comme *procès* (Langacker 1987), *événement* (Levin & Rappaport-Hovav 2005 ; Rothstein 2004) ou *situation* (Comrie 1976 ; Brinton 1988 ; Smith 1997) pour référer aux représentations sémantiques exprimées par le verbe/ le substantif déverbal. Nous utiliserons la notion de *procès* qui est généralement acceptée en linguistique française (Wilmet 1998 ; Gosselin 1996 ; Recanati & Recanati 1999).

in her terminology, as “generally expressed by a grammatical morpheme associated with the main verb of a sentence”. No clear distinction between aspect and tense arises from these definitions. (Mortier 2007 : 62)

En effet, le fait que les marques temporelles et aspectuelles sont fréquemment exprimées par les mêmes formes engendre une complexité particulière. Les exemples (1)-(2) montrent la distinction entre temps et aspect malgré une présentation formelle similaire. Dans (1), il s’agit d’une action qui a lieu dans le passé et que l’on interprète temporellement. Dans (2), nous assistons à une action qui ne se situe pas dans le passé mais qui marque la valeur aspectuelle d’accomplissement à travers le passé composé.

- (1) Hier, il a rencontré Fanny.
- (2) En ce moment, les élèves ont terminé le travail.

Cette ressemblance apparente peut ainsi poser problème dans la mesure où le tiroir du passé composé a tantôt une valeur aspectuelle d’accompli de présent, tantôt une valeur temporelle de passé.

2.2.1.2 Aspect versus Aktionsart

Les études d’aspectologie des linguistes allemands ont précédé celles en France. Axée sur les langues slaves, leur définition de l’aspect part de la dichotomie entre ce qu’ils appellent *Aspekt* et *Aktionsart*⁸ (‘mode d’action’). Aussi reprochaient-ils, et pour cause, aux linguistes français de mélanger ces deux concepts en utilisant le terme d’aspect tantôt dans l’un tantôt dans l’autre sens. C’est ainsi qu’est née la deuxième distinction problématique à laquelle nous avons déjà référé, à savoir celle entre l’aspect et l’Aktionsart. D’abord réticents vis-à-vis de ce dernier terme, les linguistes français ont dressé au fur et à mesure toute une batterie d’équivalents : *mode d’action*, *mode de procès*, *modalité de procès*, *modalité d’action*, *ordre de procès*, *mode de présentation*, *aspect lexical*, *aspect sémantique*, *type d’état d’affaires*. L’aspect *stricto sensu* est considéré comme le volet grammatical alors que le mode d’action se manifeste comme le volet lexical⁹ de

⁸Le terme d’Aktionsart est ambigu dans la mesure où il a été utilisé tantôt comme une notion sémantique référant à la situation marquée par le lexème verbal tantôt comme une nuance sémantique exprimée par des morphèmes dérivationnels (cf. Comrie, 1976 : 6-7 note 4 ; Binninck 1991 : 139-149).

⁹ Les aspects grammatical et lexical sont parfois rangés sous les étiquettes respectives de ‘subjectif’ vs ‘objectif’, ‘aspect’ vs ‘caractère’, ‘point de vue’ vs ‘situation’.

l'*aspectualité* (*aspectuality* Dik 1997 : 221) ou de l'aspect *sensu lato*¹⁰. Smith (1997 [1991]) appelle le volet grammatical *viewpoint aspect*, désignant une perspective sur la situation qui est présentée comme accomplie (perfectif) ou inaccomplie (imperfectif), et le volet lexical *situation aspect* indiquant les types de procès (*situation types*) qu'exprime le prédicat de par son sens lexical. L'aspect grammatical se montre plus subjectif que l'aspect lexical dans la mesure où il permet au locuteur de montrer son point de vue sur la situation¹¹. Nous adoptons la définition de Smith étant donné qu'elle cerne bien la différence entre les deux concepts.

2.2.2 La typologie de Vendler

A la base de l'aspect lexical se trouvent les classifications bien connues des philosophes Kenny (1963) et Vendler (1957, 1967) qui ont développé la distinction aristotélicienne de *kinêsis/energeia*¹². L'influence de la typologie de Zeno Vendler peut difficilement être sous-estimée. Vendler s'est occupé de l'aspectologie dans son article « Verbs and times » (1957 ou 1967, chap. 4) sans avoir utilisé les notions d'aspect ou d'Aktionsart : « the use of a verb may also suggest the particular way in which that verb presupposes and involves the notion of time. » (Vendler 1967 : 97). Les différentes façons dont le verbe implique du temps sont représentées par quatre **types de procès** (*time schemata*), à savoir **les états, les activités, les accomplissements et les achèvements**. La constitution de la taxinomie s'est faite en plusieurs étapes. D'abord, il distingue les activités (3)a des états (3)b en les mettant au progressif anglais :

- (3) a. Q : What are you doing ? - R: I am running.
b. Q : What are you doing ? - R: *I am knowing.

¹⁰Depuis les années 1970 (Friedrich 1974; Comrie 1976; Mourelatos 1978 ; Freed 1979), l'élargissement de la notion d'aspect avec le volet lexical est généralement accepté.

¹¹Smith (1997) décrit la fonction de l'aspect (grammatical) en termes photographiques. L'objet en focus est la situation et l'aspect peut focaliser sur l'ensemble ou seulement sur une partie de cette situation.

¹²Si l'aspectologie est une branche récente, son prélude s'annonce déjà à l'époque homérique où l'ontologie aristotélicienne discernait la substance, la quantité, la qualité, la relation, le temps, la position, la passivité, l'état et l'activité. Rothstein (2004 : 2) précise, d'après Kenny (1963), que « Aristotle's original discussion of the aspectual distinction between "kinesis" (movements) and "energeia" (actualities), both in the *Metaphysics* 1048 and in the *Nicomachean Ethics* 1074, naturally reads as a characterization of kinds of actions, rather than expressions. He contrasts actions which are complete in themselves (*energeia*) and classified as *atelic*, such as seeing and thinking and being happy (roughly what we call states and activities), and actions which are inherently incomplete and which are directed towards an end, such as building a house or learning a poem, which we call accomplishments and classify as *telic*. »

La grammaticalité de (3)a dépend de l'existence d'un procès continuant dans le temps, c'est-à-dire, consistant en des phases qui se succèdent dans le temps comme c'est le cas pour p.ex. *courir, écrire, travailler*. Pour les autres verbes, la combinaison avec le progressif anglais n'est pas autorisée (3)b faute de phases distinctes p.ex. *savoir*. Une fois cette distinction faite, Vendler subdivise la première classe de verbes, ceux qui admettent le progressif, en ce qu'il appelle d'une part les activités (4) – n'ayant pas de terminus – et d'autre part les accomplissements (5) – incluant un terminus.

(4) He is running.

(5) He is running a mile.

Le critère avancé par Vendler pour la séparation de ces deux sous-catégories est la combinaison avec *For how long did he... ?* (Pendant combien de temps... ?), possible dans (5), ou *How long did it take... ?* (En combien de temps... ?), seulement possible dans (6). Par ailleurs, les activités se distinguent des accomplissements par leur **caractère homogène**.

It appears then, that running and its kind go on in time in a homogeneous way; any part of the process is of the same nature as the whole. Not so with running a mile or writing a letter; they also go on in time, but they proceed toward a terminus which is logically necessary to their being what they are. (Vendler, 1967 : 101)

Une dernière subdivision s'impose au niveau de la classe de verbes qui réfutent la forme progressive, c.-à-d. les achèvements (6) et les états (7). Le critère distinctif proposé *in casu* est la compatibilité avec *At what time... ?* (A quelle heure... ?), possible dans (6), et avec *For how long did it take... ?* (Pendant combien de temps... ?), seulement possible dans (7).

(6) You reach the summit.

(7) He loves her.

Ce qui précède forme par conséquent la base de la typologie 'vendlerienne' qui se présente comme suit (ibid. p. 106) :

- a) les états : *A loved somebody from t_1 to t_2* signifie que à chaque moment entre t_1 et t_2 A aimait cette personne ;
- b) les activités : *A was running at time t* veut dire que l'instant t se trouve dans un intervalle de temps pendant lequel A courait ;
- c) les accomplissements : *A was drawing a circle at t* signifie que t se trouve dans l'intervalle de temps durant lequel A a dessiné ce cercle et
- d) les achèvements : *A won the race between t_1 and t_2* veut dire que l'instant où A gagna la course est entre t_1 et t_2 .

Il se dégage que, d'une part, les activités sollicitent un intervalle de temps qui n'est pas unique ou défini tandis que cela vaut bien pour les accomplissements. D'autre part, les achèvements réclament des instants uniques et définis alors que les états subsistent indépendamment du temps. En résumé, cela revient à dire que les types de procès peuvent être identifiés sur base des critères syntaxiques¹³ (Tableau 2.1) et sémantiques (Tableau 2.2) suivants :

Test de compatibilité avec	<i>être en train de</i>	<i>pendant x temps</i>	<i>en x temps</i>	impératif	<i>Faire de même</i>	Complémentation infinitive (<i>commencer à / finir de</i>) ¹⁴
Type de procès						
état	-	+	-	-	-	-
activité	+	+	-	+	+	+
accomplissement	+	-	+	+	+	+
achèvement	-	-	+	+	+	-

Tableau 2.1: Critères syntaxiques pour les types de procès de Vendler.

-
- (i) les états : [-dynamique], [-progressif], [+homogène], [-ponctuel], [-télique]: *être fatigué, être gentil, savoir l'anglais, aimer la musique, etc.*
- (ii) les activités : [+dynamique], [+progressif], [+homogène], [-ponctuel], [-télique]: *marcher, manger, courir, etc.*
- (iii) les accomplissements : [+dynamique], [+progressif], [-homogène], [-ponctuel], [+télique]: *courir un cent mètres, dessiner un cercle, etc.*
- (iv) les achèvements : [+dynamique], [-progressif], [-homogène], [+ponctuel], [+télique]: *apercevoir un avion, atteindre un sommet, etc.*
-

Tableau 2.2 : Critères sémantiques pour les types de procès de Vendler.

La typologie proposée par Vendler a été l'objet de beaucoup de discussions. Ainsi, Mourelatos (1978) montre que plusieurs erreurs sont dues au fait qu'on ne tient pas

¹³Cf. Dowty (1979 : 60 Table 1) qui étend les tests de base (progressif + test avec *pendant/en x temps*) de Vendler avec d'autres tests syntaxiques, onze au total.

¹⁴Nous verrons plus loin que ce critère est faible.

compte de l'aspect (le rôle des marqueurs perfectif/imperfectif), ni du rôle que jouent les arguments (cf. e.a. Verkuyl 1972 ; Mourelatos 1978 ; Dowty 1979 ; Gosselin & François 1991). Quant aux critères syntaxiques, Vettters (1996 : 97) remarque que « la grande faiblesse de la catégorisation de Vendler réside dans le fait qu'elle est entièrement fondée sur l'application mécanique des tests linguistiques et non pas sur des définitions conceptuelles. En conséquence, il suffit d'invalider les tests et tout l'échafaudage s'effondrera. » En effet, les tests ne sont pas si étanches que l'on prétende. Par exemple, le progressif français *être en train de* (Riegel et al. 1994 : 296) n'exclut *a priori* aucune des catégories vendleriennes. La phrase exemple *Le pape était en train de mourir lorsque le couple britannique décida de se marier* nous montre que le critère prôné pour l'ensemble de la classe des états et des achèvements ne tient pas toujours. Dans cet énoncé, le progressif s'avère compatible avec l'achèvement *mourir*.

En conséquence, plusieurs linguistes ont eu très vite besoin d'améliorer la typologie quadripartite de Vendler (1967) en la réduisant¹⁵, en l'étendant¹⁶ ou en précisant certains types de procès. Ainsi, la classe des achèvements a fait couler beaucoup d'encre et continue à occuper bon nombre de linguistes¹⁷. D'une part, cela a mené à des raffinements au sein de la classe des achèvements: *gradual* versus *sharp achievements* (Freed 1979 : 52), *gradually terminative* versus *totally terminative achievements* (Sasse 1991 : 36), *durative* versus *momentary achievements* (Kearns 2003). D'autre part, cela a mené à la création d'une nouvelle classe, à savoir celle des semelfactifs (Comrie 1976 ; Smith 1997) comportant des événements instantanés qui arrivent une seule fois et qui n'ont pas de résultat ou d'issue p.ex. *éternuer*. Les semelfactifs apparaissent souvent dans des séquences réitérées où des compléments adverbiaux sont susceptibles de déclencher une lecture multi-événementielle p.ex. *Marie a éternué pendant cinq minutes* (cf. *cyclic*

¹⁵Verkuyl (1972) réduit à zéro l'importance linguistique des types de procès de Vendler, une position qui a été attaquée par entre autres Vet (1979 : 59-60) et Rothstein (2004 : 2). Michaelis (2004 : 2) note que l'aspect lexical se situe à la base même du sens verbal qui amène à son tour la structure thématique : « But if verb meaning drives thematic structure, what drives verb meaning? The scholarly consensus holds that it is verbal Aktionsart, or, equivalently, inherent lexical aspect: verbal aspect is used to predict verbal morphosyntax, not only at the levels of argument-frame computation and adjunct licensing but also at the level of inflection. »

¹⁶ Cf. la typologie de Croft (2010 : 2-12) :

- (i) Four types of states: inherent (permanent) states, acquired permanent states, transitory states and point states; the last could be seen as a subtype of transitory states;
- (ii) Two types of activities: directed activities and undirected activities;
- (iii) Two types of achievements: reversible achievements and irreversible achievements;
- (iv) Accomplishments;
- (v) Cyclic achievements (semelfactives);
- (vi) Runup achievements—not punctual like other achievements, but not incremental like Vendlerian accomplishments.

¹⁷Les conférences et discussions au colloque Chronos 9 à Paris (2-4 septembre 2009) en ont fait preuve.

achievements Croft 1988 : 74). D'autres raffinements se sont imposés notamment au niveau des états. Carlson (1977) montre que des prédicats dénotant des propriétés relativement stables, appelés *individual-level predicates* comme *être un castor*, s'opposent aux *stage-level predicates* tels que *être fâché*, qui présentent des propriétés passagères. Les premiers retrouvent leur équivalent en français comme *états permanents/ nécessaires*, les derniers comme *états contingents* (cf. e.a. Desclés 1989 ; Gosselin 1996¹⁸). Dans la suite de cette étude, nous nous baserons essentiellement sur la typologie classique de Vendler en considérant les raffinements discutés là où il y a lieu. Autrement dit, notre point de départ sera le schéma arborescent suivant :

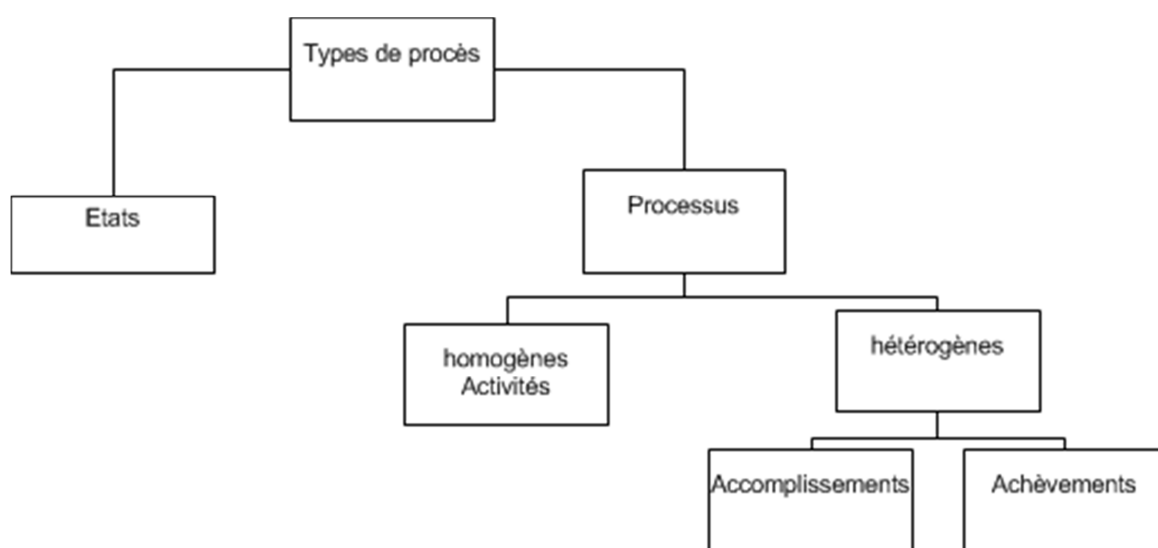


Figure 2.3 : Les types de procès

2.2.3 Les caractéristiques de l'aspect

Les éléments (appelés souvent *parameters, features, variables*) caractérisant l'aspect lexical et grammatical peuvent être réduits à quelques distinctions binaires. Une première distinction, marquant l'aspect grammatical, est celle entre **le perfectif et l'imperfectif**¹⁹. Le perfectif regarde le procès de l'extérieur, alors que l'imperfectif regarde le procès en cours. En d'autres mots, le perfectif envisage les bornes du procès en focalisant sur son

¹⁸Gosselin (1996) distingue *l'état nécessaire* qui est une « situation stable sans début (changement initial) ni fin (changement final) », tandis que *l'état contingent* est une « situation stable avec début et fin. [...] Pour autant le début et la fin ne sont pas perçus comme appartenant au procès lui-même, mais comme des limitations extrinsèques. »

¹⁹Cette opposition est souvent considérée comme lexicale (cf. Riegel et al. 1994 ; Wilmet 1998) remplaçant de cette façon les différents types de procès. Pour nous, cette opposition marque l'aspect grammatical.

point final tandis que le focus de l'imperfectif se détourne des bornes et ne comprend pas de terme. Les exemples (8)a et (8)b présentent la caractéristique perfective parce que le locuteur regarde le procès dans son ensemble. En revanche, les exemples (8)c et (8)d présentent la caractéristique imperfective parce que le locuteur ne considère pas le procès entier. Autrement dit, le procès n'est pas terminé et peut être habituellement continué.

- (8) a. Je me suis couché à minuit.
b. Je me couchai à minuit.
c. Je me couchais à minuit.
d. Je me couche à minuit.

L'opposition perfectif/imperfectif se retrouve dans les tiroirs du passé, du présent et du futur. Le perfectif saisit le procès à l'extérieur et est étroitement lié aux temps du passé. Il englobe, à côté des temps composés et du passé simple, le futur simple, les formes du subjonctif et du conditionnel, l'infinitif et le participe passé. Par contre, l'indicatif présent, l'indicatif imparfait et le participe présent saisissent le procès à l'intérieur et représentent ainsi l'aspect imperfectif. Dans ce qui suit, nous examinerons trois autres distinctions binaires, à savoir statique/dynamique, duratif/ ponctuel et télique/ atélique, qui, elles, relèvent toutes de l'aspect lexical.

La dimension **statique/dynamique** se définit d'après la qualité inhérente à ces deux épithètes : si le procès requiert un input d'énergie substantiel, il sera dynamique (p.ex. *marcher*). Dans le cas contraire, le procès sera statique (p.ex. *être*)²⁰.

La distinction **duratif/ ponctuel** se rapporte à un procès dont l'intervalle occupe du temps, p.ex. *marcher, être, aimer* versus un procès qui consiste en une situation instantanée, dite ponctuelle, p.ex. *sortir, arriver au sommet, trouver*. Il serait trop simple de supposer qu'un procès ponctuel ne peut comprendre du temps. Bien que les bornes du procès sont en général prises ensemble, il y a moyen d'attribuer un minimum de temps à ces procès ponctuels en y associant des stades préliminaires qui ne sont toutefois pas considérés comme faisant partie du procès (Landman 1992 ; Smith 1997 ; Rothstein 2004²¹).

²⁰Wilmet (1998 : 315) avance plusieurs tests pour séparer dynamique/ statique: (1) lecture événementielle (*être en train de* + dynamique); (2) lecture dispositionnelle (*avoir coutume* + dynamique); (3) paraphrase avec dynamique + *le faire aussi*; (4) passif impersonnel + dynamique ; (5) les statiques interdisent toute inférence implicative et présuppositive.

²¹ Cf. *deriving progressive achievements* in Rothstein (2004 : 45) .

La dernière distinction, à savoir entre **télique**²² et **atélique**²³, réfère à un procès qui contient un terme ou non. Les exemples (9) et (10) sont atéliques : l'amour exprimé dans (9) peut durer toute sa vie ; la marche dans (10) peut comprendre des repos réguliers, mais n'arrive toutefois pas à son terme. En revanche, (11) et (12) sont téliques : dans (11), le SN objet indique le terme au-delà duquel le procès n'aura plus lieu, tandis que le procès dans (12) se termine dès que le locuteur l'exprime. La différence importante entre les procès (11) et (12) relève de la présence d'un SN objet. Il convient par conséquent de considérer l'ensemble verbe-objet (cf. e.a. Verkuyl 1972 ; Mourelatos 1978 ; Dowty 1979 ; Smith 1997). De plus, lorsque nous comparons (13) à (14), nous observons que l'emploi de l'article peut également amener un glissement de téliques (13) à atéliques (14).

- (9) Louis aime son père.
- (10) Louis marche.
- (11) Louis marche cinq kilomètres.
- (12) Louis sort de la crèche.
- (13) He played a Mozart sonata. (Mourelatos 1978 : 204)
- (14) He played a little Mozart. (ibidem)

En conséquence, nous constatons avec Verkuyl (1972, 1989, 1993) que le procès en l'occurrence est influencé, d'une part, par des facteurs atemporels, à savoir les SN contextuels et, d'autre part, par des facteurs temporels associés au verbe²⁴, plus précisément par l'absence ou la présence d'un terme interne (*intrinsic endpoint*). A propos de ce terme interne, Dahl (1981) remarque, en réponse à la définition de Garey (1957)²², qu'un verbe téliques ne peut simplement être désigné comme 'tendant vers un point final' parce que cela impliquerait également des énoncés du type *The submarine moved toward the North Pole* qui ne correspond pas au critère *en x temps* caractérisant les situations téliques²⁵. En revanche, il y a une classe de verbes qui correspondent au critère *en x temps*, mais dont l'interprétation du terme interne est ambiguë. Il s'agit des verbes intransitifs *grossir, jaunir, maigrir,...* qui comportent « dans leur sémantisme une limite à partir de laquelle le procès peut être considéré comme accompli, mais au-delà de laquelle il peut néanmoins se prolonger, entraînant toutefois une modification

²² Howard Garey (1957 : 106) reconnaît, d'après la distinction *conclusif/ non conclusif* de Jespersen (1931 : 92), deux catégories de verbes qu'il nomme avec un néologisme les *téliques* (~grec *telos* = terme) étant « verbs expressing an action tending towards a goal » (p.ex. *quitter*) et une seconde appelée les *atéliques* « [verbs] which do not have to wait for a goal for their realisation, but are realised as soon as they begin » (p.ex. *nager*).

²³Cf. Dahl (1981) pour une discussion de ces deux notions.

²⁴L'ensemble des facteurs temporels et atemporels forment la *composition aspectuelle* (Verkuyl 1993).

²⁵ Cf. les critères FIT de Verkuyl (1993) dénotant la compatibilité avec *For x time/ In x time/ It Takes x time*.

quantitative de l'état résultatif » (Riegel 1985 : 189-190) et des verbes du type *augmenter*, *diminuer*, *mollir*,... appelés des verbes transitifs « symétriques » (Lagane 1967), « à renversement » *apud* Rothemberg (1974), « neutres » *apud* Boons, Guillet et Leclère (1976) ou « diathétiquement ambivalents » *apud* Klein (2005)²⁶. L'ambiguïté réside dans le fait que *Le papier a jauni* peut tantôt référer au terme interne (i.e. le papier est jaune), tantôt à un stade intermédiaire quelconque (i.e. le papier est plus jaune qu'avant, mais il n'est toujours pas jaune). Cette incertitude a mené à l'introduction de la notion de *bornage* ('boundedness' cf. Dahl 1981; Declerck 1979, 1989 et Depraetere 1995) qui stipule la réalisation de la situation en termes de /± borné/. Une dernière problématique en rapport avec la télicité est l'effet neutralisant du progressif anglais sur la télicité. Vendler (1967 : 100) observe que « If it is true that someone is running or pushing a cart now, then even if he stops in the next moment it will be still true that he did run or did push a cart. On the other hand, even if it is true that someone is drawing a circle or is running a mile now, if he stops in the next moment it may not be true that he did draw a circle or did run a mile. » Cette observation a déclenché une discussion vivace sur la question si le terme est toujours envisagé, bien qu'il ne soit pas atteint (cf. *imperfective paradox* in Dowty 1979²⁷), ou si le terme est carrément suspendu (Parsons 1989) à cause du progressif. Quoi qu'il en soit, il s'avère que, à la différence de *pushing a cart*, *drawing a circle* engendre le paradoxe de l'imperfectif parce que les parties de l'évènement P ne constituent pas des évènements P en elles-mêmes et témoignent de cette manière d'une *structure incrémentielle* (Dowty 1991; Rothstein 2004) qui se définit comme suit : « An event e in the denotation of P has an incremental structure (is incremental) iff the stages of e are not themselves in the denotation of P » (Rothstein 2004 : 38).

2.2.4 Les marqueurs aspectuels

2.2.4.1 Inventaire des marqueurs aspectuels

Jusqu'ici, nous avons relié le domaine notionnel de l'aspect, d'une part, aux temps verbaux articulant l'aspect grammatical et, d'autre part, aux divers types de prédicats qui véhiculent lexicalement les différents types de procès. Cependant, d'autres éléments sont à même d'exprimer l'aspect. Nous qualifions de **marqueur** aspectuel tout élément susceptible d'exprimer l'aspect, que ce soit lexicalement ou formellement. Ainsi, nous trouvons aussi - à côté des auxiliaires et des affixes - des adverbes et des

²⁶ Cf. aussi *gradient verbs* (Talmy 1985) et *gradual completion verbs* (Bertinetto & Squartini 1995 ; Boogaert 1999).

²⁷ Cf. aussi Wilmet (1998 : 316) : « Un coureur cycliste abandonnant la grande boucle dès le prologue (Chris Boardman en 1995) aura néanmoins 'couru le tour de France' ».

constructions aspectuelles (cf. 2.3). En Grammaire Fonctionnelle (cf. Dik 1997: 221), l'aspect grammatical est divisé en:

(i) *Perfectivity vs Imperfectivity:*

Perfective: The SoA (State of Affairs) is presented from an outside point of view

Imperfective: The SoA is presented from an inside point of view, as being incomplete or in progress.

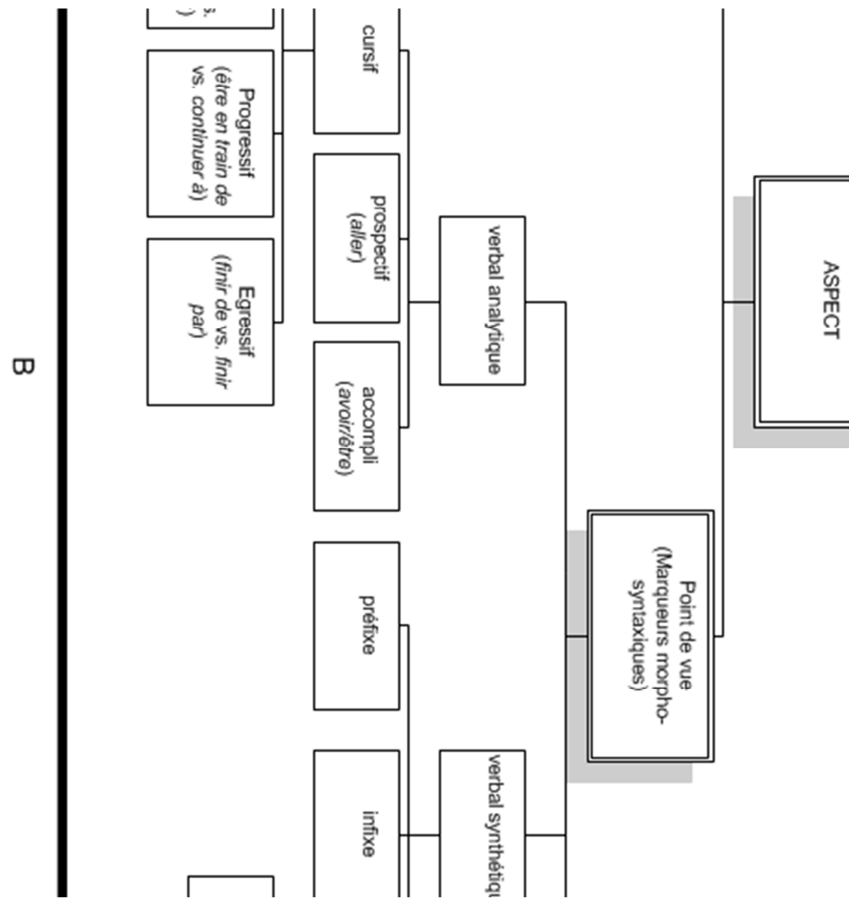
(ii) *Phasal aspect:* Ingressive, Progressive, Continuous and Egressive Aspect

(iii) *Quantificational aspect:* Iterative, Habitual, and Frequentative

(iv) *Perspectival aspect:* Prospective, Immediate Prospective, Recent Perfect, and Perfect Aspect.

Nous retrouvons une classification similaire chez Wilmet (1998 : 327) sur lequel notre Modèle (Figure 2.4) est basé.

Figure 2.4 : Modèle descriptif de l'aspect.



Nous avons toutefois amendé la classification de Wilmet sur plusieurs points. Sur le plan syntaxe-lexique (*situation aspect*), nous évitons son emploi des termes perfectif / imperfectif en faveur de la classification de Vendler (cf. Figure 2.3). La flèche A indique l'interaction entre les types de procès et les constructions inchoatives, une relation que nous élaborerons dans le chapitre 4.

Sur le plan morpho-syntaxique (*viewpoint aspect*), nous introduisons – à côté des appellations *progressif*, *prospectif* (d'après Smith 1997) et *accompli*– surtout les notions de *marqueur verbal synthétique* et de *marqueur verbal analytique* dont le choix s'avérera particulièrement adéquat lorsque nous parlerons de la grammaticalisation (cf. partie III). La flèche B, allant du lexique à la grammaire, marque le processus d'*aspectualisation* auquel nous revenons dans le chapitre 7.

Selon Wilmet (1998 : 324-325), l'aspect adverbial est représenté par plusieurs types d'adverbes dont le sens peut indiquer l'intervalle du procès (aspect duratif p.ex. *en/pendant x temps, longtemps,...*), la fréquence du procès (aspect fréquentatif p.ex. *toujours, trois fois,...*), la place du procès à l'intérieur d'une série événementielle (*aspect situatif* p.ex. *ne...plus* ; évaluatif p.ex. *déjà, encore,...*), la distance entre la borne initiale et la borne finale (aspect terminatif p.ex. *depuis, jusqu'à,...*).

Le marqueur verbal synthétique concerne les préfixes (p.ex. *re-* ayant une fonction duplicative dans *refaire* ; *en-* est un marqueur perfectif dans *voler/(s')envoler* ; etc.), les infixes ayant une fonction réitérative²⁸ (p.ex. *cligner/clignoter*) et les suffixes. Les suffixes sont susceptibles de marquer à la fois le mode, le temps et l'aspect, plus précisément, l'aspect global, qui vise les bornes du procès ensemble (p.ex. *marchai*), et l'aspect sécant, qui considère l'intérieur du procès (p.ex. *marchais*). L'aspect global et l'aspect sécant réfèrent respectivement aux caractéristiques perfective et imperfective (cf. § 2.2.3).

Le marqueur verbal analytique exprime (i) l'aspect accompli, à savoir le stade postérieur à la borne finale du procès (p.ex. *Jean vient de marcher, Jean a marché/ est sorti*), (ii) l'aspect prospectif qui décrit le stade antérieur à la borne initiale/finale du procès (p.ex. *Jean va marcher/ sortir*) et (iii) l'aspect cursif (*phasal aspect*) qui se rapporte aux différentes phases du procès (cf. § 2.3), à savoir initiale (inchoatif), médiane (progressif) et finale (égressif). Ces trois phases peuvent être sous-divisées en *aspect inscrit*, n'envisageant qu'un seul procès (p.ex. *commencer à/ être en train de/finir de marcher*), et *circonscrit*, considérant un enchaînement de procès (*commencer par/continuer à/ finir par lire le journal*). La construction *se mettre à* peut alors être définie comme un marqueur de l'aspect inchoatif, type inscrit. Les marqueurs de l'aspect cursif, ce que nous appelons les constructions aspectuelles, ont un statut discutable. En fait, il n'y a que les auxiliaires *être* et *avoir* qui sont traditionnellement reconnus comme marqueurs grammaticaux, mais plusieurs études (i.a. Brinton 1988 ; Wilmet 1998) ont suggéré de traiter les constructions aspectuelles, elles aussi, comme des marqueurs grammaticaux. Le statut discutable des constructions inchoatives (cf. § 2.5) est la raison pour laquelle nous les situons dans le schéma à cheval entre le lexique (les types de procès) et la grammaire (les marqueurs morpho-syntaxiques). Cet endroit précis sera également motivé lorsque nous parlerons de la grammaticalisation (cf. partie III).

2.2.4.2 L'interface types de procès / marqueurs morpho-syntaxiques

Beaucoup d'études consacrées à l'aspect (cf. Brinton 1988 ; Smith 1997 ; Squartini 1998) examinent l'interaction entre les types de procès et les marqueurs morpho-syntaxiques. Elles révèlent plusieurs incompatibilités dues à une opposition des caractéristiques sous-jacentes. Ainsi, les états sont difficilement compatibles avec des éléments référant aux traits [+dynamique] comme *être en train de* et [+progressif] comme l'adverbe *de plus en plus*. En rapport avec le trait [± télique], nous observons que les états et les activités n'acceptent pas les compléments adverbiaux du type *en x temps* et, au contraire, les accomplissements et les achèvements évitent les compléments adverbiaux du type *pendant x temps*.

²⁸ Cf. Lim (2003).

L' (in)compatibilité entre les types de procès et les marqueurs entraîne différents points de vue sur le rapport entre 'le mode d'action' (les types de procès) et 'l'aspect' (les marqueurs morpho-syntaxiques). Pour certains, il n'y pas de différence entre les deux concepts (Verkuyl 1993 : 11), pour d'autres il y a une distinction stricte qui repose sur la distinction morphologique traditionnelle en aspect lexical et aspect grammatical (cf. Karolak 1993 ; Ciszewska 2004²⁹). Une troisième approche (Bache 1995 ; Smith 1997 ; Squartini 1998 ; Wilmet 1991, 1998) entrevoit une distinction sémantique entre les deux concepts³⁰. L'un fonctionne indépendamment de l'autre mais les interférences sont possibles. La situation correspond à « *ce dont le locuteur parle* » alors que le point de vue se traduit par « *la façon dont le locuteur parle à propos de ce qu'il est en train de dire* » (Bache 1995). La question se pose alors si c'est le locuteur qui choisit surtout ou si c'est en revanche la situation qui lui impose la valeur aspectuelle. En effet, beaucoup semble dépendre du contexte rendant parfois la dissociation locuteur/situation assez inextricable. Quoi qu'il en soit, nous adoptons cette distinction sémantique dans la suite de cette étude.

2.2.5 Conclusion

Dans cette section, nous avons examiné la notion d'aspect telle qu'elle se présente de nos jours en linguistique française. Si nous admettons avec Desclés (1991 : 171) qu'une catégorie grammaticale se détermine d'une façon générale (i) par un système de formes grammaticales, (ii) par un système de valeurs sémantiques, (iii) par un système de mise en correspondance entre les formes grammaticales et les valeurs sémantiques et enfin (iv) par une stratégie d'exploration contextuelle visant à identifier les indices contextuels qui permettront d'associer à une occurrence de forme, dans un contexte, la valeur de cette forme, nous croyons avoir démontré, à travers les différents paragraphes, que l'aspect répond à toutes ces caractéristiques de la catégorie grammaticale. L'interaction avec le temps et le mode, d'une part, avec la structure argumentale, d'autre part, montre que l'aspect se situe au carrefour de l'interface

²⁹Cf. Ciszewska (2004 : 2) : « (...) l'aspect lexical se rapporte au lexème verbal et à d'autres éléments de la phrase comme par exemple déterminants ou adverbes, et l'aspect grammatical se rapporte aux morphèmes des temps (du passé simple ou du passé composé et de l'imparfait). De cette manière, un verbe qui apparaît dans un contexte donné, peut être analysé comme appartenant à un aspect lexical et un aspect grammatical. Par conséquent, dans :

(i) L'enfant **s'est endormi** à 10 heures. (C. Marque-Pucheu, 1999 : 235)
on considère que le verbe *s'endormir* est à l'aspect perfectif avec modalité inchoative. »

³⁰ Cf. Smith (1997). Les concepts de *viewpoint aspect* et *situation aspect* y sont définis comme « independent aspectual components ».

syntaxe-sémantique et de l'interface lexique-syntaxe. Le modèle descriptif proposé permet maintenant de mieux situer notre sujet d'étude, à savoir les constructions aspectuelles à valeur inchoative.

2.3 Inventaire des constructions aspectuelles en français moderne

Contrairement au latin, les marques aspecto-temporelles en français sont principalement analytiques, c'est-à-dire qu'ils se situent à l'extérieur du verbe. D'une part, nous avons des structures contenant des participes (*aller* + participe présent; *avoir* / *être* + participe passé), d'autre part, nous observons des structures comprenant des infinitifs directs ou indirects. Les structures à infinitif se classent d'après la nature de la modification apportée : le temps (*aller*, *venir de*), le mode (*pouvoir*, *devoir*) ou l'aspect (*se mettre à*, *finir de*, etc.). Nous nous focalisons dorénavant sur les membres de cette dernière classe pour lesquels il existe une pléthore de termes. Nous repérons notamment *annexe aspectuelle* (Corbeil 1968), *U aspectuel*³¹(Gross 1975), *coverbe aspectuel* (Roy 1976), *semi-auxiliaire* (e.a. Dubois, 1961 ; Van Peteghem 1980), *verbe aspectuel* (Nef 1980 ; Choi 1993; Jayez 1996), *verbe modal* (Chu 2008) ou encore la notion générale³² de *périphrase verbale* (Gougenheim 1929³³; Bat-Zeev Shyldkrot & Le Querler 2005; Mortier 2007). Les appellations diffèrent tantôt selon les critères utilisés, tantôt selon les

³¹Gross (1975) adopte l'analyse syntaxique proposée par Harris (1970) : si le verbe est suivi d'un infinitif et n'admet pas de complétive, Gross note U pour cette classe de verbes opérateurs d'après les *aspectuels verbs U* de Harris.

³²La notion de périphrase verbale est une "notion générale" car c'est le terme habituellement utilisé en linguistique romane (Dietrich 1973; Coseriu 1976; Dominicy 1977 ; Squartini 1998; Laca 2002b et 2004). Pour Hechmati-Ashori (1984 : 55), ladite notion est générale parce que « le terme de périphrase lui-même est significatif d'une position théorique : Il implique que les verbes considérés relèvent de l'expression lexicale et n'appartiennent pas à un système morphologique. ». Nous reviendrons plus loin sur le statut de ces constructions (cf. § 2.5).

³³Cf. Gougenheim (1929 : I) : « Nous entendons par périphrases verbales les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel, dont le sens propre est plus ou moins effacé, et d'une forme nominale, participe ou infinitif, d'un autre verbe qui, lui, a gardé tout son sens. Le premier verbe sert à indiquer que le procès indiqué par le second est affecté par certains caractères de temps ou d'aspect, de mode d'action. Le premier élément peut être uni au second, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une préposition ou d'une locution prépositive. »

linguistes qui s'en servent³⁴. Les constructions *se mettre à* et *commencer à* sont traditionnellement classées comme des périphrases verbales, un terme qui remonte à Gougenheim (1929)³⁵. Or, nous nous abstenons de l'emploi de l'une ou l'autre notion mentionnée ci-dessus en optant pour le terme de **construction aspectuelle**. Ce concept neutre nous permet de décrire objectivement le statut grammatical et la fonction de *se mettre à* et *commencer à*. De surcroît, la notion de construction s'avérera également pertinente lorsque nous parlerons de la grammaticalisation (cf. Partie III)³⁶.

Le français moderne dispose d'une grande variété de verbes fonctionnant comme construction aspectuelle. Basé pour une grande partie sur les classifications syntaxiques faites par Gross (1975) et Willems (1981) et la classification sémantique de Roy (1976), le Tableau 2.5 réunit les constructions aspectuelles ayant une complémentation infinitive indirecte, mais refusant l'alternance avec une complétive (indirecte). Dans les remarques sur les tables de construction (ibid. p. 160), Gross signale que la table 1, présentant la structure $N_o U Prép V_o \Omega$, « contient une classe résiduelle de constructions infinitives sans complétives correspondantes. Tous les verbes qui y figurent posent des problèmes individuels d'analyse non résolus ». En effet, à commencer par le problème des complétives lui-même ! A comparer :

- (15) a. On dirait que ma volonté s'éveille au sein de ma vie, qu'elle **aspire** à devenir la conscience de mon destin... (J. Bousquet, *Traduit du silence*, 1935-36, p. 9)
b. On dirait que ma volonté s'éveille au sein de ma vie, qu'elle **aspire** à ce qu'elle devienne la conscience de mon destin...
- (16) a. Devant tant de précision et de minutie, on se **prend** à déplorer que tout ethnologue ne soit pas aussi un minéralogiste, un botaniste et un zoologiste, et même un astronome... (Levi-Strauss, *La Pensée Sauvage*, 1962, p. 62)

³⁴ En général, nous pouvons dire que la vaste terminologie est symptomatique des différents points de vue sur le statut de ces expressions (cf. § 2.5).

³⁵Paradoxalement, Gougenheim (1929) ne fait pas mention de ces constructions. Etant donné la complétude de sa thèse, il est assez étonnant de constater que d'un côté, l'auteur sépare les périphrases exprimant le temps et l'aspect, les périphrases modales et les périphrases factitives, mais, de l'autre côté, il ne réserve pas de place, à l'intérieur du premier groupe, aux verbes précisant les différentes phases du procès (à l'exception de *être en train de*).

³⁶Mortier (2007 : 22), utilisant elle-même la notion de périphrase verbale, remarque que « This syntactic unit [SN V prép Vinf] is to be analyzed in constructional [!] terms : grammaticalization hinges on the interaction between the constitutive elements of the periphrasis (cf. Laca 2000 ; Booij 2002, 2004), rather than on the elements in isolation (Bertinetto 1986, 1994, 1995 ; Comrie 1976). »

- b. *Devant tant de précision et de minutie, on se **prend** à ce qu'on déplore que tout ethnologue ne soit pas aussi un minéralogiste, un botaniste et un zoologiste, et même un astronome...
- (17) a. Je **persiste** à remplir mon engagement envers le marquis.
 b. Je **persiste** à ce que vous remplissiez votre engagement envers le marquis.
 (M. Desbordes-Valmore, *Huit femmes*, 1999, p. 210)

Nous dégageons de ces exemples que (15) ne peut en effet pas figurer dans le tableau parce que *aspirer à Vinf* est susceptible d'alterner avec une complétive indirecte, contrairement à *se prendre à* (16). Quant à l'exemple (17), en revanche, *persister à* (et d'autres ?) apparaît dans le tableau bien que la *que*-phrase soit possible. Si la complétive semble parfois possible³⁷, elle s'avère peu fréquente (cf. note 43). Malgré le fait qu'aucun des tableaux mentionnés ci-dessus n'est exhaustif, ils constitueront quand même notre point de départ. Désormais, nous considérons ledit critère syntaxique comme une caractéristique relativement fiable pour cerner la catégorie³⁸, laissant une analyse plus approfondie à d'autres études.

Sur le plan sémantique, nous rappelons que l'aspect exprime le déroulement d'un procès et que l'on peut envisager ce procès à plusieurs moments. Ainsi, les constructions aspectuelles sont à même de marquer l'une ou l'autre phase³⁹ de ce procès. La plupart des auteurs (inter alia Willems 1981 ; Riegel et al. 1994 ; Wilmet 1998) distinguent trois phases et donc trois catégories de constructions aspectuelles auxquelles sont souvent réservées les appellations *inchoatif*, *progressif* et *égressif*. Les inchoatifs, appelés aussi *ingressifs* ou *inceptifs*⁴⁰, comprennent *commencer à* et *se mettre à* et saisissent le procès immédiatement à son début. Les progressifs, appelés aussi *duratifs* (cf. Roy 1976), incluent notamment *continuer à* et *être en train de* et indiquent la phase médiane du procès. Les égressifs, appelés aussi *résultatifs* (cf. Dubois & Dubois-Charlier 1997 : 456) ou *terminatifs* (e.a. Riegel 1994 : 295 ; Lamiroy 1999 : 40), comportent *arrêter de*, *finir de*, *cesser de*, etc. et marquent la phase finale du procès. Cependant, le consensus quant au nombre et au contenu des différentes catégories semble plutôt relatif. Le nombre de catégories varie souvent d'un auteur à l'autre : des classifications quadripartites peuvent être retrouvées chez Van Baar (1997) et Smessaert & ter Meulen (2004), tandis que Roy

³⁷Notons que l'analyse de la complétive et la distinction avec la relative s'avère souvent difficile.

³⁸Il s'agit donc d'une application assez stricte du critère de non-complétive.

³⁹Pour les différentes phases voir aussi Maslov (1978), Freed (1979), Brinton (1988) et Mel'cuk (1994 : 115) qui la définit comme « une catégorie dont les éléments spécifient la partie temporelle du fait décrit en question ».

⁴⁰Ce n'est qu'en linguistique française que ces concepts sont équivalents à la notion d'inchoatif. Dans la littérature anglo-saxonne, en revanche, ces notions n'ont pas le même signifié : « 'Inchoative' sentences present the coming about of a state, without the agent. 'Inceptives' span the entry into an event » (Smith, 1997 : 22). Selon cette définition, *rougir* serait un inchoatif, *se mettre à* un inceptif.

(1976 : 262-263) en distingue six (inchoatif, duratif, destinatif, progressif, ponctuel/restrictif et terminatif) et Coseriu (1976 : 103) prévoit dans l'idéal sept phases (imminent/ingressif, inceptif, progressif, continuatif, régressif, conclusif, égressif⁴¹). Une classification originale des différentes phases est sans doute celle de Freed (1979). Son analyse détaillée porte sur les constructions *begin, start, keep, continue, resume, repeat, stop, quit, cease, finish, end* et *complete* et vise à dégager des différences sémantiques entre ces constructions 'synonymiques' (p.ex. *start/begin*). Par ailleurs, Freed examine aussi les différentes structures de complémentation (to + Vinf, *gerund*, les noms déverbaux et les noms concrets 'primitives nouns') et les contraintes cooccurrentes pesant sur ces structures. L'auteur considère trois segments temporels désignant différentes phases du déroulement de l'évènement : *onset* (la phase préparatoire), *nucleus* (la phase médiane qui se divise à son tour en début, milieu et fin) et *coda* (clôture définitive). Les constructions aspectuelles indiquent l'un ou l'autre segment de l'évènement. Par exemple, la phase *onset*, définie comme "a temporal segment which takes place PRIOR to the initial temporal part of the nucleus of that event" (p. 31), représente le stade préparatoire de l'évènement qui, par la suite, peut avoir lieu ou non. Ainsi, Freed observe que *start* réfère à la phase *onset* tandis que *begin* réfère au segment initial du *nucleus* parce que quelqu'un peut commencer (*start*) à faire quelque chose, puis, pour telle ou telle raison, ne pas commencer (*start*), alors qu'on ne peut pas commencer (*begin*) à faire quelque chose et ensuite ne pas le faire. Cette analyse en termes de présuppositions/ conséquences se situe dans la lignée de Givón (1973) (cf. § 2.6.3). A notre avis, la phase préparatoire (*onset*) de Freed correspond à la catégorie des inchoatifs et ne doit pas être confondue avec la catégorie des imminents⁴². La distinction imminent/inchoatif n'est toutefois pas généralement acceptée. Chez Willems (1981) et Roy (1976), par exemple, l'inchoatif englobe l'imminent. Lamiroy (1999), en revanche, parle d'une classe proche des inchoatifs.

Une classe proche des inchoatifs, qui pourtant n'est pas toujours reconnue comme une classe aspectuelle, est celle des verbes qui expriment la vitesse avec laquelle on entreprend une action. On est amené à les inclure ici, d'autant plus que la notion contraire peut s'exprimer aussi : tout comme on peut indiquer soit le début soit la fin d'une action, on peut exprimer la vitesse ou la lenteur avec laquelle elle est exécutée. Le français connaît *se dépêcher* vs *tarder* [...]. (Lamiroy 1999 : 41)

Nous incorporons ces verbes dans la catégorie des imminents étant donné qu'ils marquent la phase immédiatement antérieure au procès, c.-à-d., où l'on a l'intention

⁴¹ La traduction des termes allemands est nôtre.

⁴²Pottier (1980) parle de *l'aspect de proximité d'avant*.

d'entamer un procès. Cette précision sémantique délimite en même temps la catégorie qui nous occupe ici et que nous appellerons dorénavant **constructions inchoatives**.

Imminent	Inchoatif	Progressif	Egressif
en venir à être à même de être près de être sur le point de hésiter à menacer de s'empresser de se (dé)grouiller de se démerder de se dépêcher de se hâter de se magner de tarder à essayer de ⁴³ s'apprêter à s'aventurer à s'efforcer de s'essayer à s'étudier à se hasarder à se risquer à tenter de	(re)commencer à/de/par partir à se (re)mettre à se (re)prendre à se foutre à ⁴⁴	continuer à/de être en train de être en voie de s'attarder à persévérer à persister à s'entêter à s'épuiser à s'obstiner à	achever de arrêter de cesser de finir de/par s'interrompre de stopper de terminer de se lasser de

Tableau 2.5 : Constructions aspectuelles en français moderne.

2.4 L'approche syntaxique des constructions inchoatives

La syntaxe des constructions inchoatives, surtout du verbe *begin*, a été étudiée à plusieurs reprises dans la littérature anglo-saxonne sous un angle générativiste (e.a. Perlmutter 1970 ; Ross 1972 ; Postal 1974 ; Newmeyer 1975) ou fonctionnel (Freed 1979 ; Brinton 1988). Les études formelles en français présentent, en général, une évolution

⁴³D'après Gross (1975 :183) et Lamiroy (1999 : 40 note 15), l'emploi de la complétive existerait, mais semblerait marginal. Une petite recherche nous enseigne que le nombre de *essayer* + que P est effectivement très bas (deux occurrences dans Frantext catégorisé pour la période 1950-2000).

⁴⁴ Cf. Dubois & Dubois-Charlier (1997 : 456).

parallèle à celle de la littérature anglo-saxonne et concernent essentiellement la question de savoir si le verbe *commencer*, et *in extenso* tous les membres de la *begin-class*⁴⁵ (Newmeyer 1975), doit être considéré comme un verbe à montée⁴⁶ (*raising verb*) ou plutôt comme un verbe à contrôle (*control verb*) (2.4.1). D'autres études se sont concentrées sur les possibilités structurelles du verbe *commencer* et la relation entre ces structures ; plus précisément la question de la coercition (2.4.2). Finalement, quant à la construction *se mettre à*, la discussion syntaxique est axée sur la nature du pronom *se* (2.4.3).

2.4.1 Structure à montée *versus* structure à contrôle

En Grammaire Générative Transformationnelle (GGT), on distingue depuis Rosenbaum (1967) deux structures de complémentation infinitive qui présentent des propriétés syntaxiques et sémantiques différentes. Ainsi, on sépare les **verbes à montée**, p.ex. *sembler* (18) des **verbes à contrôle**, p.ex. *décider* (19).

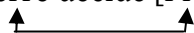
(18) a. Il semble [que Pierre vienne aussi].

b. Pierre semble [Ø venir aussi].



(19) a. Pierre décide [qu'il va courir].

b. Pierre décide [PRO de courir].



La structure profonde en (18)a présente l'explétif *il* en phrase matrice et Pierre qui fait l'action dans la phrase enchâssée. La structure de surface en (18)b résulte de la transformation par laquelle le sujet de la phrase enchâssée « monte » en position première, c.-à-d. devient sujet de la phrase matrice. En revanche, la structure en (19)a comprend le même sujet dans la phrase matrice et dans la phrase enchâssée. L'infinitif dans (19)b comprend un sujet sous-jacent, noté PRO, qui est coréférentiel au sujet du verbe principal. On parle de la transformation d'*equivalent noun phrase deletion* (bref EQUI cf. Rosenbaum 1967)⁴⁷. Le sujet de *décider* « contrôle » deux positions. En GGT des années

⁴⁵ Newmeyer (1975 : 25) : « They are the verbs of initiation, duration, and cessation. (...) I will refer to these verbs collectively as the 'begin-class'. »

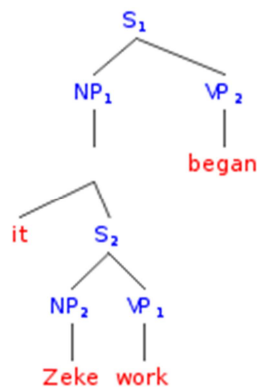
⁴⁶ Précisons qu'il s'agit de la montée et du contrôle du sujet.

⁴⁷ Dans les modèles génératifs plus récents, à savoir la Théorie du Gouvernement et du Liage (*Government and Binding Theory* (LGB) cf. Chomsky 1981) et le minimalisme (Chomsky 1995), on part immédiatement de la base en admettant une seule règle de transformation, à savoir 'Déplacer- α ' (Move- α). On tente d'expliquer toutes les relations grammaticales par des règles d'indexation. A titre d'illustration, nous présentons, d'une part, les

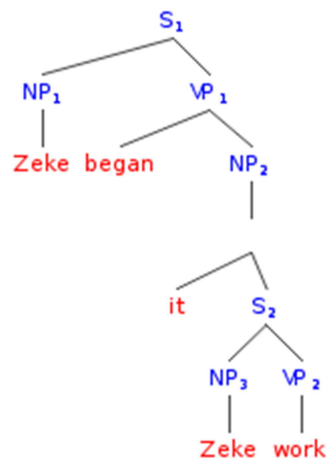
60, il était généralement accepté de considérer les membres de la *begin-class* comme des verbes à montée. Or, Perlmutter (1970) est le premier à proposer deux analyses en structure profonde pour le verbe *begin*. Dans une phrase du type *Zeke began to work*, le verbe *begin* correspond tantôt à un emploi intransitif (20)a, tantôt à un emploi transitif (20)b.

(20) ⁴⁸

a. intransitif



b. transitif



Dans la structure intransitive, *begin* (comme *seem* et *happen*) prend un sujet inanimé comme illustré dans (21). Des tests supplémentaires (ibid. 108-110) doivent prouver l'existence d'un *begin* intransitif. Ainsi, dans (22), nous avons la nominalisation d'un sujet phrastique, l'insertion de *there* en (23), le sujet impersonnel *it* en (24) et la synonymie des phrases active et passive en (25)a-(25)b.

- (21) Oil began to gush from the well.
- (22) The doling out of emergency rations began.
- (23) There began to be a commotion.
- (24) It began to rain.

structures de surface (i-ii) en LGB où *t* (*trace*) est l'empreinte qu'a laissée le SN dans la phrase enchâssée et, d'autre part, les rôles thématiques d'après la théorie Θ . La grande différence entre les deux phrases est que la trace (*t*) et son antécédent partagent un seul rôle Θ , tandis que PRO et son antécédent ont chacun leur rôle Θ .

- (i) Pierre_i semble [t_i venir aussi]. RAISING
- Θ + Θ + Θ
- (ii) Pierre_i décide [PRO_i de courir]. CONTROL
+ Θ + Θ + Θ

⁴⁸Les indices sont générés automatiquement par le logiciel utilisé (<http://ironcreek.net/phpsyntaxtree/>), mais ne sont pas présents dans les figures originales de Perlmutter (1970).

- (25) a. The noise began to annoy Joe.
 b. Joe began to be annoyed by the noise.

En revanche, dans le cas d'un emploi transitif, *begin* sélectionne un sujet animé et un objet phrastique. Les tests suivants (ibid. 111-113) concernent une nominalisation agentive dans (26); *begin* comme complément de *try* impliquant que le sujet de *begin* doit correspondre au sujet de *try*⁴⁹ (27); *begin* comme complément de *force* impliquant que l'objet de *force* correspond au sujet de *begin* (28); l'impératif montrant qu'il y a une deuxième personne (sujet animé) en structure profonde (29).

- (26) Pete is a beginner.
 (27) I tried to begin to work.
 (28) I forced Tom to begin work.
 (29) Begin to work.

Lorsqu'il n'y a pas de complément en surface, *begin* peut être comparé aux verbes *read* et *eat*, mais il exige un objet en structure profonde (30). Afin de distinguer la structure transitive de la structure intransitive, on ajoute 'do so' (31)-(32).

- (30) Mark began enthusiastically, but he got tired by noon.
 (31) Begin to work and do so at once.
 (32) *There began to be a commotion and there did so at four o'clock.

Perlmutter (1970 : 114) laisse la question ouverte de savoir si l'on a affaire à deux verbes distincts, un seul verbe à variables contextuelles ou un seul verbe dont l'apparition dans ces deux sortes de structure profonde est prévisible. Certains linguistes (Rouveret et Vergnaud 1980 ; Ruwet 1983 ; Lamiroy 1987) partagent la double analyse de Perlmutter (1970), d'autres sont plutôt inclinés à considérer uniquement l'analyse par contrôle (Kayne 1980) ou par montée (Ruwet 1972 ; Postal 1974 ; Newmeyer 1975⁵⁰ ; Choi 1993). L'analyse de Ruwet (1972 : 48-86) comporte plusieurs arguments en

⁴⁹ Cf. Perlmutter (1970 : 111): «The *Like-Subject constraint* requires that the subject of a sentence embedded directly beneath them be identical to their own subject in deep structure.»

⁵⁰Newmeyer (1975) se base en grande partie sur l'article de Perlmutter (1970) dont il n'accepte que les arguments pro raising. Il montre que les membres de la *begin-class* présentent les mêmes restrictions sémantiques par rapport au temps, à l'aspect et aux adverbes que les verbes de la *happen-class*. Nous nous limitons ici à quelques arguments. Primo, il s'avère que les *Like-Subject verbs* sont susceptibles de manifester un autre temps que celui du verbe enchâssé (i). Secundo, la *begin-class*, à la différence des *Like-Subject verbs*, n'est pas à même de prendre un sujet animé (ii). Tertio, la distinction agentive vs. non agentive ne correspond

faveur de l'analyse à montée. D'abord, il essaie (ibid. : 64-66) de montrer que *commencer* admet n'importe quel sujet, c.-à-d. que les contraintes sur le sujet superficiel de *commencer* sont en fait déterminées par la nature du verbe complément. Autrement dit, les contraintes qui pèsent sur le verbe dans la phrase simple se manifestent de la même façon en phrase complexe, c.-à-d. avec une construction aspectuelle. Ci-dessous, nous ne reprenons que les exemples en phrase complexe pour illustrer les contraintes du sujet engendrées par le verbe *s'attrouper* (33) qui exige un sujet collectif ; par le verbe *aimer* (34) qui requiert un sujet humain ; par le verbe *rouiller* (35) qui demande un sujet non humain ; par le verbe *barder* (36) qui nécessite le pronom *ça* dans son usage intransitif populaire ; par des verbes qui imposent le *il* impersonnel (météorologiques (37) et autres (38)). Toutes les phrases ne sont pas grammaticales parce qu'il y a des contraintes qui pèsent sur le verbe enchâssé. Avec *commencer*, les contraintes restent. En conséquence, les exemples semblent pointer dans la direction d'une analyse à montée. Or, en rapport avec l'exemple (36), Ruwet (1972 : 69) admet qu'une analyse à contrôle est également possible, mais « certains faits de sélection font pencher en faveur de l'analyse par MONTÉE. Nous avons vu que, en général, les verbes imposent de restrictions de sélection sur leurs sujets ou leurs objets. Des verbes tels que *commencer*, *pouvoir*, etc. sont exceptionnels à cet égard ».

- (33) a. La foule a commencé à s'attrouper.
b. Les badauds ont commencé à s'attrouper.
c. *L'archevêque a commencé à s'attrouper.
- (34) a. L'archevêque commence à aimer la musique pop.
b. *Mon couteau de cuisine commence à aimer la musique pop.
- (35) Mon couteau de cuisine commence à rouiller.
- (36) a. Ça a commencé à barder vers deux heures du matin.
b. *Il a commencé à barder du côté de chez Swann.
c. *Les néofascistes commencent à barder avec la police.
- (37) a. Il a commencé à neiger.
b. *Dieu a commencé à neiger.
- (38) Il commence à y avoir trop de monde ici.

pas systématiquement à la distinction transitive vs. intransitive. La *begin-class* ne prend un agent à condition que le verbe complément en prend un. Dans (iii), il n'en prend pas un étant donné que *to grow* est non agentif.

- (i) a. Alice refused to go next week.
b. *Alice began to go next week.
- (ii) a. The doorknob began to fall off.
b. *The doorknob tried to fall off.
- (iii) John began to grow faster in his early teens.

Le sujet sans déterminant, qui est objet en structure profonde, est utilisé comme un deuxième type d'argument. Selon Ruwet (ibid. : 72) seule la structure à montée est susceptible d'expliquer la grammaticalité de (39)-(41).

- (39) Hommage commence à être rendu dans ces conditions.
- (40) Assistance doit commencer à être portée aux nécrophiles repentis.
- (41) Justice commence à risquer de ne jamais être rendue.
- (42) *Haleine commence à être reprise par Jules.

Un dernier test pour repérer les verbes à montée consiste à localiser la place du pronom préverbal *en*. Dans des structures à montée, celui-ci reste dans la phrase enchâssée (ibid. : 51) :

- (43) a. L'auteur de ce livre commence à être célèbre.
- b. *L'auteur en commence à être célèbre.
- c. L'auteur commence à en être célèbre⁵¹.

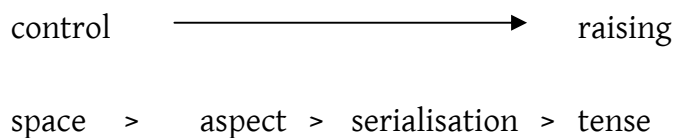
Lamiroy (1987 : 280-281) rejette l'analyse à montée comme seule analyse pour les constructions aspectuelles. En rapport avec les contraintes du sujet, elle remarque qu'un sujet inanimé (44)a ou phrastique (44)b ne sont pas toujours acceptables. De plus, si le *il* impersonnel ne réfère pas à un verbe météorologique, le résultat est souvent agrammatical (45). Quant au deuxième argument de Ruwet, à savoir les expressions idiomatiques, la situation n'est pas aussi canonique qu'on ne le pense (46). Enfin, elle souligne que Ruwet (1983) estime les phrases avec *en* dans la phrase enchâssée souvent moins acceptables lorsque le sujet superficiel est un SN animé et qu'il suggère une corrélation significative entre des verbes à montée et des sujets inanimés (47) vs. (48)-(49). Bien entendu, ceci contredit le fait assumé préalablement qu'un verbe à montée n'impose pas de contrainte sur le sujet.

- (44) a. ?*Cette situation se met à embêter Marie.
- b. ?*Que Paul fasse cela est en train d'embêter Marie.
- (45) a. *Il commence à falloir partir.
- b. *Il continue à falloir partir.
- (46) a. *Tort finit d'être donné aux syndicats.
- b. *Grand cas est en train d'être fait du chômage.
- (47) a. La solution du problème commence à être connue.

⁵¹Dont la structure profonde est alors : [NP e] commence à [S[NP l'auteur t_i] [VP en_i être célèbre]].

- b. La solution commence à en être connue.
 - c. *La solution en commence à être connue.
- (48) a. L'auteur du projet commence à être connu.
b. ?L'auteur du projet commence à en être connu.
- (49) a. Le chef du gouvernement continue à être répressif.
b. ?*Le chef continue à en être répressif.

Ladite corrélation avancée par Ruwet (1983) est renforcée dans l'hypothèse de Lamiroy (1987) qui stipule que la structure à contrôle est liée aux sujets animés et la structure à montée aux sujets inanimés. Sur le plan sémantique, la structure à contrôle est liée à des prédicats enchâssés exprimant une activité (cf. *stative constraint* § 2.7.2.1), alors que la structure à montée préfère les prédicats statiques. Quant aux différentes classes de verbe, l'auteur montre que les verbes de mouvement (*space*) sont à considérer comme des verbes à contrôle, les verbes exprimant le temps (*aller* + inf.) comme des verbes à montée et les constructions aspectuelles se situant entre les deux. Son hypothèse se résume comme suit :



Cependant, Rooryck (1989 : 196) juge que « cette hypothèse peut être aisément falsifiée en ce qui concerne la sélection infinitive ». Il montre qu'il y a bel et bien des verbes à contrôle qui sélectionnent des verbes d'état comme dans l'exemple *Archibald passe pour être égoïste*. L'auteur conclut : « il semble donc que les verbes aspectuels ne peuvent pas être rapprochés des verbes à contrôle pour la simple raison qu'ils manifestent des restrictions de sélection sur la construction infinitive. Seule la présence ou l'absence de restrictions sémantiques sur le sujet des verbes à complémentation infinitive permet d'établir la différence entre montée et contrôle de façon non ambiguë. Vus sous cet angle, les verbes aspectuels sont pleinement des verbes à montée ». Il y a donc une controverse sur la place des verbes aspectuels sur le continuum et sur l'existence même d'un continuum. Il est clair que la discussion sur la structure à montée/contrôle⁵² est une discussion récurrente sur laquelle il n'y a toujours pas de consensus⁵³. Cependant, Brinton (1988 : 64-65) souligne l'importance de ce débat syntaxique en vue d'une comparaison entre les auxiliaires et les constructions

⁵²Pour un tour d'horizon du débat voir *The Grammar of Raising and Control* de Davies & Dubinsky (2004).

⁵³Cf. Landau (2000) qui envisage les constructions aspectuelles quand même comme des verbes à contrôle.

aspectuelles, et par conséquent dans la discussion du statut grammatical de ces dernières (voir § 2.5).

2.4.2 Sur les possibilités structurelles de *commencer* et la question de l'ellipse

Nombreuses sont les études qui discutent à fond les différentes structures de *commencer*. En outre, le nombre de structures varie très souvent d'après l'auteur (cf. Verbert 1979 ; Hechmati-Ashori 1984; Peeters 1989, 1993; Choi 1993; Chu 2008 et Frath 2008). Seules les analyses de Peeters (1989, 1993), Chu (2008)⁵⁴ et de Frath (2008) sont basées sur des exemples attestés pour lesquels le dernier prévoit également une analyse quantitative. Dans ce qui suit, nous nous limitons aux études de Verbert (1979, 1985), de Peeters (1993) et de Chu (2008) qui nous permettront (i) de cerner, à partir d'exemples fabriqués (Verbert), d'exemples littéraires (Peeters) et d'exemples oraux/journalistiques (Chu), l'ensemble des structures dans lesquelles *commencer* est susceptible d'entrer; (ii) d'aborder les principales relations inter-structurelles telle que la symétrie et l'ellipse et (iii) de commenter brièvement les différentes approches de l'ellipse.

⁵⁴L'étude se base sur des exemples trouvés avant tout dans deux corpus, à savoir celui du GARS (corpus oral) et celui du *Monde* (corpus journalistique), mais les exemples employés sont également issus des observations personnelles de l'auteur dans ses conversations quotidiennes. En outre, on trouve des exemples de la langue écrite, recueillis lors des lectures personnelles de l'auteur ainsi que des exemples construits qui ont été soumis à l'examen des informants francophones. Le compte rendu de Birkelund (2009 : 160-163) remarque correctement que « comme on ne sait pas le nombre exact d'exemples sur lesquels repose cette étude et quelles données représentent une certaine variété de registre, il est difficile de savoir si les résultats obtenus sont représentatifs et, le cas échéant, s'ils le sont uniquement pour la langue parlée et spontanée. »

2.4.2.1 Les possibilités structurelles de commencer

Type - sème	Structures syntaxiques	Exemple
Commencer 1 : /être la première partie de/	N ₁ + commencer + N ₂ N ₂ + commencer + par + N ₁	Le point commence la ligne. La ligne commence par un point.
Commencer 2 : /avoir sa première partie (à)/	N ₁ + commencer + complément (lieu /temps /mode)	Le Quai d'Orsay commence à droite.
Commencer 3 : /en être à la première partie de/	N ₁ + commencer + à + inf. + ... (par + inf.) N ₁ + commencer + forme déverbale + ... (par + inf.)	Cécile commence à préparer le dîner. Cécile commence la préparation du dîner. Cécile commence le dîner.

Tableau 2.6 : Structures syntaxiques selon Verbert (1979).

Une première description du verbe *commencer* vient de Verbert (1979, 1985). Cet auteur décèle cinq structures syntaxiques qui correspondent à trois sèmes⁵⁵ différents (Tableau 2.6). En ce qui concerne la symétrie, nous constatons que l'auteur inclut la structure *commencer 3* (*Paul commence la préparation du dîner*) parmi les 'verbes à renversement' (Verbert 1979 : 79)⁵⁶. Nous rappelons que ces verbes sont capables de subir une permutation nominale du type SN₀ V SN → SN₁ V (Tableau 2.7). Cette symétrie se caractérise par (i) une réduction du nombre d'actants ; (ii) l'objet direct du verbe de la construction transitive est susceptible de devenir le sujet du même verbe dans la construction intransitive ; (iii) la construction transitive est considérée comme se situant dans une relation de causalité⁵⁷ par rapport à la construction intransitive et

⁵⁵A notre avis, ces sèmes ne sont pas nécessaires pour la description de *commencer*. Une analyse qui part des structures syntaxiques et qui tient compte du trait /± animé/ serait par ailleurs plus précise.

⁵⁶Voir les verbes « symétriques » de Lagane (1967), « à renversement » *apud* Rothemberg (1974), « diathétiquement neutres » *apud* Boons, Guillet et Leclère (1976) ou « diathétiquement ambivalents » *apud* Klein (2005).

⁵⁷Cf. Rothemberg (1974 : 131-132) : « Si nous examinons maintenant les [...] verbes à renversement à proprement parler, nous constatons que [...] le sujet de l'intransitif est considéré comme l'auteur d'un mouvement, le siège d'un processus ou l'occupant d'une position dans l'espace, alors que pour le transitif correspondant, un agent extérieur que Tesnière appelle *instigateur* provoque la réalisation de ce même mouvement, de ce même processus, de cette même position dans l'espace par le même élément linguistique que le sujet de l'intransitif qui, dans ce cas, assume la fonction d'objet direct. Cette relation entre le transitif et l'intransitif correspondant peut être considérée comme une *relation de causalité*. » C'est la raison pour laquelle,

(iv) le choix de l’auxiliaire *être/avoir* dépend de la transitivité verbale (Fuchs & Léonard 1979).

construction transitive $SN_0 V SN_1$ Le pachyderme casse la branche. Le pachyderme a cassé la branche.		construction intransitive $SN_1 V$ La branche casse. La branche est cassée.
--	--	--

Tableau 2.7 : L’alternance des verbes symétriques.

Verbert remarque à juste titre que, contrairement à la structure *commencer* 3, la structure *commencer* 1 dans (50) ne permet pas la réduction intransitive.

- (50) a. Le point commence la ligne.
 b. *La ligne commence.

Quant à *commencer* 2 (p.ex. *Le Quai d’Orsay commence à droite*), Verbert constate que le verbe peut être suivi d’un complément modal, temporel ou spatial. Par contre, elle ne se prononce pas sur le statut essentiel ou non essentiel de ce complément dans cette structure. En ce qui concerne l’ellipse, Verbert (1985 : 197) propose que l’omission de l’infinitif soit rendue possible par la perfectivité⁵⁸ inscrite dans le nom, ou bien elle est traduite par le biais du co- et contexte qui mettent en jeu un plan, un projet, une tâche dont l’accomplissement ne peut être effectué ou provoqué que par une instance contrôlante. L’omission serait alors plus facile dans les exemples ‘perfectifs’ suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| (51) Ils commencent les murs. | À suppléer : à <i>construire</i> |
| (52) Il avait commencé le puits. | à <i>creuser</i> |
| (53) Il commence une lettre. | à <i>écrire</i> |
| (54) Il commence sa question. | à <i>poser</i> |

Nous corroborons l’idée qu’il s’agit partout d’un acte de création (cf. § 2.4.2.2 Kleiber), mais l’(im)perfectivité du nom doit toutefois être mise en question.

en terminologie anglo-saxonne, ce modèle syntaxique est connu sous les noms d’alternance causative/inchoative (Levin 1993 ; Haspelmath 1993 ; Piñon2001), d’alternance ergative (Keyser et Roeper 1984) ou encore d’alternance anti-causative (Zubizarreta 1987).

⁵⁸ Ce que nous avons qualifié plus tôt comme télélique/ atélique.

Cadre syntaxique	Exemple
<p>X commence à Z X commence de Z X commence par Y (Y non déverbal) X commence (à Z) X commence Y</p> <p>X commence par Z X commence par Y (Y déverbal) X commence (comment/où/quand)</p>	<p>Jean commence à comprendre le problème. Gallieni commençait de déployer son dispositif. Le voyageur commença par l'église. C'est donc Raymond Barre qui commencera. Il aborda sans peine et, saisissant la tige la plus basse, il commença l'ascension. Le voyageur commença par visiter l'église. Le voyageur commença par la visite à l'église. Le dîner commence tristement.</p>

Tableau 2.8 : Cadres syntaxiques selon Peeters (1993).

Peeters (1993) ne distingue pas moins de huit structures syntaxiques pour *commencer*. Il s'agit avant tout d'une étude sémantique (cf. § 2.6.2), en conséquence, les rapports syntaxiques entre les différentes structures ne sont pas développés. La question de la symétrie n'est pas posée, ce qui pourrait être expliqué par le fait que la structure nominale est considérée comme secondaire, c.-à-d. dérivée de la structure infinitive. Ceci nous amène immédiatement à la question de l'ellipse. Peeters, propose que l'ellipse relève du domaine du décodage. Il reprend les observations de Verbert (1979, 1980, 1985) en disant que *X commence Y* (déverbal) « “résulte” de la “réduction” d'une structure “primitive” d'où un infinitif précédé de à a été “effacé” et doit être “reconstruit” » (Peeters 1993 : 35-36). De cette façon, *commencer une vie* deviendra *commencer à vivre une vie*. Busse (1974 : 176) a déjà proposé d'envisager ce type de phrases comme un processus en deux étapes dont la première revient à éliminer la « métonymie » présente dans l'énoncé de départ. De cette manière, *Il commence un livre* deviendra d'abord *Il commence la lecture d'un livre* et puis *Il commence à lire un livre*. D'après Peeters (1993 : 37), l'idée d'un décodage n'est pas totalement arbitraire. Le mot *lecture* apparaît assez régulièrement comme l'objet du cadre *X commence Y*. Toutefois, le point de vue de Busse s'avère problématique parce que le décodage en deux étapes n'est pas toujours possible. Par exemple, il est difficile d'imaginer une étape intermédiaire entre *commencer un régime* et *commencer à suivre un régime* car il n'y a pas de nom déverbal qui puisse ultérieurement être ramené au verbe *suivre*. Peeters (1993 : 37) conclut que « Peu importe, en dernière analyse, s'il y a ou non des étapes intermédiaires. L'essentiel est que le lecteur ou l'interlocuteur finira par suppléer un morceau d'information qui rigoureusement parlant est redondant (s'il ne l'était pas, l'infinitif n'aurait pas pu être laissé inexprimé). » En somme, nous pouvons dire que Peeters souscrit à une idée de

décodage qui fait appel à un mécanisme d'infinitif interpolé pour expliquer la structure *X commence Y*⁵⁹.

Cadre syntaxique	Exemple
a) $N_0 + commencer \grave{a} + V + (N_1)$	Je trouve que par exemple à partir de la sixième on commence à faire des commentaires composés ou des petites dissertations. (Laccent)
b) $N_0 + commencer + \emptyset$	Je commence à six heures du matin donc je me lève à cinq heures. (Laccent)
c) $N_0 + commencer + N_1$	Comme quelqu'un qui commence une phrase et puis qui la termine pas. (23rose)
d) $N_1 + commencer + \emptyset$	Pour euh Laécitia le match commence très fort. (23rose)
e) $N_1 + commencer + \grave{a} + V$	C'est un peu dangereux enfin pour un voilier c'est pas évident quoi donc tout commence à se passer bien.(23rose)

Tableau 2.9 : Structures syntaxiques selon Chu (2008).

L'étude syntaxique de Chu (2008) se concentre essentiellement sur la relation entre la construction aspectuelle ('le verbe modal') et son complément infinitif. En rapport avec *commencer*, la relation entre les cinq structures repérées (Tableau 2.9) est dûment élaborée. D'après Chu, les différentes structures se divisent en deux grands groupes : les structures A-C qui entretiennent des relations entre elles *versus* les structures D-E qui, elles aussi, sont liées par une relation de parenté. Plus précisément, la structure B est considérée comme une construction absolue de la structure A, tout comme la structure D en est une de la construction E (sujet inanimé /+processus/). Ce qui relie les deux groupes, c'est le phénomène de la symétrie. Ainsi, la structure C est clairement mise en rapport avec la structure D où *commencer* se comporte comme un verbe ergatif (ibid. : 104-105). En revanche, ce qui sépare les deux groupes, c'est que *commencer* dans la première structure est perçu comme un verbe modal, tandis qu'il est un verbe constructeur dans la dernière structure⁶⁰. La classification séparée de la structure E est

⁵⁹Bien que Peeters (2002, 2004, 2005) trouve que Kleiber (1997, 1998a, 1998b) lui attribue à tort un point de vue elliptique, il nous semble difficile de l'interpréter autrement.

⁶⁰ Cf. Chu (2008 : 103) : « *Commencer* dans l'exemple *le travail commence à se dérouler*, ainsi que l'exemple e), a, en fait, ce qu'on appelle « une structure à pivot », à savoir deux verbes constructeurs partageant un même sujet. On peut s'apercevoir qu'aussi bien « le travail commence » que le travail se déroule sont des structures complètes et bien formées. Par contre, bien que les énoncés du type a) peuvent avoir aussi une forme raccourcie, un énoncé comme b) : *je commence* ne fait pas sentir le même degré de plénitude sémantique que *le travail commence*. Dans le premier cas on a seulement un verbe modal sans verbe constructeur, mais dans le

un nouvel élément par rapport aux études précédentes où cette structure ressortit à la première.

En rapport avec l'ellipse, Chu envisage la structure C comme « une formulation de quasi-locution » (ibid. : 102) qui présente des caractéristiques d'une locution idiomatique, c.-à-d. que nous avons trait à une forme figée et un sens qui ne s'obtient pas de manière compositionnelle. D'après Chu (ibid. : 102), le SN1 devrait être toujours au singulier et de préférence non-défini. L'article partitif ou indéfini pluriel n'y est pas vraiment possible (**J'ai commencé de la musique ; *il a commencé des livres*)⁶¹. Pour bien interpréter le sens, il faut une connaissance qui vient de l'usage et qui est incrustée dans la pratique culturelle ou professionnelle d'une collectivité de locuteurs. L'infinitif omis est donc un « verbe stéréotype » qui est déterminé contextuellement et culturellement. Tout comme la formation des locutions est imprévisible, on ne peut jamais prédire quels verbes dans la langue seront devenus verbes stéréotypes.

En résumé, nous constatons que les approches de Verbert et de Peeters s'opposent à celle de Chu dans la mesure où les premiers mettent en relief le côté sémantique de *commencer*, tandis que le dernier se concentre sur le côté syntaxique, à savoir les relations inter-structurelles comme la construction absolue et la symétrie. Quant à l'ellipse, nous dégagons un problème pour des phrases SN0 *commencer* SN1 dont le SN1 est un nom /- procédural/, p.ex. *Paul commence un livre*. Les trois hypothèses (i) l'ellipse tient à la perfectivité inscrite dans le nom (Verbert 1985) ; (ii) l'ellipse tient à une idée de décodage (Peeters 1993) et (iii) la structure en l'occurrence est une sorte de locution idiomatique (Chu 2008) se touchent dans la mesure où elles recourent à un prédicat intercalé pour expliquer l'ellipse. Le SN1 dans SN0 *commencer* SN1 est alors le complément de l'infinitif omis. Cette solution est de beaucoup la position la plus courante (Busse 1974 ; Verbert 1979, 1980, 1985 ; Hechmati-Ashori 1984 ; Peeters 1993 ; Godard & Jayez 1993 ; Chu 2008). Elle s'oppose à ceux qui défendent que *commencer* porte immédiatement sur le SN1 via des règles prédicatives (Pustejovsky 1991, 1993, 1995) ou des règles cognitives (Kleiber 1997, 1998a, 1998b, 1999).

2.4.2.2 SN0 *commencer* SN1 en sémantique : pour ou contre l'ellipse ?

Dans ce paragraphe, nous commentons brièvement les principales analyses de la structure SN0 *commencer* SN1.

deuxième cas le verbe constructeur *commencer* est bien mis en place. C'est pour cette raison que nous considérons e) comme une formulation à part et nous le regroupons avec d). »

⁶¹Notons tout de même que le défini et le pluriel sont acceptables dans *Paul commence le pain/les pains/un pain* (Kleiber 1997 : 186).

Pour l'ellipse - La thèse de l'ellipse considère, dans sa version forte (Busse 1974 ; Verbert 1979, 1980, 1985 ; Hechmati-Ashori 1984 ; Peeters 1993), tous les énoncés de la structure SN0 *commencer* SN1 comme le raccourci de la structure SN0 *commencer* à Vinf SN1. Le problème est qu'il n'est pas toujours aisé d'insérer un verbe entre *commencer* et le SN1. C'est pourquoi, dans la version faible⁶² (Godard & Jayez 1993), on a introduit un prédicat abstrait qui accompagne *commencer* et qui est susceptible de prendre l'une ou l'autre valeur (p.ex. *lire* ou *écrire* dans *Paul commence le livre*). On devrait alors comprendre *écouter* dans *L'audience commence la symphonie*, ce qui n'est pas le cas. Par conséquent, une contrainte supplémentaire stipule que le SN0 doit contrôler le SN1. De cette façon, l'audience ne peut commencer la symphonie, mais l'orchestre le peut lorsque on entend *jouer* dans *L'orchestre commence la symphonie*. Cependant, Kleiber (1997 : 187) remarque que *Le chef d'orchestre commence la symphonie* passe moins bien la rampe bien qu'il ait le contrôle total sur la symphonie. En outre, la question se pose de savoir comment expliquer les contraintes qu'impose *commencer* sur le SN1 s'il n'est pas en relation directe avec ce SN1.

Contre l'ellipse - Dans les analyses suivantes *commencer* porte immédiatement sur le SN1. Ainsi, Pustejovsky (1993, 1995) propose l'hypothèse que le prédicat (p.ex. *commencer*) contraint le type de son argument, c.-à-d. qu'il ignore le type ordinaire (à savoir objet) du GN et lui impose celui d'évènement (p.ex. *livre* dans *commencer un livre* recevra une interprétation événementielle). Ce changement de type s'appelle la **coercition de type** (*type coercion*). La coercition peut être définie comme un procès bidirectionnel dans lequel tant le sens du verbe que celui du complément déterminent quelles combinaisons grammaticales et lexicales sont possibles (Pustejovsky 1995 : 124).

Dans un contexte donné, il y a donc des règles prédictives qui sont à même de sélectionner le sens approprié parmi les différents sens possibles (la *polysémie logique* dont chaque lexème dispose). La condition sine qua non est que ce changement de type soit prévu dans le lexique. Or, la théorie n'a pas de réponse au SN1 qui pose à la fois un évènement et un objet comme *livre* dans *Paul commence un livre qui fait 300 pages* (cf. Kleiber 1999). Dans **l'analyse métonymique**⁶³ de Kleiber (1997, 1998a, 1998b, 1999), l'hypothèse stipule que le SN1 ne change pas de type, mais conserve sa valeur référentielle originelle. Cette hypothèse n'est possible qu'à condition que « le modèle temporel de *commencer* puisse se convertir en modèle matériel » (1997 : 188). Le modèle temporel se caractérise comme suit :

⁶² Nous reprenons les appellations versions forte/faible de Kleiber (1997).

⁶³ Appelée aussi *analyse métaphorique* ou *iconique*.

- (i) commencer opère sur une dimension temporelle
- (ii) la dimension temporelle est une quantité homogène et massive
- (iii) *Commencer* marque la première étape d'un parcours orienté et homogène
- (iv) L'action de *commencer* sur son argument est incrémentielle et consiste en sa création. Après cette première étape, le procès dénoté par *inf.* est partagé en deux : une étape accomplie, qui a modifié l'objet, et une autre virtuelle. Ces deux parties ne sont donc pas symétriques
- (v) *Commencer* homogénéise le procès auquel il s'applique

Autrement dit, pour que *commencer* puisse agir directement sur le SN1, il faut que le modèle temporel ci-dessus soit transférable au SN1. D'après Kleiber (1997, 1998a, 1998b, 1999), il y a deux modes de fonctionnement de SN0 *commencer* SN1, celui de la *création/du faire exister* (p.ex. *écrire*) et celui de la *modification/ du parcours* (p.ex. *lire*). Le premier mode a une accessibilité plus grande que le second dans la mesure où il peut être activé sans informations préalables. Concrètement, *Paul a commencé un nouveau livre* fonctionne selon le mode de la création du SN1 (condition iv). Mais, pour *Elle a commencé un livre* au sens de *lire*, l'objet existe déjà. Par conséquent, on a besoin d'une analyse métonymique qui consiste en l'intervention de dimensions spatiales de l'objet. Ces dimensions spatiales correspondent aux propriétés (i)-(iii) à condition que le SN1 effectue un parcours. Par contre, la condition (iv) pose problème pour le sens de *lire* parce que la partie lue est identique à la partie non lue. Afin de contourner cet obstacle, Kleiber propose de considérer la dimension de l'épaisseur et non celle de la longueur (la linéarité de l'écrit) : la pile des pages déjà lues s'accroît alors que l'épaisseur de l'autre pile diminue. Cette asymétrie correspond aux exigences de la propriété (iv). En bref, dans l'analyse métonymique, *commencer* peut agir directement sur le SN1 grâce à une série de conditions qui permettent le transfert vers un objet spatial. Depuis Kleiber, les contributions de Peeters (2002, 2004 et 2005) ont montré le mérite de la piste métonymique. En revanche, pour Frath (2002 : 178), une description lexicale détaillée du SN1 s'impose : *commencer un livre* est différent de *commencer un dictionnaire* dont la lecture n'implique pas de parcours homogène. Il semble en effet que le dernier mot n'est pas dit à propos de l'interprétation de *X commence un livre*⁶⁴.

⁶⁴ Cf. l'annonce de la conférence sur la métonymie, Stuttgart, 15-16/9/11 (Linguist list 22.575) : « Metonymy ('John began the book', 'Mary enjoyed the beer', 'Ben read Dickens yesterday') poses a challenge to strong compositional approaches and has always been of great interest to researchers from different communities concerned with linguistic research. There seems to be little agreement on what type of resources are involved in the processing of these phenomena, and in the end on their very nature.»

2.4.3 La nature du pronom *se* dans *se mettre à*

Dans cette section, nous présentons d'abord brièvement le système pronominal français. Puis, nous présentons les analyses de quelques linguistes en rapport avec le pronom *se* dans la construction *se mettre à*.

L'étude des constructions pronominales françaises connaît une longue tradition (cf. la classification de l'abbé de Dangeau 1754). En linguistique moderne, la recherche s'est orientée vers la syntaxe du morphème réflexif *se* (e.a. Kayne 1975 ; Legendre 1994), vers une typologie fonctionnelle (inter alia Stéfanini 1962 ; Ruwet 1972a ; Melis 1990), vers la relation avec la structure argumentale (e.a. Burston 1982 ; Grimshaw 1982 ; Wehrli 1986) ou encore vers la relation avec la forme transitive (Waltereit 2000). La construction pronominale se caractérise par la présence d'un pronom réflexif clitique coréférentiel au sujet. De plus, les verbes marqués par ce pronom prennent l'auxiliaire *être* aux temps composés.

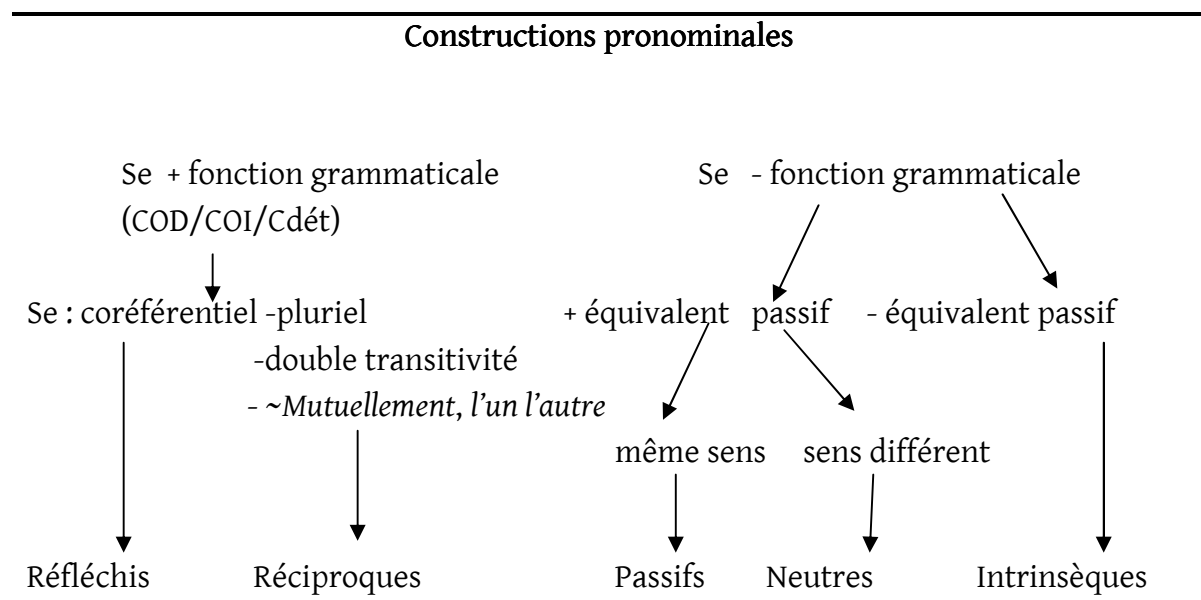


Tableau 2.10 : Classification des constructions pronominales (Willems 2000).

Dans la description de la construction pronominale, synthétisée dans le Tableau 2.10, nous distinguons cinq types (cf. Riegel et al. 1994) : les réfléchis, les réciproques, les passifs, les neutres et les intrinsèques. La **construction pronominale réfléchie** (p. ex. *se laver*) comprend deux actants (sujet et pronom clitique) qui sont coréférentiels⁶⁵.

⁶⁵Cf. König and Siemund (2005) : "Reflexive pronouns (or "reflexive anaphors") are expressions which are prototypically used to indicate that a non-subject argument of a transitive predicate is co-referential with (or

L'élément *se* assume une fonction grammaticale d'objet direct ou indirect. Le *se* de la **construction réciproque** (p. ex. *se parler*) fonctionne également comme COD ou COI. Cette construction est généralement liée à la dimension plurielle du sujet, c'est-à-dire que deux, ou plusieurs actants, exercent l'action mutuellement l'un sur l'autre, et non plus sur eux-mêmes. Les réciproques présentent parfois une ambiguïté avec les réfléchis : p. ex. *Pierre et Oscar se frappent les cuisses* (cf. Wilmet 1998 : 467) ayant tantôt une interprétation réfléchie *Pierre et Oscar exécutent une danse tyrolienne*, tantôt une interprétation réciproque *Pierre et Oscar pratiquent la boxe birmane*.

Dans les catégories suivantes, le marqueur réflexif est dépourvu de fonction grammaticale. Les **pronominaux passifs** (p. ex. *se vendre*) peuvent être mis en rapport avec le passif périphrastique (cf. Haspelmath 1990; Melis 1990). Le sujet est généralement inanimé et n'exécute pas l'action du verbe. En revanche, l'agent, qui n'est généralement pas exprimé, s'interprète spontanément comme un être animé. Les **pronominaux neutres** (p.ex. *se réveiller*) se distinguent des passifs dans la mesure où l'alternance avec les constructions transitive et passive périphrastique est toujours possible, mais celles-ci diffèrent de l'expression pronominale sur le plan sémantique. Les neutres ne présupposent pas l'existence d'un agent et l'action semble se dérouler d'elle-même. Enfin, il y a les **pronominaux intrinsèques** dont l'élément *se* ne commute ni avec une forme pronominale non réflexive, ni avec un complément nominal ou propositionnel. Le pronom *se* caractérise par une vacuité fonctionnelle qui en fait une sorte de particule préfixée au verbe et qui redouble automatiquement le sujet (Riegel 1994 :260). Il en découle que, primo, le terme pro-nom devient au fond inapproprié pour désigner ce morphème. Secundo, quant à ce redoublement du sujet, nous constatons que les verbes pronominaux ne manifestent paradoxalement plus l'idée de réflexivité, à savoir le dédoublement du sujet (p. ex. *se souvenir de*). Les pronominaux intrinsèques relèvent plutôt du lexique que de la grammaire et ont leur propre entrée dans le dictionnaire. Par conséquent, il y a lieu de séparer les *constructions pronominales* décrites plus haut de ces *verbes pronominaux*. Les intrinsèques se divisent en deux groupes : ceux qui n'existent qu'à la forme pronominale (p.ex. *s'évanouir*), et ceux qui ont une contrepartie transitive, mais qui ne peut plus être rapprochée, syntaxiquement (p.ex. *s'apercevoir de*) ou sémantiquement (p.ex. *se tromper*), de la forme pronominale.

Dans la littérature afférente à la construction *se mettre à*, l'analyse du pronom *se* s'avère problématique étant donné qu'il y a deux analyses opposées dont aucune n'est sérieusement argumentée. D'un côté, il y a l'analyse de Ruwet (1990 : 90) qui note que le *se* est un vrai réfléchi, de l'autre côté, il y a l'analyse de Gross (1975 : 163 - 164) qui

bound by) the subject, i.e. expressions like German *sich*, Russian *sebjä*, Turkish *kendi*, Mandarin *ziji*, English *x-self*: English John saw himself in the mirror.

souligne que « le verbe *se mettre* à [...] ne peut être le réflexif de *mettre* [...] (p. ex. *Il se met à pleuvoir*) ». Bien entendu, tout comme l'observation de Ruwet, cette observation requiert plus d'explication et elle ne peut se limiter à des exemples avec un verbe météorologique comme complément infinitif. Cependant, le point de vue de Gross ne laisse pas de place au malentendu : *se mettre* à + infinitif se traduit donc plutôt comme une construction pronominale intrinsèque. Peeters (1993), lui aussi, privilégie l'analyse en termes intrinsèques.

Le fait qu'on peut "mettre quelqu'un au travail" indique, de l'avis de N. Ruwet (1990, p. 90), que le pronom *se* dans la tournure *se mettre au travail* « est un vrai réfléchi (et non un *se* 'neutre') ». M. Gross (1975 : 164), en soulignant qu'en tant que verbe aspectuel *se mettre* à ne saurait être « le réflexif de *mettre* », dit exactement le contraire. Je crois que M. Gross a raison : le verbe *se mettre* à a une valeur qui lui est propre, plutôt qu'une valeur dérivée de celle du verbe simple. (Peeters 1993 : 45)

Par ailleurs, l'assertion que « *se mettre* à a une valeur qui lui est propre, plutôt qu'une valeur dérivée de celle du verbe simple » semble être de nature strictement synchronique, autrement dit, l'existence d'une relation diachronique n'est pas explicitée. En conséquence, la conclusion qu'il n'existe aucune relation entre *se mettre* à et le verbe plein *mettre* nous semble prématurée.

En somme, deux problèmes subsistent: (i) quel est le statut de l'élément *se* et (ii) y a-t-il une relation entre *se mettre* à et *mettre* ? Nous essaierons d'y répondre respectivement aux chapitres 3 et 7.

2.5 Le statut grammatical des constructions inchoatives

Nous avons déjà mentionné que le débat syntaxique sur la structure à montée/contrôle s'est avéré particulièrement précieux quant au statut grammatical des constructions inchoatives. Dans cette section, nous préciserons en quoi il a été utile et quels sont les différents points de vue sur le statut grammatical des constructions inchoatives.

Le débat syntaxique a révélé qu'il y a en effet plusieurs points de ressemblance entre les constructions inchoatives et les auxiliaires. Premièrement, il y a la transparence⁶⁶ des membres de la *begin*-class. Anderson (1968 : 396) propose que ces verbes « can be

⁶⁶ La notion de transparence se définit en termes de sélection par rapport à la position sujet (Lamiroy 1995 : 277).

defined entirely in terms of the surrounding verbs in those situations where transparency exists ». Autrement dit, les marqueurs aspectuels sont transparents aux contraintes verbales que certains verbes leur imposent (cf. § 2.4.1 Ruwet). Par analogie avec les exemples d'Anderson (1968 : 394) et de Newmeyer (1975 : 32), nous présentons ci-dessous le verbe *demander* qui impose une contrainte agentive du type [+VOL]⁶⁷ à son complément verbal (55). Dans (56), l'introduction d'un verbe à contrôle (*essayer*) bloque la contrainte. Dans (57), en revanche, la contrainte franchit la construction inchoative et s'impose de nouveau sur le complément verbal. En conséquence, la construction inchoative se laisserait définir en termes de « transparence »⁶⁸.

- (55) a. Demande-lui d'écouter [+VOL] la séance.
b. *Demande-lui d'entendre [-VOL] la séance.
- (56) Demande-lui d'essayer d'écouter [+VOL]/ d'entendre [-VOL] la séance.
- (57) Demande-lui de commencer à écouter [+VOL]/ *entendre [-VOL] la séance.

Deuxièmement, le tour passif se comporte de la même façon auprès des constructions aspectuelles (58)b qu'auprès des modaux(59)b, des auxiliaires (60)b et certains verbes lexicaux (61)b, mais pas auprès de lexèmes verbaux pleins comme (62)b.

- (58) a. La société israélienne commence à poser la question du blocus sur Gaza.
b. La question du blocus sur Gaza commence à être posée par la société israélienne.
- (59) a. Un cocktail de médicaments peut vaincre le sida.
b. Le sida peut être vaincu par un cocktail de médicaments.
- (60) a. Le tribunal a condamné le général à cinquante-quatre ans de prison.
b. Le général a été condamné par le tribunal à cinquante-quatre ans de prison.
- (61) a. Dieu semble créer le monde.
b. Le monde semble être créé par Dieu.
- (62) a. Les financiers veulent racheter cette équipe de foot avant la fin de l'été. ≠
b. Cette équipe de foot veut être rachetée par ses financiers avant la fin de l'été.

Le test de passivation ne sert plus ici à démontrer l'intransitivité de la *begin*-class, mais plutôt à mettre en relief la relation avec les auxiliaires. Or, que devons-nous entendre par la notion d'*auxiliaire*? Il n'est pas évident d'y répondre de manière univoque (cf. Heine 1993 : 7-8). Aussi pouvons-nous distinguer trois approches

⁶⁷ Anderson ne précise pas de quelle contrainte il s'agit, mais Brinton (1988 : 65) l'identifie comme [VOL] ('voluntary action').

⁶⁸Voir aussi Gross (1975 : 161) et la discussion de Gaatone (1995) dans Lamiroy (1995).

différentes, à savoir (i) les auxiliaires ne sont pas des verbes ; (ii) les auxiliaires sont des verbes et (iii) les auxiliaires ressemblent à des verbes.

(i) L'idée que les auxiliaires ne seraient pas des verbes est, d'une part, induite par des facteurs tels que la transparence et la passivation (vide supra). Les tenants de ce point de vue (e.a. Harris 1976 ; Gross 1975 ; Gaatone 1995) envisagent les auxiliaires comme des éléments qui sont, d'un côté, exempts de résidu lexical du verbe source et, de l'autre côté, dépourvus de toute capacité de sélection, autrement dit, ils sont transparents. Or, il n'y a toujours pas de classification nette des auxiliaires dû aux limites des tests d'auxiliarité qui ne peuvent cerner l'hétérogénéité des auxiliaires. Cependant, il y a un consensus relatif (Willems 1969 ; Van Peteghem 1980 ; Wilmet 1998) quant aux critères formulés ci-dessous.

	critère	description
1	Sujet	L'auxiliaire ne peut avoir que le sujet de l'auxilié
2	Transformation en sous-phrase	L'auxiliaire récusé la sous-phrase
3	Transformation en phrase clivée	L'auxiliaire récusé la phrase clivée (<i>c'est...que</i>)
4	Pronominalisation	L'auxiliaire récusé la pronominalisation
5	Négation soudée	L'auxiliaire récusé la négation soudée

Tableau 2.11 : Critères d'auxiliarité.

Quant à la notion de transparence, il s'agit là, selon Lamiroy (1995), d'un « terme galvaudé ». Lorsqu'on les regarde de plus près, beaucoup des verbes appelés 'transparents' ne le sont pas vraiment parce qu'ils ne sont pas complètement dépourvus de capacité de sélection. Lamiroy plaide pour une définition de la transparence qui considère tant les restrictions du contexte de droite⁶⁹ que celles du contexte de gauche. Elle réagit ainsi contre bon nombre d'auteurs qui ne regardent que ce dernier, p.ex. Spang-Hansen (1983). D'autre part, l'idée que les auxiliaires ne sont pas des verbes est

⁶⁹Cf. Lamiroy (1995 : 282-283). Du point de vue du complément verbal, un verbe n'est transparent que s'il tolère toutes sortes de verbes. C'est ce qui distingue *commencer* de *se mettre* :

- (i) Les problèmes commencent/ *se mettent à se résoudre.
 - (ii) Tous les problèmes commencent/ *se mettent à être résolus.
- Nous y reviendrons plus loin (§ 2.7.2).

répandue en grammaire générative où l'on défend une hypothèse putativement universelle, appelée *AUX-hypothesis*⁷⁰. D'après cette hypothèse, il existe une catégorie à part, AUX, qui se réalise dans beaucoup de langues de façon flexionnelle ou comme élément sans 'connexion' verbale :

Given a set of language-internal analyses, those constituents which may contain only a specified (i.e. fixed and small) set of elements, crucially containing elements marking tense and/or modality, will be identified as non-distinct. (Steele 1981 : 21)

Dans cette définition, AUX est envisagé comme un constituant réalisé par des éléments grammaticaux exprimant le mode et/ou le temps. Or, l'hypothèse a été fortement critiquée (cf. Bybee 2004 : 818) parce qu'elle ne considère que les propriétés morphosyntaxiques. De plus, l'implémentation des critères pose problème dans certaines langues (Thrane 1983). Enfin, AUX reviendrait simplement à la manifestation de la phrase non-finie INFL (cf. Chomsky 1981) qui est responsable du temps et de l'accord (*agreement*) (Reuland 1983).

(ii) L'idée que les auxiliaires doivent être considérés comme des verbes pleins vient de Ross (1969). Cet auteur se base sur plusieurs règles transformationnelles pour juger que les verbes modaux, *have* et *be* sont des verbes pleins prenant un complément non-fini (*to V* ou *V-ing*). Par conséquent, cette analyse s'oppose à celle de Chomsky (1957) en prétendant qu'il n'y a pas de catégorie AUX en structure profonde. Elle a été retenue depuis dans le formalisme de « la grammaire syntagmatique dirigée par les têtes » (HPSG) (voir Pullum & Wilson 1977 ; Abeillé & Godard 1996 ; Sag & Wasow 1999).

(iii) L'idée que les auxiliaires ressemblent à des verbes constitue une solution intermédiaire au problème de classification. En partant de l'analyse du verbe plein, cette alternative tient compte des phénomènes de grammaticalisation. Les auxiliaires s'y présentent comme des mailles dans une chaîne qui va d'un statut peu grammaticalisé, proche des verbes pleins, vers un statut plus grammaticalisé, proche des vrais auxiliaires. Ainsi, on fait entrer l'hétérogénéité des auxiliaires et des copules dans un continuum (García 1967 ; Bolinger 1980 ; Heine et al. 1991 ; Heine 1992, 1993 ; Lamiroy 1994, 1999, Lamiroy & Melis 2005 ; Dahl 2000). C'est précisément ce dernier point de vue auquel nous adhérons dans cette thèse (cf. partie III).

Si nous revenons à nos constructions inchoatives, on observe, d'une part, que ces marqueurs aspectuels « are not authentic verbs, if by VERB we mean a major lexical

⁷⁰Cette hypothèse remonte à Chomsky (1957) où la catégorie AUX représente un nœud syntaxique en structure profonde comportant le temps, les modaux, *have* et *be* dans un ordre fixe. Plus tard (Akmajian et al. 1979), il y a l'analyse de AUX où *have* et *be* 'montent' dans l'arbre lorsqu'ils sont le premier élément du VP. Le dernier modèle générativiste en date, le Minimalist Program (Chomsky 1995), adopte le point de vue selon lequel les auxiliaires sont des verbes dépourvus de la capacité d'assigner les rôles thématiques.

class » (García 1967 : 861) eu égard à leur restriction sur la structure de complémentation (phrase non-finie et non une complétive), à leur absence de capacité de sélection du sujet et à la synonymie actif/passif (cf. (58)-(61)). D'autre part, on ne peut leur assigner le statut d'auxiliaire étant donné qu'ils ne remplissent pas tous les critères d'auxiliarité (cf. chapitre 3). Bref, sur le plan fonctionnel et sémantique, elles se comportent comme des auxiliaires, sur le plan syntaxique, comme des verbes pleins. En conséquence, nous leur attribuons un statut qui se situe dans un continuum entre verbe plein et auxiliaire.

2.6 L'approche sémantique des constructions inchoatives

L'inventaire des constructions aspectuelles en français moderne (cf. 2.3) pourrait laisser suggérer que nous avons affaire à des classes sémantiquement homogènes. Or, en ce qui concerne les constructions inchoatives, plusieurs études portant sur des constructions anglaises (cf. notamment les analyses de Fuchs & Léonard 1979 ; Freed 1979 ; Brinton 1988 ; Peeters 1989 ; Tobin 1993 ; Biber et al. 1998) ou françaises (cf. Fuchs & Léonard 1979 ; Lamiroy 1987 ; Peeters 1989, 1993 ; Sato 1994 ; Saunier 1996, 1999 ; Marque-Pucheu 1999) montrent que rien n'est moins vrai : tant en anglais qu'en français on peut observer des différences sémantiques importantes. L'objectif de cette section est de présenter les principales analyses sémantiques et leurs résultats relatifs à la distinction entre *se mettre à* et *commencer à*⁷¹. Nous distinguons trois sortes d'études sémantiques : des analyses énonciatives, des analyses en Métalangue Sémantique Naturelle et des analyses logiques. Cette dernière approche est sans aucun doute la plus courante⁷², tant en anglais⁷³ qu'en français et peut encore être sous-divisée en analyses de logique temporelle, analyses à l'aide de prédicats abstraits et analyses en termes de présuppositions/ implications.

⁷¹Quant aux analyses comparatives, remarquons qu'il faut attendre la fin des années quatre-vingt pour les premières études approfondies. Nous référons à Peeters (1989) pour un compte rendu des observations générales antérieures.

⁷²Bien que les systèmes de logique soient nombreux (cf. Martin & Nef 1981), nous en ferons l'économie en nous limitant à ceux qui portent directement et amplement sur notre sujet d'étude.

⁷³Cf. Brinton (1988) pour un compte rendu critique.

2.6.1 Les analyses énonciatives ⁷⁴

L'étude de Franckel (1989) se réclame de la théorie complexe d'Antoine Culioli, à savoir la Théorie des Opérations Énonciatives. En partant de l'analyse des conditions d'emploi de *se mettre à*, il aboutit à l'hypothèse que *se mettre à* marque une première construction absolue de P [procès] à travers son ancrage temporel. De plus, P n'a aucun statut en dehors de son ancrage temporel. En revanche, *commencer à* présenterait des caractéristiques quelque peu inverses de celles de *se mettre à*. « L'une de ses caractéristiques essentielles est d'impliquer une première construction de P, par le biais d'une anticipation. On pourrait dire [...] que *commencer à* met fin à *pas encore P* : *commencer à P* implique que l'on s'attende, sous une forme ou sous une autre, à l'actualisation de P » (p. 144). Regardons de plus près les observations qui l'ont amené à cette hypothèse.

Premièrement, l'auteur note que *se mettre à* est facilement associé à **des adverbes comme soudain, tout à coup, brusquement** et que ce verbe marque une inchoation plus « brutale » que *commencer à* qui « engendre une valeur inchoative plus 'atténuée' » (p. 147). En fait, Coseriu (1976 : 104) avait déjà remarqué que, dans les langues romanes, bon nombre de 'périphrases verbales' marquent la vélocité ou la soudaineté de l'action verbale, en l'occurrence *se mettre à* + Vinf. Les exemples de Peeters (1993 : 39) semblent confirmer l'observation intuitive de Coseriu et de Franckel.

- (63) Il n'est jamais trop tard, dit-il bêtement et, à sa propre stupeur, il se **mit** brusquement à rougir. (Sagan, *Des yeux de soie*)
- (64) Il me posa cette question avec lassitude et se **mit** aussitôt à bâiller. (Modiano, *Les boulevards de ceinture*)
- (65) Soudain la main d'un des passagers s'est **mise** à trembler, le verre qu'elle tenait s'est échappé et a roulé sur le plancher. (Sarraute, *Le planétarium*)
- (66) C'est plutôt du côté des Henrouille, dans leur pavillon, que je me suis **mis** à récolter, subitement, des tas d'ennuis et à concevoir des craintes. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

Franckel explique l'affinité avec ce type d'adverbes par le fait que « [c]es adverbes vont de pair avec la construction du premier point d'une localisation temporelle à partir d'une extériorité stricte » (p. 143). D'une part, nous reconnaissons l'effet de sens abrupt qui émane de ces énoncés. Cependant, nous nous demandons si l'apparition de *se mettre*

⁷⁴ Nous considérons principalement l'analyse de Franckel (1989) ensemble avec les observations complémentaires de Sato (1994) et de Saunier (1999).

à avec des adverbes de soudaineté ne repose pas sur une coïncidence. Par ailleurs, il se pourrait que ce soit plutôt le passé simple (63)-(64) et le passé composé (65)-(66) qui soient responsables de cet effet. Nous rappelons que le passé simple lui-même est susceptible d'exprimer l'inchoatif⁷⁵. D'autre part, nous constatons avec Peeters (1993) et Saunier (1999) que l'emploi d'adverbes de soudaineté n'est pas absolu et que des adverbes et des adjectifs marquant la lenteur ou la prévisibilité ne peuvent être exclus. Considérons les exemples suivants de Peeters (1993 : 40).

- (67) Derrière la vitre noire de la fenêtre, la neige s'était **mise** à tomber, rare et lente, à gros flocons. (Troyat, *La neige en deuil*)
- (68) Quand je lui demande d'aller à nouveau à Nancy, Lando, comme prévu, se **met** à râler. (Abellio, *Heureux les pacifiques*)
- (69) Après un temps, le vieux redresse le buste, et se **met** à parler, sans hâte, hâchant ses phrases, les yeux au loin. (Martin du Gard, *Le testament du père Leleu*)
- (70) Un chat-huant se **mit** à ululer lentement, longuement...hoho-hô ! hoho-hô !... puis tout se tut. (Pesquidoux, *Chez nous*)

A première vue, ces contre-exemples invalident, ou au moins infirment, l'hypothèse que *se mettre à* est facilement associé à des adverbes de soudaineté. Tant qu'il n'y a pas d'étude quantitative, nous ignorons dans quelle mesure nous devons tenir compte de l'une ou l'autre série d'exemples. A notre avis, ce besoin de données s'impose également pour l'analyse de Sato (1994). Cet auteur reprend la plupart des observations de Franckel et soutient aussi son hypothèse stipulant que, dans le cas de *commencer à*, le locuteur est conscient du fait que l'évènement commence à avoir lieu, alors que ce n'est pas le cas pour *se mettre à*. Or, Sato (1994 : 31) pousse cette différence entre les deux constructions à l'extrême en déclarant que la combinaison de *commencer à* avec des adverbes de soudaineté serait même bizarre (71)-(72). En considérant ses exemples, nous ne partageons pas ce jugement. Quoi qu'il en soit, une étude de corpus devrait démontrer ou rejeter l'association privilégiée de *se mettre à* avec des adverbes de soudaineté.

- (71) Le soldat amnésique se met *soudain à*/ ?commence *soudain à* chanter.
- (72) [...] elle se mit *tout à coup à*/ ?commença *tout à coup à* parler.

Par ailleurs, nous observons que notre remarque de tout à l'heure à propos du passé simple tient la route. Bien qu'il s'agisse d'un passé simple dans l'exemple(70), les

⁷⁵ D'après Comrie (1976 : 19-20), il s'agit d'un phénomène général : " In many languages that have a distinction between perfective and imperfective forms, the perfective forms of some verbs, in particular of some stative verbs, can in fact be used to indicate the beginning of a situation (ingressive meaning)."

adverbes *lentement* et *longuement* ne portent pas sur *se mettre à*, mais sur *ululer*. De cette façon, cet énoncé ne s'avère pas un contre-exemple pour nous et ne devrait pas en être un pour Peeters non plus.

Une deuxième observation concerne **les emplois assertifs au présent simple**, en particulier **avec les verbes d'état**, p.ex. *Je me mets à en avoir marre*. Franckel les juge peu naturels et d'autant plus 'accusés' quand il s'agit d'énoncés à la première ou à la deuxième personne singulier. L'absence de toute anticipation peut être récompensée de deux manières. D'une part, en faisant précéder les énoncés par des marqueurs comme *quand*, *si*, *je sens que* ou *voilà que* qui « marquent une forme de 'distanciation' de l'énonciateur vis-à-vis de l'actualité de ce qui se produit » (p. 142) comme dans *Je sens que je me mets à être désagréable*. D'autre part, la contrainte est levée au passé composé ou au passé simple : *je me suis mis à trembler* (p. 143). Notons toutefois que dans ce dernier exemple, il ne s'agit plus d'un état, mais d'une activité. Sato (1994 : 33) fait abstraction des différents types de procès et formule cette contrainte en termes d' « objectivité ». En conséquence, l'exemple (73) est jugé différemment de (74)-(75) parce que le locuteur envisage l'évènement plus objectivement lorsque raconté à la troisième personne (74) ou au passé (75). En revanche, cette contrainte ne se manifeste nulle part avec *commencer à* qui est, lui, plus « subjectif ».

(73) ??Je me mets à travailler maintenant.

(74) Paul se met à travailler maintenant.

(75) Je me mis/me suis mis à travailler à ce moment-là.

Peeters (1993 : 39) note qu'il est probable que les combinaisons en question ne soient pas si peu naturelles que ne le croit l'auteur. De nouveau, une étude de corpus serait souhaitable afin de constater la fréquence de ce type d'énoncés. Franckel 'explique' la contrainte discutée ci-dessus de la façon suivante :

Le sujet de P est agent en même temps qu'agi par le procès P. Il n'est que le support de l'actualisation du procès. Cette indissociation agent-agi est à mettre en relation avec la forme pronominale. [...] Ce mode de construction exclusivement temporelle permet d'expliquer les contraintes relevées ci-dessus. Lorsqu'il s'agit d'un procès à la première personne qui s'actualise au moment de l'énonciation, il ne peut s'agir que d'un procès qui "échappe" au sujet. Le procès se produit. Le sujet en est le support, mais en aucune façon l'initiateur ou le constructeur. Toute intentionnalité est exclue. D'où la justification de marqueurs comme *je sens que* ou *voilà que* qui marquent précisément cet effet d'extériorité. Un décalage se marque ainsi entre la survenue du procès et sa "prise de conscience". Ces contraintes disparaissent avec un marqueur comme *quand* qui a par lui-même des propriétés aoristiques. (Franckel 1989 : 143)

Le rôle du sujet reste obscur pour nous: d'un côté, il est agent-agi, de l'autre côté, il ne peut être l'initiateur ou le constructeur. Par ailleurs, dans quelle mesure est-ce que l'énoncé *Je commence à en avoir marre* est plus "intentionnel" qu'avec *se mettre à*? Autrement dit, il nous semble que toute intentionnalité⁷⁶ est a priori exclue lorsque nous avons affaire à des états. Remarquons que la terminologie utilisée est en général peu accessible, ce qui s'avère en particulier dans la description de *commencer à en combinaison* avec les verbes d'état. *Commencer à + Vétat* ne marquerait pas le simple ancrage de P dans le temps, comme le fait *se mettre à*, mais impliquerait un 'domaine notionnel'⁷⁷. De cette façon, on peut dire, à la différence de *se mettre à*, *Je commence à en avoir marre* ce qui signifierait de fait *Je commence à en avoir vraiment marre*. *Je commence à en avoir vraiment marre* correspond alors à l'Intérieur (I)⁷⁸ et s'oppose à *pas (encore) vraiment marre* (= pas vraiment I)⁷⁹. En simplifiant à l'extrême, nous pourrions dire que *se mettre à* oppose -P à P, tandis que *commencer à* peut impliquer plusieurs phases dans le début de P.

⁷⁶Il serait plus adéquat de parler d'intentionnalité en rapport avec la contrainte du futur que propose Sato (1994 : 32). Cf. note 103.

⁷⁷Il s'agit d'un terme technique pour lequel nous référons à http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEfr.asp#DOMAINENOTIONNEL: « Construit à partir d'une NOTION, le domaine notionnel permet de structurer la CLASSE D'OCCURRENCES qui est associée à cette dernière. Le domaine notionnel s'organise ainsi autour d'une OCCURRENCE de référence, d'une occurrence type, nommée CENTRE ORGANISATEUR, et se divise en trois zones :

un {INTÉRIEUR}, constitué des occurrences entrant dans une relation d'IDENTIFICATION avec le centre organisateur, et ayant donc toutes les propriétés constitutives de la notion (Parce que Michael est un chat, tout ce qu'il y a de plus chat dans un environnement d'humains, de petites bêtes et d'autres chats ; on a discuté avec l'élève pendant une heure en lui expliquant nos envies : un chat qui ressemble à un vrai chat avec un look, pleins de poils mais surtout pot de colle et câlin) ;

un {EXTÉRIEUR} entrant dans une relation de DÉCROCHAGE avec le centre organisateur, et n'ayant donc aucune des propriétés de ce dernier (Copycat n'a rien à voir avec un chat. T'appelles ça un chat ?) ;

et enfin une {FRONTIÈRE}, zone hybride contenant des occurrences ayant à la fois des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur, et entrant donc dans une relation de DIFFÉRENCIATION avec le centre organisateur (Le cas du chow-chow a ceci de particulier, que ses plus grands amateurs sont tellement persuadés et fiers de ses défauts, qu'ils en arrivent à les encourager chez leur chien, pour le porter aux nues et prouver que ce n'est pas vraiment un chien, mais une espèce à part.).

Dans ce modèle inspiré de la topologie, l'extérieur représente donc l'ALTÉRITÉ forte (vraiment pas, rien à voir, tout autre) et la frontière l'ALTÉRITÉ faible (pas vraiment, à peine, tout juste). »

⁷⁸I représente l'intérieur homogénéisé du domaine notionnel associé à P (Franckel 1989 : 145).

⁷⁹Remarquons à ce propos que l'analyse de Franckel est différente de celle de Fuchs & Léonard (1979) bien qu'ils se situent tous dans la lignée de Culioli. Selon Fuchs & Léonard (1979), l'interprétation d'une phrase comme *Jean commence à aimer Marie* devrait être interprétée comme *Il devient vrai de dire que Jean aime Marie* en insistant sur les conditions de validité de l'assertion.

Une dernière observation porte sur **la négation**, qui serait « très fortement contrainte, sinon même impossible pour *se mettre à* » (p. 144). De cette façon, l'exemple *Je ne me suis pas mis à manger* correspondrait à la limite à *Il est faux que je me suis mis à manger* tandis que *Je n'ai pas commencé à manger* correspondrait à *Je n'ai pas encore commencé à manger*. Franckel explique l'absence de négation par le fonctionnement aoristique de *se mettre à P*. « P n'a de statut qu'à travers la positivité que lui confère *se mettre à* par actualisation sur la classe des t (p. 144). » La contrainte de la négation est rejetée par Peeters (1993 : 43) alors que Saunier (1999 : 279) paraphrase Franckel : « *Ne pas p* suppose que *p* ait un statut par rapport auquel s'inscrit la prédication. Dans la mesure où *se mettre à* introduit la relation d'un sujet à un procès comme n'ayant aucun statut en dehors de sa localisation temporelle, la négation ne saurait porter sur cette localisation même, mais seulement sur la véracité de la prédication prise globalement ». D'après Saunier (1999 : 278), ce n'est que *commencer à* qui peut générer à lui tout seul l'interprétation en 'pas encore'. Pour l'instant, nous prenons acte de la contrainte de la négation, mais une fois de plus, des données de corpus devraient montrer la fréquence de ce phénomène. Saunier (1999) ajoute à la contrainte de la négation encore la **contrainte de la détermination adverbiale** avec notamment *très bien, mal, un peu* (77)a-(78)a qui s'oppose à la détermination avec *bien* (79). Les premiers entreraient obligatoirement dans une gradation tandis que *bien* ne pourrait renvoyer qu'à un repère absolu de conformité. L'engagement du sujet dans le procès, « dans une logique du 'tout ou rien' ⁸⁰», serait alors plus fort chez *se mettre à* (80)a.

- (76) a. ? Elle ne sait pas comment s'y mettre.
b. Elle ne sait pas comment commencer.
- (77) a. ?? Elle s'y est mal/ très bien mise.
b. Elle a mal/ très bien commencé.
- (78) a. ?? Elle se met un peu à reprendre des forces.
b. Elle commence un peu à reprendre des forces.
- (79) Elle s'y est bien mise.
- (80) a. Elle s'y met à fond.
b. *Elle commence à fond.

En résumé, *se mettre à* ne réfère pas à un domaine notionnel, il ne se construit qu'à travers son ancrage dans le temps (-P vs. P). *Commencer à*, au contraire, peut référer à un domaine notionnel, plus précisément aux plans *pas vraiment I* et *vraiment I* constituant une première construction de P. Malgré le jargon complexe inhérent à la théorie adoptée, l'analyse introspective de Franckel est intéressante et mérite d'être vérifiée sur

⁸⁰ Texte Saunier (1999 : 279).

base d'un corpus. Notre principale critique envers l'analyse de Franckel, et surtout celle de Sato, concerne la scission assez radicale entre les deux constructions qui sont présentées comme deux pôles opposés. Nous nous demandons si la répartition absolue proposée par Sato pourrait s'expliquer par une interférence avec le japonais. Dans cette langue, il existe un verbe inchoatif spécifique (*-dasu*) qui réclame l'expression de l'inchoation abrupte au détriment d'autres verbes inchoatifs⁸¹. Une étude de corpus devra démontrer si c'est également le cas en français, mais les exemples examinés laissent déjà présager une répartition moins nette que les deux auteurs veulent nous faire croire. A l'instar de Tobin (1993)⁸², une analyse en termes de verbe [\pm marqué] serait peut-être plus nuancée. Généralement, le verbe [- marqué] pourrait alors alterner avec le verbe [+ marqué], mais pas inversement.

2.6.2 Les analyses en Métalangue Sémantique Naturelle

Les travaux de Bert Peeters (1989, 1993⁸³) s'inscrivent dans le cadre théorique de la Métalangue Sémantique Naturelle (MSN) développée par Anna Wierzbicka. Cette théorie conceptuelle contient un lexique réduit de notions considérées comme élémentaires et universelles (les 'primitifs sémantiques' Wierzbicka 1972) et une syntaxe simplifiée qui détermine de quelle façon ces primitifs sémantiques sont susceptibles de se combiner et de former ainsi des concepts plus complexes. Contrairement aux formalisations techniques caractérisant notamment les analyses logiques (cf. Nef 1980 et Gardiés 1981), l'analyse en MSN s'exprime sous forme de formules contenant des paraphrases réductrices en langue naturelle. A titre d'exemple, le verbe *to lie* ('mentir') dans la structure 'X lied to Y' est expliqué dans la formule suivante :

X lied to Y=

X said something to Y

X knew this: it isn't true

X wanted this: Y will think this: this is true

I think this: people would say this: this is a bad thing

(ex. de Wierzbicka dans Peeters 1989:13)

⁸¹Communication personnelle de Reiko Vermeulen (10-6-10).

⁸²Tobin compare *begin* [- marqué] à *start* [+ marqué].

⁸³La thèse de Peeters (1989) contient une section contrastive sur *se mettre à* et *commencer à*, mais celle-ci est plus élaborée dans son article de *Langue Française* (1993). Nous traitons les deux études ensemble.

Peeters (1989, 1993) utilise ce type de format pour définir une série de constructions aspectuelles anglaises et françaises⁸⁴. Il importe de souligner que la constitution des formules sémantiques repose ici sur des exemples attestés. Les principales observations de Peeters sont, d'une part, que *se mettre à* a une prédilection nette pour les **verbes qui expriment un processus** (*do component*) et, d'autre part, que *se mettre à* est lié à l'idée de '**prise de position**'⁸⁵ (*component of personal involvement*) de la part de l'auteur de l'énoncé. La première observation, à savoir la contrainte qui apparaît avec les verbes d'état, n'est certes pas nouvelle (cf. inter alia Fuchs & Léonard 1979 ; Verbert 1979 ; Lamiroy 1987) et nous y reviendrons amplement dans § 2.7.2. Quant à la deuxième, il semble que Peeters attribue un rôle pragmatico-discursif à *se mettre à*. Selon Peeters (1993 : 41-42), la 'prise de position' expliquerait pourquoi *se mettre à* serait rare dans les rapports scientifiques et dans les articles journalistiques (Roy 1976 : 284). Ainsi, le locuteur veut partager ses sentiments de préoccupation avec l'interlocuteur dans (81). De plus, la présence d'une idée de 'prise de position' expliquerait pourquoi *se mettre à* s'utiliserait si souvent avec des verbes exprimant eux-mêmes des sentiments (p. ex. : le plaisir, la douleur, le regret, la peur) comme dans (82). Enfin, *se mettre à* serait fréquent avec des adverbes qui expriment le sentiment éprouvé et que l'on veut que l'interlocuteur partage (83) ou des adjectifs et des adverbes qui reflètent simplement l'état d'âme du narrateur ou des personnages (84).

- (81) Il faut savoir que les grains de beauté, même bénins, jouent parfois des tours : ils peuvent se mettre à gonfler, à rougir. (Elle, 15/10/90)
- (82) Quand j'ai entendu que je n'étais pas retenue, je me suis **mise** à pleurer comme une Madeleine. (Paris-Match, 14/02/91)
- (83) Heureusement, elle s'est **mise** à parler des complications de sa vie sentimentale. (Modiano, *Les boulevards de ceinture*)
- (84) Nous décidâmes de faire repeindre les volets qui, désespérés, s'étaient **mis** à pendre, de biais, aux fenêtres, comme des bannières. (Sagan, *Des yeux de soie*)

Bien que les exemples attestés de Peeters soient à première vue convaincants, il faut encore vérifier dans quelle mesure les valeurs attribuées à *se mettre à* sont significatives. Notons également que l'association de *se mettre à* avec des verbes d'émotion s'interprète différemment dans l'approche énonciative. Ainsi, Sato (1994 : 31) explique des énoncés

⁸⁴Il s'agit de *begin, start, continue, keep, cease, stop, finish, end, commencer, se mettre à, continuer, ne cesser de, cesser, (s') arrêter, finir, (se) terminer*.

⁸⁵Une meilleure appellation serait « facteur d'engagement personnel ». Nous gardons toutefois le terme de prise de position en le mettant entre guillemets anglais simples pour référer au sens que Peeters (1993) lui a attribué.

comme (85) par le caractère inopiné de *se mettre à*. Il est vrai que des évènements émotionnels arrivent généralement sans préméditation. Mais, de nouveau, il reste encore à vérifier si 'l'inverse' ne peut avoir lieu, autrement dit, si *commencer à se combiner* moins ou pas avec les verbes d'émotion. Sato (1994 : 35) suggère aussi que *se mettre à*, de par son caractère inopiné, serait responsable de changements inattendus (85) au niveau discursif, contrairement à *commencer à* (86).

- (85) Elle garde en elle son souvenir ineffaçable, et, quand elle le rencontra, l'an suivant, derrière l'école, jouant aux billes avec ses camarades, elle se jeta sur lui, le saisit dans ses bras, et le baisa avec tant de violence qu'il se **mit** à hurler de peur. Alors pour l'apaiser, elle lui donna son argent : trois francs vingt, un vrai trésor, qu'il regardait avec des yeux agrandis. (*La Rempailleuse*, p. 24)
- (86) Mais bientôt il lui sembla qu'on murmurait sous ses pieds. Les Prussiens **commençaient** à deviner sa ruse, et bientôt le sous-officier remonta le petit escalier et vint heurte du poing la trappe. (*Les Prisonniers*, p. 24)

Or, Peeters expliquerait sans doute l'instance (85) par la 'prise de position' amenée par le verbe *hurler* alors que nous l'expliquerions, pour l'instant, plutôt par l'emploi du temps dans le récit : les évènements successifs entraînent un passé simple (85) tandis que la situation décrite en (86) engendre un imparfait, quelle que soit la construction inchoative utilisée. Reste à vérifier si soit un de ces facteurs (tournure inattendue; 'prise de position' ; temps du récit), soit l'ensemble des facteurs détermine la distribution de *se mettre à*.

Formule sémantique	Cadre syntaxique	Exemple
A. au moment t, X commence à Z avant t, il n'y a pas de Z à t, il y a Z on ne peut pas savoir à t : il y aura plus de Z après maintenant on peut penser à t : il y aura plus de Z après maintenant	1. X commence à Z 2. X commence de Z 3. X commence par Y (Y non déverbal) 4. X commence (à Z) 5. X commence Y	1. Jean commence à comprendre le problème. 2. Gallieni commençait de déployer son dispositif. 3. Le voyageur commença par l'église. 4. C'est donc Raymond Barre qui commencera. 5. Il aborda sans peine et, saisissant la tige la plus basse, il commença l'ascension.
B. au moment t, X commence par Z avant t, il n'y a pas de Z à t, avant toutes autres choses, il y a Z après Z, il y aura autre chose	6. X commence par Z 7. X commence par Y (Y déverbal)	6. Le voyageur commença par visiter l'église. 7. Le voyageur commença par la visite à l'église.
C. X commence = X a des parties on peut imaginer ceci : ces parties sont les unes après les autres je pense à une partie de X il n'y a pas de parties avant cette partie	8. X commence (comment/où/quand)	8. Le dîner commence tristement.
D. au temps t, X se met à Z = avant t, Z n'a pas lieu à t, Z a lieu j'éprouve qqch à cause de cela je veux ceci : tu éprouves la même chose l'on peut penser à t : plus de Z aura lieu après maintenant	1. X se met à Z/Y	1. Sur le bateau, je me mis à étudier le grec moderne./ En arrivant à Niederbronn, je me mets à la lecture de Saadi.

Tableau 2.12 : Description axiologico-conceptuelle (Peeters 1989, 1993).

Regardons de plus près comment Peeters a appliqué la MSN de Wierzbicka. Le Tableau 2.12 représente la formule sémantique de *commencer à* (A) et celle de *se mettre à* (D). En général, nous observons, d'une part, que les éléments AVANT, IL Y A, PLUS et MAINTENANT ne sont devenus des primitifs sémantiques que postérieurement (Goddard & Wierzbicka 1994 ; Wierzbicka 1996). D'autre part, nous constatons que l'élément Z n'est pas précisé dans la formule sémantique. Peeters définit Z comme « un GN plus ou moins abstrait correspondant sémantiquement à l'infinitif du cadre. Puisqu'il y a des cas où le sujet varie d'une ligne à l'autre [...], il est important d'éviter un renvoi

direct à X.» (Peeters 1993 : 25). En effet, il y a lieu de distinguer le type de sujet et la nature de l'infinitif dans (87) de ceux dans (88).

- (87) L'orchestre commençait à jouer =
 avant t, *l'orchestre* ne jouait pas
 à t, *l'orchestre* jouait
 on pouvait penser à t : *l'orchestre* jouera encore après maintenant
- (88) Les paysans commençaient à arriver =
 avant t, *aucun* paysan n'arrivait
 à t, *certains* paysans arrivaient
 on pouvait penser à t : *d'autres* paysans arriveront après maintenant

Peeters se rend compte que la formule dans (87) ne suffit pas pour saisir la totalité des constructions de la forme *commencer à*. Dans (88), les paysans sont nombreux et tous n'arrivent pas en même temps, c'est-à-dire les paysans arrivés avant t sont distincts de ceux arrivés après t. Le caractère itératif de (88), causé par le verbe ponctuel et le sujet pluriel, pose problème dans la mesure où il requiert une formule sémantique supplémentaire, ce qui n'est pas désiré. Afin de réconcilier (87) et (88) dans une seule formule (A), Peeters préfère ne pas préciser la catégorie grammaticale de Z. Ultérieurement (Peeters 2004, 2005), l'auteur introduit le principe de la métonymie intégrée (Kleiber 1994, 1995) pour résoudre le problème de façon élégante. Comme le nom l'indique déjà, ce principe permet d'intégrer les sous-ensembles (*certains* paysans et *d'autres* paysans) à l'ensemble (*les* paysans) par métonymie.

En comparant maintenant (A) à (D), nous observons trois choses. D'abord, la deuxième ligne de la formule (A), *avant t, il n'y a pas de Z*, est différente de celle de (D) où « les verbes d'état sans composante d'action sont déjà éliminés grâce à la substitution "y avoir" → "avoir lieu" » (Peeters 1993 : 44). A notre humble avis, cette précision ne ressort pas de la formule. En revanche, il est clair que la troisième ligne de (D), *j'éprouve qqch à cause de cela/ je veux ceci : tu éprouves la même chose* porte sur la 'prise de position' associée à *se mettre à*. Finalement, (A)⁸⁶ comprend la précision *on ne peut pas savoir à t : il y aura plus de Z après maintenant* « pour rendre compte de l'inacceptabilité du verbe *commencer* avec des verbes d'état incompatibles avec la possibilité constante d'un changement » (Peeters 1993 : 44). Cette précision s'avère moins pertinente étant donné que l'auteur lui-même l'omet dans sa dernière version (Peeters 2004, 2005) :

⁸⁶Notons que cette ligne figurait (avec *avoir lieu*) initialement aussi dans (D) (Peeters 1989 : 154).

- (89) (au moment t ,) X commence à *zinfer*⁸⁷ =
X ne *zinfait* pas avant t
à t , X fait quelque chose
X *zinf*e
X *zinf*era après t

Il est clair que la formule sémantique, en particulier celle de (A), a subi plusieurs métamorphoses⁸⁸ à travers les travaux de Peeters. Mais, nous avons l'impression que, à force d'amender la formule, elle finit par ressembler de plus en plus au point de départ, à savoir les formalisations en analyse logique (cf. § 2.6.3). Néanmoins, l'œuvre de Peeters, et surtout l'analyse détaillée dans *Langue Française* (1993), a été une étape-clé dans l'étude sémantique de *commencer à* et de *se mettre à*.

2.6.3 Les analyses logiques

Le **calcul de changement d'état** (*change-of-state calculus*) de Von Wright (1963) est une première structure logique qui s'avère utile pour mieux appréhender le sémantisme des constructions aspectuelles. Von Wright propose que tout événement puisse être généralisé comme un changement d'état comprenant deux états de types différents, à savoir l'un étant la négation de l'autre. Ajoutant l'opérateur dyadique T (appelé 'And Next') à la logique propositionnelle classique, Von Wright aboutit à quatre formules dans le calcul de changement d'état :

- (a) $\neg pTp$ the state p comes about ('pas p et puis p ')
(b) $pT\neg p$ the state p comes to an end (' p et puis pas p ')
(c) pTp the state p continues to obtain (' p et puis p ')
(d) $\neg pT\neg p$ the state p does not come about or the state $\neg p$ remains ('pas p et puis pas p ')

Ainsi, les constructions ingressives se retrouvent dans la première formule, les égressifs dans la deuxième et les progressifs dans la troisième. La dernière formule ne

⁸⁷Par analogie avec le néologisme *eff*er (signifiant 'remplir le prédicat f ') de Gardiès (1981), Peeters (2004, 2005) utilise *zinfer*, d'après l'abréviation Z_{inf} .

⁸⁸Les changements de la dernière version (Peeters 2004, 2005) par rapport à Peeters 1993 sont considérables : les multiples renvois explicites au sujet X , l'apparition d'une nouvelle composante *X fait quelque chose*, et la disparition des composantes *on ne peut pas savoir à t* et *on peut penser à t*, aboutissant ainsi à la glose plus courte *après t*.

peut être mise en rapport ni avec les constructions aspectuelles, ni avec aucun autre élément lexical en langue naturelle. Ce modèle servira de base à plusieurs analyses postérieures, notamment celle de Åqvist & Guenther (1978) et de Dowty (1979) (cf. infra). Nous le retrouvons également dans la formalisation de Gardiès (1981).

Dans quelque durée immédiatement antérieure à t_0		à t_0		Dans quelque durée immédiatement postérieure à t_0	
Vrai	Faux	Vrai	Faux	Vrai	Faux
	(2) x effe	(1) x commence à effe ⁸⁹ (2) x effe		(2) x effe	

Figure 2.2 Définition de *commencer à* dans Gardiès (1981)

Gardiès (1981) définit formellement les constructions aspectuelles *commencer à*, *cesser de*, *continuer à*, *être en train de* et les constructions temporelles *venir de* et *aller + infinitif* afin d'expliquer l'agrammaticalité de combinaisons comme p.ex. *à t_0 x commence et continue d'effe* ou *x commence à effe et x n'effera jamais*.

Une deuxième analyse logique est celle présentée dans Marque-Pucheu (1999). En réponse à Peeters (1993), cette linguiste vise à présenter un tour d'horizon plus vaste des marques formelles et lexicales de l'inchoatif en français⁹⁰. A la fin de son article, elle propose une formalisation de l'inchoatif qui diffère sur plusieurs points de celle proposée par Peeters. Premièrement, elle couvre l'ensemble des verbes inchoatifs et non seulement *commencer à* et *se mettre à*. Deuxièmement, « elle n'affirme pas que pendant toute la durée qui précède t_0 le procès n'avait pas lieu, mais uniquement qu'il ne se produisait pas juste avant t_0 [comme Gardiès 1981]. La formulation de Peeters, en revanche, pourrait signifier que le procès n'a jamais eu lieu avant, ce qui ne peut pas être déduit des énoncés » (p. 252). Enfin, la formalisation de Marque-Pucheu se caractérise par **l'introduction d'un prédicat P associé au verbe inchoatif**. C'est précisément ce dernier point dont nous discuterons ci-dessous. Marque-Pucheu

⁸⁹Le néologisme *effe* veut dire 'remplir le prédicat *f*'.

⁹⁰ Bien que Marque-Pucheu (1999) reprenne les principales différences entre *se mettre à* et *commencer à*, elle n'ajoute rien au dossier contrastif. Son objectif est plutôt de présenter un traitement global de l'inchoatif en français.

prétend adopter une typologie guillaumienne de l'inchoatif qui distinguerait deux catégories d'inchoatifs (p. 241)⁹¹ :

L'inchoatif ingressif marquant une transition vers un état (90) ou une action (91).

(90) Le papier prend feu.

(91) Max endosse son pardessus.

L'inchoatif progressif marquant le début d'une transformation.

(92) Le papier noircit.

Or, la classification avancée ne figure nulle part dans la vaste œuvre guillaumienne⁹². Quoi qu'il en soit, l'auteur appelle cette classification inchoative parce que tous les énoncés sont paraphrasables par *commencer à* (avec un adverbe de degré, s'il y a lieu) : (90) *Le papier commence à être en feu* ; (91) *Max commence à mettre son pardessus*; (92) signifie tantôt *Le papier commence à être noir*⁹³, tantôt *Le papier (commence à être + devient) de plus en plus noir*. Ensuite, pour la formalisation de la typologie, l'auteur se fonde sur des descriptions logiques classiques où l'inchoatif est établi comme une succession de deux séquences : pendant la première (<t₀), le procès ne se déroule pas, puis, dans la seconde (en t₀), il s'opère (p. 234). Marque-Pucheu ajoute un prédicat P associé au verbe inchoatif dans la description logique. Ci-dessous nous représentons un aperçu de sa formalisation.

Exemple	Description logique correspondante
(93) Max commence à travailler.	< t ₀ : M.n'est pas en train de travailler t ₀ : M.travaille > t ₀ : M.travaille P : travailler
(94) On emprisonne Max.	< t ₀ : M.n'est pas en prison t ₀ : M.est en prison > t ₀ : M.est en prison P : être en prison
(95) Le papier prend feu.	< t ₀ : Le papier n'est pas en feu

⁹¹A fin d'entrevoir la disparité entre les ingressifs et les progressifs on utilise l'adverbe *longuement* (cf. Anscombe 1990).

⁹² Nous n'avons retrouvé que trois occurrences du terme *inchoatif*, et encore dans un tout autre contexte, plus précisément, dans *Le problème de l'article* (Guillaume 1995), la *Leçon du 27 novembre 1958* (Guillaume 1995) et la *Leçon du 28 mai 1959* (Guillaume 1995). Nous n'avons repéré aucune occurrence pour le terme *ingressif*.

⁹³Anscombe (2006 : 20) remarque que cette interprétation est discutable étant donné que le verbe *noircir* se prêterait mal à une lecture ingressive.

- (96) Le papier noircit.
- t_0 : Le papier est en feu
 $> t_0$: Le papier est en feu
P : être en feu
 $< t_0$: Le papier n'est pas noir
 t_0 : Le papier devient plus noir ⁹⁴
 $> t_0$: Le papier devient plus noir
P : devenir plus noir

Marque-Pucheu (p. 254) remarque que « L'expression syntaxique de (95) et celle de (96) sont donc différentes. [...] La distinction sur le prédicat qui caractérise le futur fait apparaître deux sortes d'inchoatifs et, par suite, des couples différents : *prendre feu/ être en feu* et *noircir/devenir plus noir*. Ils correspondent à des classes sémantiques différentes, *être en feu* étant un verbe d'état et *devenir plus noir* un verbe d'évolution. »

La formalisation présentée dans Marque-Pucheu (1999) est sans doute 'unique'⁹⁵ parmi les analyses françaises. Elle est intéressante parce que, à la fois, (i) elle distingue nettement les inchoatifs ingressifs et progressifs et (ii) elle englobe l'ensemble des réalisations inchoatives. Cependant, cette approche n'est pas tout à fait nouvelle. Quant à (i), nous notons que le sémantisme différent des deux types d'inchoatifs est un fait bien connu (Freed 1979 ; Safa 1995⁹⁶ ; Smith 1997). Considérons les énoncés suivants.

- (97) Pierre s'est mis à écrire.

⁹⁴Notons que Marque-Pucheu (1999 : 253-254) n'a plus retenu la signification *Le papier commence à être noir* (cf. ex. (92)) dans la description logique finale.

⁹⁵Cf. Marque-Pucheu (1999 : 254) : « [...], l'introduction d'un prédicat associé à un verbe inchoatif à une étape de la description logique permet de donner une formalisation unique des inchoatifs progressifs et ingressifs, qu'ils aient une marque formelle ou non. C'est en particulier cette introduction d'un prédicat associé à un verbe inchoatif qui fait la nouveauté de cette étude. »

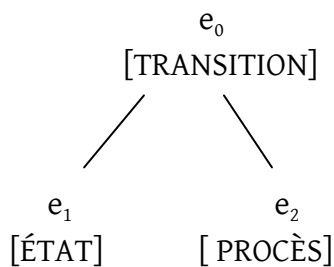
⁹⁶Safa (1995 : 1-2) note que le « commencement est tout ce qui évoque un point de départ ; c'est un changement d'état ; une transition orientée de ce qui n'était pas vers ce qui est ; de ce qui ne se faisait pas vers ce qui se fait ; un commencement avant tout c'est l'expression de ce passage ». Elle souligne que l'inchoatif en persan et en français se situe sur deux plans :

- (i) Il s'agit d'un nouvel état ; dans ce cas tout ce qui sert à véhiculer cette notion fonctionne comme "devenir", mais un devenir "soudain" non pas "progressif"; dans ce cas le point du commencement de l'état en question est homogène avec l'état-même (c'est à dire l'état qui suit ce point de départ); tels sont les verbes:
- /barq oftâdan/ = commencer à briller.
/ tab kardan/ = commencer à avoir de la fièvre. (littéralement: faire de la fièvre).
- (ii) Il s'agit d'un nouveau procès; dans ce cas, le procès nécessite une certaine durée:
- /mafqul-e-kâr -ifodan/ = commencer à faire quelque chose.(littéralement: devenir occupé par un travail)

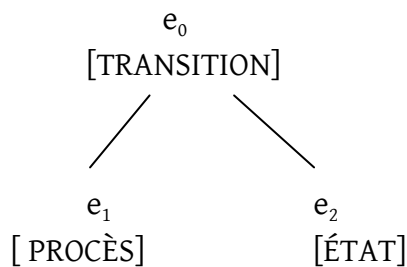
(98) Anne rougit.

Dans (97), l'inchoatif s'établit comme une succession de deux séquences : pendant la première, le procès ne se déroule pas, puis, dans la seconde, il s'opère. Dans (98), nous assistons à un passage progressif vers l'état de rougissement. Nous observons donc que les exemples (97)-(98) s'associent au même trait, à savoir celui du changement d'état (cf. Von Wright ci-dessus), mais de manière distincte. Autrement dit, les deux sont liés différemment à la transition qui marque les évènements⁹⁷ :

(97)



(98)



Quant au point (ii), nous notons que Dowty (1979) est déjà arrivé à une typologie semblable basée sur l'introduction d'un prédicat abstrait. A partir de la classification de Von Wright (cf. supra), il montre que, dans une structure logique, -pTp peut être représenté par le prédicat abstrait BECOME (p), pT-p par END (p), et pTp par REMAIN (p). Ces opérateurs sont à la base d'un grand nombre de "individually lexicalized 'aspectual' verbs like *begin*" (p. 75), mais aussi d'autres inchoatifs (i.e. les inchoatifs progressifs) et, in extenso, tous les achèvements et accomplissements. Rappelons que la théorie du calcul aspectuel proposée par Dowty se situe dans un cadre plus large de décomposition lexicale et se fonde sur les différents types de procès de Vendler (1967). Les prédicats d'état sont considérés comme des primitifs sur lesquels les autres classes sont forgées en y ajoutant un opérateur. Ainsi, tous les achèvements (Dowty 1979 : 68) ont une structure logique du type opérateur *devenir/en arriver* à plus phrase enchâssée. Étant donné que, d'après Dowty⁹⁸, les verbes inchoatifs dérivés d'adjectifs et les constructions aspectuelles occupent une place importante dans la classe des

⁹⁷ Smith (1997 : 48) cite: « Beginnings and endings can be seen as events in themselves: "a transition from a state of affairs to a process (which begins) or from a process which ceases to a state" (Freed 1979 : 38)».

⁹⁸Cf. Dowty (1979 : 77): "Inchoative verbs derived from adjectives and « aspectual » complement verbs make up a major part of the class of achievement verbs. At this point we will take the further step of suggesting that all achievements have a logical structure consisting of BECOME plus an embedded clause."

achèvements⁹⁹, ils peuvent tous être glosés par [DEVENIR [x<ÉTAT>]] : p.ex. (93) [DEVENIR [x<être au travail>]]. De cette manière, Dowty souligne que les différents types d'inchoatifs se touchent sur le plan aspectuel. Bien que l'approche de Marque-Pucheu soit distincte de celle de Dowty, nous les réunissons comme des analyses logiques avec l'introduction d'un prédicat, abstrait ou non.

Une dernière structure logique importante pour caractériser les constructions aspectuelles est constituée par les analyses en termes de **présuppositions/ implications** de Givón (*presuppositions/ implications* 1973; voir aussi *implicativity* Givón 2001). Givón introduit ces notions afin de caractériser sémantiquement deux classes de verbes prenant des compléments phrastiques : les verbes cognitifs (p.ex. *know, pretend, believe, etc.*) et les verbes de modalité (p.ex. *manage, fail, plan, etc.*). De cette manière, il essaie de définir la relation entre ces verbes et leur complément phrastique par rapport à l'axe temporel. Givón distingue les présuppositions antérieures à l'axe temporel des implications postérieures à celui-ci. Ensuite, il constate que l'application de ces notions peut être étendue vers d'autres classes de verbes, notamment les constructions aspectuelles (Tableau 2.13) qu'il définit à partir des exemples comme (99)-(100). Il est donc clair que *begin* et *start* ne présupposent pas un événement antérieur à l'axe temporel, mais qu'ils impliquent l'occurrence subséquente de l'évènement. En revanche, nous rappelons la distinction faite par Freed (cf. § 2.3) qui remarque que *start* peut également inclure la non-occurrence étant donné que l'on peut commencer (*start*) quelque chose et puis ne pas le faire. A notre avis, lorsqu'on commence à éternuer, mais qu'en définitive on n'éternue pas, on se trouve pleinement dans le procès, mais le terme n'est pas atteint. Autrement dit, les inchoatifs impliquent toujours l'occurrence subséquente de l'évènement, mais le terme n'est parfois pas atteint.

(99) *John was kissing Sheila and then he began to kiss her.

(100) *John wasn't working and then he stopped working.

⁹⁹ Dowty (1979 : 68) inclut dans les achèvements aussi des "locatives" (p.ex. *s'envoler*), "changes of physical state" (p.ex. *fondre*), "possessives" (p.ex. *recevoir*), "cognitives" (p.ex. *comprendre*) et "changes of state of consciousness" (p.ex. *s'endormir*).

verb	truth of complement prior to time-axis PRESUPPOSITION	truth of complement following time-axis IMPLICATION
Stop, finish	+	-
Begin, start	-	+
Continue	+	+
Resume	+(then -)	+
Repeat	+(then -)	+

Tableau 2.13 : Présuppositions et implications de Givón (1973 : 898).

L'analyse des constructions aspectuelles en termes de présuppositions/ implications a été appliquée au français par Nef (1980), bien que le point de vue soit différent¹⁰⁰. D'un côté, Nef essaie de dégager la référence cachée au futur et au passé sous l'assertion explicite concernant le présent, étant exemplifiée (101)a et glosée (101)b-(101)c ci-dessous. Pour la description des gloses, Nef emploie les primitifs sémantiques¹⁰¹ CROIRE et S'ATTENDRE.

- (101) a. Paul commence à écrire un roman. Nef (1980 : 23)
 b. CROIRE ((L₀, Paul écrit un roman à t<t₀) (L₀, Paul écrit un roman à t₀))
 c. S'ATTENDRE (L₀, Paul écrit un roman à t'>t₀)

Dans les gloses (101)b-(101)c, L₀ réfère au locuteur tandis que t₀ renvoie au temps d'énonciation et non au temps de commencement, ce qui constitue une différence importante avec Givón (1973) et Gardiès (1981). Le temps d'énonciation est aussi la raison pour laquelle la négation ne figure pas dans la glose, contrairement aux gloses en MSN (cf. Peeters 1989, 1993). Les paraphrases CROIRE QUE P et S'ATTENDRE A CE QUE P apparaissent comme deux modalités temporelles pour lesquelles le locuteur prend la vérité de P pour établie : la première pour le présent et le passé (101)b, la seconde pour le futur (101)c. C'est précisément cette différence entre référence implicite au futur et

¹⁰⁰ Cf. Nef (1980 : 22): « Notre perspective n'est pas celle d'une décomposition lexicale des v.a. [verbes aspectuels] et des VAP [des verbes aspectuels ne prenant pas de verbes aspectuels comme complément] en particulier, nous n'entendons pas les présuppositions et implications ainsi que les assertions comme des éléments sémantiques minimaux. Il s'agit plutôt de dégager la référence cachée au futur et au passé sous l'assertion explicite concernant le présent, et dans cette référence implicite au passé et au futur une expression indirecte du changement. »

¹⁰¹ Si Nef (1980 : 23) définit CROIRE et S'ATTENDRE comme des 'primitifs sémantiques', Peeters (1989 : 109) les rejette à cause de leur caractère peu universel.

référence implicite au passé qui, d'après Nef, peut se conceptualiser par l'opposition entre présupposition et implication. De l'autre côté, Nef essaie de dégager dans cette référence implicite au passé et au futur une expression indirecte du changement.

Les VAP [des verbes aspectuels ne prenant pas de verbes aspectuels comme complément] en effet expriment le changement, mais indirectement : c'est à partir des présuppositions et implications que le changement est indiqué. Par exemple si dans une phrase se trouve *commencer à nager à 10h* c'est à partir de la présupposition du SV, introduite par le v.a., que avant 10h le procès de nager n'avait pas lieu que je peux inférer un changement de non P à P (propositions correspondant au procès dénoté par *nager*). Ici le SAdv à 10h donne une instruction sur le domaine temporel de la présupposition. La langue naturelle dispose donc, du moins pour le français, de deux moyens d'exprimer le changement, soit direct, avec par exemple : *tomber malade, maigrir, devenir stupide...*, soit indirect avec les VAP. (Nef 1980 : 22)

Il est clair que tant *commencer à nager à 10h* que *tomber malade, maigrir ou devenir stupide* dénotent un changement d'état/ procès. Nous assumons donc une différence dans l'expression du changement entre *commencer à nager*, d'une part, et *maigrir* ou *devenir stupide*, d'autre part, mais, à notre avis, elle ne se laisse pas saisir en termes de changement direct ou indirect (cf. note 97).

2.7 La fonction des constructions inchoatives

2.7.1 Equivalence fonctionnelle entre constructions inchoatives et auxiliaires

Les catégories verbales de mode, de voix, de temps et d'aspect peuvent toutes être véhiculées par les auxiliaires. Selon Brinton (1988 : 82), les constructions aspectuelles sont capables d'exprimer les mêmes catégories : « Whatever the grammatical status or syntactic behaviour of these forms, they are functionally indistinguishable from auxiliaries. That is, they all function as grammatical markers of the verbal categories ». En effet, la fonction des constructions inchoatives consiste à contribuer à l'interprétation aspecto¹⁰²-temporelle de la phrase. Regardons de plus près ce que cela

¹⁰²Smith (1997: 48-49) : «Morphemes such as *begin* give a narrow view of a situation: this is their function. In contrast, other lexical morphemes contribute to determining the type of situation presented. I will refer to

veut dire. Premièrement, la construction inchoative assume la « modification d'éventualité » qui, à partir d'une description d'éventualité avec une structure temporelle de base, produit une éventualité « dérivée » (De Swart 1998 ; Laca 2002). Par exemple, dans *Le malade commençait à s'affaiblir*, *commencer à s'applique à l'accomplissement graduel s'affaiblir* pour donner un achèvement qui correspond à la transition initiale de cet accomplissement (Laca 2004 : 86). Deuxièmement, le temps verbal des constructions inchoatives obéit à la relation de dépendance qu'entretiennent la phrase principale et la subordonnée, plus précisément, l'interprétation temporelle (passée, présente ou future) du complément infinitif doit correspondre à celle de la construction inchoative.

(102) Pierre a commencé à travailler.

(103) Pierre commence à travailler.

(104) Pierre commencera à travailler.

En effet, nous pouvons constater dans les exemples (102)-(104) que l'interprétation temporelle de l'infinitif varie d'après le temps verbal de la construction inchoative. Ainsi, nous observons dans l'infinitif une relation d'antériorité (102), de simultanéité (103) ou de postériorité (104) entre le moment d'énonciation et le moment de référence. Lorsque nous envisageons le temps verbal des constructions inchoatives en relation avec la forme verbale du complément, nous apercevons que toutes les combinaisons ne sont pas possibles : quel que soit le temps verbal de la construction inchoative¹⁰³, celle-ci ne se combine jamais avec un complément à l'infinitif passé (aspect accompli).

morphemes that give a narrow view of a situation as 'super-lexical' morphemes, and other (relevant) morphemes as 'lexical' morphemes. Super-lexical morphemes modulate the focus of a situation rather than determining the situation itself. (...) The situation type of a beginning or ending is an Accomplishment or Achievement.»

¹⁰³En général, le temps verbal de la construction inchoative a suscité peu d'intérêt dans les études sur les constructions aspectuelles. Si attention il y a, elle se limite simplement à l'observation de quelques tendances. Ainsi, Nef (1980 : 21) note que *commencer à*, contrairement à *cesser de*, se combine bien avec l'imparfait. Cette différence entre les deux verbes suggérerait une asymétrie dans le sens où *cesser de* marquerait un changement ponctuel tandis que *commencer à* indiquerait un changement graduel. Nef observe également, sans l'expliquer toutefois, une absence de la combinaison *commencer à* x futur. En revanche, Sato (1994 : 32) signale une **contrainte du futur pour se mettre à**, mais pas pour *commencer à* (ex. i-ii). Selon cet auteur, il est très difficile, voire impossible, d'avoir *se mettre à* au futur pour la simple raison que cela violerait le caractère inopiné de *se mettre à*, alors que *commencer à* implique anticipation ou intentionnalité.

- (i) ??Je me mettrai à travailler. versus Je commencerai à travailler.
(ii) ??Paul se mettra à travailler. Paul commencera à travailler.

- (105) a. Pierre a commencé à travailler.
 b. *Pierre a commencé à avoir travaillé.
- (106) a. Pierre commence à travailler.
 b. *Pierre commence à avoir travaillé.
- (107) a. Pierre commencera à travailler.
 b. *Pierre commencera à avoir travaillé.

Ceci montre que ce sont bien le temps et l'aspect exprimés dans la phrase principale, c'est-à-dire par la construction inchoative, qui déterminent la lecture de la phrase entière. Dans ce sens, les constructions aspectuelles assument la même fonction que les auxiliaires (Tableau 2.14).

Fonction d'auxiliaire	Fonction de verbe ordinaire
a) Elle a cessé de pleurer	Les intégristes cessent les hostilités
b) Elle continue à chanter	Le pèlerin continue sa route
c) Il commence à travailler	Il commence une entreprise
d) Les clients ont fini de se plaindre	Il finit son verre
e) Le clown arrête de rire	Le chauffeur arrête pour se reposer

Tableau 2.14 : Fonction d'auxiliaire et fonction de verbe ordinaire.

En revanche, lorsque les constructions aspectuelles fonctionnent comme des verbes ordinaires, elles sont à même de sélectionner une proposition finale (ex. e) et des noms (ex. a-d). Freed (1979) remarque que, même dans les cas de complémentation nominale, les verbes fonctionnent comme des auxiliaires en sélectionnant des compléments qui dénotent des événements (p.ex. *le travail*). Une preuve supplémentaire en faveur de cet 'implicit verbal reading' (Newmeyer 1975 : 44) serait l'opacité des constructions aspectuelles en combinaison avec des 'noms primitifs' (*primitive nouns* Freed 1979), à savoir des objets concrets, comme dans *Il commence un livre* où il n'est pas clair si l'on commence la lecture, la rédaction, etc. du livre. Un infinitif devrait par conséquent suppléer cette lacune (cf. § 2.4.2.1). Il serait en effet intéressant de vérifier sur base d'un corpus avec quel type de SN les constructions inchoatives se combinent de préférence.

En somme, il semble que les conclusions des deux auteurs en rapport avec le futur de *commencer* à s'opposent. Il conviendra donc d'étudier la combinaison construction aspectuelle x temps grammaticaux sur corpus.

2.7.2 Interaction des constructions inchoatives avec d'autres éléments aspectuels

Selon Brinton (1988 : 84), l'interaction avec d'autres éléments aspectuels constitue une preuve supplémentaire pour la nature plutôt grammaticale que lexicale des constructions aspectuelles. De plus, cette interaction serait en anglais analogue à celle des auxiliaires aspectuels acceptés, le progressif *be* et le perfectif *have*. Dans cette section, nous regarderons de plus près dans quelle mesure les constructions inchoatives sont compatibles avec d'autres éléments aspectuels, plus précisément avec les différents types de procès, avec d'autres constructions aspectuelles et avec des adverbes aspectuels.

2.7.2.1 La combinaison construction inchoative et type de procès

L'effet du sens lexical du complément infinitif sur la construction aspectuelle a déjà été étudié à plusieurs reprises (Fuchs et Léonard 1979 ; Verbert 1979; Nef 1980; Lamiroy 1987 ; Peeters 1993 ; Choi 1993 ; Iordache & Scurtu 1994 ; Saunier 1999). Ainsi, Choi (1993) déclare que les constructions aspectuelles ne se combinent pas avec les états et qu'elles se combinent mal avec les achèvements¹⁰⁴. Il explique l'incompatibilité avec les états en termes d'aspect, plus précisément, elle est due au fait que la durée indéfinie des états ne peut être segmentée en différentes phases. Cette absence de phases engendre que les constructions aspectuelles ne peuvent s'identifier avec l'un ou l'autre moment du procès (initial, médian ou final). En outre, la transition de non procès à procès et *vice versa* qu'entraînent les constructions aspectuelles à partir de la présupposition/implication n'a pas lieu faute de bornes. Les achèvements, quant à eux, disposent de bornes, mais le moment initial coïncide avec le moment final de sorte qu'il n'y a pas de phases non plus. Ainsi, les états et les achèvements se comportent de manière analogue. L'analyse de Choi (1993) correspond exactement à celle que Freed (1979 : 51-52) propose pour les constructions aspectuelles anglaises. Cependant, plusieurs linguistes ont montré que cette analyse paraît trop générale. Dans ce qui suit, nous nous concentrons sur l'interaction des constructions inchoatives avec les types de procès problématiques, à savoir les états et les achèvements.

Quant aux **états**, Fuchs et Léonard (1979 : 324-331) ont déjà remarqué qu'ils peuvent constituer le complément de *commencer à*, mais non de *se mettre à*, et ceci sous forme de verbe copule (108) ou de verbe transitif ((109)-(112) série a). Ces derniers présentent des

¹⁰⁴C'est pourquoi on rencontre parfois cette indication d'incompatibilité parmi les critères pour distinguer les différents types de procès. Nous verrons que ce test s'avère peu fiable.

propriétés paraphrastiques particulières¹⁰⁵ ((109)-(112) série b) qui les distinguent des transitifs procès (113)c. En outre, les auteurs prétendent que l'interférence avec les états (108)-(112) est telle que le sens de *commencer à* change en *il commence à être/ devient vrai de dire que + la maison est grande/ Jean aime Marie/ etc.* Par conséquent, *commencer à* insiste sur les conditions de validité de l'assertion plutôt que sur la borne de début de procès car ceci serait contradictoire avec l'hypothèse sur le caractère hors-bornage de l'état du point de vue aspectuel (ibid., p. 330). Autrement dit, *commencer à* ne fonctionne plus comme un marqueur aspectuel, mais comme un marqueur modal¹⁰⁶.

- (108) La maison commence à être grande.
- (109) a. Jean commence à aimer Marie.
b. Marie devient aimable à Jean.
- (110) a. Jean commence à détester Paul.
b. Paul devient détestable à Jean.
- (111) a. Jean commence à voir le paysage.
b. Le paysage devient visible à Jean.
- (112) a. Jean commence à comprendre le problème.
b. Le problème devient compréhensible à Jean.
- (113) a. Les maçons commencent à construire la maison.
b. Les maçons entreprennent la construction de la maison.
c. *La maison devient constructible pour les maçons.

Plusieurs remarques peuvent être faites. D'abord, Nef (1980 : 14) signale à juste titre que certaines paraphrases (notamment(109)b et (113)b) sont problématiques à cause d'une équivalence douteuse. De plus, Peeters (1993 : 27) note qu'*il commence à être/ devient vrai de dire que* est susceptible de se combiner avec tous les types de procès, et non seulement avec les états. Enfin, Fuchs & Léonard 1979 : 331) admettent que la combinaison *se mettre à*+ état est parfois possible (*Jean se met à comprendre les problèmes politiques ; Jean se met à voir le problème*), mais elles suggèrent que cette structure n'est statique qu'en surface. Au fond, *se mettre à* tend à faire fonctionner ces énoncés comme des procès parce qu'elle implique un sujet agentif ('la notion-source est un déclencheur actif' ibid. p. 331). Cette analyse nous semble intéressante, surtout à la lumière de ce

¹⁰⁵ En fait, les paraphrases sont assez douteuses, cf. infra.

¹⁰⁶Cf. Fuchs & Léonard (1979 : 330): « On assiste donc à un glissement de la valeur liée au verbe spécifique [se mettre à et commencer à sont appelés *des verbes spécifiques de borne gauche*], qui, du domaine aspectuel, passe à celui de la modalisation, et plus précisément, de la modalité assertive. Corrélativement, la portée de ce verbe spécifique change : il ne porte plus de façon privilégiée sur la notion prédicative, en tant que spécifique du mode de déroulement du procès que représente cette notion, il porte sur le schéma prédicatif entier, qui constitue le support d'un jugement, cette fois en tant que spécifique de la modalité assertive. »

que Franckel (1989 : 143) dit en rapport avec la première et la deuxième personne singulier en combinaison avec des prédicats d'état (cf. § 2.6.1). Malheureusement, l'analyse de Fuchs & Léonard (1979) se limite à des exemples construits à la troisième personne singulier.

Lamiroy (1987) introduit l'appellation 'stative constraint' pour définir que les constructions aspectuelles préfèrent généralement des 'verbes d'action' à des infinitifs d'état. En même temps, elle propose plusieurs conditions syntaxiques susceptibles d'annuler la contrainte statique : l'emploi d'un SN pluriel ou collectif (114), de SN génériques (115), du *se-moyen* (116), de compléments adverbiaux (117) et du complémentateur *par* (118).

(114) Jean commence à posséder {beaucoup de voitures / une sérieuse collection de voitures / *une voiture}.

(115) La bande dessinée commence à être lue (dans les écoles).

(116) La mini-jupe a cessé {de se porter / ??d'être portée}.

(117) Jean a commencé à savoir qu'Anne le trompait (peu avant de soutenir sa thèse).

(118) Jean a commencé {par avoir un restaurant / *à avoir un restaurant}.

Ce qui caractérise ces différents contextes est qu'ils ne réfèrent plus à un seul état, mais à un état qui est répété (114), habituel (115)-(116) ou lié à un autre événement (117)-(118). La présence d'une proposition adverbiale dans (117) donne une borne aux états et permet ainsi une interprétation séquentielle de situations successives. Les exemples (114)-(118) ont en commun qu'ils n'acceptent les états qu'à condition que ceux-ci soient interprétés de façon séquentielle, ce que l'auteur appelle, d'après Traugott (1975), 'serialization'¹⁰⁷. L'hypothèse de Lamiroy (1987 : 293) stipule que la contrainte stative sera moins prononcée pour les expressions à lecture séquentielle que pour les verbes aspectuels (voir son continuum à la p. 50). En revanche, nous constatons avec Peeters (1993 : 29) « que la liste des contextes établie par B. Lamiroy est loin d'être

¹⁰⁷Ce terme désigne ici un phénomène sémantique pour lequel nous préférons le terme traditionnel d'itératif ou de lecture séquentielle. Nous réservons la notion de sérialisation au phénomène syntaxique où un enchaînement de verbes constitue un prédicat complexe (cf. Aikhenvald & Dixon 2006 ; Cennamo 2007). Lamiroy prétend que les verbes aspectuels suivis d'états ne relèvent plus de l'aspect, mais de la 'serialization' (ibid. p. 288). Or, le statut de cette catégorie, qui devrait se situer entre l'aspect et le temps, peut être mis en question. Elle mentionne que la sérialisation partage au moins deux éléments avec l'aspect : (i) ce n'est pas une catégorie déictique et (ii) tant l'aspect que la sérialisation sont à même de découper une situation en séquences successives. Ces deux éléments nous amènent à considérer la lecture séquentielle comme faisant partie de l'aspect. En l'occurrence, l'interprétation séquentielle est surtout induite par des facteurs extrinsèques au prédicat.

complète, voire qu'il est probablement illusoire d'en établir une qui le soit tant soit peu » :

(119) Ces soucis de père de famille commençaient à lui singulièrement déplaire.
(Queneau, *Le chiendent*)

(120) Elle commençait à être lasse, et de l'endroit et de son amant. (Sagan, *Des yeux de soie*)

(121) Là, j'ai commencé à avoir la frousse. (*Elle*, 30/10/89)

Qu'en est-il de la contrainte statique en rapport avec *se mettre à* ? Les exemples (122)-(124) de Saunier (1999 : 276) mettent en évidence que les conditions syntaxiques du SN collectif ((122)-SN objet ; (124)-SN sujet) ou pluriel (123) ne suffisent pas à rendre ces exemples grammaticaux, contrairement à *commencer à*.

(122) *Claude se met à posséder une belle collection de boîtes de camembert.

(123) ??On se met à voir des perce-neige.

(124) *Tout le monde se met à le savoir, que tu as réussi tes examens.

La contrainte statique joue donc certainement un rôle important comme nous le montrent aussi les exemples recueillis dans Peeters (1993 : 40) :

(125) *Jean se met à être capitaine. (Lamiroy 1987 : 293)

(126) *Josyane s'est mise à sentir des douleurs hier. (Schmid 1984:56)

(127) *Le chien de nos voisins se mit à être sourd. (Peeters 1993: 40)

(128) *Les fleurs se mirent à être agréables à voir. (Peeters 1993: 40)

D'après Peeters, la contrainte disparaît dans certains contextes. D'une part, les énoncés (125) à (128) redeviendraient acceptables à travers une lecture itérative : *Jean, capitaine à la retraite, retrouve ses habitudes militaires* etc. Par contre, nous proposerions cette interprétation plutôt pour la construction *se remettre à*. D'autre part, Peeters affirme que la combinaison avec un verbe d'état se présente surtout en combinaison avec d'autres verbes, p.ex. *transpirer* dans (129). L'existence d'exemples sans intervention d'un autre verbe, p.ex. les exemples (130)-(131), nous fait toutefois douter de la généralité de ce phénomène.

(129) Alors pourquoi, brusquement se mettait-il à transpirer et à avoir soif et à avoir peur ? (Sagan, *Des yeux de soie*) (Peeters 1993 : 41)

(130) Eh bien, la mère, on se met à être malade, tout comme les gens qui ont le moyen !
(Hémon, *Maria Chapdelaine*) (ibidem)

- (131) Ah ! ne commencez pas à grogner, dit Dorothy ; elle se tourna vers moi : « Quand il se met à être maussade, il voudrait éteindre le soleil ! » (Beauvoir, *Les mandarins*) (ibidem)

De plus, Peeters (1993 : 41) croit entrevoir un élément d'action clair dans certaines gloses comportant un verbe d'état, en particulier(130)-(131). Or, cet élément d'action nous échappe dans ces exemples¹⁰⁸. Selon Peeters (1993), « *se mettre à* est de préférence suivi par un verbe qui exprime une action ». L'auteur emploie le terme d'action dans un sens général, à savoir tous les événements qui se caractérisent par le trait sémantique [+dynamique]. Il s'agit en conséquence des activités, des accomplissements et des achèvements. A notre avis, une caractérisation en termes d'action est peu précise étant donné que la combinaison avec les achèvements peut aussi poser problème (cf. infra). Il convient donc de préciser les différents types de procès dans la description de *se mettre à*.

En ce qui concerne les **achèvements**, ils ne sont en principe pas compatibles avec *se mettre à/commencer à* bien qu'il s'agisse de procès dynamiques tout comme les activités et les accomplissements. Cette incompatibilité s'explique par le fait que le procès d'achèvement marque en tant que changement ponctuel le moment initial en même temps que le moment final. En conséquence, les achèvements empêchent ainsi que *se mettre à* et *commencer à* puissent marquer le déclenchement du procès. Or, plusieurs linguistes¹⁰⁹ ont démontré que l'incompatibilité se résout avec un SN sujet / objet qui est au pluriel (132) ou qui est un nom collectif(133), avec une subordonnée temporelle (135)-(136) ou avec un emploi métaphorique du verbe d'achèvement (138)-(139). L'incompatibilité dépend également de la nature sémantique des arguments du prédicat ((140) versus (141)).

- (132) Dès le quatrième jour, les rats commencèrent à sortir pour mourir en groupes.
(Camus, *La peste*) (Peeters 1993 : 26)
- (133) Le duvet qu'il avait vu voler le matin commençait à tomber plus nombreux.
(Châteaubriand, *Monsieur des Lourdines*). (Peeters 1993 : 26)
- (134) *Les invités se mettent à arriver. (Iordache & Scurtu 1994 : 45)

¹⁰⁸Il est vrai que l'exemple (130) est polysémique. D'une part, il se peut qu'il s'agisse d'une action volontaire. Le locuteur, qui pense que les gens de famille aisée feignent souvent la maladie, suggère que sa mère commence, elle aussi, à jouer la malade imaginaire. D'autre part, nous pouvons imaginer un paysan qui veut simplement plaisanter un peu en comparant sa mère à des gens riches (qui sont plus souvent malades parce qu'ils ne font pas de travail physique). Dans ce cas, il n'y a pas d'intentionnalité pour être malade de la part de la mère. C'est cette interprétation que nous préférons.

¹⁰⁹Cf. Verbert (1979 : 69-70) ; Hechmati-Ashori (1984 : 238) ; Lamiroy (1987 : 285-286) ; Wilmet (1991 : 217) ; Choi (1993 : 197-199) ; Peeters (1993 : 26) ; Iordache & Scurtu (1994 : 42-43) ; Marque-Pucheu (1999 : 237-239).

- (135) Le bébé commençait à naître lorsque l'opération se compliqua. (Verbert 1979 : 70)
 (136) Le professeur commençait à sortir lorsque l'inspecteur entra. (Verbert 1979 : 70)
 (137) Pierre a commencé à arriver le premier le lendemain de sa nomination. (Iordache & Scurtu 1994 : 43)
 (138) Le soir commence à entrer dans la pièce. (Camus, *Le malentendu*) (Peeters 1993 : 26)
 (139) Le jour commençait à tomber. (Martin du Gard, *Les Thibault*) (Peeters 1993 : 26)
 (140) Il [a] commencé à trouver une solution. (Iordache & Scurtu 1994 : 43)
 (141) *Il a commencé à trouver son parapluie. (Iordache & Scurtu 1994 : 43)

De nouveau, l'interprétation itérative est à même d'expliquer la cooccurrence dans (132)-(133) et, à la rigueur, dans (135)-(136) où nous assistons à une interprétation séquentielle de deux événements successifs. Cependant, l'interprétation itérative ne peut expliquer l'incompatibilité avec *se mettre à* dans l'exemple (134)¹¹⁰ et n'englobe pas les phénomènes présentés dans (138)-(140). Quant aux exemples (135)-(136), Peeters (1993 : 26) remarque, à la suite de Verbert (1979 : 69-70), qu'un adverbe ou syntagme adverbial ne lèverait pas la contrainte. En effet, nous estimons l'exemple (137) d'Iordache & Scurtu (1994) assez douteux. Marque-Pucheu (1999 : 238) explique la compatibilité de (135)-(136) par le fait que l'opposition entre l'imparfait de la principale et la subordonnée qui introduit une rupture fait dilater le procès de la principale et donne par conséquent une lecture durative au verbe d'achèvement. Dit autrement, les achèvements peuvent être envisagés sous la perspective du « slow-motion » (Verbert 1979 : 71) ou, en termes wilmetiens, « les perfectifs s'imperfectivent » (Wilmet 1998 : 317-318). Le même effet ralenti est obtenu par l'emploi métaphorique en (138)-(139) et le SN procédural en (140), opposé à l'objet concret en (141).

En somme, ce qui est intéressant dans cette histoire de construction inchoative + état/achèvement, c'est que, d'un côté, *se mettre à* et *commencer à*, malgré la contrainte statique, se combinent quand même avec certains états. En outre, il semble que la sélection des états ne soit pas la même. D'un autre côté, la combinaison *se mettre à* + achèvement a reçu nettement moins d'attention que la combinaison *se mettre à* + état.

2.7.2.2 La combinaison construction aspectuelle et aspect cursif

La combinaison construction aspectuelle x construction aspectuelle est généralement jugée agrammaticale (Nef 1980¹¹¹, Gardiès 1981, Choi 1993). Choi (1993 : 183) note que

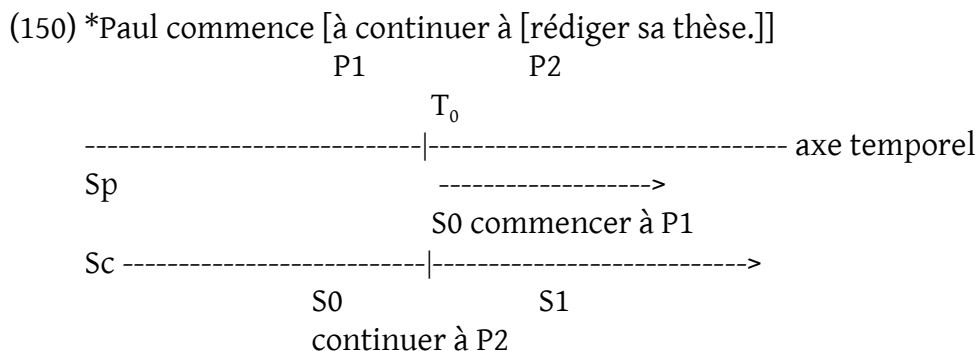
¹¹⁰ Iordache & Scurtu (1994 : 45) notent que l'interprétation itérative n'est possible que pour *Commencer à*.

¹¹¹ Cf. Nef (1980 : 20-21) : « On peut distinguer, sur la base de cette distribution, les v.a. [verbes aspectuels] qui prennent des compléments v.a. de ceux qui n'en prennent pas (on appellera les premiers des VAC, les

« ce phénomène s'explique par le fait qu'une relation d'interférence entre une prédication présentée sous un aspect et la même prédication présentée sous un autre aspect ne peut jamais être établie, pour la raison que les temporalités internes se déroulant dans un procès et dans un autre procès ne peuvent coïncider ». L'auteur part de ces exemples fabriqués :

- (142) *Paul commence à continuer à rédiger sa thèse.
- (143) *Paul commence à cesser de rédiger sa thèse.
- (144) *Marie continue à commencer à travailler dans la cuisine.
- (145) *Marie continue à finir de travailler dans la cuisine.
- (146) *Max cesse de commence à manger.
- (147) *Max cesse de continuer à manger.
- (148) *Jean finit de commencer à nettoyer sa chambre.
- (149) *Jean finit de continuer à nettoyer sa chambre.

Remarquons d'emblée que Choi ne considère pas les redoublements (p.ex. *commencer à + commencer* à¹¹²) et qu'il distingue l'emploi de *cesser de* de celui de *finir de* qui sont pourtant deux égressifs. Reprenons maintenant, à titre d'exemple, l'énoncé (150) que Choi (1993 : 185) visualise de la façon suivante¹¹³.



deuxièmes des VAP). *Aller + inf.*, *être en train de*, *venir de +inf.* sont des VAC, *commencer*, *cesser*, *continuer* des VAP. Le point important est que jamais les VAP ne se combinent entre eux. »

¹¹²Voir aussi la combinaison *se mettre à +se mettre à* comme dans : « vous croyez que c'est facile à gérer quand tout à coup en plein ébat amoureux, ma copine se **met** à se mettre à sangloter, le visage déformé...??? » (IT050).

¹¹³ Légende: T₀ indique le moment de parole
 S₀ le moment initial du déroulement du procès
 S₁ la situation repérée au moment de parole
 "" la vérité de la situation n'étant pas affirmée. Le déroulement du procès n'a pas encore lieu.
 "----" la vérité de la situation est affirmée. "----" montre le laps de temps de la réalisation

Ici, l'aspect inchoatif de *commencer* à entre en collision avec l'aspect progressif de *continuer* à parce que la durée du déroulement de procès de la *Situation du procès principal* (Sp) ne coïncide pas avec la *Situation du procès du complément* (Sc). Dans Sc, le procès est déjà en cours à T_0 tandis que, dans Sp, le procès se déclenche à T_0 (Choi 1993 : 185-186). Nous observons que les exemples (142)-(149) montrent, en effet, que le calcul des prédicats engendre des expressions logiquement contradictoires. Nous savons au moins depuis Givón (1973) que les constructions aspectuelles se caractérisent différemment sur le plan logico-sémantique. Par conséquent, leur incompatibilité ne devrait pas nous étonner. En revanche, Gardiès (1981) relativise quelque peu la rigidité logique en estimant que toutes les combinaisons ne sont pas agrammaticales en langue. Ainsi, il distingue un premier groupe (I) qui est tenu comme agrammatical. Un deuxième groupe (II) pourrait donner lieu à une hésitation de l'usage dont on devrait trouver des traces dans les langues vernaculaires. Enfin, un troisième groupe (III) serait toujours admis comme grammatical.

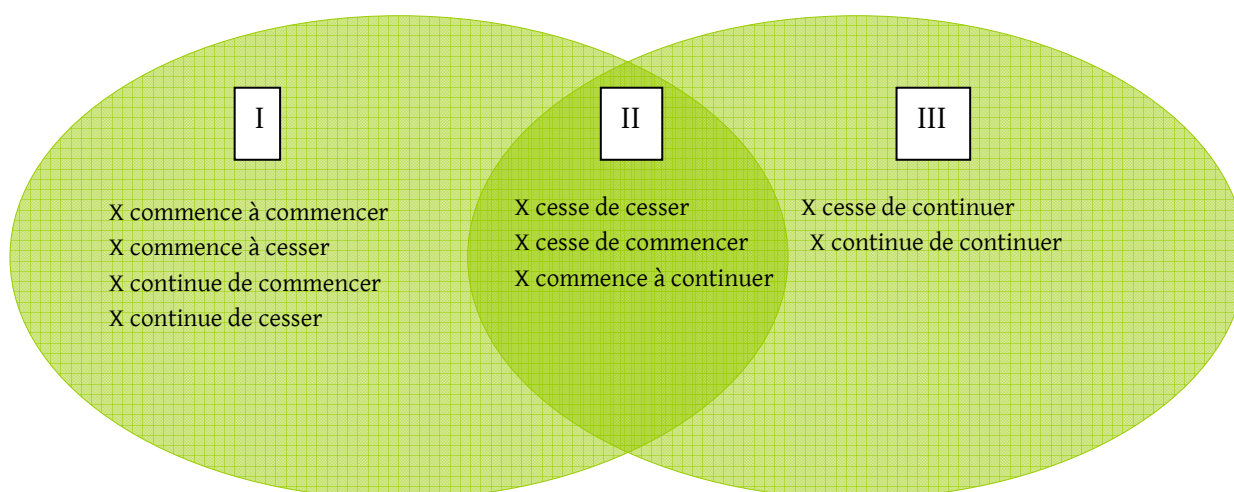


Tableau 2.15 : Combinaison des constructions aspectuelles (Gardiès 1981).

Gardiès prévient contre le caractère simplifié de la classification et souligne que celle-ci peut se modifier par l'interférence de considérations pragmatiques. En effet, une étude sur corpus devrait démontrer dans quelle mesure ces combinaisons sont possibles et fréquentes. Contrairement à l'anglais (cf. Biber et al. 1999), une telle étude fait toujours défaut en français. Pour l'instant, c'est l'analyse de Chu (2008) qui paraît la plus approfondie. On y examine des combinaisons construites de treize 'verbes modaux' sur base de jugements de trente informateurs francophones. Malgré les réponses ambiguës et indéfinies qui abondent dans l'enquête, Chu aboutit au tableau combinatoire suivant :

Il +	va ←	devoir ←	commencer à←	sembler ←	pouvoir ←	cesser de ←	fumer
	risquer de	aller	continuer à	aller	aller	aller	
	paraître	pouvoir	pouvoir	devoir	devoir	devoir	
	sembler	avoir failli	cesser de	continuer à	avoir failli	pouvoir	
	continuer à	risquer de	aller	commencer à	risquer de	commencer à	
	avoir failli	sembler	devoir	paraître	venir de	continuer à	
		paraître	risquer de	avoir failli	paraître	finir de	
		être en train de		risquer de	sembler		
		venir de			commencer à		
					être en train de		

Tableau 2.16 : Les combinaisons des verbes modaux (Chu 2008 : 129).

Le tableau se lit de droite à gauche et seule la première ligne présente une combinaison acceptable. Chaque colonne ne présente que les choix possibles pour le verbe à la première ligne de la colonne de droite. De cette façon, *commencer à* dispose à sa gauche de neuf verbes modaux (*devoir, aller, pouvoir, etc.*) dont deux ont été mis en doute (*être en train de* et *paraître*). Dans la position à sa droite *commencer à* peut prendre plusieurs verbes modaux, ce qui n'est pas le cas pour *cesser de, finir de* et *être en train de* dont les combinaisons à droite sont contestées (*finir de*) ou réduites à un nombre limité de verbes modaux (ibid. : 132).

Selon Chu, l'élément capital du mécanisme proposé est le fait que les contraintes d'un verbe modal ne doivent pas porter sur des verbes modaux autres que celui qui est à sa gauche immédiate (ibid. : 129). De cette façon, nous observons que la combinaison *commencer à + cesser de*, jugée agrammaticale (cf. Tableau 2.15) devient possible lorsqu'il y a d'autres verbes modaux intercalés (voir première ligne). Ceci constituerait donc une précision importante par rapport à la classification de Gardiès (1981).

Un deuxième point est que, malgré le caractère artificiel et plutôt spéculatif de ce mécanisme de combinaisons¹¹⁴, les analyses de Chu (2008), de Nef (1980) et de Gardiès (1981) proposent toutes deux types de constructions : un premier type avec peu ou pas de combinaisons à gauche et un deuxième type avec beaucoup de combinaisons à gauche. Au premier type appartiennent notamment *aller, venir de, devoir* tandis que le

¹¹⁴Cf. Birkelund (2009 : 162) : « Ce mécanisme de comportements combinatoires nous semble plutôt spéculatif et moins bien fondé dans la réalité linguistique et, de toute façon, loin des usages réels. »

deuxième type comprend *cesser de*, *finir de*, *continuer à*, *commencer à* et *être en train de*¹¹⁵. Le calcul combinatoire révèle donc un ordre non arbitraire qui se présente comme suit : lexème verbal (*fumer*) – verbe aspectuel (*commencer à*)– verbe modal (*devoir*) – verbe temporel (*aller*). Nous revenons amplement sur ce continuum dans la partie III de cette étude.

2.7.2.3 La combinaison construction aspectuelle et aspect adverbial

Le rôle aspectuel que jouent les adverbes ne peut être sous-estimé car ils sont susceptibles d'annuler ou de modifier le procès : la négation supprime le procès dans (151)¹¹⁶, alors qu'elle change l'aspect égressif en aspect progressif dans (152)-(153).

(151) Marie ne commence pas à lire.

(152) Ce pauvre doctorant ne cesse de bosser.

(153) Pierre n'arrête pas de marcher. (Wilmet 1998 : 324)

La combinaison construction aspectuelle et aspect adverbial est sommairement discutée dans Choi (1993). Cet auteur examine la possibilité de combinaison entre construction aspectuelle et ce qu'il appelle des 'adverbes temporels' : l'adverbe ponctuel à 8 heures, l'adverbe duratif-continu *pendant 8 heures* et l'adverbe duratif-itératif *toutes les 3 heures pendant 3 jours*. Notons d'emblée que Choi confond adverbe temporel et adverbe aspectuel. Seuls les deux derniers peuvent être considérés comme aspectuels étant donné qu'ils séparent clairement l'intervalle entre le moment initial et le moment final (*pendant x temps*) ou la fréquence (*toutes les 3 heures*) du procès. Choi constate une incompatibilité entre *commencer à*, *cesser de* et *finir de* avec l'adverbe *pendant 8 heures*. Comme ces constructions aspectuelles saisissent le procès soit au début, soit à la fin, il n'est point surprenant qu'il est incompatible avec *pendant x temps* qui s'accorde plutôt avec le progressif *continuer à*.

En ce qui concerne l'adverbe *déjà*, il est souvent considéré comme un adverbe inchoatif à valeur présuppositionnelle :

Du même point de vue, *déjà* correspond inversement à l'aspect inchoatif et exprime que le procès est déjà commencé au point du temps où l'on ne s'attend pas à ce qu'il le soit, ou bien où l'on aurait souhaité qu'il ne le fût pas : *Ils étaient déjà saouls comme des tiques*. (Zola, L'Assommoir, VII). (Tesnière 1976 : 77)

¹¹⁵Contrairement à Nef (1980), Chu (2008) met *être en train de* dans le deuxième groupe.

¹¹⁶Pour la négation et la détermination adverbiale en rapport avec la distinction *se mettre à-commencer à* nous renvoyons ici aux observations de Franckel (1989) et de Saunier (1999).

Marque-Pucheu (1999) suggère¹¹⁷ que *déjà* est souvent implicite dans les phrases comportant *commencer à* et que l'on obtiendrait ainsi des marques de redondance, notamment dans les questions-réponses :

(154) Il a commencé ?

Il a (déjà + E) commencé. (Marque-Pucheu 1999 : 250)

Si *commencer à* impliquait *déjà*, cela corroborerait l'analyse de l'anticipation de *commencer à* présentée dans l'approche énonciative (§ 2.6.1). Par ailleurs, la cooccurrence de *déjà* avec *commencer à* mérite d'être vérifiée sur corpus.

2.8 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons d'abord situé les constructions inchoatives au sein de la théorie de l'aspect où elles sont désignées comme des marqueurs aspectuels. Ensuite, nous avons fait un relevé des constructions inchoatives en français à partir d'un inventaire des constructions aspectuelles. Généralement, les constructions inchoatives se caractérisent syntaxiquement comme suit : (i) le type de complément sélectionné est non-fini ou nominal ; (ii) leur sujet est identique au sujet de la phrase subordonnée, mais c'est l'infinitif enchâssé qui impose la forme et la classe lexicale au SN0.

Comme principal représentant de la *begin*-class, la syntaxe du verbe *commencer/begin* a été étudiée à fond à la lumière du débat plus général de la structure à montée/à contrôle. En revanche, la construction *se mettre à* n'y figure qu'à peine. Le verbe *commencer* s'avère un verbe à productivité structurelle riche, dont la construction aspectuelle *commencer à/de* Vinf n'est qu'une structure parmi d'autres. Les correspondances inter-structurelles de *commencer* et la question de l'ellipse ont fait coulé beaucoup d'encre dans les années 90. Rien n'est dit par contre sur l'ellipse en rapport avec *se mettre à*. La construction *se mettre à* pose un problème syntaxique au niveau de la nature du pronom *se* qui est, d'après certains, un pronom intrinsèque, selon d'autres, un pronom réfléchi. L'étude de la syntaxe a soulevé la question du statut des

¹¹⁷Marque-Pucheu (1999) distingue des 'adverbes strictement inchoatifs' (*maintenant, à partir de maintenant, désormais, dès*) et des 'adverbes inchoatifs présuppositionnels' (*déjà, encore*).

constructions inchoatives. Nous leur avons attribué un statut qui se situe dans un continuum entre verbe plein et auxiliaire.

C'est surtout dans l'approche sémantique des constructions inchoatives que le contraste entre *se mettre à* et *commencer à* a été mis en relief. Les analyses variées ont dégagé plusieurs points de différences. Malheureusement, une analyse quantitative de données basées sur corpus fait toujours défaut. Finalement, à l'instar de Brinton (1988), nous avons mis en relief la fonction des constructions inchoatives. Celles-ci contribuent, en tant que tête fonctionnelle, à l'interprétation aspecto-temporelle de la phrase. Plus concrètement, elles vont donner une perspective étroite d'une situation. Les constructions inchoatives montrent dans l'interaction avec d'autres marqueurs aspectuels qu'elles se comportent fonctionnellement comme les auxiliaires. Après ce tour d'horizon de la syntaxe, de la sémantique, du statut et de la fonction des constructions inchoatives, il est clair que la construction *se mettre à* reste trop souvent à l'arrière plan. Dans ce qui suit, une mise en contraste avec *commencer à* nous permettra de compléter davantage le profil de *se mettre à*.

PARTIE II

Analyse comparative : *se mettre à* versus *commencer*

Chapitre 3.

Analyse syntaxique

Cette section se propose de comparer *se mettre à* et *commencer à* sur le plan syntaxique en vérifiant et en complétant les différents points de discussion traités plus haut (§ 2.4 et § 2.5). Pour l'analyse syntaxique des deux constructions inchoatives nous examinons les paramètres suivants: le type de sujet, le type d'objet, la nature de l'élément à, et, pour *se mettre à* en particulier, le statut de l'élément pronominal. La section est organisée de la façon suivante : tant pour *se mettre à* (3.1) que pour *commencer* (3.2), nous présentons d'abord l'ensemble des structures syntaxiques pour passer ensuite à l'analyse des constructions cible, à savoir la structure infinitive et nominale. Dans (3.3), enfin, la relation entre ces deux structures sera examinée.

3.1 Les structures syntaxiques de *se mettre à*

3.1.1 Introduction

Syntaxiquement, *se mettre à* figure dans trois cadres, à savoir une structure infinitive, une structure nominale et une structure pronominale avec le pronom *y* (Tableau 3.1).

	Frantext		Le Monde		Total	
	#	%	#	%	#	%
SN ₀ se mettre à Vinf	694	87	557	54	1251	68
SN ₀ se mettre à SN ₁	54	7	416	40	470	26
SN ₀ s'y mettre	49	6	64	6	113	6
Total	797	100	1037	100	1834	100

Tableau 3.1 : Fréquence des structures attestées de *se mettre à*.

Les structures infinitive et nominale seront discutées respectivement dans 3.1.2 et 3.1.3. Quant aux exemples de la construction pronominale en *y*, ils se manifestent soit comme une structure lexicalisée dans un contexte spécifique SN *s'y mettre* + syntagme à élément quantifieur (1), soit comme un élément à double marquage (2) ou encore comme une structure pour laquelle il est malaisé de décider si elle comprend un *y* à valeur anaphorique ou si elle correspond à un syntagme nominal ou à un verbe infinitif (3). A cause de ce dernier point, nous ne nous occuperons pas de cette structure dans la suite de cette étude.

- (1) Le temps, la mode se lisent sur la bâtisse : du Moyen âge à la Révolution on a dû **s'y mettre** à trois ou quatre fois, pour parvenir à ce semblant d'unité - avec ce péristyle Louis XVI, cet escalier à double révolution qui devait remonter au Grand Siècle. (FT006)
- (2) Et puis, je me demande si je ne vais pas m'**y mettre** à l'aimer vraiment. (FT007)
- (3) Dior, Hermès, Louis Vuitton ont leur boutique en ligne. Même le traiteur Fauchon s'**y est mis**. (LM001)

3.1.2 La structure infinitive

- (4) Le café de Barcelone se **mettait** à ressembler à une espèce de hall de gare. (FT009)
- (5) Fresque homérique, pleine de convivialité, bilan de la vie, du travail et des amours d'un cinéaste qui, à la suite d'une grave opération du cœur, se **mit** à réaliser une série de films autobiographiques. (LM002)

Bien que les corpus soient de nature très différente, à savoir littéraire et journalistique, la hiérarchie quantitative reste identique. La structure infinitive est de loin la construction la plus fréquente dans les deux corpus et cela se manifeste le plus nettement dans la base textuelle de Frantext (87%). Dans ce qui suit, nous allons soumettre la construction infinitive aux critères d'auxiliarité (cf. Tableau 2.11) ce qui nous permettra de discuter du statut de *se mettre à* comme verbe à montée (cf. § 2.4.1).

1. Le sujet

- (6) a. Il se met à bruiner.
b. *Elle se met à bruiner.

Le premier critère d'auxiliarité stipule que l'auxiliaire ne peut avoir que le sujet de l'auxilié. Deux propriétés corrélées caractérisent les auxiliaires : sur le plan sémantique, ils sont incapables d'attribuer des rôles thématiques, sur le plan syntaxique, ils sont dépourvus de valence. Par conséquent, si *se mettre à* répond au critère d'auxiliarité, il acceptera le sujet imposé par le verbe enchâssé. Dans l'exemple (6), le tour impersonnel¹ permet de voir que *se mettre à* n'assigne pas de rôle thématique à la position sujet et qu'il assume sans problèmes le sujet du verbe enchâssé. Il n'en va pas de même pour le verbe *vouloir* dans (8) qui exige sa propre position de sujet (9).

- (7) Il se met à pleuvoir. *Se mettre à* partage la position de sujet de *pleuvoir*
(8) *Il veut pleuvoir. Conflit sur la position de sujet
(9) Il veut qu'il pleuve. Deux positions de sujet

Nous constatons que *se mettre à* répond à première vue à ce critère d'auxiliarité. Chu (2008) estime toutefois que *se mettre à* n'appartient pas à la liste des 'verbes modaux'² justement à cause de l'incompatibilité avec certains tours impersonnels. Il distingue « quatre types de verbes impersonnels » :

- A. Il pleut.
Il fait chaud.
B. Il est arrivé/venu quelqu'un.
Il souffle un vent terrible.
C. C'est difficile de faire ça.
D. Il y a beaucoup de monde.

Chu (2008 : 48) précise que certains verbes³ peuvent s'employer avec les verbes impersonnels du type A, par exemple *se mettre à* dans *Il se met à neiger*, mais que leurs

¹ Le *il* impersonnel se caractérise par le fait qu'il ne peut se lexicaliser et qu'il n'entre pas dans une relation référentielle avec des éléments d'autres catégories. C'est un élément purement formel (*explétif*) qui sert, d'une part, à assurer l'accord verbal, et, d'autre part, à remplir la position sujet qui doit obligatoirement être occupée (cf. *Extended Projection Principle*, Chomsky 1981).

² Cette liste (cf. Chu 2008 : 41) comprend les verbes *aller, cesser de, commencer à, continuer à, devoir, être en train de, avoir failli, finir de, paraître, pouvoir, risquer de, sembler, venir de*.

³ A savoir « être en passe de, être sur le point de, être près de, être à, être après à, être en voie de, être loin de, être pour, avoir à, n'avoir qu'à, avoir beau, ne faire que, se mettre à, manquer de, etc. » Chu (2008 : 47).

emplois avec des verbes impersonnels du type C et D sont difficiles à envisager. Bien que nous reconnaissons globalement la répartition quadripartite présentée, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas de « verbes impersonnels », mais de quatre tours impersonnels. Ainsi, les types A et D, appelés respectivement des verbes impersonnels et des locutions verbales impersonnelles, sont intrinsèquement impersonnels et s'opposent aux constructions impersonnelles, B et C, qui ne sont pas essentiellement impersonnelles (cf. Riegel et al. 1994 : 444 *sqq*). D'après Chu, *se mettre à* se combine avec des verbes impersonnels (type A), mais non pas avec les types B-D. Cependant, les attestations (10)-(11) ci-dessous donnent une image différente.

- (10) Il **commence**/***se met** à falloir slalommer un peu entre les coureurs.(IT018)
- (11) Mais bon, passons sur ce problème d'une part parce qu'il **commence**/***se met** à s'agir de maths hautement difficiles, d'autre part parce que ce n'était pas mon sujet initial ! (IT017)
- (12) il se **met** à souffler un vent chaud des Abruzzes soulevant la mer sous la « Marie Galante » (IT004)
- (13) Au début je voyais ça comme un défi, mais avec mes 3 enfants, ça **commence**/*?**se met** à être difficile de faire un menu adapté et équilibré! (IT005)
- (14) Enfin, il **commence**/*?**se met** à être évident que la création n'est pas très vieille, comme nous avons été enseignés à l'école. (IT006)
- (15) Mardi, alors que je suis couchée dans ma nouvelle chambre, il se **met** à y avoir beaucoup de bruit dans la ruelle, vers 3h du mat. (IT001)
- (16) S'il se **met** à y avoir un petit peu de soleil, je ferais quelques photos, pour vous montrer. (IT002)
- (17) Il se **met** à y avoir des manifs d'extrême droite sans raison. (IT003)

Nous constatons que *se mettre à* accepte sans problèmes certains verbes impersonnels, plus précisément les verbes météorologiques, mais qu'il ne se combine pas avec certains autres, à savoir *falloir* et *s'agir de* (10)-(11). Selon Lamiroy (1987 : 280, 1999 : 39, 2004 : 255), il s'agit là de verbes dont le *il* impersonnel est le moins référentiel possible⁴. Quant aux constructions impersonnelles (B+C), nous observons que *se mettre à* admet des constructions impersonnelles impliquant un verbe + syntagme nominal indéfini (12), mais qu'il ne se combine en revanche pas avec des structures construites en *être* + attribut + infinitif introduit par *de* (13) ou *être* + attribut + sous-phrasé complétive (14). Ceci peut s'expliquer sémantiquement par le fait que *se mettre à* se combine

⁴En effet, à la différence de *falloir* et de *s'agir de*, les verbes météorologiques sont susceptibles d'avoir un sujet référentiel lorsqu'ils prennent un sens métaphorique comme dans *Les assiettes, les verres pleuvent sur la moquette alors qu'il essaie d'intercepter le bras de Mandrax qui fend l'air avec le cran au bout.* (FT087)

difficilement avec des verbes d'état. Autrement dit, il s'agit plutôt d'une contrainte pesant sur le contexte à droite que sur le sujet (cf. aussi Peeters 1993 : 40). Enfin, il s'avère que *se mettre à* est également compatible avec des locutions impersonnelles, p.ex. *il y a dans* (15)-(17)⁵. Regardons maintenant de plus près les autres contraintes du sujet, à savoir le sujet pluriel (18), le sujet humain (19), le sujet inanimé (20)-(21), le sujet *ça* (22)-(23) et les sujets sans déterminant dans des expressions idiomatiques (24).

- (18) a. ..., d'autant plus que les passants se **mettaient** à s'attrouper autour d'eux et à rire. (IT019)
 b. *..., d'autant plus que le passant se **mettait** à s'attrouper autour d'eux et à rire.
- (19) a. Cela veut dire que je me **met**s à aimer de façon somme toute assez irrationnelle
 quelqu'un que je ne connais pas encore très profondément. (IT020)
 b. * Cela veut dire que mon livre se **met** à aimer de façon somme toute assez irrationnelle quelqu'un que je ne connais pas encore très profondément.
- (20) Il y a juste une différence en termes de nettoyage : si l'acier chromé est gratté, il se **met** à rouiller. (IT021)
- (21) a. ?*Cette situation se **met** à embêter Marie. (Lamiroy 1987 : 281) versus
 b. Claude se **met** à embêter Camille, il va falloir les séparer. (Saunier 1999 : 275)
- (22) Quand *ça* se **met** à barder, nous essayons de juger si notre présence peut être utile. (IT022)
- (23) *Ça* se **met** à aller mieux.⁶
- (24) Justice **commence**/?***se met** à être rendue par les historiens qui dépouillent le fonds Bonnard aux Archives nationales.(VAR023)

Tout comme pour le tour impersonnel, nous constatons que *se mettre à* n'admet pas n'importe quel sujet. Contrairement à *commencer à*, certains sujets inanimés (21) ainsi que des sujets sans déterminant dans des expressions idiomatiques (24) ne passent pas.

⁵A comparer, Lamiroy (1995 : 282 ex. 12c) : «Il s'est mis à (neiger + *y avoir un tas de problèmes).»

⁶Cet exemple est jugé douteux par Saunier (1999). En revanche, nous en trouvons plusieurs attestations sur internet.

	Frantext		Le Monde	
	#	%	#	%
- impersonnel	498	99,6	492	98
+ impersonnel	2	0.4	8	2
	500	100	500	100

Tableau 3.2 : La distribution du tour impersonnel.

	Frantext		Le Monde	
	#	%	#	%
inanimé	98	20	94	19
animé	402	80	406	81
	500	100	500	100

Tableau 3.3 : La distribution du sujet (in)animé.

Le Tableau 3.2 nous enseigne que le tour impersonnel est très peu fréquent (0.4 à 2%) pour *se mettre* à et figure essentiellement auprès des verbes météorologiques :

- (25) Il se **met** à pleuvoir des trombes, à planer des effluves de tristesse, à surgir des pulsions de désir. (LM088)
- (26) Il se **met** à flotter, on sort du square, on entre dans le couloir d'un immeuble, je suce la queue du légionnaire et il me file un billet de cent balles. (FT088)

Lorsque nous examinons la distribution du sujet (in)animé (Tableau 3.3), nous remarquons une répartition équivalente dans les deux corpus. Bien que le sujet animé soit prédominant, le sujet inanimé n'est pas si rare que ça (20%)⁷. Par conséquent, si nous admettons avec Lamiroy (1987) et Saunier (1999) que le sujet animé est le plus fréquent pour *se mettre* à, il convient de remarquer que les sujets inanimés ne

⁷ Notons que ce nombre comprend aussi les personnifications des sujets inanimés (FT = 13/98 ; LM= 6/94) :

- (i) Seulement voilà, le balai de chiottes en question ne brûle pas du tout comme prévu: il se **met** à fumer, à mort. (FT028)
- (ii) Et la brise qui berçait les branchages alourdis de grappes de fleurs se **mit** à murmurer, bas, tout bas, les mots d'un poème écrit par un enfant. (FT029)
- (iii) C'est elle, la mort, le grand thème de Nizan qui traverse toute son œuvre comme une violente angoisse regardée en face. Le roman se **met** à penser tout haut : «L'idée de la mort était dans l'air du temps. (LM024)
- (iv) Les signes s'accumulent : un oiseau mort est retrouvé dans le voile de la mariée, le frère de cette dernière est assassiné, un menhir se **met** à pleurer du sang, des inscriptions mystérieuses apparaissent. (LM025)

constituent point un phénomène marginal. Lamiroy & Melis (2005 : 154) nuancent par ailleurs la combinaison de *se mettre à* avec les sujets inanimés. Dans leur sondage limité du corpus Frantext, ils repèrent 14% (7/50) de sujets inanimés pour *se mettre à* et 36% (18/50) pour *commencer à*. Selon Saunier (1999 : 275), *se mettre à* prend parfois un sujet inanimé « lorsque le procès localisé est à priori non souhaitable (27), ou se signale par une ampleur inattendue (28) ». Si, à première vue, ces caractéristiques semblent se manifester également dans nos exemples (29)-(32), ce n'est certainement pas toujours le cas (33)-(34). Comme Saunier (1999) attribue déjà ces traits à *se mettre à* lui-même, comment peut-on les attribuer encore au sujet inanimé⁸ ? En effet, les exemples (35) et (36) montrent que ces traits peuvent aisément figurer auprès du sujet animé.

- (27) Si ça se **met** à déconner, il faut appeler le machiniste. (Saunier 1999 : 276)
- (28) Ce genre de bouquin se **met** à marcher très fort. (Saunier 1999 : 276)
- (29) Entre, lui dit-il. à peine avaient-ils pénétré dans la maison que le téléphone se **mettait** à sonner. - à cette heure-ci, dit Churchill, si ce n'est pas toi, qui est-ce donc? (FT024)
- (30) Mais dans la nuit du 5 au 6 janvier, le vent du nord se **mit** à souffler avec une telle violence que la terre gela en moins d'une heure. (LM026)
- (31) Les idées et les questions se **mettaient** à tourner dans sa tête à une allure et avec une violence qui lui faisaient presque mal. (FT025)
- (32) C'était au début des années 1990, autant dire avant le déluge pour la planète Internet. Avant que l'argent se **mette** à couler à flots sur la Toile. (LM027)
- (33) Il hume avec délice le vent légaliste qui vient de se **mettre** à souffler sur l'Afrique, espérant que cette brise finira par l'emporter jusqu'à Bangui. (LM028)
- (34) Sa renommée est telle, à l'époque, qu'il suffit qu'il annonce son arrivée à la Bourse d'Istanbul pour que celle-ci se **mette** à grimper. (LM029)
- (35) Comme il se **mettait** à ricasser, par crises de nerfs, excès prodigieux d'agitation intérieure, ou comme il attrapait fébrilement la manche de mon caban. (FT026)
- (36) Puis, lorsque l'un des deux zozos criminels lui défait de force un pan de pagne sur les nichons, pour la presser, elle se **met** à crier, de peur et de rage, à couiner comme une véritable possédée,... (FT027)

2. La transformation en complétive

⁸Cf. § 2.6.1 pour le caractère inopiné de *se mettre à*.

Nous rappelons que l'auxiliaire doit rejeter la sous-phrased pour répondre à ce critère d'auxiliarité.

- (37) a. Marie prétend changer sa vie.
b. Marie prétend qu'elle changera sa vie.
- (38) a. Marie se met à changer sa vie.
b. *Marie se met à ce qu'elle change sa vie.

Si le 'verbum dicendi' *prétendre* (37) est susceptible de prendre aussi bien une phrase finie que non-finie comme complément, *se mettre à* n'est à même que de prendre le complément infinitif. Il répond de cette manière au critère d'auxiliarité stipulant que l'auxiliaire récusé la complétive⁹.

3. La transformation en phrase clivée

Ce test exige que l'auxiliaire récusé la phrase clivée.

- (39) a. Marie se met à changer sa vie.
b. *C'est à changer sa vie que Marie se met.

Peut-être encore plus que les autres tests, le critère du clivage sépare les infinitifs proprement auxiliés des infinitifs compléments : la focalisation de l'infinitif révèle et mesure l'unité syntaxique entre l'infinitif et le verbe matrice. L'exemple (39) montre que *se mettre à* forme une unité syntaxique forte avec l'infinitif.

4. La pronominalisation

Le test prescrit que l'auxiliaire récusé la pronominalisation.

- (40) a. Marie se met à lire La Libre Belgique.
b. Marie se met à le faire.
c. Marie s'y met.

Le test de pronominalisation montre que *se mettre à* permet tant la paraphrase en *le faire*(40)b, proforme verbale complexe fonctionnant comme équivalent syntaxique d'un groupe verbal (Riegel et al. 1994), qu'une pronominalisation en pronom clitique (40)c¹⁰. Ce dernier résultat révèle que *se mettre à* ne répond pas à ce critère d'auxiliarité.

⁹Nous ne nous attardons pas sur ce point étant donné que la sélection d'une phrase complétive ou infinitive a été largement étudiée dans la littérature. Pour une approche/typologie syntaxique voir *inter alia* Gross 1975 (table 1 : No U Prép Vinf), Willems 1981, Lamiroy 1987 ; pour une approche sémantique voir Rochette 1993 (et ses références).

¹⁰Il est bien connu (cf. Kayne 1975) qu'on ne peut commuter simplement le SN postverbal d'un verbe ordinaire par un clitique (i)b, il faut que le clitique quitte la position originelle du SN pour s'antéposer au verbe (i)c (*proclise*). Il en va de même lorsque le verbe est accompagné d'un verbe auxiliaire (ii). A ce moment, le clitique

5. La négation soudée

Selon ce critère (Wilmet 1998 : 319), l'auxiliaire refuse que les deux parties de la négation soient soudées.

- (41) a. Marie se met à ne pas travailler.
 b. Marie ne se met pas à travailler.

Dans le cas de négation soudée, à savoir (41)a, la négation porte sur l'infinitif enchâssé et non pas sur le verbe matrice, comme dans (41)b. Le test démontrerait que le verbe matrice se laisse difficilement séparer du verbe enchâssé et qu'il fonctionnerait ainsi comme un véritable auxiliaire. Or, il s'avère que la construction *se mettre à* ne correspond pas au critère étant donné que sa compatibilité avec la négation soudée révèle une plus grande autonomie par rapport au verbe infinitif¹¹. Contrairement à ce que prétend Hechmati-Ashori (1984)¹², nous estimons que la négation soudée est parfaitement possible, ce qui est illustré par les attestations suivantes:

- (42) Celui-ci se **met** à ne pas le féliciter de sa goujaterie: avoir ainsi procuré un affront à une femme... (IT007)
 (43) Ils doivent attendre le congé de tous les co-titulaires du bail et si celui qui reste se **met** à ne pas payer le loyer, ils devront suivre la procédure en cas de non-paiement de loyer. (IT008)

prend place devant l'auxiliaire (ii)c. Il s'ensuit que si *se mettre à* était un auxiliaire de temps, le clitique se situerait à gauche du groupe verbal, à savoir devant l'auxiliaire (iii)b. Or, cette opération s'avère impossible et le clitique se met par conséquent devant l'infinitif (iii)c. Nous pouvons en conclure que *se mettre à* n'est pas un auxiliaire dans une phrase simple, mais qu'il appartient à une construction complexe constituée de deux parties : verbe matrice + phrase enchâssée (du type non-fini). Nous observons en français que le clitique reste attaché à l'infinitif, autrement dit, il est incapable de sortir de la phrase enchâssée pour prendre place devant le verbe matrice (*montée du clitique*).

- (i) a. Manech aime Mathilde.
 b. *Manech aime la.
 c. Manech l'aime.
 (ii) a. Manech a aimé Mathilde.
 b. *Manech a aimé la.
 c. Manech l'a aimée.
 (iii) a. Manech se met à aimer Mathilde.
 b. *Manech se la met à aimer.
 c. Manech se met à l'aimer.

¹¹A comparer : le verbe *aller* ne permet pas la négation soudée, p.ex. **il va ne pas travailler*.

¹² Cf. Hechmati-Ashori (1984 : 234) : « Les verbes du sens de *commencer* impliquent généralement une action positive : donc ils s'associent mal à un infinitif négatif. *Pierre se met à ne pas travailler. »

En somme, nous pouvons dire que la construction infinitive ne remplit que trois des cinq critères d'auxiliarité. En outre, il s'avère que *se mettre à* n'est que 'partiellement transparent' dans la mesure où tous les types de sujets ne sont pas admis.

3.1.3 La structure transitive indirecte

Dans cette section, nous analyserons de plus près la structure SN0 *se mettre à* SN1 dont le SN1 contient un déterminant et un nom. En conséquence, des énoncés du type *se mettre à dos, à genoux, à table, etc.* seront exclus de cette analyse. L'étude du SN1, effectuée dans les corpus du Monde et de Frantext, révèle que *se mettre à* peut être suivi par un syntagme prépositionnel comprenant différents compléments: un circonstanciel locatif (44) questionné par *où?*; un complément de manière (45) questionné par *comment?* ou un objet indirect (46) questionné par *à quoi?*. Le Tableau 3.4 présente la distribution des différents types de SN1 dans les deux corpus¹³.

- (44) Le flic en civil qui patrouillait devant le domicile de Chabotte se **mit** au volant du Tube. (FT014)
- (45) La rénovation du mouvement passe par le libre débat et pas par l'exclusion de ceux qui ne se **mettent** pas au garde-à-vous. (LM004)
- (46) Il fait partie des trois auteurs auxquels je pense quand je me **metts** au travail. (LM005)

corpus	Complément de lieu		Complément de manière		objet indirect		Total
	#	%	#	%	#	%	#
FT	23	13	20	15	12	7	55
LM	152	87	115	85	152	93	427
Total	175	100	135	100	164	100	474

Tableau 3.4 : La distribution du SN1 dans la structure SN0 *se mettre à* SN1.

Il n'y a que les énoncés du type (46) qui sont pris en compte ici étant donné que c'est la seule structure à valeur inchoative. Cependant, tous les linguistes ne sont pas d'accord pour considérer (46) comme une structure à part, ni même pour considérer qu'elle exprime une valeur inchoative. Schmid (1984)¹⁴ ne reconnaît pas la valeur

¹³ Pour la liste des occurrences, voir Annexes B-C.

¹⁴ Cf. Schmid (1984 : 57) : « Wird die funktionale Einheit hergestellt, dann in dem dreigliedrigen Schema, das vom finiten "mettre" vorgegeben ist, aber nicht mit von ihm gestifteten Aktantenrollen ausgefüllt wird. Diese hängen vom Infinitiv ab; "se mettre" ist hier reflexives und nicht partimreflexives Verb *"mettre à crier" ist

inchoative de ce cadre syntaxique qu'elle ramène au verbe *mettre* plutôt qu'à la structure infinitive *se mettre à* + Vinf. Son argumentation est double et porte d'une part sur la sémantique, d'autre part sur la syntaxe de la construction SN0 *se mettre à* SN1. Sur le plan sémantique, elle argumente que la traduction allemande ne présente pas la même valeur inchoative que donne la construction infinitive (*machen* versus *anfangen*). Or, il va sans dire qu'on ne peut invoquer un argument de traduction pour prouver l'absence d'un sens inchoatif dans une autre langue, en l'occurrence, le français. En revanche, Franckel (1989) et Peeters (1993 : 44) reconnaissent le sens inchoatif de ce cadre syntaxique. Cependant, le premier le sépare explicitement de la structure infinitive.

Il importe de distinguer très nettement *se mettre à P* de formes du type *se mettre à dét+N* (par exemple *se mettre au travail*) ou *s'y mettre* (dont il est intéressant de noter qu'il a volontiers pour équivalent *s'y coller*). Ces formes correspondent à la reprise d'un procès déterminé indépendamment du premier ancrage temporel (effectif ou projeté) que marque *se mettre à*. De ce fait, les contraintes propres à *se mettre à P* n'apparaissent plus. Il y a cette fois anticipation possible de P et la forme négative redevient tout à fait possible (elle renvoie à *pas encore*) : *Je ne m'y suis pas (encore) mis* ou *je ne me suis pas mis au travail* sont nettement plus naturels que *Je ne me suis pas mis à travailler*. (Franckel 1989 : 144)

Il est à remarquer que la distinction prônée se fonde essentiellement sur la compatibilité avec la négation qui, d'après Franckel (ibid.), "est très fortement contrainte, sinon même impossible avec *se mettre à P*". Il est vrai que la modalité négative est plus rare avec la structure infinitive, mais pas impossible :

- (47) Je ne me suis pas **mis** à produire tout et n'importe comment, même si avec un nom aussi prestigieux que le nôtre, il eût été aisé de vendre tous azimuts. (IT009)
- (48) Je ne me suis pas **mis** à étudier l'Astrologie par hasard ou par désœuvrement. (IT010)

abweichend ebenso wie * "mettre q. à crier". Hingegen ist "mettre" in Verkettungen wie "se mettre au grec, à l'étude, aux mathématiques", in den komplexen Lexien wie "se mettre à l'œuvre" partimreflexiv, "se" ein "complément direct" - "mettre q. au grec, à la musique" sind sprachüblich - bestimmt das Verb "mettre" syntaktisch und semantisch diese Syntagmen. Prüft man nämlich "se mettre à l'œuvre, se mettre aux mathématiques, s'y mettre" und inchoatives "se mettre à" + Inf. in ihrer Bedeutung, tritt der Unterschied in der Gegenüberstellung im Deutschen darin zutage, daß "sich ans Werk, an die Mathematik machen, sich dranhalten" und "zu schreien anfangen (beginnen), zu bestehen anfangen" einander gegenüberstehen. Das legt den Schluß nahe, in "se mettre à l'œuvre, se mettre au travail, s'y mettre" handle es sich um semantisch und syntaktisch von "mettre" bestimmte Syntagmen, während in "se mettre à crier, se mettre à rire" usw. der Sachverhalt vom Infinitiv vorgegeben wird, das finite "mettre" diesen unter dem inchoativen Aspekt innerhalb seines dreiwertigen Schemas repräsentiert, vorausgesetzt, daß sein geringer, aber nicht ganz geschwundener semantischer Beitrag mit dem des Verbs, das den Sachverhalt bedeutet, kompatibel ist. »

En conséquence, les données ne nous permettent pas de corroborer ce point de vue. De surcroît, nous sommes enclin à joindre Peeters (1993 : 46) qui note, initialement, qu'"il ne semble y avoir sur l'emploi du cadre « X se met à Y » aucune contrainte qui n'existe pas en même temps dans le cas du cadre « X se met à Z »¹⁵". Puis, l'auteur se met à douter à partir des exemples suivants.

- (49) Je me **met**s à sa poursuite ; il faut que je le rejoigne. (Rolland, *Jean-Christophe*)
- (50) Il attend si longtemps qu'à la fin il sort de sa cachette et se **met** à la recherche de son camarade, mais celui-ci a disparu. (Green, *Journal*)
- (51) La voiture doit être en terrain plat, la jument s'est **mise** au petit trot. (Martin du Gard, *Les Thibault*)
- (52) Les chevaux s'étaient **mis** au pas pour longer un grand mur. (Sagan, *Le lit défait*)

Pour Peeters, la question qui se pose est de savoir si ces exemples correspondent vraiment au cadre aspectuel "X se met à Y" étant donné que tous les exemples ne se substituent pas sans peine à la construction *commencer* + SN. L'auteur remarque à juste titre, sans expliquer toutefois, que les exemples (49)-(50) et, à la limite, (51) autorisent la substitution et exemplifient par conséquent le cadre en question, alors que ce n'est pas le cas pour l'exemple (52). Nous l'expliquerons en examinant la nature du syntagme nominal. Les deux premiers exemples présentent un SN [+procès], i.e. *poursuite* et *recherche*, qui s'opposent aux SN [-procès], à savoir *trot* et *pas*, dans les deux derniers exemples. Si la commutation avec une structure infinitive (*à trotter*) est possible dans (51), elle ne l'est point dans (52). Ceci nous porte à croire que, dans ce dernier exemple, il s'agit d'une structure plus lexicalisée ce que semble confirmer le Trésor de la Langue Française.

Mettre, remettre au pas. Faire (re)prendre l'allure de la marche. Il fallait une main d'homme désormais pour conduire ce cheval rétif. Qu'on le lui confiât seulement, il se chargeait bien de le mettre au pas (A. DAUDET, Jack, t.2, 1876, p.86).

Au fig. Mettre, remettre au pas. Obliger à obéir, à suivre l'ordre donné. Se mettre au pas. Se soumettre à une discipline, à un ordre. Il n'a plus son air qu'il avait, ton apprenti (...). Il commence à se mettre au pas, tonnerre de Dieu! (A. DAUDET, Jack, t.1, 1876, p.362). Nos concitoyens s'étaient mis au pas, ils s'étaient adaptés, comme on dit, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement (CAMUS, Peste, 1947, p.1364). (TLF – entrée : *pas*)

En somme, les deux structures, à savoir, le transitif *mettre qqn au pas* et le sens figuré *se mettre au pas*, sont à ramener au verbe *mettre* et non pas à la construction *se mettre à*.

¹⁵Y et Z représentent respectivement le SN1 et l'infinitif.

Ce rapport avec *mettre* nous mène au deuxième point de discussion, c'est-à-dire le rapport syntaxique avec *mettre*. Schmid (1984) prétend que l'analyse du *se* serait différente d'après la structure syntaxique. Dans le cas d'une structure SN0 *se mettre* à Vinf, nous aurions affaire à un verbe pronominal intrinsèque ("reflexiv") où le *se* n'a plus de fonction tandis que dans le cas d'une structure SN0 *se mettre* à SN1, il s'agirait d'un verbe pronominal réfléchi ("partimreflexiv") où le *se* assume le rôle de complément d'objet direct. Nous examinons le statut du pronom *se* dans les deux structures dans la section suivante.

3.1.4 L'analyse du pronom *se*

Quant à l'analyse des structures nominales, Peeters (1993) note que les exemples (53) et (54)¹⁶ manifestent un comportement différent. Si la construction pronominale (53)a peut alterner avec la structure transitive (53)b, il n'en serait pas de même dans le cas (54). Peeters insiste sur le fait qu'il s'agit de la lecture 'devenir peintre' et non 'mettre soi-même à peindre'.

- (53) a. Se mettre au travail.
 b. Mettre quelqu'un au travail.
- (54) a. Se mettre à la peinture. (sens : devenir peintre)
 b. *Mettre quelqu'un à la peinture.
- (55) Le médecin qui le soigne dit à sa mère de le mettre à la peinture. Cela peut seul le guérir et voici mon Maurice "peintre malgré lui". (IT023)

Si Schmid (1984) propose une analyse en termes réfléchis pour la structure nominale, Peeters (1993) suggère plutôt une analyse en termes intrinsèques. A notre avis, les deux interprétations sont possibles. Dans (53), l'alternance transitive ne pose aucun problème et engendre plutôt une analyse en termes de pronom réfléchi. Dans (54), en revanche, nous avons affaire à une double analyse, c'est-à-dire comme pronom intrinsèque et pronom réfléchi. Un pronom réfléchi parce que l'existence d'une contrepartie transitive est fondée et illustrée sous (55). Une lecture inchoative de (54)a implique une analyse en termes de pronom intrinsèque et, par conséquent, une absence d'un équivalent transitif. Dans ce sens, le *se* perd ses fonctions syntaxique et coréférentielle et n'est plus un argument du verbe. Autrement dit, en devenant inchoatif la structure *se* détransitivise. Sémantiquement, la structure nominale *se* se trouve entre le causatif-locatif de *mettre* et l'inchoatif de *se mettre* à Vinf. Nous pourrions dire que certains

¹⁶ Les exemples et jugements de (53)-(54) et de (58)-(59) sont de Peeters (1993 : 45).

exemples sont plus proches du lexème original (53), d'autres sont clairement plus inchoatifs (54)¹⁷. La réalisation transitive reste pourtant toujours possible dans nos exemples.

Quant à l'analyse de la structure infinitive, nous rappelons la discussion entre Ruwet, d'une part, et Gross et Peeters, d'autre part (cf. § 2.4.3). L'analyse de Ruwet (1990 : 90) considère le *se* comme un vrai réfléchi, tandis que l'analyse de Gross (1975 : 163 - 164), Peeters (1993), mais aussi Schmid (1984) l'interprète comme un pronom intrinsèque. Nous examinons ce problème en partant de l'analyse de Peeters (1993). Peeters ne tient pas compte de la nuance intéressante que Schogt (1968)¹⁸ suggère pour les exemples (56) et (57). L'affaiblissement sémantique est censé être plus fort dans (57) que dans (56). En outre, Peeters (1993:45) prétend que les exemples (58) et (59) montrent que l'alternance d'une construction transitive avec une construction pronominale ne fonctionne guère.

(56) Je me mets à travailler.

(57) Je me mets à réfléchir.

(58) a. *Mettre quelqu'un à travailler.

b. Se mettre à travailler.

(59) a. *Mettre Marie à peindre la cuisine¹⁹.

b. Se mettre à peindre la cuisine.

Bien que les exemples (58)a et (59)a soient apparemment jugés inadmissibles par certains linguistes (cf. note 19), ce type de construction existe bel et bien ce qui est démontré par la série d'exemples attestés ci-dessous.

¹⁷ Contrairement à la structure infinitive, la valeur inchoative de la structure nominale peut être beaucoup moins prononcée :

(i) Je me **mets** pendant des heures à des calculs sans intérêt, sans issue. (Valéry, *Correspondance* cité dans Peeters 1993 : 45)

(ii) ?Je me **mets** pendant des heures à faire des calculs sans intérêt, sans issue.

¹⁸ Cf. Schogt (1968 : 6) : « Des trois critères c'est l'affaiblissement du sens lexical qui est le plus subjectif. Dans *je dois travailler*, l'affaiblissement est sans doute moins grand que dans *je viens de travailler* et probablement *je me mets à travailler* se place entre les deux. Mais si nous remplaçons *travailler* par *réfléchir*, il devient plus difficile de retrouver le sens littéral de *je me mets à*. Ainsi il y aurait une différence entre *je me mets à travailler* et *je me mets à réfléchir* pour ce qui est de la valeur auxiliaire du verbe *se mettre à*. »

¹⁹ Cet exemple est à l'origine accepté par Requédat (1980 : 42), mais contesté par Peeters (1993 : 45) et Saunier (1996:63) qui note: «Pour notre part nous n'acceptons pas, sans plus de précisions contextuelles ou stylistiques, l'exemple donné par F. Requédat *Paul a mis Marie à peindre la cuisine* (Requédat 1980 : 42). Le sexe des actants ne suffit pas (tout à fait) à rendre explicites les conditions auxquelles la séquence serait naturelle.» Notons que cette discussion peut être considérée comme symptomatique d'une analyse basée sur des exemples fabriqués.

- (60) Vas y fIFI car à il a dépassé les limites de l'entendement tu le **metts** à travailler comme caissier dans une grande surface...ça va lui remettre les pieds sur terre... (IT011)
- (61) quand je vois qu'il commence à s'énerver, je le **metts** à "réfléchir" sur la marche d'escalier (IT012)
- (62) je l'ai **mise** a jouer dans son lit.....bien ou pas??? (IT013)
- (63) Je vais te **mettre** à décharger la camionnette moi, tiens, tu vas voir si tu vas rigoler! (Saunier 1996: 96)
- (64) Je vais te **mettre** à coucher. (IT014)
- (65) Sinon je te **metts** à suivre quelques liens. (IT015)
- (66) T'enlever de ton banc, et te changer en un démarreur. Ensuite je t'emmènerai chez moi et je te **mettrai** à charger. (IT016)

Nous proposons la même analyse double tant pour les 'exemples agrammaticaux' de la structure nominale que pour ceux de la structure infinitive. Les exemples (58)b et (59)b sont dérivés de *mettre* et ils sont polysémiques, c'est-à-dire qu'ils peuvent être analysés tantôt comme une construction pronominale intrinsèque, tantôt comme une construction pronominale réfléchie. La motivation pour cette dernière analyse est que nos données de corpus (60)-(66) annulent la prétendue agrammaticalité de la contrepartie transitive. La motivation pour une analyse en termes intrinsèques vient du fait que les exemples (60-66) sont devenus très rares. A défaut d'exemples transitifs dans Frantext et Le Monde, nous avons dû chercher sur le Web où ils ne sont pas nombreux non plus. Si le *se* se définit plutôt comme un pronom réfléchi dans la structure nominale, il s'avère que l'analyse en termes intrinsèques prime dans la structure infinitive. Dans la structure nominale, certaines instances sont clairement réfléchies (53), d'autres sont plus problématiques, c.-à-d. ambiguës (54). De la même manière, il y a lieu de distinguer les constructions infinitives permettant une double analyse de celles qui sont explicitement intrinsèques. Or, cette distinction n'est pas toujours facile à faire. Par exemple, on ne s'attendrait pas à ce que (57) ait une autre lecture que la lecture intrinsèque, car l'évènement 'réflexif' (au sens de cognitif) est hautement auto-induit, c'est-à-dire que ce type d'évènement peut être difficilement imposé par autrui. Cependant, l'équivalent transitif (61) montre que, même dans ce cas, il est possible d'avoir une interprétation causative. Nous observons de nouveau que cette dernière lecture est proche du sens locatif original de *mettre*, étant renforcé par *sur la marche d'escalier*. En revanche, l'interprétation auto-induite des exemples suivants rend l'existence d'une interprétation causative peu probable.

- (67) Il devient tout rouge et il se met à frapper très fort avec ses poings. (FT010)
- (68) Elle se met à cogner en gueulant. (FT011)

- (69) je me mets à rêver de tenir une sorte de petit journal de cette aventure
(FT012)
- (70) Et la langouste qu'a pas inventé le vin chaud se met à regarder son assiette
d'un air dégoûté. (FT013)

3.1.5 Résumé

Les principaux résultats se résument comme suit :

La structure syntaxique. Les trois structures de *se mettre à*, à savoir la structure infinitive, la structure transitive indirecte et la structure pronominale en *y*, sont sémantiquement différentes du verbe *mettre* dans la mesure où elles prennent un sens inchoatif ce qui se manifeste le plus dans la structure infinitive. La construction inchoative *se mettre à Vinf* se définit comme une structure à deux arguments : un sujet marqué [+ humain, + contrôle] et un argument oblique en position postverbale. Le pronom *se* perd sa fonction de complément d'objet direct.

Le type de sujet. Bien que la construction *se mettre à Vinf* prenne un sujet animé dans 80% des cas, nous constatons que le sujet inanimé n'est pas si rare que ça. Le tour impersonnel s'avère très peu fréquent (2%). Nous avons démontré que le tour impersonnel ne se limite pas à des verbes impersonnels *stricto sensu*, mais que certaines constructions et locutions impersonnelles sont aussi possibles. Par ailleurs, *se mettre à Vinf* ne peut prendre n'importe quel sujet : il refuse les expressions idiomatiques ainsi que certains sujets inanimés. En conséquence, il n'est pas entièrement transparent.

Le pronom *se*. A la différence de nos prédécesseurs, nous proposons que *se mettre à* peut parfois recevoir une double analyse en termes intrinsèque et réfléchi et ce tant pour la structure nominale que pour la structure infinitive. Si le *se* est défini comme essentiellement réfléchi dans la structure nominale, il est plutôt analysé comme intrinsèque dans la structure infinitive. Etant plus qu'une propriété syntaxique intéressante, la double analyse du pronom *se* jouera un rôle capital dans la suite de notre étude (cf. chapitre 7).

Le statut grammatical. En soumettant *se mettre à Vinf* aux différents tests d'auxiliarité, nous avons constaté qu'il n'y répond que partiellement (3/5 critères) étant donné que le complément infinitif est susceptible d'être pronominalisé par *y* et qu'il se montre compatible avec la négation soudée.

3.2 Les structures syntaxiques de *commencer*

3.2.1 Introduction

Quant à la caractérisation syntaxique de la construction *commencer à*, la tâche est plus ardue que pour *se mettre à*. D'un côté, il faut définir *commencer à* (71) par rapport aux autres constructions infinitives indirectes, à savoir *commencer de* (72) et *commencer par* (73). De l'autre côté, il faut distinguer cet emploi infinitif des autres emplois de *commencer* qui véhiculent le même sens inchoatif. En conséquence, tout comme pour *se mettre à*, il nous paraît utile de présenter d'abord une synthèse de l'ensemble des structures de *commencer* dans notre corpus avant de focaliser sur nos structures cible, à savoir $SN_0 V$ à V_{inf} et $SN_0 V SN_1$ (74).

- (71) Fille adoptive, elle avait **commencé** à voler à l'âge de huit ans pour le simple plaisir et, dès lors, ne s'était plus arrêtée. (LM014)
- (72) Et puis, subitement, cette rotation un peu folle s'est apaisée et j'ai **commencé** de reconnaître un certain nombre de figures sur les parois du décor. (LM015)
- (73) Adélaïde, j'ai **commencé** par franciser votre prénom et votre patronyme (FT018)
- (74) Dès demain elle **commencerait** les démarches pour obtenir une concession, toutes ses économies dussent-elles y passer. (FT019)

Le Tableau 3.5 contient un aperçu quantitatif de la distribution des différentes structures dans notre corpus du Monde et de Frantext. A titre de comparaison, nous présentons également les résultats de Frath (2008) qui utilise un recueil de textes du journal Le Monde (circa 200.000 mots) dont l'année n'est pas précisée.

		Frath (2008)		Le Monde		Frantext		Total FT + LM	
		#	%	#	%	#	%	#	%
Structure infinitive	$SN_0 V$ à V_{inf}	113	46	1091	41	500	61	1591	45
	$SN_0 V$ de V_{inf}	8	3	26	1	10	1	36	1
	$SN_0 V$ par V_{inf}	13	5	76	3	44	5	120	3
Structure transitive	$SN_0 V SN_1$	31	13	417	16	54	7	471	13
	$SN_0 V$ par SN	15	6	161	6	34	4	195	6

	SN ₀ V avec SN	-	0	67	3	6	1	73	2
Structure intransitive	SN ₁ V	68	27	840	31	173	21	1013	29
Total		248	100	2678	100	821	100	3499	100

Tableau 3.5 : Fréquence des structures attestées de *commencer*.

Les structures repérées dans Le Monde et Frantext correspondent, d'une part, aux observations de Verbert (1979) et de Peeters (1993) et complètent, d'autre part, les observations de Chu (2008). En outre, les résultats obtenus pour le corpus du Monde confirment généralement ceux de Frath (2008), bien que celui-ci n'ait pas repéré la structure SN V avec SN. En revanche, nous notons que cet auteur traite les formes *commencement* (75), *à commencer par* (76), le passif (77) et l'ergatif (78) à part. Quant aux deux premières formes, nous ne les avons pas prises en compte étant donné qu'il ne s'agit pas d'une structure syntaxique, mais d'un nom et d'une locution adverbiale. Au regard du passif et de l'ergatif, nous les intégrons respectivement dans la structure transitive (SN₀ V SN₁) et dans la structure intransitive (SN₁ V).

- (75) Au **commencement** était le Verbe et le Verbe était tourné vers Dieu et le Verbe était Dieu. (VAR024)
- (76) Nul d'entre les Grands (...) n'est impeccable, **à commencer par** Homère qui somnole quelquefois... (VAR025)
- (77) «évidemment, dit de façon inattendue Adélaïde, poursuivant un monologue **commencé** depuis longtemps en elle. (FT015)
- (78) Leur émigration a **commencé** après la création de l'Etat d'Israël, en 1948, et s'est accélérée avec l'avènement de la République islamique. (LM016)

Nombreuses sont aussi les différentes constructions absolues²⁰ dont il n'est pas toujours clair quelle structure est à la base. Ainsi, l'exemple (79) donne lieu à des interprétations diverses : Chu (2008 : 97) considère cette structure comme une structure

²⁰Référons dans ce contexte à la remarque intéressante de Laca (2004 : 87) qui dit que «l'anaphore de complément nul» (cf. aussi *l'anaphore zéro* Noailly 1998 et *l'ellipse* Kreutz 2002,2005,2006) est inexistante pour les propositions non finies (i)a et pour les verbes auxiliés (i)b, mais qu'elle est possible sous certaines conditions pour les périphrases verbales (i)c. Précisons qu'elle n'est cependant pas acceptable pour *se mettre à* (i)d.

- (i) a. Il devait parler, mais il ne souhaitait pas encore *(parler).
 b. Il devait parler, mais il n'avait pas encore *(parlé).
 c. Il devait parler, mais il n'avait pas encore commencé (à parler).
 d. Il devait parler, mais il ne s'était pas encore mis *(à parler).

infinitive tronquée tandis que Rothemberg (1974 : 137) la perçoit comme une construction absolue de la structure transitive. Il nous semble toutefois que les deux interprétations sont possibles. Par ailleurs, cette structure ressemble à la structure intransitive, mais peut en être distinguée grâce à son sujet animé. Dans (80), nous observons une construction absolue en discours direct où la proposition fonctionne comme objet d'un infinitif omis²¹. L'exemple (81) correspond à la structure SN V *par* SN, étant donné la forme absolue de la structure SN V SN *par* SN (82) qui se caractérise par la présence de trois actants : l'agent SN0 et l'objet SN1 dont le SN2 forme la première partie. A l'instar de Choi (1993), nous estimons qu'il n'est pas nécessaire de considérer le trait du substantif SN2. De cette manière, tant la structure absolue SN V *par* SN que la structure originale SN V SN *par* SN sont considérées comme des variantes de la structure transitive SN V SN. Par conséquent, nous n'appuyons pas l'analyse de Frath (2008 : 163) qui estime que l'exemple *M. Balladur a commencé par ce qui est à la fois le plus facile et le plus délicat* serait une "phrase active non transitive". De la même façon, nous considérons SN V *avec* SN (83) comme un équivalent de la structure absolue SN V *par* SN. Or, très peu de linguistes (Verbert 1979 ; Hechmati-Ashori 1984 ; Greidanus 1990) reprennent cette structure et certains l'écartent même catégoriquement²². Cependant, nous constatons que la parenté entre SN V *avec* SN et SN V *par* SN s'avère nette, mais leur concurrence n'est pas totale : une contrainte opère lorsque *avec* précède un complément infinitif (84). En revanche, la structure SN0 *commencer par* Vinf (85) est attestée et pourrait à son tour être considérée comme un emploi absolu de la structure transitive SN0 *commencer* SN1 *par* Vinf. Or, cette structure est jugée 'impossible' par Frath (2008 : 163). Bien que cette structure se réalise dans les exemples (86)-(88), il semblerait, en effet, que cette construction soit de nos jours tombée en désuétude alors que, chez les classiques, la structure *par* + Vinf. s'utilisait comme équivalent d'un gérondif ou d'une proposition

²¹ Peeters (1993 : 36) traite de cette structure dans la discussion sur X *commence* Y : « Bien des énoncés où le verbe *commencer* est suivi d'un objet direct paraissent plus naturels en l'absence d'un verbe à l'infinitif. Cela est particulièrement clair si l'objet est soit un mot tel que *carrière* (on suppléera un verbe du type *embrasser* ou *suivre*), soit une proposition subordonnée rapportant un discours direct (on suppléera un verbe du type *dire*). »

(ii) Après avoir commencé sa carrière comme chauffeur de taxi, [...] (*Elle*, 03/04/89)

(iii) La dernière fois que nous nous sommes vus, commençai-je, vous m'avez longuement parlé des anatomistes de la Renaissance. (Tournier, *Le coq de bruyère*)

Contrairement à Peeters, nous ne mettons pas les deux objets sur le même pied. Le SN *carrière* est envisagé comme le COD de *commencer* transitif tandis que la proposition en discours direct est le COD d'un infinitif éclipsé.

²² Cf. Peeters (1993) : « Hechmati-Ashori (1984) elle-même observe que [...] *avec* peut prendre la place de *par* ; or, il n'y a pas de cadre du type X *commence avec* Z. » et Hanse (1987) : « Ne pas dire dans ce sens [c.-à-d. dans le sens de *commencer par cela*] *avec cela*, qui s'entend en France comme en Belgique, mais qui est nettement suspect. » Dans les dictionnaires, la construction *commencer avec* paraît inexistante ou non-attestée.

conjonctive adverbiale²³. De nos jours, nous la rencontrons encore, soit-il dans des contextes informels (89)-(91). La difficulté que nous éprouvons à introduire un SN objet dans ce type de constructions nous mène à dire que cette construction n'est plus à considérer comme une construction transitive, mais plutôt comme une construction infinitive.

- (79) Cela dit, L'Elite artiste peut **commencer**. (LM017)
- (80) Olivier jeta un coup d'oeil sur ses Fables choisies. Le frère aîné de Jack Schlack lui avait appris à réciter Le Corbeau et le renard en argot. Il **commença** : Un pignouf de corbaque dans un touffu planqué... (FT022)
- (81) Pourquoi un élève ne **commencerait**-il pas par la fin du livre ? (FT020)
- (82) On parle en **commençant** nos phrases par les mêmes mots : putain, merde, enculé. La maladie a bouffé notre vocabulaire. (FT021)
- (83) Admirateur de Rostand, Valéry et Balzac, le romancier avait **commencé** avec « Option paradis » un ambitieux projet romanesque en cinq volumes. (LM018)
- (84) *Il a **commencé** avec attaquer le patronat, accusé de « défaitisme». *versus*
- (85) Il a **commencé** par attaquer le patronat, accusé de « défaitisme». (IT027)
- (86) Oui, ce Moriot a été président de sa section pendant la révolution; il a été dans le secret de la fameuse disette, et a **commencé** sa fortune par vendre dans ce temps-là des farines dix fois plus qu'elles ne lui coûtaient. (VAR029)
- (87) Il **commença** sa carrière par exposer les principes du christianisme. (VAR030)
- (88) Je **commence** le matin par faire ma prière. (VAR031)
- (89) Enfin, il a **commencé** la journée par casser sa tasse pleine de café ... (IT028)
- (90) il a **commencé** son message par expliquer ce que l'excellence n'est pas, pour mieux appréhender cette notion capitale dans la marche chrétienne. (IT029)
- (91) On a **commencé** notre séjour par visiter un bidonville à Colobane. (IT030)

Toutes ces constructions absolues soulèvent la question de savoir pourquoi le SN objet est occulté. Nous admettons qu'une raison pragmatico-discursive est à la base de l'omission. Dans tous les exemples, le COD effacé est présent dans le contexte antérieur. L'identité du SN objet est par conséquent toujours connue et pertinente et elle peut toujours être récupérée co(n)textuellement. En conséquence, nous pouvons dire que la répétition du SN objet n'apporte rien à la structure informationnelle de la phrase et que l'emploi absolu s'explique par économie discursive : il est inutile de repêcher ce qui précède dans le cotexte immédiat. Dorénavant, nous ne tenons plus compte des structures absolues. Dans la suite de cette étude, nous nous concentrons sur la structure

²³ Cf. Grevisse & Goosse (2007 : §909 b 2- Cas divers).

infinitive (SN0 V à Vinf) et la structure nominale (SN0 V SN1) qui présentent des différences remarquables entre le corpus journalistique et le corpus littéraire (Tableau 3.5). Dans ce dernier, le nombre d'occurrences de la structure infinitive en *à* est plus élevé tandis que la fréquence de la structure transitive est plus basse comparée au corpus journalistique. En effet, le genre journalistique favorise un style plus court ce qui se traduit par l'emploi fréquent de noms déverbaux (cf. § 3.3.2).

3.2.2 La structure infinitive

- (92) **Commence**-t-on **à** voir se fissurer le bloc du Sud entre les pays émergents et les pays plus pauvres ? (LM007)
- (93) Si, à part le fait d'habiter le studio que de façon velléitaire je convoitais, j'ignorais tout de sa vie présente, je **commençais** déjà **à** m'enfoncer dans son passé. (FT016)
- (94) Les spéculateurs ont **commencé d'**anticiper la possibilité, esquissée par le rapport, pour les groupes Bouygues, Vivendi Universal et RTL Group de franchir à la hausse le seuil des 49 % dans le capital des chaînes dont ils sont les opérateurs. (LM006)
- (95) Une certaine rancœur à son égard **commençait de** pousser en moi, malgré moi.. (FT017)
- (96) J'ai appris qu'il fallait **commencer par** convaincre les censeurs des Emirats. (LM jan-mars 2006)
- (97) Adélaïde, j'ai **commencé par** franciser votre prénom et votre patronyme. (FT018)

La construction infinitive en *à* (40 à 60%) est incontestablement la structure la plus fréquente dans chaque corpus et dépasse de loin les constructions en *de* (1 à 3%) et *par* (3 à 5%). En ce qui concerne la différence entre *commencer à* et *de*, plusieurs linguistes ont tenté de démontrer (i) des différences sémantiques engendrées par la sémantique de la préposition même (Brunot 1936; Lowe 1996) ou de l'infinitif co-occurent (TLF) ; (ii) des différences pragmatiques (Trubert-Ouvrard 1994 ; Fraczak 2003) ; (iii) des différences sur le plan de la phonétique syntaxique (Hanse 1987) et (iv) des différences morpho-syntaxiques (Hechmati- Ashori 1984 : 109 ; Grevisse & Goosse 2007 : §907). Etant donné la fréquence réduite de la construction infinitive en *de* et le fait qu'aucune de ces analyses n'a été vraiment convaincante, il ne nous étonne pas que la plupart des auteurs ne distinguent pas les deux constructions (cf. Peeters 1993 ; Marque-Pucheu 2008). Une étude plus poussée, c.-à-d. basée sur corpus, de l'alternance *à/de* est souhaitable, mais ne fait pas partie des objectifs de ce travail. Nous nous limitons à constater une évolution remarquable des marqueurs de *commencer*. En effet, la construction infinitive n'a pas

toujours été indirecte. Le moyen français²⁴ connaissait l'emploi du marqueur zéro qui a été remplacé d'abord par un emploi en *à* et *de* et ensuite par un emploi en *à* principalement. L'hypothèse que nous suggérons ici est que la construction *inchoative* en *à* est le résultat d'un processus de grammaticalisation²⁵. Il n'est pas besoin de dire que cette hypothèse requiert une étude diachronique basée sur corpus.

En ce qui concerne la différence entre *commencer à* et *par*, Choi (1993 : 29) remarque que la construction en *par* « indique, non le commencement d'un procès, mais le fait de commencer par une chose. Cela veut dire qu'on ne trouve pas de valeur aspectuelle dans la construction No *commencer par* Vinf. ». Or, nous ne partageons pas ce point de vue. Cette « chose » est bel et bien un procès ou une série de procès et, sémantiquement parlant, *commencer par* marque l'aspect, soit-il d'une autre manière que *commencer à/de*. Si *commencer à/de* marque la phase initiale du procès d'une action singulière, soit "l'aspect inscrit inchoatif" (Wilmet 1998 : 321), *commencer par* a trait à la phase initiale du procès à l'intérieur d'une série d'actions hétérogènes, soit "l'aspect circonscrit inchoatif" (Wilmet, 1998 : 322)²⁶. Les deux constructions portent sur le début d'un évènement, mais ce n'est que *commencer par* qui évoque nettement le terme (d'où l'apparition du phénomène décrit en note 26 sans doute) afin d'entamer une nouvelle action différente de la précédente.

- (98) Ils ont **commencé** par bourrer leurs pipes tout en marchant, puis ils ont pressé le pas et enfin ils se sont mis à courir. (Bernanos, *Le crime*)
- (99) Ils ont **commencé** à bourrer leurs pipes tout en marchant, puis ils ont pressé le pas et enfin ils se sont mis à courir.

Peeters (1993 : 31) illustre cette différence par un exemple bien clair : « Les deux [ex. (98)-(99)] ont commencé, mais pas fini, de bourrer leurs pipes avant de presser le pas. Le premier énoncé implique qu'ils n'ont pressé le pas qu'après avoir fini de bourrer leurs

²⁴Cf. Rabelais : « Ces motz entenduz, aulcuns d'entre eulx **commencerent** avoir frayeur et se seignoient de toutes mains, pensans que ce feust un diable desguisé. » (VAR026)

²⁵ Cf. en particulier Bat-Zeev Shyldkrot & Kemmer (1995), Lamiroy (2001) et, pour la grammaticalisation de *cominciare* (it.) et *comenzar* (esp.), Siversen (2007).

²⁶ Dans la langue populaire, il semble parfois y avoir confusion entre les deux constructions, nonobstant la différence nette de leur aspect cf. Hanse (1987) : « Commencer par. Devant un infinitif : c'est une faute de l'employer, par analogie avec *finir par*, pour le début de l'action exprimée par l'infinitif (*Il finit par m'ennuyer* = *À la fin, il m'ennuie*). On ne dit donc pas : *Il commence par m'ennuyer* dans le sens de *Il commence à m'ennuyer*. *Commencer par* se dit, en parlant de personnes, dans le sens de faire en premier lieu : *Commencez par vous taire, par n'en plus parler*. » L'exemple suivant, extrait de notre corpus, pourrait être expliqué par cette interférence :

(i) On retrouve grossièrement les éléments principaux du poème : la « selva oscura » est la foule de la gare, dominée par un pied-de-porc géant et où **commence** par se perdre Ginger. L'horrible hôtel manager, situé dans une zone fangeuse, désolée, où fument des amoncellements de sacs-poubelles sous un ciel sans étoiles, où règne une muflerie généralisée, impersonnelle.(LM011)

pipes. [...] le cadre *commencer par* Vinf implique qu'une action est achevée ou qu'un état a cessé d'exister au moment où un autre événement prend la relève. » Précisons toutefois que la structure *commencer par* Vinf se prête à deux types de lecture que François (2008) appelle respectivement "méréologique" et "dialectique"²⁷.

(100) comme le chef des Papilles, à Paris (5^e arrondissement), avec une superbe soupe à laquelle il a donné le nom provençal « aïgo ». Il **commence** par faire revenir avec un peu d'huile d'olive, sans colorer, des pommes de terre émincées, des zestes d'orange, de l'ail, puis il ajoute un peu de safran, un litre de lait et un tiers de fond blanc. (LM009)

(101) Comme ce fut le cas, par exemple, lors de l'annexion du Koweït en 1990, ou encore à propos du programme « Pétrole contre nourriture » que Bagdad avait, contre son avis, **commencé** par refuser, avant de l'accepter un an plus tard. (LM010)

La lecture méréologique est la plus courante et s'identifie à ce que nous venons de dire plus haut, à savoir un premier maillon d'une série d'actions hétérogènes. Elle porte sur un micro-procès étant l'élément initial d'un macro-procès. Ainsi, dans l'exemple (100), le chef prépare sa soupe (macro-procès) en accomplissant en premier le micro-procès, c.-à-d. en faisant revenir les pommes de terre. En revanche, dans la lecture dialectique (101), le second événement s'oppose au premier (*accepter* versus *refuser*). Jusqu'ici nous avons plutôt considéré les différences sémantiques entre *commencer à/de*, d'une part, et *commencer par* d'autre part. Dans ce qui suit, nous analyserons les différences syntaxiques entre ces constructions à partir des différents critères d'auxiliarité. Notons tout de même que la construction *commencer à* bénéficiera d'un intérêt particulier.

1. Le sujet

- (102) a. Il commence à / de/ par bruiner.
 b. *Elle commence à / de/ par bruiner.
- (103) a. Il commence à bruiner.
 b. #Il commence.

De l'exemple (102) suit, d'une part, qu'aucune des trois constructions n'est à même de prendre un sujet différent du verbe enchâssé. En adoptant le sujet impersonnel de

²⁷ Cf. François (2008). Dans la lecture méréologique, un micro-procès est défini comme le composant initial d'un macro-procès (partie-tout), tandis que la lecture dialectique véhicule un schéma interprétatif dialectique.

l'auxilié, elles témoignent de l'unité syntaxique établie entre le verbe matrice et le verbe enchâssé. D'autre part, les constructions *commencer à/de/par*, et a fortiori tous les auxiliaires, ne peuvent figurer en forme courte (103) tout en ayant le pronom impersonnel en position sujet étant donné que le *il* impersonnel n'appartient pas à la valence du verbe matrice mais bien à celle du verbe enchâssé.

	Frantext		Le Monde	
	#	%	#	%
- impersonnel	495	99	495	99
+ impersonnel	5	1	5	1
	500	100	500	100

Tableau 3.6 : La distribution du tour impersonnel.

	Frantext		Le Monde	
	#	%	#	%
inanimé	137	27	146	29
animé	363	73	354	71
	500	100	500	100

Tableau 3.7 : La distribution du sujet (in)animé.

Dans ce qui précède, nous avons constaté que *commencer à* se combine avec n'importe quel sujet (cf. § 2.4.1) et avec tous les types du tour impersonnel (cf. § 3.1.2). Sur le plan quantitatif, le Tableau 3.6 montre que le tour impersonnel est rare (1%) pour *commencer à*. Dans notre corpus, *se mettre à* se combinait essentiellement avec des verbes météorologiques. En revanche, le tour impersonnel avec *commencer à* est plus varié : des verbes météorologiques (104), d'autres verbes impersonnels (105) et des constructions impersonnelles (106).

- (104) Il **commençait** à crachiner gras comme si la nuit qui tombait suintait de partout, sur la chaussée luisante, sur nos tifs, sur nos visages. (FT101)
- (105) Comme s'il fallait **commencer à** préparer l'opinion à la généralisation de ces nouveaux armements. (LM089)
- (106) A partir de ces souches, il est possible de **commencer à** travailler à la mise au point d'un vaccin. (LM090)

Quant à la distribution du sujet (in)animé (Tableau 3.7), nous notons à nouveau une prédominance du sujet animé. Si *se mettre à* comptait 20% d'instances inanimées, *commencer à* en compte un petit tiers.

2. La transformation en complétive

- (107) a. Marie commence à / de/ par changer sa vie.
 b. * Marie commence qu'elle change sa vie.

La *que*-phrase ne peut jamais occuper la position immédiatement à droite d'un auxiliaire quelconque. En l'occurrence, nous observons que les trois constructions réagissent de la même manière au test : elles ne se combinent pas avec une complétive.

3. La transformation en phrase clivée

- (108) a. Marie commence à changer sa vie.
 b. * C'est à changer sa vie que Marie commence.
 (109) a. Marie commence de changer sa vie.
 b. * C'est de changer sa vie que Marie commence.
 (110) a. Marie commence par changer sa vie.
 b. C'est par changer sa vie que Marie commence.

Il se dégage des énoncés ci-dessus que seul *commencer par* permet la montée en clivée. En conséquence, le dispositif de l'extraction montre que l'unité syntaxique est plus faible pour *commencer par* que pour *se mettre à* et *commencer à/de*. Il en résulte que *commencer par* s'éloigne davantage de la catégorie des auxiliaires.

4. La pronominalisation

- (111) a. Marie commence à lire La Libre Belgique.
 b. Marie commence à le faire.
 c. *A quoi commence-t-elle ?
 (112) a. Marie commence de lire La Libre Belgique.
 b. Marie commence de le faire.
 c. *De quoi commence-t-elle ?
 (113) a. Marie commence par lire La Libre Belgique.
 b. Marie commence par le faire.
 c. Par quoi commence-t-elle ?
 (114) Entonces Amanda lo empieza a leer y empieza a llorar. (IT024)
 Puis Amanda le commence à lire et commence à pleurer.
 'Puis Amanda commence à le lire et commence à pleurer.'

Bien que les trois constructions permettent la paraphrase en *le faire* dans la série b, il n'y a que *commencer par* qui peut remplacer le complément infinitif par la proforme interrogative *quoi* (113). Par conséquent, seuls *commencer à/de* répondent à ce critère d'auxiliarité. Dépourvues de valence à leur gauche (cf. test 1), elles n'ont pas de valence non plus à leur droite. Quant à la montée du clitique, nous apercevons dans la série b que, similairement à la construction *se mettre à*, le clitique se situe dans la phrase enchâssée dont il ne dépasse pas les bornes. En revanche, il n'en va pas de même dans d'autres langues romanes. L'italien et l'espagnol (114) connaissent bien le phénomène de la montée du clitique dans ce type de phrases.

5. La négation soudée

- (115) a. Marie commence à ne pas travailler.
- b. Marie ne commence pas à travailler.
- (116) a. Marie commence de ne pas travailler.
- b. Marie ne commence pas de travailler.
- (117) a. Marie commence par ne pas travailler.
- b. Marie ne commence pas par travailler.

Lorsque nous comparons la négation soudée pour les trois constructions, nous voyons qu'elle est partout possible.

Nous avons pu constater que les observations faites ci-dessus pour *commencer à* valent également pour *commencer de*. A l'exception de la négation soudée, les deux constructions remplissent tous les critères d'auxiliarité. En revanche, la construction *commencer par* peut en plus se pronominaliser et elle est susceptible d'entrer dans une phrase clivée.

3.2.3 La structure transitive directe

La structure transitive SN0 *commencer* SN1 a déjà fait couler beaucoup d'encre, plus précisément dans le débat sur la relation qu'entretient le SN1 avec le verbe *commencer* (cf. § 2.4.2). Dans cette section, nous examinons les caractéristiques syntaxiques de la construction transitive. La structure SN0 *commencer* SN1 est une structure intéressante pour plus d'une raison. D'abord, en tant que remarque générale mais importante, nous rappelons que la construction transitive est directe (118)-(119). Ainsi, les énoncés (120)-(121) pourraient paraître dans ce contexte quelque peu troublants parce qu'ils manifestent la même structure transitive indirecte que *se mettre à*. Or, ce cadre n'existe pas pour le verbe *commencer*. Faut-il donc en conclure que ces exemples insolites trahissent une simple ellipse du complément infinitif? Dans (120), le verbe *prendre*

pourrait, à la rigueur, être suppléé, mais dans le contexte oral de l'exemple (121), c'est bien moins évident.

- (118) Arte a **commencé** son « Année Mozart » le soir de Noël avec l'Idomeneo de la Scala (LM019)
 (119) Mme Zober **commença** son travail. (FT023)
 (120) pour clore le chapitre des comparaisons, le gouverneur avait **commencé** à l'opium pour finir à l'héroïne (FT022)
 (121) immédiatement + j'ai dit + j'ai j'ai **commencé** + à + mon action + c'est-à-dire que j'ai + j'ai réuni les familles nous avons passé + heu + les parloirs avaient lieu /Ø, le/ lundi (CorpAix)

Deuxièmement, la construction SN0 *commencer* SN1 est susceptible de fonctionner comme verbe symétrique et de permuter les deux syntagmes nominaux. Cette **symétrie** de *commencer* est surtout mise en relief par Choi (1993) et Chu (2008) et nous en discutons ci-dessous les principales caractéristiques.

- (122) a. L'en-tête commence la lettre.
 b. La lettre commence par l'en-tête²⁸.
 (123) a. Arte a commencé son « Année Mozart » le soir de Noël. (LM012)
 b. L'« Année Mozart » a commencé le soir de Noël.
 (124) a. Mme Zober commença son travail. (FT023)
 b. Son travail commença.

Il s'avère que les trois énoncés (122-124) manifestent la symétrie et se rejoignent ainsi sur le plan syntaxique. En revanche, il n'en va pas de même sur le plan sémantique. Bien que le sémantisme du verbe reste invariable, les traits sémantiques de ses actants varient à chaque fois. De cette manière, nous distinguons dans

- (122) un SN0 marqué - contrôle et un SN1 marqué -procès
 (123) un SN0 marqué + contrôle et un SN1 marqué -procès
 (124) un SN0 marqué + contrôle et un SN1 marqué +procès.

Plusieurs remarques peuvent être formulées sur ces emplois. D'abord, nous observons que le cadre SN0 marqué C- et un SN1 marqué +procès manque pour la simple raison qu'il est difficile de s'imaginer qu'un sujet non contrôleur fasse commencer un

²⁸ Remarquons en rapport avec la structure intransitive que le sujet ayant les traits [-procès] et [-temporel] a toujours besoin d'être complété. En conséquence, l'énoncé *La lettre commence* est agrammatical.

procès. L'exemple (122)a est à son tour problématique parce qu'il s'agit d'un exemple construit qui n'a pas d'équivalent dans notre corpus. Cet exemple est conçu par analogie avec l'exemple fabriqué *Le point commence la ligne* de Verbert (1979) que nous jugeons, contrairement à Fiers (1999), grammaticalement correct, mais quelque peu obsolète. Nous basons notre jugement sur des instances similaires attestées:

- (125) La date de la lettre peut se mettre au commencement quand on écrit à un égal; c'est un devoir de la mettre à la fin lorsqu'il s'agit d'un supérieur, afin que le titre qui **commence** la lettre soit parfaitement isolé. (VAR027)
- (126) Des auteurs ont dit que l'effort était au mouvement ce que le Point est à la ligne, c.-à-d. que, comme le point **commence** la ligne, l'effort est le commencement de tout mouvement. (VAR028)

L'énoncé (127)a signifie "être au commencement de SN1" et il n'entame pas de procès. En conséquence, l'exemple (127)a diffère de (128)a dans la mesure où le SNO forme la première partie du SN1. Grâce à son trait [C-], il peut être paraphrasé comme la structure SN V par SN (127)b qui est de nos jours l'expression courante de cet énoncé.

- (127) a. L'en-tête commence la lettre.
b. La lettre commence par l'en-tête.
- (128) a. Arte a commencé son « Année Mozart ».
b. *L'« Année Mozart » a commencé par Arte.

Quant à l'exemple (128)a, il ressemble à (127)a dans la mesure où il possède également un SN1 non procédural, mais il en diffère puisqu'un infinitif peut être intercalé (p.ex. à *fêter*). Si le SN1 non procédural n'indique pas un laps de temps, la symétrie posera problème (129)b et requiert le recours à un infinitif (130). En conséquence, il conviendrait de dire qu'il s'agirait ici d'une transitivité en apparence : à un niveau superficiel, la structure ressemble à une construction transitive tandis qu'à un niveau plus profond, elle se rapproche de la construction infinitive. Selon certains auteurs (Pustejovsky, Kleiber, Peeters, Frath - cf. § 2.4.2.2), *commencer* ne peut s'appliquer à un SN1 que directement, c.-à-d. sans passer par un infinitif. Mais, si *commencer* portait directement sur le SN1, la symétrie devrait être possible.

- (129) a. J'avais **commencé** le bobsleigh deux ans plus tôt, et c'était la guerre en France pour parvenir à être pilote plutôt que pousseur, raconte cet Aixois âgé de 38 ans. (LM013)
b. *Le bobsleigh avait commencé.
- (130) a. J'avais **commencé** (à pratiquer) le bobsleigh.

- b. La pratique du bobsleigh avait commencé.

Quant à la structure à SN1 procédural (124)a, il est possible d'insérer un infinitif (131) ou, contrairement à (123)a, de remplacer le SN1 par un infinitif correspondant (132). La symétrie (124)b ne pose aucun problème.

(131) Mme Zober commença à faire son travail.

(132) Mme Zober commença à travailler.

Jusqu'ici, nous avons montré que la structure transitive présente plusieurs emplois liés à la sélection lexicale du sujet et de l'objet. L'alternance symétrique change en fonction de cette sélection. Une autre caractéristique d'un bon nombre de verbes symétriques est la possibilité d'entrer dans une **construction pronominale passive**²⁹ qui est intermédiaire entre la construction transitive et la construction intransitive (133).

(133) a. Le pachyderme casse la branche.

b. La branche se casse.

c. La branche casse.

Bien que la construction *se commencer* soit absente dans notre corpus, une brève étude lexicographique (TLF et PR) ensemble avec quelques occurrences en ligne indique une fréquence limitée mais attestée de cette structure ce qui forme ainsi un argument probant en faveur de l'analyse symétrique du verbe *commencer*.

(134) Ce travail doit se **commencer** tout de suite. (PR)

(135) On n'échappe pas à l'histoire, puisque les grands cycles, les phénomènes de longue durée se **commencent** et se terminent dans des crises qu'on ne peut arrêter. (IT025)

(136) Le championnat de lutte corps à corps se **commence**. (IT026)

²⁹ Blinkenberg (1960 : 126) parle de la construction médiale réfléchie : « De même que la construction factitive dédouble partiellement la fonction transitive des verbes diathétiquement neutres, il y a également pour la fonction intransitive des possibilités de dédoublement, parfois de triplement, à savoir par le moyen des constructions médiale et passive. La dernière qui est presque toujours possible tend à rester cantonnée dans l'expression d'un aspect particulier, celui de l'action menée à son terme, de sorte qu'il n'y a que sous certaines conditions de contexte une équivalence sémantique complète entre la forme simple intransitive et la construction passive. La première construction, c'est-à-dire le médium réfléchi, présente une équivalence plus certaine avec la forme simple, mais ne se réalise que pour un nombre déterminé de verbes en question. [...] Parmi les verbes qui peuvent réaliser la fonction intransitive sous la forme médiale-réfléchie aussi bien que sous la forme de l'actif, on trouve par exemple : [...] *commencer - se commencer*. »

Une dernière caractéristique de la structure transitive est la **construction passive**. Dans notre corpus, la construction passive (137)-(138) se révèle peu fréquente (FT n=3 ; LM n=11), mais pas 'inexistante' (Fiers 1999 : 84). Bien que Brunot (1936)³⁰ prétende que la construction passive serait plus fréquente dans le registre oral, le corpus CorpAix³¹ ne nous a fourni que trois exemples. En conséquence, nous sommes amené à dire, dans l'attente d'une étude plus poussée, que le passif n'est pas non plus courant en langue parlée.

(137) Parfois une phrase **commencée** en yiddish se poursuivait en français, ou le contraire, pour mieux argumenter. (FT024)

(138) L'amertume est d'autant plus forte que son frère venait de décider de tourner le dos à une vie de marin **commencée** comme simple mousse et aboutie comme capitaine. (LM020)

Remarquons que, dans notre corpus, il s'agit toujours de constructions passives où l'auxiliaire est souvent absent et où le complément d'agent n'est jamais exprimé. les exemples (139) et (140), avec l'auxiliaire *être*, se rapprochent toutefois formellement de la structure intransitive. Sémantiquement, le parallélisme entre la structure intransitive et la construction passive est possible dans certains contextes³².

(139) il était choqué de voir ces enfants qui n'écoutent pas tellement, qui sont pris du besoin d'aller faire pipi, et à qui on interdit de se soulager parce que la classe est **commencée**, une classe qui les ennue peut-être, mais ce n'est pas en les brimant qu'on les rend attentifs (FT025)

(140) Le verbe *commencer* pose un problème particulier : lorsqu'il est employé avec un syntagme nominal (SN) non procédural, il semblerait que nous restituions mentalement un processus qui indique de quelle manière le SN est **commencé**. (Fratth 2002 : 169)

En l'occurrence, il y a lieu de dire que la structure avec l'auxiliaire *être* s'analyse davantage comme une construction intransitive que comme une construction passive.

³⁰ Cf. Grevisse & Goosse (2007 : §772 f 4-Observations diverses sur le passif) : « Il n'est pas fréquent que l'on mette au passif le semi-auxiliaire *commencer*, du moins dans la langue écrite, car Brunot (*Pensée*, p. 363) estime que l'on dit couramment : *Ma robe est commencée de garnir*. — Ex. écrit : *°Commencé d'être rédigé il y a quatre mois, [...] le contenu de ce livre est resté longtemps secret* (dans le Monde, 14 juillet 2006, p. 8). »

³¹ Cf. notre corpus pilote (chapitre 1).

³² Cf. Blinkenberg (1960 : 126) : « La construction passive tend à rester cantonnée dans l'expression d'un aspect particulier, celui de l'action menée à son terme, de sorte qu'il n'y a que sous certaines conditions de contexte une équivalence sémantique complète entre la forme simple intransitive et la construction passive. »

En dépit de ce que Brunot semble suggérer, nous sommes d'avis que l'alternance de l'auxiliaire dépend moins du registre (oral ou écrit) que du poids que l'on veut attribuer à l'état résultant (*être*) ou à l'action (*avoir*)³³.

3.2.4 Résumé

Les principaux résultats se résument comme suit :

La structure syntaxique. Dans l'analyse de *commencer*, nous avons distingué trois grandes structures, à savoir la structure infinitive, la structure transitive directe et la structure intransitive. Ces trois structures se subdivisent en différentes sous-structures (constructions absolues, constructions en *par*) et elles s'entremêlent sur le plan sémantique et syntaxique. Sémantiquement, elles se rapprochent de *par* leur sens inchoatif commun. Syntaxiquement, la structure transitive fonctionne comme pivot entre la structure infinitive en *à/de* et la structure intransitive. Avec la première, elle peut entretenir une relation elliptique, avec la dernière, elle entre dans une relation de symétrie.

Le type de sujet. A la différence de *se mettre à*, la construction *commencer à* se combine avec n'importe quel sujet et avec tous les types du tour impersonnel. Malgré la prédominance du sujet animé, le nombre de sujets inanimés atteint presque 30%. Le tour impersonnel connaît une distribution inverse à celle de *se mettre à*. Si le tour impersonnel était plus fréquent dans le corpus journalistique pour *se mettre à*, il est maintenant plus répandu dans le corpus littéraire.

Le statut grammatical. Lorsque nous soumettons l'ensemble des structures infinitives aux tests d'auxiliarité, nous observons que *commencer à/de* y répondent nettement mieux (4/5 critères) que *commencer par* (2/5 critères).

3.3 Le rapport entre les structures infinitive et nominale

Jusqu'ici, nous avons analysé les différentes structures syntaxiques de la construction *se mettre à* et de *commencer*. Dans cette section, nous comparons *se mettre à* à *commencer* en

³³ Voir les verbes symétriques et la notion de bornage (chapitre 2).

partant des relations entre les structures syntaxiques que les deux constructions ont en commun. Concrètement, il s'agit du rapport entre les structures infinitive et nominale à la lumière de l'analyse du morphème à (§ 3.3.1) et du SN1 (§ 3.3.2).

3.3.1 Le statut du morphème à

Dans l'ensemble des verbes français admettant la construction SN0 V à Vinf, des sous-classifications peuvent être faites notamment d'après la possibilité de remplacer l'infinitif par un SN introduit ou non par la préposition à (Willems 1981 : 174). En conséquence, nous observons d'un côté **une relation de concordance** entre les compléments nominal et infinitif quant à la présence de la préposition à.

- (141) a. Et après? Ce n'est pas gênant d'être mort si on **renonce** à faire semblant de vivre. (VAR032)
b. **Renoncer** à l'amour me paraissait aussi insensé que se désintéresser de son salut quand on croit à l'éternité. (VAR033)
- (142) a. Ils se sont **mis** à chanter dans je ne sais plus quel javanais. (FT023)
b. Sandrine Kiberlain, actrice, se **met** au chant. (LM021)

D'un autre côté, nous remarquons **une relation de discordance** entre le complément nominal et l'infinitif par rapport à la présence de la préposition à dans les énoncés suivants. Tantôt la structure avec complément nominal est inexistante (143)b, tantôt elle existe, mais sous forme directe (144)b.

- (143) a. Dans les cafés quand un garçon **tarde** à prendre la commande, Charles Schweitzer s'empourpre de colère patriotique. (VAR034)
b. *Il **tarde** le/ au travail.
- (144) a. Le 22 mars, la Fédération allemande d'athlétisme doit **commencer à** étudier la question. (LM022)
b. Les seconds - qui n'ont pourtant pas ratifié le TICE, et peuvent donc, théoriquement, avoir recours à des essais nucléaires - ont **commencé** des études, en mai 2005, dans leurs laboratoires de Los Alamos (Nouveau Mexique) et de Livermore (Californie). (LM023)

Nous pouvons constater que l'examen du rapport Vinf-SN1 révèle une différence sur le plan syntaxique entre nos deux constructions. S'il s'agit d'une préposition pur sang dans le cas de *se mettre à*, où l'on rencontre le morphème à tant dans la structure

infinitive que dans la structure nominale, ce n'est pas le cas pour *commencer* à où le à n'apparaît que dans la phrase subordonnée³⁴. C'est pourquoi, Riegel et al. (1994) traitent de cet élément à dans le contexte des marques de subordination (p. 474) et des propositions infinitives (p. 496) en mentionnant également la notion de *complémenteur*³⁵. A propos de ce dernier terme, il est vrai que à et *de*, homonymes des prépositions correspondantes, sont susceptibles de jouer un rôle parallèle à la conjonction *que* en introduisant des constructions infinitives à sujet non réalisé. Cependant, au moins deux remarques peuvent être faites sur l'emploi de cette notion en français. D'abord, le parallélisme entre les constructions conjonctives et les constructions infinitives n'est pas parfait. Riegel et al. (1994 : 495) remarquent que la construction infinitive fait apparaître le contenu propositionnel de la subordonnée directement dans le champ du verbe régissant ou plus précisément de son sujet, tandis que la construction conjonctive sépare plus nettement les deux propositions. Une deuxième remarque concerne le terme *complémenteur* lui-même qui nous semble trop général. Nous privilégions le terme de *marqueur d'infinitif*³⁶³⁷ pour préciser qu'il s'agit du 'complémenteur' de la construction infinitive. En somme, l'analyse du rapport entre les structures infinitive et nominale a révélé deux types de à : dans le cas de *se mettre* à, il s'agit d'une préposition, alors que dans le cas de *commencer* à, il s'agit d'un marqueur d'infinitif.

3.3.2 L'analyse du SN1

Cette section se propose d'étudier le SN1 essentiellement sous l'angle paradigmatique, à savoir le rapport entre la structure nominale et la structure infinitive (cf. § 2.7.1). Nous ne regardons donc pas la nature du rapport *se mettre* à/*commencer*+ SN1 en termes d'ellipse, de coercition ou de métonymie (cf. § 2.4.2.2). Avant d'aborder l'analyse du SN1,

³⁴Notons que la liste des verbes capables de remplacer le complément à + Infinitif par un complément nominal direct est très limitée (p.ex. *chercher* à, *aimer* à, *demander* à).

³⁵ Voir aussi l'emploi de ce terme dans Huot (1981). Dubois et al. (1994) parlent de *complétiviseur*.

³⁶ Nous retrouvons la même distinction en anglais : *infinitive marker* versus *complementizer*. Haegeman (1994 : 116) précise que « Complementizers do not constitute an open class : the four complementizers that introduce subordinate clauses in English are *that, if, whether, for*. »

³⁷Blinkenberg (1960 : 230) parle d'*indice d'infinitif à valeur zéro* : "Il est évident que la coexistence, sans une différenciation nette de sens, d'objets directs ordinaires avec des objets infinitifs amenés par *de* ou à prouve sans conteste que ces prépositions sont arrivées parfois dans leur évolution sémantique à la valeur zéro. La même valeur zéro de la préposition pour d'autres fonctions de l'infinitif dans la phrase, induit à reconnaître dans la préposition un « indice d'infinitif ». Seulement, cet indice ne se place pas librement devant n'importe quelle fonction : il est donc absolument impossible d'y voir un simple morphème ; les conditions qui en régleraient l'emploi n'auraient pas le caractère de généralité requis."

nous présentons d'abord quelques contraintes sur le SN1 relevées dans les études antérieures.

D'après Hechmati-Ashori (1984 : 131-132), le genre d'activités engagées par les sujets animés dans la structure SN0 *se mettre à* SN1 est d'ordre intellectuel ou artistique exclusivement. Peeters (1993 : 45-46), en revanche, remarque qu'il y a des exemples qui ne tombent pas sous les rubriques mentionnées et qu'il n'y a au fond pas de contrainte pour la structure nominale qui n'existe pas déjà pour la structure infinitive, ou presque. La caractéristique de la 'prise de position' ne serait pas toujours présente :

L'élément d'action est toujours là : il faut pouvoir suppléer un infinitif Z, ou bien substituer à Y un infinitif Z, qui soit tel qu'il est possible de dire que «Z a ou n'a pas lieu». Quant à l'idée de prise de position [cf. §2.6.2], elle est absente des énoncés qui suivent (et qui pourraient faire partie d'un récit tout à fait objectif) :

Je me mets à sa poursuite; il faut que je le rejoigne. (Rolland, *Jean-Christophe*)
Il attend si longtemps qu'à la fin il sort de sa cachette et se met à la recherche de son camarade, mais celui-ci a disparu. (Green, *Journal*)

Une dernière contrainte vient de Saunier (1999) qui veut souligner, au moyen de l'analyse du déterminant, que la structure nominale fonctionne différemment de la structure infinitive. Saunier (1999 : 281) remarque que, à la différence de *commencer*, on a :

- (145) Claude s'est mise à son roman.
- (146) ?? Claude s'est mise à un roman.
- (147) Claude s'est mise au footing.
- (148) ?? Claude s'est mise à son footing.

L'auteur explique ces différences d'emploi par la reprise d'un préconstruit (un contexte préexistant, *in casu*, un projet de rédaction bien défini) présente dans (145), mais absente dans (146). Autrement dit, il faut que le complément nominal ait une autonomie, ce qui est garanti par le possessif dans (145). L'exemple (147) a d'emblée l'autonomie nécessaire, tandis que (148) « s'interprète difficilement en dehors de l'effectuation du footing à un moment donné » (p. 281-282). Or, nous sommes d'avis que (148) est tout de même possible lorsqu'on envisage une interprétation habituelle comme dans *Chaque matin, Claude se met à son footing*. D'après Saunier, la reprise d'un préconstruit confère au SN1 une autonomie par rapport à la relation prédiquée à travers *se mettre à* (p. 281). Contrairement à la structure nominale, le préconstruit ferait défaut

dans la structure infinitive³⁸ ce qui expliquerait pourquoi (149) serait ‘moins bon’ que (150).

(149) Claude s’est mis(e) à écrire son roman.

(150) Claude s’est mis(e) à écrire un roman.

Afin de vérifier les contraintes avancées, nous effectuons une analyse détaillée du SN1 pour *se mettre à* et *commencer*. Cette analyse se base pour la première³⁹ fois sur un corpus (FT n= 12 ; LM n=152) et engendre différents types de SN1 qui sont présentés dans la typologie suivante⁴⁰ :

1a - La substitution SN1–Vinf ne pose aucun problème étant donné que le SN1 se caractérise comme un nom déverbal qui réfère à un processus. Lorsque nous examinons la distribution de ce type de SN1 (cf. Graphique 3.8 et Graphique 3.9), nous observons qu’il concerne presque la moitié de toutes les occurrences tant pour *se mettre à* (45%) que pour *commencer* (43%).

(151) Son seul vrai centre d'intérêt est alors la photo, et c'est pour acquérir son premier reflex qu'il se **met** au jardinage, sillonnant à vélomoteur les campagnes des Yvelines pour proposer ses services, tondant, bêchant, désherbant, arrosant les pelouses des voisins durant les vacances. (LM032)

(152) Estimant que le Parti socialiste où elle milite alors méconnaît le rôle des forces armées, elle se **met** à l'étude de la stratégie militaire (LM056)

(153) La Turquie est un cas en soi. Elle a reçu le statut de candidat. Nous allons **commencer** les négociations. (LM054)

(154) Russes et Iraniens ont **commencé** des discussions pour trouver un accord sur le « compromis russe », lequel prévoit que tout l'uranium dont l'Iran pourrait avoir besoin pour ses futures centrales nucléaires sera enrichi exclusivement en Russie. (LM055)

³⁸Cf. Saunier (1999 : 282) : « En fait, l'autonomie que confère *se mettre à* au terme en position de complément prépositionnel ne va pas de soi concernant un verbe à l'infinitif, pure mention d'une notion en attente de support. Ne pouvant se fonder sur un statut de préconstruit (i.e. doté de déterminations ou de stabilité en dehors de sa mise en œuvre par un sujet), l'autonomie du procès vis-à-vis du sujet se joue (avec l'infinitif) sous forme d'extériorité notionnelle. La seule préconstruction envisageable serait de type subjectif, Zinf étant posé comme à valider (ce que l'on a par exemple dans *se décider à travailler*). »

³⁹ Bien que l'analyse sur corpus de Frath (2002) ne porte que sur le verbe *begin*, l'auteur en tire des conclusions tant pour *begin* que pour *commencer* parce que « [il n'a] pas noté de différences d'usage marquantes entre les verbes *begin* et *commencer* » (p. 172). Or, l'équivalence n'est pas démontrée et les résultats ne peuvent, à notre avis, être pertinents que pour le verbe *begin*.

⁴⁰ Pour l'application de cette typologie à l'ensemble de nos exemples, voir Annexe D.

1b - Sans être un nom déverbal, le SN1 réfère néanmoins à un processus et peut être remplacé par un infinitif. En considérant sa distribution, nous remarquons qu'il n'y a qu'une seule instance pour *se mettre à*, tandis qu'elle atteint 38% pour *commencer*.

(155) Sauf si on se **mettait** au boulot. (FT030)

(156) Repositionné par son entraîneur dans l'axe du milieu de terrain juste derrière l'attaquant brésilien Baptista, Zidane avait **commencé** son récital en offrant le premier but de la rencontre à Guti, avant de redonner l'avantage à son équipe en transformant un penalty. (LM033)

(157) Ainsi, après « Le voyageur et son ombre » et « Le retour du même », une troisième partie, « Autoportrait à la palette - La musique aux Tuileries », magnifiques variations autour de Manet, conclut cette étrange aventure - **commencée** en octobre 2004 dans un hôpital de Suresnes, au Mont-Valérien, et achevée à Paris en mars 2005. (LM034)

1c - Le SN1 ne réfère pas à un processus, mais il est quand même duratif. Il renvoie à des prédicats exprimant un état (158)-(159) ou une fonction (160)-(161). Nous constatons que cet emploi est inexistant pour *se mettre à*.

(158) Helena a d'ailleurs **commencé** sa maladie après avoir été embrassée (comme mordue) par le musicien Leonardo, l'amant de sa mère. (LM035)

(159) Circonscrite à un conflit franco- prussien, la guerre de 1870 n'avait pas compromis la richesse industrielle du pays, **commencée** sous le Second Empire. (FT031)

(160) Mais c'est plus que respectable pour une présidence **commencée** dans des circonstances particulièrement difficiles, au lendemain des désastres de mai et de juin déjà cités, et handicapée, comme toutes les présidences du deuxième semestre, par la coupure des vacances. (LM053)

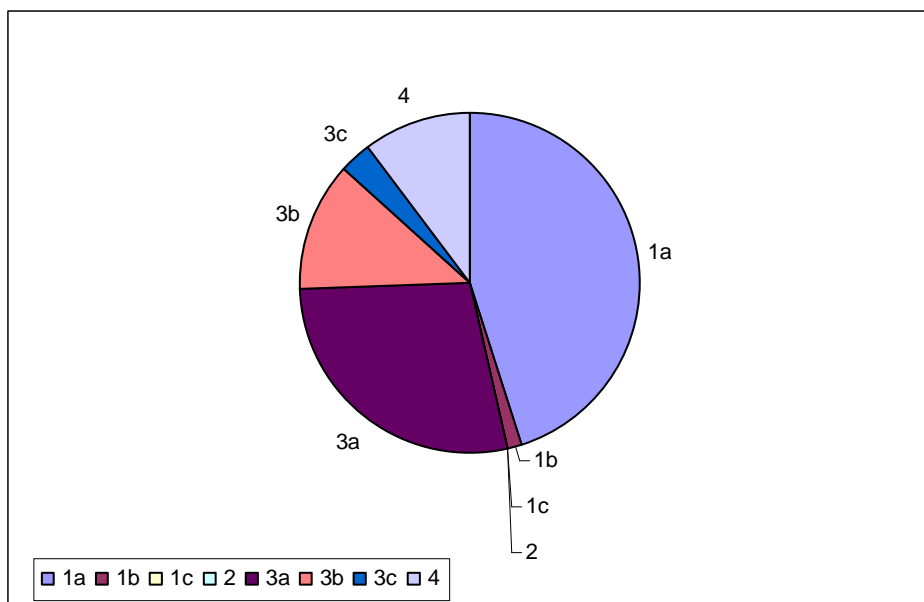
(161) Pourtant, si le doyen, Philippe Dechartre, 86 ans, ancien ministre, **commence** allégrement son troisième mandat, le rythme de renouvellement de l'hémicycle est soutenu car les candidats piaffent. (LM057)

2 - Le SN1 est une indication de temps qui implique de la durée, mais qui ne réfère pas à un processus, ni à un état. De nouveau, ce type de SN1 est absent pour la structure SN0 *se mettre à* SN1.

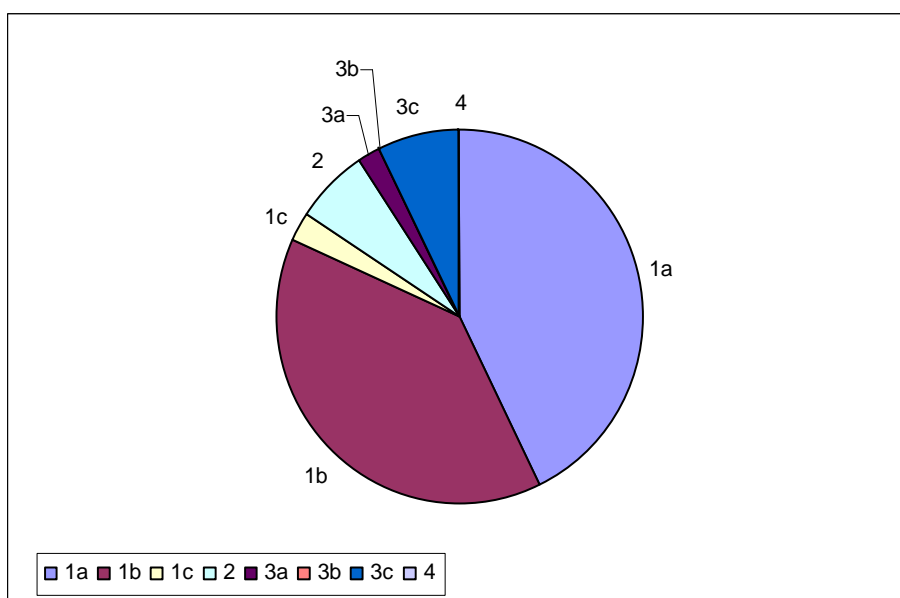
(162) Il a **commencé** cette saison doucement, avec des dossards désavantageux (...). (LM037)

(163) La bourse de Tokyo **commence** la semaine sur une séance marquée par les prises de bénéfice. (LM038)

(164) Et des lieux qu'elle avait aimés disparaissaient, comme le fameux bar de la Marine, en bord de Seine, entre Bir Hakeim et Javel, là où l'on finissait les nuits **commencées** au Vel'd'Hiv. (FT033)



Graphique 3.8 : La distribution des différents types de SN1 (SN0 se mettre à SN1).



Graphique 3.9 : La distribution des différents types de SN1 (SN0 commencer SN1).

3a - Dans 3a, le SN1 appartient au champ lexical de la **connaissance** (cf. Hechmati-Ashori 1984), car il évoque, ensemble avec l'infinitif sous-entendu (p.ex. *apprendre*), un événement qui se définit comme une activité d'apprentissage. Nos deux constructions

présentent une différence distributionnelle remarquable par rapport à ce type de SN1 (*se mettre à* 39% versus *commencer* 1%).

- (165) L'université de Corse devra-t-elle se **mettre** sous peu à l'espéranto ? (LM039)
- (166) Mon père était menuisier, ébéniste, il construisait aussi des maisons : c'est comme cela que je me suis **mis** à la maçonnerie, à la plomberie, à la soudure, à la mécanique. (LM040)
- (167) Né le 1er mai 1923 à Sofia (Bulgarie), le jeune Youri **commence** très tôt le piano sous l'égide d'une mère cantatrice, d'origine russe. (LM041)
- (168) Pas suffisant pour tenir le rôle de favori - dévolu à Jean-Marc Mormeck avec ses 31 victoires et 21 K.-O. -, mais de quoi donner une certaine assurance à celui qui possède désormais la triple couronne (WBA, WBC et IBF) des lourds-légers et qui n'a **commencé** la boxe qu'à l'âge de 20 ans, à Atlanta, où il réside actuellement. (LM042)

3b - Ici, le champ lexical du SN1 désigne un **comportement**. Le SN1, très proche du type précédent, ne réfère pas à un processus, n'est en soi pas duratif, mais, en considérant à la fois l'infinif sous-entendu (p.ex. *utiliser*), il peut impliquer une durée en référant p.ex. à un mode de vie (169). De nouveau, la fréquence de ce type de SN1 est très différente d'une construction à l'autre : *se mettre à* (12%) versus *commencer* (0%).

- (169) Si les principaux acheteurs restent plutôt des femmes urbaines d'âge mûr, « beaucoup de couples de 30-35 ans se **mettent** aux produits écologiques quand arrive le premier enfant », constate Barbara Bobon, directrice du marketing de Biocoop. (LM043)
- (170) La France se **met** à l'éolien pour se rapprocher de l'objectif européen de produire, en 2010, 21 % de son électricité à partir d'énergies renouvelables (bois-énergie, hydraulique, éolien, solaire...), contre 15 % aujourd'hui. (LM044)
- (171) Depuis le mardi 3 janvier, la capitale suédoise s'est **mise** au péage urbain. (LM045)

3c - Le type 3c correspond à l'exemple classique *commencer un livre* où le SN1 est un objet concret, très souvent le résultat d'un événement de **création**⁴¹. Malgré la fréquence réduite de ce type de SN1, respectivement 3% pour *se mettre à* et 7% pour *commencer*, les données montrent que le type 3c existe également pour la construction

⁴¹ La notion de création nous rappelle celle du *faire exister* (Kleiber 1997) et correspond à ce que Freed (1979 : 85) caractérise comme « certain objects which are the PRODUCT or RESULT of events (normally named by accomplishment terms) which are understood as taking a certain amount of time to accomplish. »

se mettre à. Nous rappelons que Chu (2008) envisage ce type de SN1 plutôt comme « une formulation de quasi-locution » (ibid. : 102), ce qui reviendrait à le mettre sous 4. Or, nous constatons cependant une variation paradigmatique au niveau du nom et au niveau du déterminant ce qui empêche de considérer le type 3c comme des expressions figées. D'après Chu (ibid. : 102), le SN1 devrait être toujours au singulier et de préférence non-défini. Il est vrai que le SN1 se trouve généralement au singulier, par contre, il n'est pas de préférence indéfini. Notons aussi que pour chaque exemple des deux constructions, il y a moyen d'introduire un infinitif, même pour des cas comme (177), il y a lieu d'intercaler un infinitif (p. ex. *appliquer*)⁴².

- (172) Pierre Drachline, qui le harcèle pour qu'il se **mette** à son prochain roman, l'a appelé récemment. (LM046)
- (173) A Milan, le pianiste, chef d'orchestre et compositeur, a deux heures avec les membres de l'orchestre de La Scala. Il se **met** à la partition. Cela donne La Scala, She Too Pretty to Be Blue, 6 minutes et 10 seconde de bonheur, osmose entre son big band jazz et l'institution classique. (LM047)
- (174) Il est significatif que les deux visages ne soient pas seulement esquissés, comme le fait d'habitude un peintre lorsqu'il **commence** un tableau, posant ici et là quelques rapides touches de couleur pour établir l'harmonie générale, quitte à revenir sur telle ou telle (FT032)
- (175) Une infrastructure hors norme : **commencé** le 22 juillet 2002, le tunnel, long de 53,1 km, sera achevé en 2020. (LM048)
- (176) Je suis allé le plus loin possible, jusqu'à **commencer** un article en répétant cinquante fois le même mot : «Hernia» - le son que faisaient les croupiers de Las Vegas. (LM049)
- (177) Les deux soldats chargés de l'interrogatoire **commencent** la méthode dite d'« abaissement de la fierté et de l'ego ». (LM050)

4 - La dernière catégorie est réservée aux expressions idiomatiques dont le sens ne s'obtient plus de façon compositionnelle, c.-à-d. à partir des différents éléments qui forment la construction. Seul *se mettre à* possède ce type de SN1.

- (178) Mais la réglementation fondée sur le terroir dissuade les viticulteurs français de **se mettre à** l'écoute de leurs consommateurs, comme le prouvent des ventes internationales pas très glorieuses. (LM052)

⁴² A comparer avec l'exemple *and [I] told him of my determination to **begin** a discipline* de Frath (2002 : 175).

Généralement, nous pouvons dire que *se mettre à* et *commencer* présentent une distribution assez divergente du SN1 et ce surtout au regard des types 1b, 1c, 2, 3a, 3b et 4. Quant à SN0 *se mettre à* SN1, la typologie montre d'abord que les contraintes proposées par Hechmati-Ashori (1984) en rapport avec SN0 *se mettre à* SN1 doivent effectivement être amendées en faveur d'une distribution plus large. Deuxièmement, les contraintes avancées par Peeters (1993) s'y retrouvent dans une certaine mesure. Nous observons que le SN1 de *se mettre à* est un élément d'action dans 45% des cas et ne réfère jamais, à la différence de *commencer*, à un état. Quant à la 'prise de position', il ne nous étonne pas que nous ne retrouvions pas de déverbaux de *pleurer, rire, etc.* étant donné que ces noms sont peu fréquents, voire archaïques (*un rire, un pleur, etc.*). Enfin, une étude plus approfondie devrait confirmer la contrainte avancée par Saunier (1999). Le peu d'exemples dans notre corpus nous empêche de faire des généralisations à ce propos, mais il est clair que la relation entre SN1-Vinf reste particulièrement difficile pour les SN1 du type 3c :

- (179) a. ?? Claude s'est **mise** à un roman.
b. Claude s'est **mis(e)** à écrire un roman. (Saunier 1999)
- (180) a. * Jean a **commencé** du fromage.
b. Jean a **commencé** à manger du fromage. (Kleiber 1999)
- (181) a. * La rouille **commence** le fer de la balustrade.
b. La rouille **commence** à manger le fer de la balustrade. (Godard et Jayez 1993)

La typologie montre que notre classification, construite *ab nihilo*, ressemble en partie à celle que Freed (1979) a conçue pour les constructions aspectuelles anglaises. Freed (p. 14 tableau 1), distingue (i) l'équivalent du type 1a, à savoir, les déverbaux (*derived nominals*) pour lesquels « it is easy to consider them as events given that they are semantically and syntactically derived from verbs or sentences which name events » (p. 146) ; (ii) l'équivalent des types 1b et 3, étant les noms primitifs (*primitive nouns*) pour lesquels « the verbal portion of the complement has been deleted and is easily retrievable » et qui peuvent être sous-divisés en des noms dénotant un évènement (*concert, war*), dénotant un objet borné dans le temps (*book, letter, sentence*), un objet qui est le produit ou le résultat d'un évènement (*wall-hanging*) ou un objet qui est indissociable d'un évènement (*apple ~ eat*) et (iii) les 'motion nouns' qui impliquent un mouvement causé par des moteurs (*car, mower*) ou par une propriété naturelle (*bath water*) comme dans *Start/ stop/*begin the car, the mower, the bath water*. Seuls *start* et *stop* sont susceptibles de prendre des noms de mouvement étant donné qu'ils incluent le mouvement déjà dans leur sémantisme. En français, on peut avoir *commencer/ se mettre*

à *une voiture*, mais jamais au sens de *démarrer, mettre en route* ; la signification sera plutôt *construire une voiture* ou *utiliser une voiture* (type 3b)⁴³. En revanche, le verbe *arrêter* est bien capable de se combiner avec ce dernier type de noms.

Si les auxiliaires ne prennent pas de SN1, les verbes pleins en sélectionnent surtout un du type 3c. Nous constatons que *se mettre à* et *commencer* se combinent tous les deux avec un SN1, mais que celui-ci se rapporte principalement à des événements (des procès et, dans le cas de *commencer*, aussi des états (1c)) et non des objets concrets, à moins que ces objets ne soient indissociablement associés à un événement spécifique précisé dans le contexte/ co-texte. Le grand nombre du type 1a ensemble avec le nombre réduit du type 3c et l'impossibilité de se combiner avec des noms de mouvement montrent que les deux constructions sont à interpréter comme de véritables constructions aspectuelles et non comme des verbes pleins⁴⁴.

3.4 Conclusion

Dans ce chapitre, les deux constructions *se mettre à* et *commencer à* sont examinées de façon comparative sur le plan de la structure syntaxique, du type de sujet, de la nature de l'élément à, du type de SN1 et, pour *se mettre à*, de la catégorie pronominale. Le progrès de notre analyse par rapport aux études précédentes se situe surtout dans l'analyse du sujet, du pronom *se* et du SN1. La seule ressemblance syntaxique entre les deux constructions est la fréquence élevée de la structure infinitive. Les nombreuses différences syntaxiques sont mises en relief à l'aide des paramètres énumérés ci-dessus. Au niveau de la **structure syntaxique**, *se mettre à* se distingue généralement de *commencer* par sa structure transitive indirecte et sa forme pronominale. La construction *se mettre à* Vinf possède deux arguments, à savoir un sujet marqué [+humain, +contrôle] et un argument oblique en position postverbale. Le pronom *se* perd sa fonction de complément d'objet direct. La construction *commencer à* Vinf est entourée de diverses autres structures et sous-structures de *commencer* dont la structure transitive susceptible d'entrer en alternance symétrique avec la structure intransitive.

⁴³Cf. « Les gens ont bien arrêté la 2CV et se sont **mis** à une voiture à 6 vitesses, clim, direction assistée et qui consomme plus !!!!! » (IT038)

⁴⁴ Cf. Freed (1797 : 146): "(...) it is somewhat more difficult to be sure that the primitive nouns that occur with aspectualizers name events and not objects. If they name objects and consistently occur with aspectualizers, then the claim that the complements of these verbs name events is weakened."

Quant au **type de sujet**, nous venons de dire qu'il est de préférence animé pour les deux constructions. Or, nous avons constaté que le sujet inanimé de *se mettre à* atteint quand même 20% versus 30% pour *commencer à*. Bien que le tour impersonnel soit peu fréquent pour *se mettre à*, nous avons démontré qu'il ne se limite pas à des verbes impersonnels, mais que certaines constructions et locutions impersonnelles sont aussi possibles. Contrairement à *commencer à*, *se mettre à* Vinf ne peut prendre n'importe quel sujet : il refuse les expressions idiomatiques ainsi que certains sujets inanimés. En ce qui concerne **le statut grammatical**, nous observons que les deux constructions répondent différemment aux tests d'auxiliarité. Cet exercice a été indicatif à plus d'un titre. Il montre clairement qu'il convient d'adopter le concept de continuum entre le verbe plein et l'auxiliaire (cf. § 2.5) et qu'il n'y a, en conséquence, pas de frontière rigoureuse entre le lexique et la grammaire. Dans le continuum, la construction *se mettre à* se situe entre *commencer par* et *commencer à/de*, compte tenu des différents critères (Figure 3.10).

	1	2	3	4	5 ⁴⁵	→
VERBE		Commencer par	Se mettre à	Commencer à/de	Avoir Être Aller Devoir (épistémique)	AUX

Figure 3.10 : Visualisation du statut grammatical.

Par ailleurs, les tests d'auxiliarité montrent que *se mettre à* et *commencer à* appartiennent en effet à des sous-groupes syntaxiques différents (Willems 1981 : 175). Bien que les deux n'admettent pas la complétive, ce n'est que *se mettre à* qui peut remplacer l'infinitif par un pronom. De cette façon, *se mettre à* rejoint syntaxiquement des constructions comme *s'apprêter à*, *s'aventurer à*, *s'attarder à*, *s'entêter à*, *s'essayer à*, *s'étudier à*, *se hasarder à*, *se risquer à*, *se (re)prendre à*. En ce qui concerne *commencer à*, il appartient au sous-groupe des constructions *continuer à/de*, *hésiter à*, *persévérer à*, *persister à*, *rester à*, *tarder à* (ibidem).

⁴⁵ Soulignons d'une part qu'il y a d'autres auxiliaires qui remplissent les cinq critères. D'autre part, *avoir* et *être* devraient être mis plus à droite étant donné qu'ils répondent encore à d'autres critères (p.ex. la montée du clitique). Nous avons délibérément simplifié la présentation étant donné que nous n'evisageons pas une étude exhaustive des auxiliaires ici. Pour des analyses plus approfondies, voir i.a. Lamiroy (1995, 1999); Gross (1999), Abeillé & Godard (1996, 2002); Laca (2000, 2004).

En ce qui concerne l'**analyse du pronom se**, nous suggérons que *se mettre à* peut parfois recevoir une double analyse en termes d'intrinsèque et de réfléchi et ce tant pour la structure nominale que pour la structure infinitive. Si le *se* est défini comme essentiellement réfléchi dans la structure nominale, il est plutôt analysé comme intrinsèque dans la structure infinitive. Au niveau du **morphème à**, nous discernons une différence de statut pour *se mettre à* et *commencer à* : si l'élément à constitue une préposition pour le premier, il est un marqueur d'infinitif pour le dernier. Finalement, il nous reste encore l'**analyse du SN1** dans les structures SN0 *se mettre à* SN1 et SN0 *commencer* SN1 pour laquelle nous avons développé la typologie suivante :

Code	Trait sémantique		Trait lexical	SMA (%)	COMA (%)
	/+ processus/	/+durée/			
1a	/+ processus/	/+durée/	SN déverbal	45	43
1b	/+ processus/	/+durée/	SN non déverbal	1	39
1c	/- processus/	/+durée/	Etat/ fonction	0	2
2	/- processus/	/+durée/	Indication temporelle	0	7
3a	/- processus/	/+durée/	connaissance	28	2
3b	/- processus/	/+durée/	comportement	12	0
3c	/- processus/	/-durée/	création	3	7
4			Expression figée	10	0

Tableau 3.11 : Classification du SN1.

La typologie montre d'une part que les deux constructions se comportent comme des auxiliaires et non comme des verbes pleins étant donné qu'elles sélectionnent surtout des SN1 du type 1a, et non 3c. D'autre part, l'on pourrait proposer, en rapport avec le statut grammatical (Figure 3.10), un continuum pour le SN1. De cette façon, nous avons :

- (a) les verbes pleins prenant surtout des noms concrets (type 3c)
- (b) *se mettre à* qui occupe une position intermédiaire en sélectionnant
 - (i) des noms (type 3a et 3b) qui se situent entre les noms concrets (3c) et les véritables processus (types 1a et 1b)
 - (ii) des noms déverbaux (type 1a)
- (c) *commencer* qui sélectionne de préférence les véritables processus (types 1a et 1b), mais aussi les noms d'état (type 1c).

Chapitre 4.

Analyse sémantique

Les constructions inchoatives *se mettre à* et *commencer à*, sont souvent considérées comme sémantiquement synonymiques. L'analyse syntaxique a montré que les deux constructions présentent des différences remarquables qui doivent, d'une manière ou d'une autre, se traduire sur le plan sémantique (cf. *Principle of no Synonymy*). L'enjeu de cette section consiste à comparer *se mettre à* et *commencer à* sur le plan sémantique en examinant les différences d'emploi discutées plus haut (cf. § 2.6 et § 2.7). Si les diverses approches sémantiques (cf. §2.6) ont révélé plusieurs contraintes pesant sur *se mettre à*, une analyse basée sur corpus s'impose afin de montrer dans quelle mesure ces contraintes sont significatives. Les contraintes relèvent des paramètres du type de procès, de la détermination adverbiale et du temps verbal. L'analyse sémantique est donc centrée sur plusieurs questions. Est-ce que les données de corpus corroborent les observations de Franckel (1989), de Peeters (1993), de Saunier (1999), etc.? Y a-t-il des différences significatives entre les deux constructions inchoatives en rapport avec les types de procès, la complémentation adverbiale et les temps utilisés? Comment pouvons-nous caractériser généralement *se mettre à* et *commencer à*? Nous rappelons que la principale caractéristique commune est que les deux marqueurs inchoatifs s'associent à la phase initiale d'un procès, mais le font-ils de la même manière? La section actuelle est divisée en plusieurs parties : en premier lieu, nous examinerons la relation plutôt problématique des deux constructions avec certains types de procès (§ 4.1). Ensuite, nous vérifierons dans quelle mesure *se mettre à* et *commencer à* se distinguent sur le plan de leur complémentation adverbiale (§ 4.2). Puis, nous analyserons les éventuelles restrictions par rapport à l'emploi de certains modes et temps (§ 4.3). Enfin, nous dressons un bilan sémantique qui intègre l'ensemble des observations (§ 4.4).

4.1 Les types de procès

Pour identifier les différents types de procès, nous nous sommes basé sur les critères syntaxiques et sémantiques présentés dans le chapitre 2¹. Bien que cet ensemble de marques linguistiques ne permettait pas toujours de déterminer sans problèmes les différents types de procès², nous sommes arrivé aux résultats suivants :

	SMA				COMA			
	FT		LM		FT		LM	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Activité	373	74,6	371	74,2	145	29	248	49,6
Accomplissement	48	9,6	67	13,4	119	23,8	128	25,6
Achèvement	32	6,4	28	5,6	102	20,4	57	11,4
Etat	47	9,4	34	6,8	134	26,8	67	13,4
Total	500	100	500	100	500	100	500	100

Tableau 4.1 : Fréquence des types de procès.

¹ Voir en particulier le Tableau 2.1 et le Tableau 2.2.

² Les problèmes rencontrés concernent tantôt des verbes individuels, tantôt des groupes de verbes. Pour ce qui est des verbes individuels, il y a notamment les verbes *comprendre* et *voir*. *Comprendre*, reconnu comme un verbe d'état (understand Rothstein 2004 : 6), ne répond en effet pas au test de compatibilité avec *être en train de*. D'autre part, on peut *comprendre la situation en x temps*, ce qui ne l'exclut en conséquence pas d'être un achèvement. *Voir*, reconnu comme un achèvement (*notice/spot* Rothstein 2004 : 6), ne répond en effet pas au test de compatibilité avec *être en train de*. D'autre part, on peut *voir le bout du tunnel pendant x temps*, ce qui ne l'exclut en conséquence pas d'être un état. De cette façon, notre analyse confirme les observations de Dowty (1979 : 66-68) qui remarque que les verbes cognitifs (*understand, know, believe*) ainsi que les verbes de perception physique (*see, hear, perceive*) peuvent être à la fois des états et des achèvements. Pour ce qui est des groupes de verbes, c'est en particulier les verbes symétriques (cf. Wilmet 1991, 1998 : 317) qui posent problème, p.ex. *L'eau doit baisser* ou *Le lapin cuit (en/ pendant x temps)*. La distinction entre activités et accomplissements devient ténue. Le même problème se pose dans *Elle a lu ce livre en deux heures/pendant deux heures* (Gosselin 1996). Nous corroborons en conséquence l'idée d'un continuum entre les différents types de procès tel que Gosselin (1996) le propose.

Aussi paraît-il plus judicieux de considérer que les quatre catégories de procès ne sont pas radicalement imperméables les unes aux autres, mais plutôt qu'elles appartiennent à un même continuum, qui conduit des états aux achèvements en passant par les activités et les accomplissements, et sur lequel se laissent construire des catégories intermédiaires, qui viennent brouiller les oppositions entre classes. Il est clair, cependant, que différents facteurs interviennent dans ces hésitations et ces doubles (ou triples) fonctionnements : le rôle du SN objet, la valeur des temps, et enfin le statut du verbe lui-même. (Gosselin 1996, chap. 2)

Le Tableau 4.1 présente la fréquence des différents types de procès dans les deux corpus. L'analyse montre que tant *se mettre à* que *commencer à* se combinent avec les quatre types de procès. Dans ce qui suit, nous examinons, pour chacun des types, si l'on peut parler d'un résultat statistiquement significatif. Autrement dit, dans quelle mesure est-ce que la valeur d'un paramètre est associée de façon distinctive à l'une des deux constructions? En ce qui concerne les **activités**, toutes les analyses précédentes soulignent que *se mettre à* se combine bien avec ce type de procès. A première vue, nos chiffres (Tableau 4.1) semblent confirmer les hypothèses précédentes à ce propos car, dans chaque corpus, les activités l'emportent sur les autres types de procès. Or, nous constatons que c'est aussi le cas pour *commencer à*. Il convient donc de mesurer si la relation avec les activités est significative.

- (1) En entendant le nom de Geoffrey, Jessica et Atalanta se **mirent** à rire toutes les deux. (FT034)
- (2) Quand on passe la main dans le dos du malade, son épiderme est tellement sensible qu'il se **met** à saigner (LM058)
- (3) Il **commence** à marcher très vite, je m'aperçois seulement à quel point il est solide, râblé... (FT035)
- (4) Véliplanchiste de coeur, il a **commencé** à plonger en mer Rouge en 1985 (LM059)

Afin de déterminer dans quelle mesure les deux variables (type de procès et construction) sont associées, nous effectuons un test Chi carré (cf. Butler 1985). Les variables sont rangées dans un 4x2 tableau de contingence (Tableau 4.2 et Tableau 4.3) dont le résultat est utilisé pour préciser la valeur de probabilité (p) qui indique si le résultat est statistiquement significatif. L'hypothèse zéro formule qu'il n'y a pas d'association entre les deux variables, autrement dit, que les fréquences observées seraient purement dictées par les proportions de chaque type de procès et de chaque construction dans l'ensemble. Or, dans notre cas, l'hypothèse zéro peut être rejetée étant donné que le résultat du chi carré équivaut à 208.93 (Frantext) et à 64.2 (Le Monde) ce qui mène, avec un degré de liberté (*degree of freedom*) de 3, à une association significative entre les deux variables ($p < .05$).

FT	SMA	COMA
Etat	47 [90.5]	134 [90.5]
Activité	373 [259]	145 [259]
Accomplissement	48 [83.5]	119 [83.5]
Achèvement	32 [67]	102 [67]

$X^2 = 208.93$
df= 3
p< .05

Tableau 4.2 : Chi carré (Frantext).

LM	SMA	COMA
Etat	34 [50.5]	67 [50.5]
Activité	371 [309.5]	248 [309.5]
Accomplissement	67 [97.5]	128 [97.5]
Achèvement	28 [42.5]	57 [42.5]

$X^2 = 64.2$
df= 3
p< .05

Tableau 4.3 : Chi carré (Le Monde).

Ensuite, nous comparons les fréquences observées aux fréquences attendues (entre crochets) afin de voir où se trouvent exactement les associations. Les fréquences attendues sont les fréquences obtenues au cas où il n'y aurait pas d'association entre les deux variables. Nous observons dans les deux corpus que la construction *se mettre à* est plus fréquente pour les activités comparé à la fréquence de l'hypothèse zéro où il n'y a pas d'association entre les variables. L'inverse est vrai pour *commencer à*. De plus, nous pouvons également dire que les activités sont plus fréquentes lorsque nous avons *se mettre à*, les autres types de procès étant moins fréquents que prévu par l'hypothèse zéro. Bref, *se mettre à*, contrairement à *commencer à*, est associé de façon significative au type de procès activités et il y a lieu de dire que *se mettre à* sélectionne de préférence des activités. Quant aux **accomplissements**, les deux constructions sont à même de se combiner avec ce type de procès, mais la fréquence en est beaucoup moins élevée qu'avec des activités, respectivement 9,6% (Frantext) et 13,4% (Le Monde) pour *se mettre à* et 23,8% (Frantext) et 25,6% (Le Monde) pour *commencer à*. Dans le corpus journalistique, nous observons que *commencer à* présente approximativement le double des occurrences de *se mettre à*. Il en va de même pour les achèvements et les états.

- (5) Mais, tôt ou tard, il se **mettait** à consulter ses fiches, chercher, fouiner pour satisfaire le client.(FT037)

- (6) Fresque homérique, pleine de convivialité, bilan de la vie, du travail et des amours d'un cinéaste qui, à la suite d'une grave opération du coeur, se **mit** à réaliser une série de films autobiographiques (LM060)
- (7) De 1909 à 1912, à Trieste, à côté, un certain James Joyce, tout seul, rejeté par tous les éditeurs, **commençait** à écrire, à coups de vin blanc, un gros livre incompréhensible, Ulysse... (FT036)
- (8) Guantanamo **commence** à livrer ses secrets (LM061)

Pour ce qui est de la combinaison construction inchoative + **achèvements**, plusieurs études (cf. § 2.7) ont montré qu'elle serait malaisée, voire impossible, étant donné qu'il s'agit d'un changement ponctuel qui empêche *se mettre à* et *commencer à* d'en marquer le déclenchement, comme ils font normalement avec les processus de durée. C'est pourquoi Iordache & Scurtu (1994) remarquent que *se mettre à* ne se combine qu'avec des achèvements lorsqu'il y a un objet direct qui implique l'idée de processus (9). Or, nous constatons que la contrainte avancée n'est pas fondée (10) et que l'incompatibilité est loin d'être absolue eu égard à la fréquence des achèvements avec les deux constructions dans chaque corpus, à savoir 6,4% (Frantext) et 5,6% (Le Monde) pour *se mettre à* et 20,4% (Frantext) et 11,4% (Le Monde) pour *commencer à*.

- (9) Plus il taillait ses ennemis en pièce détachées (...) plus il se **mettait** à découvrir *la grandeur de l'islam*. (J.-E. Hallier cité dans Iordache & Scurtu 1994 : 45)
- (10) Je me suis **mis** à cavalier. J'avais l'impression qu'un type me suivait avec une lance d'incendie. (FT040)

Nous avons vu³ que plusieurs phénomènes sont susceptibles de faciliter la combinaison avec les achèvements. Nous observons que la compatibilité peut en effet dépendre (i) d'un SN sujet qui est au pluriel (11)-(13)⁴ ou qui est un nom collectif (15); (ii) d'une détermination adverbiale temporelle (16); (iii) d'un emploi métaphorique du prédicat d'achèvement (17) et (iv) de la nature des arguments du prédicat (18): *la solution va mieux que mon manteau* parce qu'une notion de processus semble être présente dans *trouver la solution* (Rochette 1993).

- (11) Une adolescence fugace... qui furent bien minces d'ailleurs. Dans mes campagnes maquisardes ou autres je me suis fait de nouveaux copains. à présent ceux qui

³Cf. § 2.7.2.1: la perspective du slow-motion (Verbert 1979), l'interprétation séquentielle (Lamiroy 1987), les perfectifs qui s'imperfectivent (Wilmet 1998).

⁴Rappelons que d'après Iordache & Scurtu (1994 : 45), l'interprétation d'action itérative n'est possible qu'avec *commencer à*. Les exemples (11)-(13) vont à l'encontre de cette assertion.

s'étaient sortis de tout ça se **mettent** à clamer de maladie, de vieillesse ou d'accident. (FT038)

- (12) Il y a deux ans, arrêtez-moi si je me trompe, vous étiez employé comme bouc émissaire dans un grand magasin où des bombes se sont **mises** à exploser partout où vous passiez. (FT056)
- (13) Les journalistes se **mettent** à arriver autour de moi comme des abeilles, surtout les journalistes de l'Angleterre. (IT039)
- (14) Des gens **commençaient** à se pointer, aux alentours de la place, des lumières s'allumaient partout. (FT039)
- (15) il a suffi d'une pénurie alimentaire pour que la population **commence** à repartir vers la Tanzanie (LM063)
- (16) C'est sur le fond pâle de l'un de ces songes que Charlotte **commença** soudain à reconnaître toutes ces constellations des yeux. (FT59)
- (17) La lecture à chien est une méthode pédagogique qui **commence** à entrer dans les écoles américaines. (LM110)
- (18) Après une bonne prise de renseignement et une adaptation au système d'attaque français, le Sénégal, qui **commence** à trouver la solution, prend les devants surtout grâce à la maestria de Fatou Dieng. (IT031)

Cependant, ces conditions ne couvrent pas la totalité des contextes où la combinaison avec des achevements s'avère possible.

- (19) Poussé par le public, il s'est **mis** à shooter. Et à marquer. (LM077)
- (20) La starlette de Pékin se **met** alors à entonner a capella un chant traditionnel tibétain. (LM078)
- (21) Et d'autres assassins potentiels seront de fait encouragés si, pour limiter la liberté d'expression, on se **met** à invoquer l'éthique de responsabilité. (LM079)

Plusieurs auteurs ont remarqué qu'une contrainte statique (*stative constraint* Lamiroy 1987) apparaît lorsque les constructions aspectuelles se combinent avec les **états**. Pour *se mettre à* en particulier, il a été généralement accepté qu'il se distingue de *commencer à* par le fait qu'il ne peut se combiner avec ce type de procès. Ainsi, Franckel (1989) note que « *se mettre à* est, en règle générale, d'un emploi nettement plus contraint que *commencer à* dans les emplois assertifs au présent simple, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de verbes d'état. » En revanche, nos données de corpus montrent, d'une part, que la contrainte n'est point absolue pour *se mettre à*. Les états sont compatibles avec *se*

mettre à bien que cela arrive moins fréquemment qu'avec *commencer* à (Tableau 4.1)⁵. D'autre part, il y a de quoi relativiser la contrainte statique pour les deux constructions étant donné que la proportion des états s'avère dans chaque corpus plus fréquente que celle des achèvements.

- (22) Les Français se sont **mis** à préférer boire chez eux. (LM065)
- (23) Des bougies **commencent** à briller sur les tables... (FT048)
- (24) La France en est là : obsédée de crimes sexuels. La machine judiciaire en est gavée.
(...) Mais le sexe **commence**, lui aussi, à lasser. On s'intéresse désormais davantage à l'école. (LM075)
- (25) On **commence** à posséder un passé, comme on possède une maison. (FT055)
- (26) Le même phénomène **commence** à s'observer avec Diego, le cousin de Dora, lui aussi en voie de fonder un empire avec son émission, lancée récemment. (LM076)
- (27) Son nom se **mit** à être connu au-delà du cercle de ses familiers. (FT051)

Peeters (1993) prétend que la contrainte statique pour *se mettre* à disparaît dans certains contextes⁶, plus précisément avec une lecture itérative, avec un autre verbe qui intervient ou s'il y a un élément d'action clair dans les gloses comportant un prédicat d'état. Or, ces contextes n'ont pas pu nous convaincre. Quant aux contextes proposés par Lamiroy (1987), nous apercevons effectivement l'emploi d'un SN sujet (22)-(23) au pluriel, l'emploi de SN génériques (24)-(25), du *se-moyen* (26) et de compléments adverbiaux (27). Cependant, nous constatons que ces situations syntaxiques, contribuant ainsi à une interprétation séquentielle, ne suffisent pas à expliquer les énoncés suivants.

- (28) Le café de Barcelone se **mettait** à ressembler à une espèce de hall de gare (FT041)
- (29) L'avance des chars allemands trace son chemin de Damas dans le plat pays flamand : il se **met** à haïr ce qu'il adorait et à aimer ce qu'il détestait. (FT042)
- (30) Un drop (64e), dû au pied nickelé de Frédéric Michalak, et l'on se **mettait** à croire à un nouvel happy end. (LM066)
- (31) Ce n'est pas parce que tu te **metts** à avoir un cheveu blanc. (FT052)
- (32) Elle s'oriente vers la psychanalyse, **commence** à s'intéresser à la philosophie, au théâtre d'Artaud, puis, un peu plus tard, à l'histoire des religions. (FT053)
- (33) Et puis, Julien **commençait** à me manquer sérieusement. (FT054)

⁵De cette façon, notre analyse confirme les observations de Saunier (1999) et de Kreutz (2005).

⁶ Cf. chapitre 2, ex. (125)-(131).

Nous constatons donc, d'un côté, que la contrainte statique est présente dans certains contextes⁷, mais pas dans d'autres (28)-(33). D'un autre côté, la contrainte se traduit différemment d'après la construction *inchoative* utilisée. Les exemples (34)-(39), possibles avec *commencer* à, montrent que *se mettre* à est plus sensible à la contrainte statique⁸.

- (34) *Jean se **met** à être capitaine. (Lamiroy 1987 : 293)
- (35) *Josyane s'est **mise** à sentir des douleurs hier. (Schmid 1984 : 56)
- (36) *Le chien de nos voisins se **mit** à être sourd. (Peeters 1993: 40)
- (37) *Les fleurs se **mirent** à être agréables à voir. (Peeters 1993: 40)
- (38) *Claude se **met** à posséder une belle collection de boîtes de camembert. (Saunier 1999:276)
- (39) *Tout le monde se **met** à le savoir, que tu as réussi tes examens. (Saunier 1999 : 276)

Les observations de Peeters (1993) et de Saunier (1999) indiquent déjà que *se mettre* à sélectionne des prédicats d'état de façon plus restreinte. Notre corpus confirme en effet que *se mettre* à préfère certains états à d'autres. En conséquence, plusieurs hypothèses peuvent être formulées afin d'expliquer pourquoi la compatibilité avec des états se présente différemment pour *se mettre* à et pour *commencer* à.

Saunier (1999 : 276) remarque que l'on trouve plus facilement *aimer* auprès de *se mettre* à qu'auprès de *commencer* à et qu'il ne s'agit par conséquent pas de contraintes liées aux propriétés aspectuelles du procès, mais à la façon dont peut être construit le rapport du sujet au procès. L'auteur souligne que l'extériorité potentielle de *aimer* et de *savoir* par rapport à un sujet n'est pas identique et que ce sont précisément des facteurs d'incongruité et de soudaineté qui priment sur la question purement aspectuelle. Ces facteurs ne ressortent pas vraiment de nos exemples, p.ex. (28)-(31).

Une autre hypothèse pourrait être celle qui tient compte des différents types d'état. Nous rappelons la subdivision de Carlson (1977) en des prédicats dénotant des propriétés stables, appelés *individual-level predicates (états permanents)*, et des *stage-level predicates (états contingents)* qui présentent des propriétés passagères (cf. § 2.2). A première vue, *se mettre* à se combine davantage avec des états contingents (28)-(30)

⁷ Pour *commencer* à, voir les exemples proposés par Lamiroy (1987) (chapitre 2, p. 88). Pour *se mettre* à, voir (34)-(39).

⁸Petite parenthèse méthodologique : Le mérite de la méthode basée sur corpus est qu'elle a rejeté l'hypothèse impressionniste de la contrainte statique absolue. En revanche, la méthode d'introspection avec ses phrases fabriquées a son mérite ici parce qu'elle permet d'opposer nettement les énoncés possibles des deux constructions et pousse ainsi plus loin la question pourquoi *se mettre* à n'accepte pas les états en (34)-(39), contrairement à *commencer* à.

qu'avec des états permanents (34), (36), (38), (39). Or, nous observons que des états permanents ne peuvent être exclus (31), tandis que certains états contingents ne sont pas admis (35) et (37). En conclusion, nous constatons qu'aucune des deux hypothèses n'est convaincante. En revanche, la seule chose qui soit certaine, c'est que la compatibilité avec des états se présente différemment pour *se mettre à* que pour *commencer à*. Marque-Pucheu (1999 : 240) remarque que la compatibilité de *se mettre à* x état correspond à une différence de propriété, à savoir la possibilité d'adjoindre l'adverbe de degré *encore plus*. En effet, nous observons que cet adverbe peut aisément être ajouté aux énoncés (34)-(37), ce qui les rend du coup grammaticaux:

- (40) Jean se **met** à être encore plus capitaine qu'avant.
- (41) Josyane s'est **mise** à sentir encore plus de douleurs hier.
- (42) Le chien de nos voisins se **mit** à être encore plus sourd.
- (43) Les fleurs se **mirent** à être encore plus agréables à voir.

Cependant, les exemples (38)-(39) restent problématiques lorsque nous ajoutons l'adverbe de degré *encore plus*.

- (44) *Claude se **met** à posséder une encore plus belle collection de boîtes de camembert.
- (45) *Tout le monde se **met** à le savoir encore plus, que tu as réussi tes examens.

Si les deux constructions inchoatives peuvent être rendues compatibles avec des états permanents/contingents grâce à certaines conditions syntaxiques, il convient d'ajouter une condition syntaxique supplémentaire pour *se mettre à*, à savoir celle de la progression que la construction *commencer à* inclut déjà dans son sémantisme (40)-(43). Cette progression nous rappelle l'exemple de Franckel (1989) *Je commence à en avoir marre* qui veut dire *Je commence à en avoir vraiment marre* et qui ne peut être substitué par **Je me mets à en avoir marre*. Il peut en effet être dit que, pour les états, *commencer à P* désigne le passage de *pas vraiment P* à *vraiment P*, tandis que *se mettre à P* n'indique que le passage de *non P* à *P*, d'où l'effet de soudaineté associé à *se mettre à*, alors que *commencer à* manifeste plutôt une intensification progressive.

En résumé, les résultats de notre analyse de corpus ont d'abord montré que *se mettre à* tout comme *commencer à* se rencontrent avec tous les types de procès : états, activités, accomplissements et achèvements. De cette façon, la différence entre *se mettre à/commencer à* s'avère plus complexe que celle entre les verbes *começar/passar* en portugais brésilien qui semblent sélectionner des types de procès différents :

Começar selects for eventualities (homogeneous or not) which have stages even when this eventuality is a VP headed by an achievement. *Passar* selects for VPs (homogeneous) headed by state, activity and sometimes accomplishment verbs, whether the emphasis is on the activity. *Começar* expresses the onset (the first stage) of the eventuality selected. *Passar* expresses the beginning of a homogeneous eventuality: the reading indicated by *passar* is the beginning of a new state or a habitual activity. (Bertucci 2009)

Deuxièmement, la relation entre *se mettre à* et les activités peut effectivement être désignée comme une association statistiquement significative. Troisièmement, *se mettre à* saisit le procès plus globalement tandis que *commencer à* permet une lecture progressive du procès.

4.2 La détermination adverbiale

Habituellement (cf. Coseriu 1976 ; Franckel 1989), *se mettre à* est associé à des **adverbes de vélocité et de soudaineté** (p.ex. *soudain, tout à coup, brusquement*): « Il est classiquement décrit comme marquant une inchoation plus ‘brutale’ que *commencer à*. [...] Ces adverbes vont de pair avec la construction du premier point d’une localisation temporelle à partir d’une extériorité stricte » (Franckel 1989). En effet, plusieurs exemples peuvent être repérés de notre corpus.

- (46) Aussitôt, le chevalier de Beltram se **mit** à rougir comme un enfant (FT043)
- (47) Mais alors on voit mal pourquoi il se **serait mis**, *tout à coup*, à 48 ans, à violer les petits garçons. (LM067)
- (48) L'homme qui m'interroge avec des yeux cruels se **met** *brusquement* à tousser (FT044)

Or, l’on pourrait se demander si c’est vraiment la portée des adverbes de soudaineté qui est ici en cause, ou s’il s’agit plutôt de la valeur perfective qu’engendrent l’aspect global du passé simple (46) et l’aspect accompli du conditionnel passé (47). L’exemple (48) montre que cette combinaison est aussi possible avec l’indicatif présent (aspect sécant). Sato (1994) va jusqu’à suggérer que la distribution de ce type d’adverbes est réservée exclusivement à *se mettre à*, c.-à-d. qu’ils ne peuvent figurer avec *commencer à*. Cependant, les exemples (49)-(50) contredisent cette assertion.

- (49) C'est sur le fond pâle de l'un de ces songes que Charlotte **commença** soudain à reconnaître toutes ces constellations des yeux. (FT059)
- (50) Jeff, *tout à coup*, **commence** à chanter « Malbrough s'en va-t-en guerre ». (FT060)

Enfin, nous constatons avec Peeters (1993) et Saunier (1999) que l'emploi d'adverbes de soudaineté n'est pas systématique et que le cas contraire se manifeste aussi, comme illustré ci-dessous.

- (51) Il se **mettait** *lentement* à comprendre qu'à un certain niveau de la finance et de la politique américaine (FT045)
- (52) La somptueuse image de l'île W (...) ce pseudo-modèle de l'idéal olympique, se **met** *lentement* à bouger sous nos yeux, l'image se distord, se corrompt, se putréfie, elle passe de la splendeur des vols de colombes à l'horreur des cadavres de vaincus que l'on accroche aux crocs des portiques. (IT032)

Nous notons que la contrainte n'est donc de nouveau pas absolue et que le seul remède à ces remarques consiste en une analyse quantitative. En conséquence, un examen sur corpus de la distribution des adverbes de vélocité et de soudaineté s'impose pour les deux constructions. Le Tableau 4.4 montre que les nombres individuels des adverbes sont généralement trop petits pour y appliquer un test chi carré. Cependant, nous pouvons regrouper les totaux par corpus et par construction ce qui aboutit à un résultat non significatif ($X^2 = 0.337$, $df=1$, $p < .05$). Bien que nous ne puissions en dégager une association significative, nous apercevons que la fréquence de ce genre d'adverbes est quand même plus élevée pour *se mettre à*. Au lieu de dire que *se mettre à* marque une inchoation plus « brutale » que *commencer à*, nous préférons dire que *se mettre à* préfère saisir le procès immédiatement.

#	SMA		COMA	
	FT	LM	FT	LM
tout à coup/ (tout) d'un coup/ du coup	7	7	1	1
immédiatement		1		
(aus)sitôt	5	1	1	
vite		4	1	
soudain	9	2	1	
subitement		1		
brusquement	2			
tout de suite	2			
rapidement		1		
Total	42		5	

Tableau 4.4 : Distribution des adverbes de vélocité et de soudaineté.

Quant aux **adverbes de durée et de progression**, nous considérons principalement l'adverbe *déjà* qui exprime la valeur durative (Hoepelman & Rohrer 1980) et indique que le processus est entamé plus tôt que prévu. Etant donné que *se mettre à* et *commencer à* marquent des processus de durée, ils doivent se retrouver avec cet adverbe (53)-(54).

- (53) Au moins par l'assurance, l'autorité, le sans-gêne, il se **mettait déjà** à ressembler à ces hommes dont, quelques heures plus tôt, il ne savait encore rien. (FT046)
- (54) Les hommes de main, serviles, **commencent déjà** à rire tandis que le potentat cherche nonchalamment dans son imagination le plus raffiné des supplices. (FT047)

Or, nous constatons (Tableau 4.5) que *commencer à* figure nettement plus de fois avec *déjà* que *se mettre à*. Franckel (1989) note que « L'une de ses [de *commencer à*] caractéristiques essentielles est d'impliquer une première construction de P, par le biais d'une anticipation. On pourrait dire [...] que *commencer à* met fin à pas encore P : *commencer à* P implique que l'on s'attende, sous une forme ou sous une autre, à l'actualisation de P. » Au lieu d'une « anticipation à cette première construction de P », nous préférons dire que *commencer à* implique une première phase de P. Les adverbes de *de plus en plus* et *progressivement* convergent avec l'idée d'une première construction de P par le biais d'une progression. Si *se mettre à* préfère aborder le procès de manière immédiate, *commencer à* préfère marquer la première construction d'un procès de façon progressive.

#	SMA		COMA	
	FT	LM	FT	LM
déjà	2		5	12
de plus en plus				1
progressivement				1
peu à peu	1	2	1	
petit à petit		1		
Total	6		20	

Tableau 4.5 : Distribution des adverbes de durée et de progression.

En ce qui concerne **la négation**, Franckel déclare que « ... la forme négative est très fortement contrainte, sinon même impossible avec *se mettre à P*. » Cependant, les attestations ne soutiennent pas cette hypothèse (*se mettre à* FT n=0, LM=4 ; *commencer à* FT n= 0, LM= 3) :

- (55) Jamais cette masse humaine ne se **met** à gronder : « Pourquoi eux et pas nous ? » (LM072)
- (56) en se demandant si Laurent Fabius, qui a rencontré José Bové le lundi de Pentecôte, ne va pas bientôt se **mettre** « à faucher des maïs transgéniques et démonter des McDo » (LM073)
- (57) « Je ne vais quand même pas me **mettre** à pleurer ! (LM074)
- (58) Aucune confédération ne s'est **mise** à revendiquer une sixième semaine, préférant donner la priorité aux 35 heures. (LM080)
- (59) Ces dernières n'ont pourtant pas encore **commencé** à les publier (LM069)
- (60) D'une certaine façon, la nouvelle présidente chilienne incarne le modernisme réformateur que le PS paraît appeler de ses vœux mais dont il n'a jamais vraiment **commencé** à décrire les contours. (LM070)
- (61) Le fait que cette manipulation concerne des centrifugeuses isolées, et non reliées en cascade, signifie que l'Iran n'a pas **commencé** à procéder à un enrichissement d'uranium à grande échelle (LM071)

Franckel (1989) ajoute que « La négation de *se mettre* à P n'a aucun statut, en raison du fonctionnement aoristique de *se mettre* à. P n'a de statut qu'à travers la positivité que lui confère *se mettre* à par actualisation sur la classe des t. » Si la différence de modalité négative ne se traduit pas vraiment sur le plan quantitatif dans notre corpus, nous observons quand même pour *se mettre* à que le procès est pris globalement et que la négation élimine en conséquence l'existence du procès entier. En revanche, la négation portant sur *commencer* à n'est souvent qu'une négation relative voir l'exemple (59) *pas encore*, (60) *jamais vraiment* et (61) où l'on peut facilement ajouter *encore*. Cette différence se manifeste également avec l'adverbe *à peine* (*se mettre* à n=0 ; *commencer* à n=6).

- (62) Les variations dites « imprévisibles » de leur état organique, relevaient d'une approche intuitive mais n'avaient pas l'aide de la psychanalyse qui **commençait** à peine à avoir droit de cité pour la grande enfance. (FT061)
- (63) Les arbres des trois îlots situés un peu plus en aval **commençaient** à peine à bourgeonner. (FT062)
- (64) Patrick Artus analyse les conséquences macroéconomiques du vieillissement qui **commencent** à peine à manifester leur impact sur la situation économique. (LM081)
- (65) La demeure a été transformée en foyer d'accueil pour tout jeunes rescapés. Ces enfants juifs ont survécu de justesse. Ils **commencent** à peine à revivre. (LM082)

L'emploi de *à peine* avec la construction *se mettre à* indique que le procès n'a pas (encore) lieu. En revanche, avec *commencer à*, le procès a été entamé, et sa première construction est mise en évidence. Nous préférons cette interprétation aspectuelle de la combinaison *commencer à + à peine* à celle de Vallet (66) qui se prononce plutôt sur la valeur qualitative de la combinaison. L'imperfection constatée dans *Pierre commence à peine à lire* ne peut toutefois être généralisée, p.ex. (62)-(65).

- (66) Les deux constructions [*se mettre à* et *commencer à*] s'opposent aussi sous le rapport des adverbes semi négatifs qu'elles acceptent ou refusent : dans *Vous ne me dérangez pas, je m'étais à peine mis à lire*, la locution *à peine* nie l'incoation (*je n'avais pas vraiment commencé à lire*) et non la manière de lire, en revanche dans *Pierre (commence + *se met) à peine à lire*, l'expression *commencer à* n'est pas un argument pour accomplir parfaitement et *à peine* confirme cette imperfection (*Pierre peine à lire, Pierre ne lit pas vraiment bien*). (Vallet 2006)

En résumé, la contrainte de la complémentation adverbiale n'est nulle part absolue. Bien que les données ne fournissent pas de résultats significatifs, nous observons quand même quelques tendances⁹. Ainsi, *commencer à* préfère aborder le procès, dont il marque

⁹C'est la raison pour laquelle nous avons surtout traité ici les adverbes au détriment d'autres parties du discours, comme certaines prépositions et conjonctions, pour lesquelles la distinction entre les deux constructions est certes moins nette. Par exemple, Iordache & Scurtu (1994 : 45-46) remarquent que l'emploi de la préposition *depuis* pose problème étant donné qu'il est dans certains cas incompatible avec *se mettre à*, tandis qu'il est toujours possible avec *commencer à* grâce à l'interprétation itérative.

- (i) a. *Elle se met à faire du ski depuis quelques jours.
b. *Elle se mettait à faire du ski depuis quelques jours.
c. *Depuis quelques jours, elle se mit à faire du ski depuis quelques jours.
d. Depuis quelques jours, elle s'est mise à faire du ski.

Les énoncés (a-b) seraient impossibles parce que *se mettre à* n'admet pas la combinaison d'un temps verbal /-accompli/ avec un circonstanciel temporel /+duratif/. L'énoncé (c) ne peut s'accompagner d'un circonstanciel temporel /+duratif/ rapporté au présent, vu l'absence de toute relation avec un autre moment temporel. Seul (d) serait possible parce que les traits /+ponctuel/ et /+accompli/ sont compatibles avec le caractère inopiné et de rupture de l'action exprimée par *se mettre à*. Dans notre corpus, nous n'avons repéré qu'une seule instance de *depuis*, plus précisément pour *commencer à* dans Frantext. Cependant, il convient de remarquer que plusieurs attestations vont à l'encontre de l'assertion d'Iordache & Scurtu. Les exemples ci-dessous montrent que *se mettre à*, lui aussi, autorise l'interprétation itérative.

- (ii) J'ai installé Feisty depuis un an sur mon portable et *depuis* quelques jours il se **met** à ramer sans raison parfois même pour planter complètement (IT036)
(iii) Et *depuis* quelques jours il se **mettait** à boulocher en plein centre (IT037)

Quant aux conjonctions *quand* et *dès que* qui instituent, contrairement à *pendant que*, un point de départ (Leeman 2003 : 31), elles ne manifestent pas de grandes différences distributionnelles avec les deux constructions (*quand* : *se mettre à*_LM (n=12) ; *se mettre à*_FT (n=6) ; *commencer à*_LM (n=13) ; *commencer à*_FT (n=16) – *dès que* : *se mettre à*_LM (n=6) ; *se mettre à*_FT (n=2) ; *commencer à*_LM (n=0) ; *commencer à*_FT (n=6). La

la première construction, plus progressivement et moins l'ensemble, alors que *se mettre à préfère* aborder le procès immédiatement et globalement.

4.3 L'emploi des modes et des temps

En général, le temps verbal de la construction inchoative a suscité peu d'intérêt dans les études sur les constructions aspectuelles et se limite à quelques observations (cf. § 2.5). Dans cette section, nous examinons sur corpus s'il y a vraiment une contrainte du futur pour *se mettre à* (Sato 1994) ou si cette contrainte se manifeste plutôt chez *commencer à* (Nef 1980) ou encore si *commencer à* a effectivement une prédilection nette pour l'imparfait (Nef 1980).

En fait, Tableau 4.6 montre d'emblée que l'on ne peut parler de contrainte absolue en rapport avec l'un ou l'autre temps ou mode dans notre corpus.

même chose peut être dite pour la conjonction *voilà que*: *se mettre à*_LM (n=1) ; *se mettre à*_FT (n=1) ; *commencer à*_LM (n=0) ; *commencer à*_FT (n=1) que Franckel (1989 : 142) décrit comme « marqu[a]nt une forme de 'distanciation' de l'énonciateur vis-à-vis de l'actualité de ce qui se produit » (cf. aussi Saunier 1999 : 277-278). Cette conjonction faciliterait des énoncés 'peu naturels' en emploi assertif au présent simple et à la première ou deuxième personne singulier (v). Nous observons que, d'une part, cette contrainte se présente comme étant relative (vi-vii) et que, d'autre part, la première personne s'avère même assez fréquente : *se mettre à*_FT (n=97/500) ; *se mettre à*_LM (n=37/500).

- (iv) Et *voilà que* Jessy et Arnaud se souviennent de Thérèse Cabarrus et **commencent** à considérer avec sérieux mes divagations sur elle. (FT064)
- (v) Moi, pour l'instant, *voilà que* je me **metts** à rêver de tenir une sorte de petit journal de cette aventure. (FT063)
- (vi) Là-dessus (trip fin du monde), je me **metts** à délirer sur l'arche de Noé. à quoi y ressemblerait notre arche si on se mettait à récupérer ferraille, vieux pneus, tôles, cartons, cageots, plastoque. (FT065)
- (vii) Bien sûr que si, que c'est encore de mon âge, d'y aller, en boîte. Ce n'est pas parce que tu te **metts** à avoir un cheveu blanc. D'accord : pas un. Sept. Je les ai comptés avant de partir. (FT066)

	SMA				COMA			
	FT		LM		FT		LM	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Conditionnel passé	0	0	4	0,8	0	0	2	0,4
Conditionnel présent	7	1,4	4	0,8	0	0	5	1
Futur antérieur	0	0	0	0	0	0	3	0,6
Futur proche	11	2,2	9	1,8	0	0	4	0,8
Futur simple	2	0,4	9	1,8	0	0	10	2
Impératif	0	0	0	0	0	0	1	0,2
Ind. Imparfait	73	14,6	16	3,2	182	36,4	8	1,6
Ind. Présent	124	24,8	209	41,8	159	31,8	238	47,6
Infinitif	29	5,8	9	1,8	21	4,2	33	6,6
Participe présent	4	0,8	1	0,2	6	1,2	1	0,2
Passé antérieur	0	0	0	0	0	0	1	0,2
Passé composé	58	11,6	192	38,4	73	14,6	161	32,2
Passé récent	1	0,2	2	0,4	0	0	1	0,2
Passé simple	175	35	17	3,4	40	8	6	1,2
Pl q parfait	0	0	10	2	17	3,4	17	3,4
Subjonctif imparfait	1	0,2	0	0	0	0	0	0
Subjonctif passé	2	0,4	1	0,2	0	0	1	0,2
Subjonctif présent	13	2,6	17	3,4	2	0,4	8	1,6
Total	500	100	500	100	500	100	500	100

Tableau 4.6 : Fréquence des temps et modes.

Nous constatons que le futur simple s'observe tant avec *se mettre à* (n=11) qu'avec *commencer à* (n=10). *Se mettre à* est susceptible de figurer à tous les tiroirs et à tous les modes, mais les réalisations au mode impératif, au futur antérieur et au passé antérieur font défaut dans notre corpus. Nous en avons trouvé quelques attestations ailleurs:

- (67) Entre seulement avec Ctèsippe, assieds-toi et **mets**-toi à causer, et je ne doute pas qu'il ne s'approche lui aussi ; car il a pour les discours, Socrate, une passion particulière. (IT033)
- (68) Si c'était dans un café Starbucks, il se sera **mis** à psalmodier le nom de la chaîne, accompagné par sa chorale. Et, si vous avez eu de la chance, ... (IT034)
- (69) Cependant, lorsque ensuite un Anglais se fut **mis** à prouver, et même longuement, qu'il n'y avait point d'idées innées, que rien n'était plus... (IT035)

Nous constatons par ailleurs que l'expression explicite d'un marqueur inchoatif s'impose dans la plupart des contextes. En général, le temps du passé, du présent et du futur ne peuvent inclure l'aspect inchoatif. Cox (1982) remarque que le présent n'implique généralement pas de valeur inchoative, c.-à-d. qu'il est neutre en rapport avec l'aspect inchoatif. En effet, il n'est pas commun d'annoncer une action au moment de sa performance comme c'est le cas dans les actes performatifs telle présent inchoatif « Je vous déclare solennellement mari et femme » qui est peu fréquent et donc assez marqué. Le recours à une construction inchoative au présent s'impose d'où la fréquence élevée dans le Tableau 4.6. Pour ce qui est du passé, nous observons que le passé simple est parfois susceptible d'impliquer une interprétation inchoative¹⁰. Comme dans d'autres langues (70), l'inchoatif peut se présenter comme un effet de sens résultant d'un passé simple en combinaison avec un état(71). Dans (72), c'est la conjonction temporelle *quand* qui souligne l'aspect initial du procès. Mais, généralement, l'expression lexicale explicite d'une construction inchoative est nécessaire avec les temps du passé.

(70) Conocí a Pedro hace muchos años. (esp.)

'I got to know Pedro many years ago'

Perfective → ingressive (Comrie 1976 : 19)

(71) Elle aime les romans de Walter Scott. (Riegel et al. 1994 : 304)¹¹

(72) Elle dormait dans le hamac quand le téléphone sonna.

Quant au futur, Cox (1982 : 236) remarque que « the future 'tense' in French is actually the inchoative aspect of the present (non-past). Since the present is neutral in this regard, all unambiguously inchoative situations (i.e., those that are preceded by inchoative conjunctions) require the use of the morphological future. ». Il est vrai que les énoncés tels *Je vais travailler maintenant* et *Je commence à travailler maintenant* sont

¹⁰ Voir Comrie (1976 : 19-20); Lamiroy (1987 : 287, note 11); les glissements de sens *apud* Fuchs et al. (1991) et Gosselin (1996); De Swart (1998 : 370). Panther & Thornburg (2009) montrent que la combinaison du passé simple avec des prédicats d'état peut amener un sens qui n'est pas dérivé des composantes : « the combination of a verb meaning with a grammatical aspect meaning leads to a holistic sense that is non-compositional, i.e. not predicatable from the meanings of the constituent parts of the verb form. (...) We contend that the result of the concatenation of verbal and aspectual meaning may be *motivated* by metonymy and metaphor. »

¹¹Riegel et al. (1994 : 304) : « Le passé simple s'accorde parfaitement avec les verbes perfectifs, qui comportent en eux-mêmes une limitation du procès : dans *La flèche atteint la cible*, le procès est intégralement envisagé et sa limite finale est fixée. L'imparfait ici (*La flèche atteignait la cible*) n'est concevable que dans une vision ralentie du procès, ou dans une interprétation itérative. Avec les verbes imperfectifs, la délimitation inhérente au passé simple entre en contradiction avec l'absence de limites marquées dans le verbe. Dans certains énoncés, le passé simple peut imposer ses limites au verbe imperfectif (sans contraindre nécessairement sa durée) : *Il marcha longtemps*; dans d'autres, un effet de sens inchoatif résout le conflit : *Elle aime les romans de Walter Scott*(= « elle se mit à aimer les romans de W. Scott »). »

sémantiquement très proches et que tant le marqueur temporel du futur que l'inchoatif porte sur un temps à venir, le premier sur le plan temporel, le dernier sur le plan aspectuel. Cependant, si toute marque du futur impliquait l'aspect inchoatif, on n'aurait plus besoin de marqueur inchoatif au futur (cf. Tableau 4.6).

Or, la question qui nous occupe ici est de savoir s'il existe une association significative entre nos constructions inchoatives et certains temps et modes. Afin d'appliquer un test chi carré valable, nous enlevons tous les temps et modes en dessous de cinq occurrences.

FT	SMA	COMA
ind imparfait	73 [125.32]	182 [129.68]
ind présent	124 [139.08]	159 [143.92]
passé composé	58 [64.38]	73 [66.62]
passé simple	175 [105.66]	40 [109.34]
Infinitif	29 [24.57]	21 [25.43]

$X^2=138.452$
 $df=4$
 $p< .05$

Tableau 4.7 : Chi carré (Frantext).

LM	SMA	COMA
ind imparfait	16 [11.96]	8 [12.04]
ind présent	209 [222.75]	238 [224.25]
passé composé	192 [175.9]	161 [177.1]
passé simple	17 [11.46]	6 [11.54]
Infinitif	9 [20.93]	33 [21 07]

$X^2=26.237$
 $df=4$
 $p< .05$

Tableau 4.8 : Chi carré (Le Monde).

Le Tableau 4.7 et le Tableau 4.8 ci-dessus montrent des différences significatives entre les deux constructions inchoatives en rapport avec les temps et modes

mentionnés. La comparaison entre valeurs observées et valeurs attendues nous enseigne que dans le corpus littéraire (Tableau 4.7), le passé simple et l'infinitif sont, en relation avec *se mettre à*, plus fréquents que prévu sur base de l'hypothèse zéro. En revanche, dans le corpus journalistique (Tableau 4.8), ce sont l'imparfait, le passé composé et le passé simple qui présentent pour *se mettre à* des fréquences plus élevées que prévu. Bref, la construction *se mettre à* a une préférence nette pour le passé simple dans les deux corpus. Le passé simple traduit l'aspect global, autrement dit, il « donne du procès une vision globale, c'est-à-dire qu'il en présente tout à la fois le terme initial, le développement complet, et le terme final. Le procès est perçu dans sa globalité comme une totalité finie » (Denis et Sancier-Château 1994). En revanche, l'aspect sécant est véhiculé par l'imparfait que Garey (1957 : 101) dénote comme un 'preinceptive past', c.-à-d. « when one envisages it, the event has already begun, is still in process at the moment, and is capable of continuing beyond the moment of reference as well as of ceasing at that same moment ». En conséquence, la fréquence remarquable du passé simple auprès de *se mettre à* ne peut être accidentelle, elle met en relief la valeur perfective de *se mettre à* (cf. 4.4) en rapport avec le procès. Au contraire, *commencer à* préfère l'aspect sécant de l'indicatif présent dans les deux corpus, l'association avec l'indicatif imparfait n'étant remarquable que dans le corpus littéraire. Ces résultats soulignent la valeur imperfective de *commencer à* en rapport avec le procès.

4.4 Bilan sémantique

Comment peut-on maintenant définir sémantiquement les constructions inchoatives, et en particulier, la construction *se mettre à* ? En réponse à cette question, nous allons, d'une part, essayer d'unifier les observations discutées ci-dessus dans une opposition maximale par rapport à *commencer à* et, d'autre part, préciser le sens inchoatif de *se mettre à*.

Nos observations en rapport avec les types de procès, la complémentation adverbiale et les temps verbaux montrent, d'un côté, que les deux constructions saisissent différemment la borne gauche du procès : immédiatement (*se mettre à*) versus progressivement (*commencer à*). De l'autre côté, *se mettre à* envisage le procès globalement, alors que *commencer à* focalise sur la première phase de ce procès. Ce dernier point est mis en exergue dans des énoncés où le procès est interrompu peu

après avoir pris son départ (73)¹². C'est la même négation subséquente du procès que Freed (1979) a décrite pour le couple *start* versus *begin* (74) et que nous retrouvons aussi dans d'autres langues¹³, par exemple *načinat'/načat'* (75) versus *stat'* en russe (cf. Paillard & Fici Giusti 1998).

- (73) a. J'avais **commencé** à dessiner mes personnages, et il a fallu tout modifier.
b. ??Je m'étais **mise** à dessiner mes personnages, et il a fallu tout modifier. (Saunier 1999 : 285)
- (74) a. She **started** to sneeze but then she didn't sneeze.
b. ?She **began** to sneeze but then she didn't sneeze. (Freed 1979 : 72)
- (75) Čitajte ! Kornilov **načal** čitat' i posle pervyx že stroček voskliknul : - Da čto on, s uma sošel.
Lisez ! Kornilov commença à lire mais dès les premières lignes il s'écria : « Qu'est-ce qui lui prend, il a perdu la tête ». (Paillard & Fici Giusti 1998 : 85)

Puis, lorsque le procès se situe dans cette première phase, il s'avère souvent nécessaire d'y marquer le vrai déclenchement au moyen d'un adverbe comme *vraiment*, *sérieusement*, etc.¹⁴. En revanche, il n'y a pas d'attestations de ce phénomène pour *se mettre à* dans notre corpus. Cette absence s'explique par le fait que *se mettre à* saisit le procès globalement, indépendamment de sa structure interne.

- (76) La nuit **commençait** à *vraiment* tomber. (FT067)
(77) J'ai **commencé** à m'énerver *sérieux*. (FT068)
(78) En fait, c'est quand tes oreilles s'y mettent que ça **commence** à *sérieusement* commencer. (FT069)

La combinaison avec le progressif *être en train de*, qui est nettement plus difficile pour *se mettre à*, prouve que *commencer à* permet une lecture progressive de la phase initiale du procès.

- (79) Ma vie vraie de chatte, c'était de me prélasser sans fin dans ce lit, ma vraie vie de chatte, j'étais *en train de* tout juste **commencer à** la vivre. (FT070)

¹² Cf. aussi l'exemple attesté de Peeters (1993 : 25) : « Mais ce sera un bonheur...commençait à répondre Swann, quand le docteur l'interrompit d'un air moqueur. » (Proust)

¹³ Insistons toutefois sur le fait que les marqueurs inchoatifs dans les différentes langues ne présentent pas de véritables parallélismes.

¹⁴ Il est important de noter que ces adverbes dénotent ici un déclenchement d'un procès et non d'un état (cf. Franckel § 2.6.1) qui est, par définition, dépourvu de bornes.

- (80) C'est comme si on faisait une séance d'exorcisme, là, Liv et moi, Liv montée sur moi, tendue en arrière, avec ses seins dans ses mains, *en train de commencer à* jouer, mais non, pas tout de suite, patience. (FT071)

En conséquence, l'hypothèse que nous proposons ici pour la distinction sémantique subtile entre *se mettre à* et *commencer à* est la suivante : *se mettre à* traduit la valeur perfective, alors que *commencer à* est neutre (perfectif/imperfectif). Nous rappelons que le perfectif¹⁵ saisit le procès dans son ensemble, tandis que l'imperfectif marque le procès en cours de réalisation. Cette hypothèse correspond à l'analyse sémantique du couple aspectuel problématique *begin/start* que Tobin (1993) a effectuée, mais diffère substantiellement de l'analyse énonciative proposée par Saunier (1999) (cf. infra). Tobin reprend l'analyse de Freed (1979), mais adopte une approche sémiotique en intégrant les notions de l'invariance et du marquage. Son analyse comprend six principes :

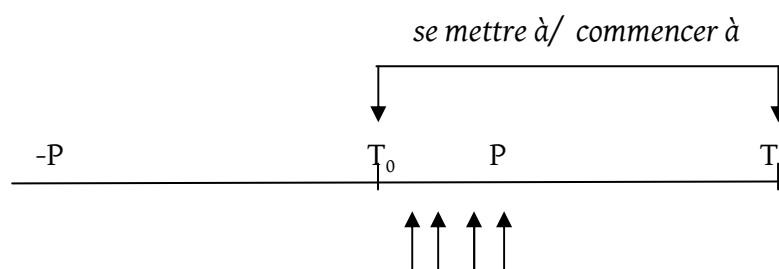
- (i) il est assumé que tant *begin* que *start* partagent un domaine sémantique commun qui peut être défini comme l'indication ou la performance d'une action, d'un état ou d'un évènement inceptifs
- (ii) de ce domaine partagé résulte la supposition qu'il s'agit de 'synonymes' (au moins partiellement)
- (iii) il est admis que *begin* et *start* ne sont pas des synonymes à part entière, mais qu'ils possèdent chacun un trait invariable qui distingue l'un de l'autre et qui motive leur distribution dans la langue
- (iv) ces traits invariables se situent dans une relation de marqué/non marqué qui correspond aux traits de PROCÈS (*process*) et de RÉSULTAT (*result*), qui réfèrent à des manières alternatives de percevoir des actions, des états et des évènements
- (v) cette relation marqué/non marqué est asymétrique et se traduit sous forme d'instructions discursives :
 - a) La forme marquée (*start*) est indissociablement liée au trait RÉSULTAT: une action, un état ou un évènement doit être envisagé du point de vue d'un résultat, d'un but, d'une conséquence, d'une conclusion, d'une destination, d'un point téléique, etc. qui est explicitement établi ou implicitement sous-entendu.
 - b) La forme non marquée (*begin*) est neutre par rapport au trait RÉSULTAT : une action, un état ou un évènement peut être envisagé d'un point de vue d'un PROCÈS ou d'un RÉSULTAT
- (vi) Le trait RÉSULTAT a été choisi comme le trait marqué parce qu'il implique un procès cognitif plus complexe : une action, un état ou un évènement ne doit pas être perçu d'une manière partielle ou immédiate, mais doit en revanche être perçu d'une façon holistique ce qui inclut nécessairement son RÉSULTAT.

¹⁵ Cf. Comrie (1976 : 16) : « perfectivity involves lack of explicit reference to the internal temporal constituency of a situation.»

Bien que l'approche et la terminologie soient différentes, les similitudes entre l'analyse de Tobin pour *begin/start* et la nôtre pour *se mettre à/commencer à* sont considérables¹⁶. La différence distributionnelle de *se mettre à* et de *commencer à* n'est pas arbitraire, mais repose sur une distinction sémantique essentielle, à savoir celle entre la valeur perfective et la valeur imperfective. *Commencer à* est considéré comme la construction neutre, c.-à-d. qu'il est susceptible de traduire tant la valeur imperfective que perfective, alors que *se mettre à*, considéré comme la construction marquée parce que faisant preuve de nombreuses contraintes, est indissociablement liée à la valeur perfective.

Cette hypothèse formulée en termes aspectuels diverge de celle de Saunier (1999). Cet auteur prétend que « ce qui est en jeu centralement est un certain type de repérage entre un sujet et un procès » (p. 287)¹⁷. Partant de la définition de la notion d'inchoatif de Paillard & Fici Giusti (1998 : 79), à savoir l'inchoatif est « la prise en compte du premier point qui, dans la classe des instants, localise un procès p », Saunier (1999 : 284) distingue (i) un premier point qui peut renvoyer à l'existence d'une frontière temporelle entre absence de procès et procès¹⁸, marquant que l'on se situe dans la zone où le procès est localisé et (ii) un premier point qui peut renvoyer à une zone distinguée de l'effectuation du procès, pouvant s'opposer à d'autres zones de localisation du procès, ou à la localisation ultérieure d'autres procès, ou encore, à la zone que recouvre le non procès, en tant que précédant la zone distinguée. Ainsi *se mettre à* peut être associé à (i), mais pas à (ii) qui « suppose la prise en compte du point de vue du sujet par rapport au procès » (ibid.).

Nous corroborons le fait que *se mettre à* et *commencer à* se rapportent différemment à l'inchoatif. Cela s'observe dans la manière où ils affectent le début du procès : dans le passage de -P à P, *se mettre à* marque explicitement les bornes (T_0 et T_1), alors que *commencer à* peut exprimer tant les bornes que l'intérieur du procès P.



¹⁶Nous préférons employer les notions de perfectif/imperfectif au lieu de résultat/procès.

¹⁷ Le verbe *mettre* serait à la base de ce repérage dans *se mettre à* +Vinf. Nous revenons sur ce point de vue dans § 7.2.

¹⁸ Cf. aussi Kekenbosch et al. (1998 : 62).

commencer à

à T₀: p.ex. *J'ai commencé à travailler – Je me suis mis à travailler*

après T₀: p.ex. *Le chien de nos voisins commence à être sourd.* (Peeters 1993: 40) qui s'interprète comme 'bientôt (à T₁) il sera vraiment sourd'. P.ex. *La nuit commençait à vraiment tomber.* (FT067) et *J'avais commencé à dessiner mes personnages, et il a fallu tout modifier.* (Saunier 1999 : 285). Ces exemples s'interprètent comme 'depuis T₀, X était en train de P, mais à un moment donné, P est modifié (amplifié/interrompu).

Saunier (1999 : 284-285) met en relief que la différence fondamentale entre (i) et (ii) a des répercussions sur :

- (1) La prise en compte d'un procès qualitativement différent qui se substitue à Zinf, on peut ainsi opposer :
 - (81) J'avais commencé à dessiner des personnages réalistes, mais très vite la nécessité du fantastique s'est imposé.
 - (82) Je m'étais mise à dessiner des personnages réalistes, on ne reconnaissait plus mon style.

La focalisation maximale sur le point de vue du sujet comme ce qui fonde le statut du procès [...] est d'ailleurs à l'œuvre avec la préposition *par* : *J'ai commencé par dessiner le décor* alors que **se mettre par + inf.* est totalement exclu.
- (2) La prise en compte d'un degré d'achèvement ou inachèvement : le procès est donné comme inachevé ou interrompu
 - (83) J'avais commencé à dessiner des personnages, et il a fallu tout modifier.
 - (84) ??Je m'étais mise à dessiner des personnages, et il a fallu tout modifier.
- (3) La prise en compte d'un seuil renvoyant à un état d'esprit atteint par le locuteur-énonciateur, pouvant s'assortir d'un effet intensif :
 - (85) Ça commence à m'énerver/Elle commence à m'inquiéter
 - (86) ??Ça se met à m'énerver/ Elle se met à m'inquiéter
- (4) La prise en compte du statut d'autres sujets par rapport aux différents stades du procès
 - (87) C'est moi qui ai commencé à crier
 - (88) C'est moi qui me suis mise à crier

Avec *commencer à* la séquence peut être glosée par « c'est moi qui ai crié la première », ce qui n'est pas le cas avec *se mettre à*, où l'on aura « la personne qui a crié (brusquement) c'est moi ». On ne peut avec *se mettre à* prédiquer une relation spécifique du sujet à un moment différencié du procès. Ce qui bloque (90):

 - (89) Commencez à ranger pendant que je sors les tables.
 - (90) ??Mettez-vous à ranger pendant que je sors les tables.

Partout, la valeur inchoative participe à la différence entre *se mettre à* et *commencer à*, mais, d'après Saunier, c'est surtout le repérage entre le sujet et le procès qui est en jeu. Ce qui serait primordial pour *se mettre à*, c'est la localisation de la relation dans le temps,

une localisation construite comme dissociée du rapport qu'entretient le sujet avec le procès. Bien que l'analyse présentée dans 1 à 4 corresponde sur plusieurs points à la nôtre, elle en diverge fondamentalement. Nous ne considérons pas le point de vue du sujet sur le procès comme étant responsable de la différence entre *se mettre à* et *commencer à*. En revanche, c'est la valeur perfective de *se mettre à* qui est à la base de l'opposition. Par exemple, dans (90), la conjonction *pendant que* n'est pas compatible avec la valeur perfective de *se mettre à*, mais bien avec la valeur imperfective de *commencer à*. Quant à l'interprétation de la clivée en (88), il convient de noter que *commencer à* n'a pas toujours le sens de faire quelque chose en premier. Dans certains cas, *commencer à* est synonyme de *se mettre à* et ne signifie pas que le sujet a fait l'action en premier, p.ex. : *J'ai vu une souris dans la cuisine alors j'ai commencé/me suis mis à crier.*

4.5 Conclusion

Dans cette section, nous avons constaté que la plupart des observations intuitives de Franckel sont justifiées. Cependant, la recherche basée sur corpus nous a permis d'une part de nuancer les contraintes proposées pour *se mettre à*. Ainsi, les données ont indiqué que les contraintes pesant sur les verbes d'état, la détermination adverbiale et certains temps (i.e. le futur) ne sont pas absolues. D'autre part, les tests statistiques ont dégagé, premièrement, que *se mettre à*, contrairement à *commencer à*, est associé de façon significative au type de procès 'activités' et, en conséquence, il y a lieu de dire que *se mettre à* sélectionne de préférence des activités, *quod erat demonstrandum*. Deuxièmement, un rapport significatif entre *se mettre à* et le passé simple a été décelé. Quant à la détermination adverbiale et l'hypothèse quelque peu impressionniste de certains linguistes à propos de la « brutalité » de l'inchoatif, nous n'avons pas pu utiliser des tests statistiques. Cependant, nous avons constaté que les données montrent qu'avec *se mettre à*, le procès est pris globalement.

Franckel (1989) déclare que « *Commencer à* résulte du passage d'une forme de structuration notionnelle de P à une autre forme de structuration notionnelle de P, là où *se mettre à* marque une première construction absolue de P à travers son ancrage temporel ». Nous dirons plutôt que *se mettre à* prend le procès globalement tandis que *commencer à* est susceptible de focaliser sur la première partie de P. Le fait que

1. dans l'analyse des types de procès, il est devenu clair que *commencer à* peut imposer au procès qui suit un aspect progressif

2. *se mettre à* semble avoir un rapport avec les adverbes prenant le P dans son ensemble (*soudain, tout à coup, etc.*)
3. la négation est totale pour *se mettre à*, mais pas forcément pour *commencer à*
4. *se mettre à* s'associe de façon significative au passé simple alors que *commencer à* s'associe à l'indicatif présent

prouve que les deux constructions inchoatives privilégient un autre angle de l'aspect inchoatif. Ce point de vue différent repose sur une différence en termes aspectuels, à savoir *se mettre à* exprime la valeur perfective, alors que *commencer à* est dans ce sens neutre (imperfectif/perfectif). En conséquence, le fait que *commencer à* opère plutôt comme la construction neutre versus *se mettre à* comme construction marquée veut dire que plus de contraintes pèsent sur cette dernière et que la première peut aisément assimiler toutes les caractéristiques de *se mettre à*. L'inverse, par contre, est plus problématique.

Chapitre 5.

Analyse lexicale

Dans le chapitre précédent, nous avons discuté des contraintes/ préférences distributionnelles qui pèsent sur les différents types de procès figurant dans le contexte droit des deux constructions inchoatives. Il a été démontré sur corpus que *se mettre à se* combine moins bien avec les états et les achèvements, mais qu'il entretient en revanche une relation statistiquement significative avec les activités. Dans ce chapitre, nous allons plus loin dans la mesure où, tous types de procès confondus, nous voulons connaître les préférences lexicales de *se mettre à* par rapport au verbe infinitif. En d'autres mots, l'objectif de cette section consiste à étudier l'interaction entre la construction inchoative d'une part, et le verbe infinitif, d'autre part. Nous utilisons pour ce faire la méthode collostructionnelle. En effectuant cette technique statistique, il sera possible de préciser quelles catégories de verbes sont particulièrement distinctives pour l'une ou l'autre construction inchoative et, en conséquence, de compléter le profil sémantique de cette construction.

5.1 Présentation

La méthode collostructionnelle, développée par Stefanowitsch & Gries (2003), est un ensemble de méthodes quantitatives conçu dans le but de mesurer le degré d'association entre une position (*slot*) dans une construction donnée et les collexèmes (*collexemes*), c.-à-d. les items lexicaux occupant cette position. La méthode collostructionnelle s'est

développée dans le cadre de la Grammaire de Construction, en conséquence, la notion de *construction* est à considérer au sens constructionnel (Goldberg 1995, 2006), à savoir le concept général d'une paire forme-sens (ou forme-fonction) à tout niveau de la structure linguistique (de la morphologie au lexique et à la syntaxe). Ce qui distingue l'analyse collostructionnelle des analyses collocationnelles plus traditionnelles, c'est d'abord la notion de position. Si l'analyse collocationnelle prend en compte tous les mots figurant dans une orbite déterminée autour du nœud, la méthode collostructionnelle se limite à l'examen des mots constituant le paradigme d'une position de la construction en question¹. Face à l'extraction automatique de listes de lexèmes co-occurents caractérisant l'analyse collocationnelle traditionnelle, la méthode collostructionnelle se montre en outre plus adéquate et plus précise grâce à son assise statistique. Le calcul statistique permet de mesurer le degré d'association entre un collexème et une construction et c'est précisément ce tri entre données significatives et non-significatives qui ne peut être obtenu par une analyse collocationnelle traditionnelle. La méthode collostructionnelle comprend trois techniques différentes :

- (i) **L'analyse collexémique simple** (*collexeme analysis*) examine une position dans une construction donnée, p.ex. la position V dans la construction [*X think nothing of V_{gerund}*] (cf. Stefanowitsch & Gries 2003)
- (ii) **L'analyse collexémique distinctive** (*distinctive collexeme analysis*) étudie une position dans deux ou plusieurs constructions similaires, p.ex. le verbe dans les constructions ditransitive et dative prépositionnelle (cf. Gries & Stefanowitsch 2004a; Coleman 2006)
- (iii) **L'analyse collexémique covariationnelle** (*covarying collexeme analysis*) regarde l'interaction entre deux positions dans une construction spécifique, p.ex. V₁ et V₂ dans la construction causative [*X V₁ Y into V_{2 gerund}*] (cf. Gries & Stefanowitsch 2004b ; Stefanowitsch & Gries 2005)

¹Cf. Gries and Stefanowitsch (2004a : 100-101) : « the analysis of alternating pairs of constructions and their relative preferences for words that can (or should be able to) occur in both of them. The logic behind this extension [of simple collexeme analysis] is basically that of Church et al.'s (1991) distinctive collocate analysis, which uses a variant of the t-test as a measure of dissimilarity of semantically similar words on the basis of their lexical collocates (for example, Church et al. show how their t-test can identify collocates that distinguish between the adjectives strong and powerful). We propose a similar method for the analysis of alternating pairs, differing from Church et al. in that we look at near-synonymous (or functionally near-equivalent) constructions rather than words, and that we focus on words appearing in particular slots in these constructions rather than at all words within a given span (we refer to such words as collexemes of the construction(s) in question).»

L'analyse collexémique distinctive a surtout été employée dans les domaines de la construction et de la morphologie verbales (l'alternance dative *apud* Stefanowitsch & Gries 2004a et Coleman 2006 ; les constructions causatives *apud* Gilquin 2006, 2010), mais aussi pour distinguer des locutions prépositives quasi-synonymiques (Lauwers 2010). Cette méthode s'avère particulièrement utile pour notre étude étant donné qu'elle permet, d'une part, de séparer les deux constructions inchoatives en repérant les infinitifs qui s'associent de façon distinctive à l'une ou à l'autre. D'autre part, elle permettra aussi de vérifier en partie² l'hypothèse de la 'prise de position' (*component of personal involvement*) avancée par Peeters (1989, 1993).

Tout aussi importante que l'élément d'action ("faire quelque chose") est l'idée d'une prise de position de la part de l'auteur de l'énoncé. Voilà ce qui explique pourquoi *se mettre* à est rare dans les rapports scientifiques et dans les articles de journal (cf. G.-R. Roy, 1976, p. 284). En utilisant le verbe *se mettre* à de préférence au verbe *commencer*, celui qui écrit ou parle signifie à son lecteur ou à son interlocuteur que l'événement est (était, sera) par exemple une source de joie ou de préoccupation, et qu'il veut partager ses sentiments. (Peeters 1993 : 41)

Peeters croit entrevoir une implication de l'auteur dans les exemples (1)-(3). De cette manière, Sagan manifesterait son amour des voitures rapides (1). Dans (2), l'auteur voudrait partager avec ses lectrices ses inquiétudes à propos des grains de beauté et, dans (3), l'écrivain chercherait à sympathiser avec les souffrances de la petite fille.

- (1) Elle appuya sur l'accélérateur et la Maserati bondit, siffla, se **mit** à geindre puis à ronronner vers les 200km/h. (Sagan, *Des yeux de soie*)
- (2) Il faut savoir que les grains de beauté, même bénins, jouent parfois des tours: ils peuvent se mettre à gonfler, à rougir. (Elle, 15/10/90)
- (3) La petite jeune fille qui s'est bien pomponnée pour son premier bal. Un danseur l'invite. Elle se **met** à pleurnicher: "Maman, je ne veux pas. Maman, remmenez-moi." (Romains, *Les hommes de bonne volonté*)

Or, l'idée d'une 'prise de position' nous échappe dans ces exemples. En outre, il nous semble qu'il est en général difficile de mettre le doigt sur la caractéristique de la 'prise de position'. Peeters prétend aussi que cette idée de 'prise de position' expliquerait pourquoi *se mettre* à s'utilise si souvent avec des verbes exprimant eux-mêmes des sentiments, p.ex. *pleurnicher* dans (3). Cette association peut aisément être mesurée à l'aide d'une analyse collexémique. En conséquence, nous examinons la partie mesurable

² Cf. infra pour l'explication de 'en partie'.

de l'hypothèse de Peeters dans notre analyse. L'association avec des verbes exprimant eux-mêmes des sentiments sera vérifiée séparément dans un corpus littéraire et dans un corpus journalistique. Nous essaierons donc (i) de déterminer quels collexèmes sont typiquement associés à *se mettre à*, (ii) de regrouper ces collexèmes distinctifs en classes sémantiques et (iii) de formuler comment cette analyse peut contribuer à la description du profil sémantique de *se mettre à* et à la distinction avec son quasi-synonyme *commencer à*.

5.2 La méthode

L'analyse collocationnelle peut se faire au moyen de *Coll.analysis 3* ou de *PerlClx 1.0b*³. *Coll.analysis 3* est un programme écrit dans le langage de programmation R par Stefan Gries et permet d'effectuer les trois techniques de base (voir 5.1) ainsi que quelques extensions. En revanche, nous avons travaillé avec *PerlClx 1.0b*, une collection de scripts écrits en Perl par Anatol Stefanowitsch qui ne permet que la réalisation des trois techniques de base, ce qui est suffisant étant donné que nous nous limitons à une analyse collexémique distinctive. La procédure pour cette dernière technique peut être décrite comme suit :

In order to calculate the distinctiveness of a given collexeme, we need four frequencies: the lemma frequency of the collexeme in construction A, the lemma frequency of the collexeme in construction B, and the frequencies of construction A and construction B with words other than the collexeme in question. These can then be entered in a 2-by-2 table and submitted to the Fisher exact test (or any other distributional statistic). Obviously, defining what counts as an instance of construction A and construction B may involve decisions on the part of the researcher that have to be justified on theoretical grounds. (Gries & Stefanowitsch 2004a : 102)

Autrement dit, cette analyse⁴ requiert d'abord comme input une liste avec les collexèmes d'une construction A (*se mettre à*) et une liste avec les collexèmes de la construction B (*commencer à*). Nous rappelons que cet input est acquis sur base d'une

³Les scripts de *Coll.analysis 3* et de *PerlClx 1.0b* sont disponibles sous licence open source.

⁴Pour une explication plus circonstanciée des statistiques utilisées, voir Stefanowitsch & Gries (2003: 215-218).

identification manuelle dans notre banque de données où les infinitifs co-occurents ont été rangés sous l'étiquette *infinitif* 1⁵ (cf. chapitre 1). Les listes mentionnées permettent au programme de déterminer si un lexème L apparaît plus fréquemment dans une position d'une construction C que ce que prédit le hasard. En d'autres mots, comme nous avons fait pour le test Chi carré (cf. chapitre 4), le programme calcule d'abord la fréquence observée ainsi que la fréquence attendue de chaque collexème dans chaque construction à partir d'un tableau de contingence (Tableau 5.1).

	Construction A	Construction B
lexème L	Fréq (L+A)	Fréq (L+B)
-L (autres lexèmes)	Fréq (-L+A)	Fréq (-L+B)

Tableau 5.1 : Tableau schématisant l'analyse collexémique distinctive.

Ensuite, le Fisher-Yates exact test⁶ est en mesure de déterminer le degré d'association (*association strength*⁷) en examinant si la fréquence d'un collexème X avec une construction C est distinctive. L'association est significative si la probabilité p est inférieure à 0.05. En multipliant ce test pour tous les collexèmes, on obtient une liste fiable de tous les verbes qui peuvent figurer de façon significative avec l'une ou l'autre construction. Une fois les valeurs p obtenues, nous pouvons les classer en ordre croissant. Dans le tableau Tableau 5.2 (colonne Fisher-Yates), par exemple, nous voyons que, contrairement aux collexèmes *marcher*, *chanter* et *raconter*, les verbes *jouer*, *gémir* et *sécher* s'associent de façon significative à respectivement la construction A (c'est le cas pour *jouer*) ou B (c'est le cas pour *gémir* et *sécher*) parce que $p < 0.05$.

⁵Parfois, il y avait plusieurs infinitifs co-occurents dans la position droite, mais les éventuels infinitifs 2 et 3 ne font pas partie de l'analyse quantitative en l'occurrence. Par exemple :

- (i) Mais, tôt ou tard, il se **mettait** à consulter ses fiches, chercher, fouiner pour satisfaire le client. (FT081)
- (ii) Et la voix se **mettait** à commenter, à comparer, à citer. (FT082)

⁶ Voir Stefanowitsch & Gries (2003 : 217-219, 238-239) et Gries & Stefanowitsch (2004a : 101) pour la motivation d'un Fisher-Yates exact test au lieu d'un test Chi carré, d'un Log Likelihood ou d'un t-score. La raison principale est que le Fisher-Yates exact test se prête mieux à des scores peu élevés.

⁷ En rapport avec le degré d'association, Stefanowitsch (2006 : 63) précise que « Words that occur more frequently than expected are referred to as *attracted collexemes* (the strength of their positive association can be referred to as *attraction strength*), words that occur less frequently are referred to as *repelled collexemes* (with a corresponding *repulsion strength*). »

Col-lexeme	Obs. Freq. in A	Obs. Freq. in B	Exp. Freq in A	Exp. Freq. in B	Distinctive for:	Fisher Yates	Log10-FE
jouer	5	0	2,662983425	2,337016575	Construction A	0,042438563	1,372239327
gémir	0	4	2,13038674	1,86961326	Construction B	0,047366676	1,324527093
sécher	0	4	2,13038674	1,86961326	Construction B	0,047366676	1,324527093
marcher	9	2	5,858563536	5,141436464	Construction A	0,050816729	1,293993291
chanter	6	1	3,728176796	3,271823204	Construction A	0,08599167	1,065543616
raconter	6	1	3,728177	3,271823	Construction A	0,085992	1,065544

Tableau 5.2 : Extrait d'une analyse collexémique distinctive (Frantext).

Si Stefanowitsch & Gries (2003) envisagent la valeur p comme la mesure du degré d'association, Stefanowitsch & Gries (2005), en revanche, transforment la valeur p en une valeur logarithmique ($=\text{Log}_{10} p_{\text{binomial}}$) pour représenter le degré d'association (Tableau 5.2, dernière colonne). L'interprétation du tableau est différente, alors que le résultat reste le même. Un haut degré d'association correspond en conséquence à une valeur Log_{10} élevée, mais aussi à une valeur p très basse. Comme de coutume en statistique générale, nous continuons à prendre la valeur p comme critère dans notre étude, nonobstant les avantages de la valeur logarithmique énumérés par Stefanowitsch & Gries (2005)⁸.

5.3 Les résultats de l'analyse collexémique distinctive

Bien que les collexèmes repoussés puissent avoir un intérêt potentiel (cf. Stefanowitsch 2008), nous n'avons retenu que les collexèmes qui s'associent de façon significative aux constructions *se mettre à* ou *commencer à* ($p < 0.05$) dans la présentation des résultats de notre analyse. A chaque fois (cf. Tableau 5.3, Tableau 5.4, Tableau 5.5), nous avons rangé les collexèmes dans la colonne de gauche par ordre de 'distinctivité' (*distinctiveness*)

⁸Stefanowitsch & Gries (2005 : 7) : «This has several advantages. First, the p-value is not an intuitively very easy measure since the most interesting values are only located in the small range of 0.05 to 0 (and many linguists are unfamiliar with the scientific format employed for representing such small numbers). Second, the p-value as such can only represent the strength of the relation, but not its direction, i. e., whether an observed frequency is larger or smaller than the expected one. Third, the log-transformation allows the researcher to correlate collocation strength with frequencies using linear correlation coefficients.»

décroissante. À côté se trouvent respectivement les fréquences observées pour *se mettre* à et *commencer* à. Finalement, la colonne de distinctivité correspond à la valeur *p* obtenue par le Fisher-Yates exact test.

5.3.1 Les résultats du corpus littéraire

SMA (n=500)				COMA (n=500)			
Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness	Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness
pleurer	29	1	1,16E-07	comprendre	0	18	9,31E-07
rire	30	3	2,73E-08	sentir	2	14	0.0008302
courir	19	2	0.0002851	connaître	0	8	0.0021983
chialer	8	0	0.0062994	savoir	0	6	0.0102304
crier	8	0	0.0062994	prendre	0	5	0.0220273
hurler	8	0	0.0062994	voir	0	5	0.0220273
parler	27	11	0.0175907	devenir	3	9	0.0452220
danser	5	0	0.0424385	gémir	0	4	0.0473666
jouer	5	0	0.0424385	sécher	0	4	0.0473666

Tableau 5.3 : Analyse collexémique distinctive (Frantext).

Une première observation des résultats du corpus littéraire montre qu'il y a autant de collexèmes significatifs pour *se mettre* à que pour *commencer* à (n=9). Deuxième constat, l'hypothèse de Peeters peut être confirmée pour le corpus littéraire dans la mesure où les collexèmes les plus significatifs par rapport à *se mettre* à sont justement *pleurer* et *rire*. Pour ces verbes, nous notons que la différence entre la fréquence observée dans les deux constructions est remarquable. Troisièmement, les collexèmes significatifs des deux constructions inchoatives appartiennent à des champs sémantiques nettement distincts : les collexèmes distinctifs pour *se mettre* à réfèrent tous à des activités, et ce de façon assez homogène. Plus précisément, ils renvoient à des actes d'expression non-verbale (*pleurer, rire, chialer*)⁹ ou verbale (*crier, hurler, parler*), à des actes de performance (*danser, jouer*)¹⁰ et de mouvement (*courir*). Généralement, nous pouvons les regrouper dans la catégorie des **collexèmes expressifs**.

⁹Cf. Levin (1993 : 219): «These verbs [*laugh, cry, etc.*] can be described as verbs of 'nonverbal expression'. Most of them involve facial expressions that are associated with a particular emotion.»

¹⁰Cf. Levin (1993 : 178): *performance verbs*.

- (4) En entendant le nom de Geoffrey, Jessica et Atalanta se **mirent** à rire toutes les deux. (FT072)
- (5) je suis allé derrière la baraque et j'ai gerbé mes soixante-dix Néocodion en me demandant ce que je foutais là, je me suis **mis** à chialer, ça m'a fait du bien (FT073)
- (6) Je me suis **mis** à crier, à pousser des grognements incompréhensibles, pour essayer de faire sortir toute cette rage hors de moi. (FT074)

En revanche, les collexèmes distinctifs pour *commencer* à réfèrent à des actes cognitifs (*comprendre, connaître, savoir*), des actes sensoriels (*sentir, voir*), des actes d'expression non-verbale (*gémir*) et des changements d'état (*prendre, devenir, sécher*). Bien qu'il s'agisse d'une liste de collexèmes plus hétérogènes, nous appelons les collexèmes distinctifs pour *commencer* à des **collexèmes cognitifs**, d'après le plus grand groupe (32%), exemplifié ci-dessous. Notons que, dans (7), la construction *commencer* à « imperfectivise » l'achèvement *comprendre*. Dans (8), le sens de *connaître* est plutôt « disposer des connaissances », tandis que dans (9), il s'agit plutôt de « se familiariser avec ». Dans (11), le collexème sensoriel *voir* touche le champ sémantique cognitif.

- (7) Il me semble, murmura A de la voix la plus douce, que je **commence** à comprendre, grâce à Chateaubriand et à toi, comment fonctionnent les hommes. (FT075)
- (8) « Je **commence** à connaître les plantes de la taïga par cœur », dit Albertine, en versant de cette soupe dans leurs assiettes. (FT076)
- (9) A me regarda de ce regard que je **commençais** à connaître et qui ne me voulait pas de bien. (FT077)
- (10) elle avait une jambe raide à la suite d'une tuberculose osseuse, elle était juive. J'ai appris au centre qu'ils tuaient les infirmes. Pour les juifs on **commence** à savoir. (FT078)
- (11) Je **commence** à bien voir les grandes lignes. (FT080)

Une dernière observation consiste en deux comparaisons intéressantes. D'une part, il y a la comparaison entre les collexèmes significatifs de *se mettre* à avec les infinitifs co-occurents de *partir* à. L'étude de Pauly (2005) examine les emplois de la construction inchoative *partir* à dans toute la version catégorisée du corpus littéraire de Frantext. Cette construction est d'un usage marginal étant donné qu'il n'y a pas plus de 46 occurrences sur un total de 1940 textes. Remarquable tout de même est que les infinitifs co-occurents de *partir* à ressemblent davantage aux collexèmes expressifs de *se mettre* à qu'aux collexèmes cognitifs de *commencer* à. Ainsi, le champ du rire (*rire, sourire*) taille la part du lion (ca. 40%), suivi des activités verbales ou vocales (*parler, raconter, etc.*) et, en moindre mesure, des activités de l'esprit (*réfléchir, etc.*), de déplacement (*courir, marcher, etc.*), de mouvement (*gesticuler*) et des activités liées au sommeil (*ronfler, somnoler*). Outre les parallélismes entre les collexèmes significatifs de *se mettre* à et les infinitifs co-

occurents de *partir à*, il y a une correspondance au niveau de la valeur perfective : « On voit que *partir à + inf.* conserve la valeur perfective caractéristique de *partir* dans son emploi spatial : *partir à + inf.* envisage le terme du procès (son résultat) en même temps qu’il le présente comme commencé (Pauly 2005 : 417-418) ». Il est clair qu’une étude globale, y comprise une analyse collexémique distinctive, de toutes les constructions inchoatives s’impose. Elle pourrait montrer quelles constructions s’apparentent le plus. Nous savons que *commencer à se* présente comme la construction inchoative prototypique de par son sens. En revanche, il l’est moins de par sa structure étant donné qu’il s’avère la seule construction inchoative à avoir deux prépositions (en fait, des marqueurs d’infinitif cf. chap. 3).

D’autre part, il y a la comparaison, un peu moins évidente mais non moins intéressante, entre les collexèmes significatifs de *se mettre à* et le préverbe russe *za-* (cf. Paillard & Fici Giusti 1998). Les classes de verbes avec lesquelles le préverbe russe *za-* prend la valeur inchoative correspondent en très grande partie aux collexèmes significatifs de *se mettre à* dans notre analyse. D’après Paillard et Fici Giusti, il s’agit (i) d’activités ‘sonores’ : *govorit’* (dire), *kričat* (crier), *plakat’* (pleurer), *smejat’sja* (rire) ; (ii) d’activités : *igrat’* (jouer), *rabotat’* (fonctionner), *zvonit* (sonner), *.pit’* (boire) ; (iii) de verbes de déplacement : *xodit’* (marcher), *begat’* (courir) ; (iv) d’états psychiques : *volnovat’sja* (s’émouvoir), *somnevat’sja* (éprouver) ; (v) de prédicats de couleurs : *krasnet’* (rougeoyer), *zlenet* (verdoyer), *želtet’* (jaunir) et (vi) de verbes comme *bolet’* (être malade). Nous reconnaissons clairement nos collexèmes expressifs dans les classes (i) à (iii). En outre, ayant la valeur inchoative, le préverbe *za-* exprime le perfectif (Paillard & Fici Giusti 1998 : 90), ce qui vaut également pour *se mettre à* (cf. chapitre 4).

5.3.2 Les résultats du corpus journalistique

SMA (n=500)				COMA (n=500)			
Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness	Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness
pleurer	17	0	2,12E-09	travailler	2	12	0.0028400
parler	25	4	0.0001777	avoir	0	5	0.0214158
courir	10	0	0.0018448	constituer	0	5	0.0214158
hurler	8	0	0.0065494	donner	0	5	0.0214158
pleuvoir	8	0	0.0065494	réfléchir	1	6	0.0418618
douter	10	1	0.0105168	bâtir	0	4	0.0463142
bouger	6	0	0.0231588	discuter	0	4	0.0463142
trembler	6	0	0.0231588	prendre forme	0	4	0.0463142
vivre	6	0	0.0231588				
pousser	5	0	0.0434838				

Tableau 5.4 : Analyse collexémique distinctive (Le Monde).

Il s'observe d'abord que *se mettre à* possède plus de collexèmes significatifs que *commencer à* (10 versus 8) dont les quatre premiers figurent également dans le corpus littéraire. L'observation la plus remarquable est sans aucun doute que les collexèmes expressifs *pleurer*, *hurler* et *trembler* connaissent une distribution fort significative dans le corpus journalistique qui est pourtant considéré comme un genre plus 'objectif' que le genre littéraire. En voici quelques exemples:

- (12) Il n'arrivait pas à parler en public d'Auschwitz, se **mettait** vite à pleurer. Alors il allait aux commémorations avec son « habit de déporté ». (LM083)
- (13) Un type s'est approché, il s'est **mis** à hurler en arabe, a chargé son arme et s'est mis à tirer. (LM084)
- (14) Lorsque la Française a sorti un saut tonitruant au 5e essai, finalement jugé mordu, ce sont ses adversaires qui se sont **mises** à trembler. (LM085)

En conséquence, il convient de nuancer tant soit peu l'hypothèse de Peeters (1993) dans la mesure où l'association entre la construction *se mettre à* et les collexèmes expressifs¹¹ n'est pas rare en contexte journalistique. Au contraire, l'association

¹¹Dans la lignée de l'hypothèse de Peeters (1993), cette association est à considérer comme typique de l'idée de 'prise de position' (cf. supra).

significative s'étend à travers tous les textes. Il s'ensuit qu'elle pourrait être considérée comme faisant partie du profil sémantique général de *se mettre à*, d'autant plus qu'elle n'est nulle part présente pour *commencer à*. Nous reviendrons plus loin sur les conséquences de cette association pour la construction *se mettre à* (§ 5.4). Les nouveaux venus pour *se mettre à* par rapport au corpus littéraire appartiennent aux champs des activités (*bouger, pousser*), des verbes météorologiques (*pleuvoir*), des activités cognitives (*douter*) et de l'existence (*vivre*)¹². Quant à *commencer à*, nous observons, d'une part, une présence prédominante du collexème *travailler*, d'autre part, il s'agit de champs sémantiques très divers, à savoir la cognition (*réfléchir*), la possession (*avoir*)¹³, le transfert (*donner*), la création (*bâtir, constituer, prendre forme*), etc. En général, nous pouvons dire que les collèxemes significatifs pour *commencer à* dans le corpus journalistique appartiennent à des champs sémantiques tellement divers qu'il n'est plus approprié de proposer un dénominateur commun.

¹²Cf. Levin (1993 : 89): *verbs of existence*.

¹³Le collexème *avoir* couvre toutes les attestations du type *avoir* + qqch comme dans « Maintenant, elle **commence** à avoir une vraie intelligence de jeu (LM086)», alors que des locutions du type *avoir peur* sont notées en tant que telles.

5.3.3 Bilan

SMA (n=1000)				COMA (n=1000)			
Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness	Collexeme	Obs. Freq. in SMA	Obs. Freq. in COMA	Distinctiveness
pleurer	46	1	3,54E-02	comprendre	3	19	0.0001301
rire	32	3	1,07E-08	sentir	3	15	0.0015485
courir	29	2	1,07E-08	prendre	2	12	0.0031166
parler	52	15	2,41E-09	connaître	1	9	0.0060619
hurler	16	0	3,94E-09	travailler	3	12	0.0089659
crier	11	0	0.0009505	savoir	0	6	0.0103383
pleuvoir	11	0	0.0009505	s'inquiéter	0	6	0.0103383
chialer	9	0	0.0033833	voir	1	8	0.0118290
danser	10	1	0.0102259	bâtir	0	5	0.0221853
penser	7	0	0.0120191	constituer	0	5	0.0221853
trembler	7	0	0.0120191	sortir	0	5	0.0221853
bouger	6	0	0.0226369	donner	1	7	0.0228315
pousser	6	0	0.0226369	s'intéresser	2	8	0.0348974
tourner	15	5	0.0391806	devenir	3	9	0.0458106
				gémir	0	4	0.0475779
				mener	0	4	0.0475779
				poser	0	4	0.0475779
				prendre forme	0	4	0.0475779
				se sentir	0	4	0.0475779
				sécher	0	4	0.0475779
				toucher	0	4	0.0475779

Tableau 5.5 : Analyse collexémique distinctive (Frantext + Le Monde).

Le bilan consiste en la présentation des résultats des deux corpus ensemble. Sur un total de 1000 exemples de chaque construction, nous distinguons 14 collexèmes significatifs pour *se mettre à* versus 21 pour *commencer à*. La forte association entre *se mettre à* et les collexèmes *pleurer*, *rire*, *courir*, *parler* et *hurler* est de nouveau incontournable¹⁴. Le Tableau 5.5 montre que la fréquence observée de ces collexèmes diverge considérablement d'une construction à l'autre. Quant aux nouveaux venus pour *se mettre à*, nous notons, d'une part, le verbe de mouvement *tourner* et, d'autre part,

¹⁴ Ainsi, nous obtenons en regroupant: collexèmes d'expression non-verbale (34%), collexèmes d'expression verbale (31%), collexèmes de mouvement (23%) et résidu (*pleuvoir*, *penser*, *trembler*, *pousser* 12%).

l'activité cognitive *penser*. En ce qui concerne les collexèmes significatifs pour la construction *commencer à*, ils renvoient généralement à des champs sémantiques plus divers, à savoir des actes cognitifs (*comprendre, connaître, savoir, s'inquiéter, s'intéresser*), des actes sensoriels (*(se)sentir, voir, toucher*), des actes de création (*bâtir, constituer*), des changements d'état (*prendre, devenir, sécher*), etc. Un examen des collexèmes rejetés (*repelled collexemes*) révèle que les verbes expressifs (p.ex. *regretter, rire, ricaner, sangloter*, etc.) peuvent aussi se combiner avec la construction *commencer à*, mais jamais de façon significative.

5.4 Conclusion

Ce chapitre a examiné la valeur lexicale de l'infinitif dans les constructions inchoatives *se mettre à* et *commencer à* en utilisant la technique de l'analyse collexémique distinctive. Cette méthode permet de distinguer des constructions quasi-synonymiques en identifiant quels collexèmes sont typiques de l'une ou de l'autre construction. Afin de tester correctement l'hypothèse avancée par Peeters (1993), nous avons appliqué la méthode d'abord sur le corpus littéraire, puis sur le corpus journalistique et enfin sur l'ensemble des deux corpus. En général, nous constatons qu'il y avait partout plusieurs collexèmes qui se lient fortement aux constructions *se mettre à* et *commencer à*. Les collexèmes significatifs qui entrent en ligne de compte pour *se mettre à* font essentiellement partie des classes sémantiques de l'expression non-verbale (*pleurer, rire, chialer*) ou verbale (*crier, hurler, parler*), à des actes de performance (*danser, jouer*) et de mouvement (*courir, bouger, pousser, tourner*). Les collexèmes significatifs pour la construction *se mettre à* sont assez homogènes à travers les différents corpus et nous pouvons les regrouper dans la catégorie générale des collexèmes expressifs. En revanche, les collexèmes significatifs pour la construction *commencer à* sont plus hétérogènes et appartiennent, outre à la catégorie des collexèmes cognitifs (*comprendre, savoir, etc.*), aussi à des champs sémantiques des actes sensoriels (*sentir, voir*) et créatifs (*bâtir, constituer*). Ces résultats montrent que l'hypothèse de Peeters devrait être corrigée dans la mesure où la distribution entre la construction *se mettre à* et les verbes exprimant un sentiment n'est certes pas rare en contexte journalistique, ils s'y associent même de façon significative.

Ayant repéré les différents collexèmes et champs sémantiques distinctifs pour *se mettre à*, la question se pose comment notre analyse peut contribuer à la description globale du profil sémantique de *se mettre à*. D'après Stefanowitsch & Gries (2003 : 213),

tout infinitif peut occuper la position collexémique à condition que son sens soit sémantiquement compatible avec le sens de la construction ou, plus précisément, avec le sens attribué à la place infinitive¹⁵. Nous estimons, en effet, que la construction se mettre à dispose elle-même d'un sens propre. Certaines observations résultant de l'analyse sémantique (cf. chapitre 4) peuvent maintenant être réinterprétées à la lumière de l'analyse lexicale. Plus précisément, la valeur perfective de *se mettre à*, ressortant nettement de l'analyse sémantique, met en relief le sens inopiné et non-intentionnel des collexèmes expressifs. Autrement dit, le début de procès est bien délimité dans des énoncés du type *se mettre à rire* (~*éclater de rire*) parce que c'est la construction qui impose le sens perfectif au collexème. Le sens perfectif est particulièrement compatible avec des collexèmes qui ne présupposent pas d'a priori, c.-à-d. qui ne présentent pas de préméditation ou d'intentionnalité. Par contre, la valeur neutre (imperfective/perfective) de *commencer à* autorise un début de procès dont les bornes sont moins étanches, ce qui est illustré avec des collexèmes cognitifs : *commencer à comprendre /savoir* implique un début de procès plus graduel. Pour obtenir le même effet avec *se mettre à*, il faut, par exemple, introduire l'adverbe *lentement* (15). Sinon, on retombe de nouveau sur la valeur perfective intrinsèque de la construction *se mettre à* (16). Cette combinaison est rare et diffère beaucoup des combinaisons avec *commencer à*, surtout lorsque celui-ci est précédé par *il me semble que* (17), *je crois que* (18), etc. Quant aux collexèmes sensoriels, *se mettre à* ne figure qu'après de *sentir*-olfactif (19), tandis que *commencer à* apparaît dans treize des quinze exemples après de *sentir*-comportement (20). Il nous semble que *sentir*-olfactif est plus compatible avec le sens perfectif de *se mettre à*, tandis que *sentir*-comportement requiert plutôt un début de procès plus graduel. L'exemple (21) illustre très bien le sens global des deux constructions ainsi que leurs collexèmes significatifs.

¹⁵Or, d'après Lauwers (2010), la méthode peut impliquer un risque de circularité. Elle serait circulaire dans la mesure où la méthode utilise la sémantique des collexèmes (privilegiés) qui entrent dans une construction pour formuler une hypothèse sur la sémantique de la construction.

Elle [la méthode collostructionnelle] est mise à profit dans des études portant sur la sémantique des constructions (comme, par exemple, des quatre locutions que nous avons étudiées), dans la mesure où elle permet de formuler des hypothèses sur le sens sur la base des collexèmes distinctifs. Son utilité semble donc avérée. On pourrait cependant objecter qu'elle ne permet pas de prouver à elle seule que ce sont justement les constructions mêmes qui sont porteuses de sens, hypothèse fondatrice de la grammaire constructionnelle (« Constructions – form and meaning pairings », Goldberg 2006: 3), notamment à cause d'un risque de circularité.

Lauwers considère la coercion comme plus fiable pour identifier le sens de la construction: si le lexème reçoit une acception qu'il n'a pas, c'est qu'elle provient du sens de la construction qui déteint sur les lexèmes.

- (15) Il se **mettait** lentement à comprendre qu'à un certain niveau de la finance et de la politique américaine les juifs, si extraordinairement commodes par leur agilité intellectuelle dans les tâches (FT045)
- (16) La mère aussi se **met** à comprendre combien son enfant est intelligent dans ses réactions. (FT079)
- (17) Il me semble, oui, il me semble que je **commence** à comprendre.(FT083)
- (18) Moi aussi, hélas ! je crois que je **commence** à comprendre...(FT084)
- (19) D'abord, il y eut l'odeur. Un jour, les préservatifs ougandais se sont **mis** à sentir mauvais. (LM087)
- (20) à têtes de griffons, entre les deux fenêtres, face aux bustes et aux têtes grecques et romaines, en marbre et en bronze, je me répétais les quelques mots de mon rôle, **commençais** à sentir monter en moi le trac bien connu. (FT085)
- (21) Il m'a regardé attentivement puis il s'est **mis** à sourire. Je restais méfiant mais je **commençais** à me sentir mieux, il avait l'air pas mal ce type, j'étais peut-être tombé sur un bon numéro pour une fois.(FT086)

Cette démonstration *a contrario*, c'est-à-dire par l'examen des collexèmes statistiquement rejetés pour *se mettre* à, mais significatifs pour *commencer* à, dégage le sens global de la construction *se mettre* à, à savoir le sens perfectif. Ce sens perfectif lui est propre, plus précisément, il n'est pas inféré par les collexèmes. La valeur perfective de *se mettre* à n'est pas seulement compatible avec les collexèmes expressifs, mais, de surcroît, met en exergue leur sens imprévu et non-intentionnel. En revanche, la valeur imperfective de *commencer* à est compatible avec le début graduel des collexèmes cognitifs et sensoriels.

PARTIE III

La grammaticalisation

Chapitre 6.

La théorie de la grammaticalisation

L'objectif de la partie III est de situer les observations faites dans la partie II dans le cadre théorique de la grammaticalisation. Dans ce chapitre, nous présentons la théorie de la grammaticalisation sur laquelle le chapitre suivant est basé. Le chapitre s'articulera de la façon suivante : la section 6.1 fournit d'abord les caractéristiques générales de la grammaticalisation à travers les différentes approches : paramètres & principes, facteurs cognitifs et sémantico-pragmatiques et la grammaticalisation constructionnelle. Puis, nous discutons de certaines controverses dans la littérature de la grammaticalisation. Il s'agit, d'une part, de motiver la pertinence d'une étude synchronique en grammaticalisation et, d'autre part, de définir ce que nous entendons par les notions de lexicalisation et de réanalyse. Dans la section 6.2, les caractéristiques générales mentionnées plus tôt sont examinées à la lumière de la grammaticalisation des auxiliaires. Enfin, dans la section 6.3, nous mettons surtout en relief la carence générale d'études sur la grammaticalisation des constructions inchoatives.

6.1 La grammaticalisation: une caractérisation générale

6.1.1 Les généralités

6.1.1.1 Définitions

Si la théorie de la grammaticalisation¹ est de nos jours très en vogue, le terme même devient bientôt centenaire et apparaît pour la première fois dans Meillet (1912)². Meillet, qui s'est intéressé à des changements linguistiques et à l'apparition de nouvelles catégories, a défini la grammaticalisation³ comme «le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical». Plus tard, Kuryłowicz (1965 : 69) a élargi la définition en posant que « [g]rammaticalization consists in the increase of the range of a morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e.g. from a derivative formant to an inflectional one». Cela revient à dire que la grammaticalisation est un processus de changement linguistique qui se présente comme graduel et dynamique. Ces éléments essentiels caractérisent les définitions postérieures dont nous prenons celle de Hopper & Traugott (2003) comme point de départ⁴.

[T]he process whereby lexical items and constructions come in certain linguistic contexts to serve grammatical functions, and once grammaticalized, continue to develop new grammatical functions.
(Hopper and Traugott 2003: xv)

Depuis les années 1980, la grammaticalisation devient l'objet d'une théorisation considérable qui se scinde en deux grandes approches principalement selon la manière

¹Pour une synthèse épistémologique, nous référons à Heine et al. (1991), Lehmann (2002), Hopper & Traugott (2003) et Fischer (2007).

²Le terme y est mentionné deux fois (p. 133 et 148) et constitue, ensemble avec l'analogie, les deux procédés par lesquels se construisent les formes grammaticales : «Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble du système existant, la « grammaticalisation » de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type d'innovations résulte d'ailleurs, comme les innovations analogiques, de l'usage qui est fait de la langue, il en est une conséquence immédiate et naturelle.» (Meillet 1912 : 133).

³ Si Meillet (1912) a introduit le terme de grammaticalisation, le concept, c.-à-d. le fait que des expressions grammaticales soient issues d'expressions lexicales et qu'elles s'affaiblissent dans le temps, n'était certes pas nouveau (*i.a.* Condillac 1746 ; von Humboldt 1822).

⁴ Elle se situe entre la définition de Kuryłowicz (1965) et la définition très large de Croft (2006 : 366) qui stipule que la grammaticalisation « [is] the process by which grammar is created ».

dont la morphosyntaxe est conceptualisée (Traugott 2010). Une première approche, connue comme ‘l’approche traditionnelle’⁵, est centrée sur les effets de réduction et de dépendance croissante entraînées par la grammaticalisation (cf. Lehmann 1982, 1985, 1995¹/2002²). Une deuxième approche, connue comme ‘l’approche étendue’, prend également en compte des facteurs sémantico-pragmatiques (Traugott 1988, 1955a; Traugott & König 1991; etc.) et cognitifs (*i.a.* Heine 1993; Wischer & Diewald 2002). Dans les deux approches, la grammaticalisation est entendue comme un sous-ensemble de phénomènes de changement⁶. A côté de ces deux approches majeures, la théorie de la grammaticalisation s’est récemment étendue dans des directions différentes⁷. Ainsi, plusieurs linguistes (Traugott 2003, 2008a, 2008b; Trousdale 2008a, 2010) ont jeté un pont entre la théorie de la grammaticalisation et la Grammaire Constructionnelle, ce qui a été baptisé ‘la grammaticalisation constructionnelle’ (Trousdale 2008b : 18). Etant donné que les trois approches seront d’importance dans notre analyse de la grammaticalisation de *se mettre à*, nous en présentons brièvement les caractéristiques dans ce qui suit : les propriétés structurelles de l’approche traditionnelle (6.1.1.2), les facteurs sémantico-pragmatique de l’approche étendue (6.1.1.3) et les propriétés de la grammaticalisation constructionnelle (6.1.1.4).

6.1.1.2 Les paramètres de grammaticalisation

Au moins depuis Meillet (1912), nous savons que les éléments qui sont en voie de grammaticalisation subissent des changements qui leur font perdre leur autonomie tant sur le plan formel que sur le plan sémantique. D’après Lehmann (1982, 1985, 1995¹/2002²), l’autonomie du signe se caractérise d’abord au niveau du *poids* (*weight*), à savoir la propriété par laquelle le signe peut se distinguer des autres membres de sa classe. Moins le signe a de poids, moins il est autonome. Puis, l’autonomie tient également à la *cohésion* (*cohesion*) du signe en question avec d’autres signes. Plus le signe se lie aux autres, plus faible sera son autonomie. Enfin, l’autonomie se manifeste en

⁵ Russi (2008 : 21) utilise le terme d’approche traditionnelle pour référer à l’approche fonctionnelle de la grammaticalisation (*i.a.* Lehmann 1995, Heine et al. 1991, Hopper & Traugott 2003) par opposition à l’approche générativiste de la grammaticalisation (*i.a.* Roberts & Rousseau 2003; Van Gelderen 2004). Cette distinction découle du fait que, chronologiquement parlant, la grammaticalisation a d’abord été traitée en linguistique fonctionnelle.

⁶ Marchello-Nizia (2006 : 77) distingue au total huit mécanismes de changement linguistique : la réanalyse, la grammaticalisation, l’extension analogique, l’emprunt, le changement phonétique, la lexicalisation, le changement sémantique, l’obsolescence et la disparition.

⁷ Il s’agit notamment d’un croisement avec la linguistique de corpus (Lindquist & Mair 2004; Hilpert 2008), du progrès dans le domaine du contact linguistique (Heine & Kuteva 2005; Joseph 2010), des effets de fréquence (Bybee 2007) et du rôle de l’(inter)subjectivisation (Davidse et al. 2010). Pour un aperçu, voir Stathi *et al.* (2010) et Traugott (2010).

rapport avec la *variabilité* (*variability*) du signe, c.-à-d. la capacité à se mobiliser ou à se modifier indépendamment d'autres signes. Plus le signe est figé/fixé, plus il perd de son autonomie. La perte d'autonomie caractérisant tout processus de grammaticalisation correspond à un changement d'une catégorie 'majeure' (nom, adjectif, numéral, verbe) vers une catégorie 'mineure' (pronom, auxiliaire, adposition, conjonction). Les trois aspects de l'autonomie du signe peuvent se manifester sur l'axe paradigmatique ou syntagmatique. De cette façon, Lehmann aboutit à six paramètres qui permettent de mesurer le degré de grammaticalisation des signes. Ils sont présentés dans le schéma suivant :

ASPECTS D'AUTONOMIE	PARADIGMATIQUE	SYNTAGMATIQUE
POIDS	<i>Intégrité:</i> la taille substantielle du signe	<i>Portée syntagmatique:</i> la portée de la construction dans laquelle se trouve le signe ou que le signe aide à construire
COHÉSION	<i>Cohésion paradigmatique:</i> la mesure dans laquelle le signe dépend du paradigme ou s'y intègre	<i>Cohésion syntagmatique:</i> la mesure dans laquelle le signe s'attache à d'autres signes ou en dépend
VARIABILITÉ	<i>Variabilité paradigmatique:</i> la possibilité de remplacer le signe par d'autres signes	<i>Variabilité syntagmatique:</i> la possibilité de déplacer le signe dans sa construction

Tableau 6.1 : Les paramètres de grammaticalisation d'après Lehmann (1985)⁸.

Lehmann⁹ considère les paramètres de grammaticalisation comme des propriétés variables d'un signe linguistique par rapport à son autonomie. Les paramètres sont corrélés ce qui fait que le moindre changement (réduction/ accroissement) de l'une ou

⁹ Cf. Lehmann (1995¹/2002²: 111): «(...) it will be seen that while grammaticalization is a process, the six parameters are not processes but properties of signs, though variable properties. Strictly speaking, what these parameters jointly identify is not the grammaticalization but the autonomy or, conversely, the grammaticality of a sign, that is, the degree to which it is grammaticalized (see p. 8f). However, mere variation of one of these properties, namely an increase or decrease in the extent to which a sign has that property, turns it into a process which affects that sign. Thus we may say that grammaticalization as a process consists in a correlative increase or decrease — as the case may be — of all the six parameters taken together.»

de l'autre propriété engendre un procès qui affecte le signe. Les paramètres peuvent alors être reformulés en termes de procès¹⁰ :

PARAMETRE	PROCES	CARACTERISTIQUE
INTÉGRITÉ	ATTRITION ¹¹	La perte graduelle de la substance sémantique et phonologique
COHESION PARADIGMATIQUE	PARADIGMATISATION	L'intégration paradigmatique, c.-à-d. la suppression des différences caractérisant les membres du paradigme
VARIABILITE PARADIGMATIQUE	OBLIGATORIFICATION	Le shift d'optionnel à obligatoire
PORTEE SYNTAGMATIQUE COHESION SYNTAGMATIQUE	CONDENSATION COALESCENCE	Réduction physique totale Perte d'indépendance physique et tendance à l'affixation
VARIABILITE SYNTAGMATIQUE	FIXATION	Shift d'une mobilité libre à un ordre fixe

Tableau 6.2 : Les procès de grammaticalisation d'après Lehmann (1995¹/2002²).

Hopper (1991) remarque¹² que ces paramètres concernent surtout les phases tardives, voire la fin, du processus de grammaticalisation et il propose, à son tour, une typologie

¹⁰ Nous parlerons dorénavant de *mécanismes*.

¹¹ Sur le plan phonologique, cela correspond au concept d'*érosion* in Heine & Reh (1984 : 21). La réduction du démonstratif latin *ille* au déterminant français le illustre cette perte de substance phonologique. Sur le plan sémantique, cela correspond aux termes de 'décoloration/blanchissement/ javellisation sémantique' (*semantic bleaching* in i.a. Gabelentz 1891 cité dans Hopper & Traugott 2003 ; Dahl 2000 ; Werner 2001), 'affaiblissement sémantique' (*semantic weakening* in i.a. Meillet 1912 ; Schogt 1970 ; Hagège 1993 ; Traugott 1995). De nos jours, il y a un consensus général sur le terme de 'désémantisation' (*desemanticisation* Dik 1987 ; Heine et al. 1991 ; Lamiroy 1999, 2001 ; etc.).

¹²Cf. Hopper (1991 : 21): «Such principles are useful, indeed indispensable, as guides to historical change, and have repeatedly proven their value in the study of grammaticalization. They are, however, characteristic of grammaticalization which has already attained a fairly advanced stage and is unambiguously recognizable as such. They work best, in fact, when the stage of morphologization has been reached.»

qui est centrée sur un processus de grammaticalisation initial (*incipient stages*) ou en cours. Il s'agit des principes suivants¹³ :

- (i) Stratification (*Layering*): L'apparition continuelle de nouvelles strates n'écarte pas nécessairement les anciennes strates qui peuvent continuer à exister et à interagir avec les nouvelles.
- (ii) Différenciation (*Divergence*): Lorsqu'une forme lexicale est en voie de grammaticalisation, le lexème originel peut rester dans la langue comme forme lexicale autonome et être soumis aux changements qui peuvent affecter les items lexicaux.
- (iii) Spécialisation (*Specialization*): Lorsqu'un processus de grammaticalisation est en cours, il sélectionne un nombre réduit de formes parmi toutes les formes disponibles dans un domaine fonctionnel.
- (iv) Persistance (*Persistence*): Une forme grammaticalisée peut garder des traces de son sens lexical originel. Ces traces réfèrent à son histoire lexicale et peuvent se manifester sous forme de contraintes dans la distribution grammaticale.
- (v) Décatégorisation (*De-categorialization*)¹⁴: Une forme en voie de grammaticalisation tend à perdre les marques morphologiques et privilèges syntaxiques propres aux catégories lexicales du nom et du verbe (catégorie majeure).

D'une part, il convient de dire que, malgré les ressemblances entre les deux modèles (p.ex. obligatorification/spécialisation), les deux typologies ne sont pas interchangeables parce qu'elles ne considèrent pas les mêmes moments du processus. Il est en effet connu que des mécanismes comme la paradigmatization et la fixation n'apparaissent qu'au bout du processus. On pourrait donc dire que les paramètres de Lehmann et de Hopper sont plutôt complémentaires. D'autre part, il semble qu'il y ait une certaine incompatibilité entre les deux typologies. Dans son étude sur la grammaticalisation des prédicats mentaux (*complement-taking mental predicates*) *I think, I guess*, etc., Van Bogaert (2009 : 414-416) remarque que le principe de décatégorisation (Hopper 1991) peut entrer en conflit (*de-categorialisation paradox*) avec le paramètre de la variabilité syntagmatique (Lehmann 2002). Si ces prédicats mentaux se grammaticalisent en adverbes et deviennent ainsi des marqueurs discursifs, comment peuvent-ils occuper une place fixe dans la phrase, étant donné la mobilité inhérente

¹³ Nous empruntons les termes français à Marchello-Nizia (2006 : 49-50).

¹⁴ Selon Heine (2003), la décatégorisation englobe les procès de paradigmatization, d'obligatorification, de coalescence et de fixation de Lehmann (1985, 1995¹/2002²).

d'un adverbe¹⁵? Cette question est fondamentale et ne peut être résolue par un focus différent. Elle met le doigt sur la direction qu'un processus de grammaticalisation devrait prendre. Beaucoup semble aussi dépendre de l'approche adoptée. De cette façon, Traugott (1995b) minimise l'importance de la fixation¹⁶ en faveur de facteurs sémantico-pragmatiques (cf. 6.1.1.3).

6.1.1.3 Facteurs cognitifs et sémantico-pragmatiques

Les fonctionnalistes ne sont pas seulement intéressés par les mécanismes du changement linguistique, mais aussi par ce qui les motive. Le changement sémantique (*meaning shift*) et l'inférence pragmatique (*pragmatic inferencing*) sont des facteurs importants dans la motivation du changement syntaxique. De cette façon, Bybee & Pagliuca (1985 : 59) posent que c'est le changement sémantique qui cause le développement de nouvelles expressions grammaticales. Hopper & Traugott (2003), quant à eux, soulignent que ce sont des besoins pragmatiques qui motivent le changement : dans chaque situation de communication, le désir d'efficacité rivalise avec le désir d'expressivité. Cette tension et l'inférence sont susceptibles de motiver le changement syntaxique. Ci-dessous, nous présentons brièvement les principaux facteurs cognitifs et pragmatiques.

La **métaphorisation** (*metaphorization*¹⁷) a longtemps été considérée comme l'unique facteur du changement sémantique. C'est un mécanisme cognitif qui projette (*mapping*) un domaine conceptuel (*source domain*) sur un autre (*target domain*) :

Metaphorical processes are processes of inference across conceptual boundaries, and are typically referred to in terms of 'mappings', or 'associative leaps', from one domain to another. The mapping is not random, but motivated by analogy and iconic relationships. (Hopper & Traugott 2003 : 84)

¹⁵ Cf. Van Bogaert (2009 : 415): « In view of the inherent syntactic mobility of adverbs, is it at all possible for this category – or the equally mobile category of pragmatic markers, for that matter – to be the outcome of a grammaticalization process? To put it differently, in a framework that sets great store by fixation, are linguistic signs altogether precluded from grammaticalizing into adverbs on account of the adverbial category's intrinsic lack of a fixed position in the clause? »

¹⁶ Cf. Traugott (1995b : 1): « I will suggest that these characteristics [*i.e.* pragmatic strengthening and subjectification] should be considered salient to grammaticalization, but decrease in syntactic freedom and scope should not. »

¹⁷ Cf. Traugott & Dasher (2002 : 28): « *Metaphorization* is primarily an analogical principle, and involves conceptualizing one element of a conceptual structure C_a in terms of an element of another conceptual structure C_b. »

Autrement dit, il s'agit d'un transfert iconique et analogique d'un sens basique, généralement concret, à un sens plus abstrait (Lakoff 1987 ; Sweetser 1990; Panther et al. 2009).

La **métonymisation** (*metonymization*¹⁸) est également un procès de transfert sémantique, mais il opère dans un même domaine conceptuel et est indexical au lieu d'iconique et analogique. Il s'agit d'un mécanisme associatif dans la mesure où un terme désignant un sens A commence à désigner un sens B parce que celui-ci est lié à A par une relation nécessaire. L'exemple classique est la synecdoque qui consiste à prendre la partie pour le tout (p.ex. *une voile pour un navire*). Traugott & König (1991) proposent d'étendre cette continuité conceptuelle/physique au niveau discursif où deux situations contiguës peuvent amener des inférences conversationnelles qui mettent en relief un sens particulier. Ce type de changement métonymique est considéré comme un procès qui renforce l'expressivité (*strengthening of informativeness/ pragmatic strengthening*) et redistribue le sens. Par la suite, le sens s'affaiblit au fur et à mesure que l'expression se grammaticalise. Il n'y a donc initialement pas de perte de substance sémantique, mais plutôt une redistribution sémantique. De nouveaux sens plus pragmatiques s'ajoutent et c'est précisément cette apparition de sens pragmatiques que l'on appellera 'pragmaticalisation'¹⁹ (*pragmaticalization* i.a. Erman & Kotsinas 1993 ; Aijmer 1997 ; Marchello-Nizia 2007).

La **subjectivisation**²⁰ (*subjectification* Traugott 1989 *et passim*) et l'**intersubjectivisation** (*intersubjectification* Traugott & Dasher 2002 ; Traugott 2003²¹) sont de nos jours considérées comme des mécanismes importants dans le processus de grammaticalisation (Davidse et al. 2010). La subjectivisation est une notion complexe dans la mesure où elle comprend plusieurs interprétations assez vaguement définies (De Smet & Verstraete 2006 ; Marchello-Nizia 2006). Nous les résumons ci-dessous.

¹⁸La 'métonymisation' se définit selon Traugott & Dasher (2002 : 29) comme « a conceptual mechanism by which invited inferences in the associative, continuous stream of speech/writing come to be semanticized over time ».

¹⁹Le rapport entre la pragmaticalisation et la grammaticalisation est sujet de discussion. Généralement, on fait l'hypothèse que la pragmaticalisation est une sous-classe de la grammaticalisation, présentant les principales caractéristiques de la grammaticalisation, mais différant des autres mécanismes de grammaticalisation par des traits spécifiques qui portent sur la fonction et l'intégration syntaxique (Diewald 2008).

²⁰ La notion de 'subjectivisation' (De Mulder 2001 ; 'subjectification' Peyraube 2002 ou 'subjectivation' Marchello-Nizia 2006) remonte à Bréal (1900) et Benveniste (1968).

²¹Cf. Traugott (2003: 128): «The term intersubjectivity refers to the way in which natural languages, in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of his or her awareness of the addressee's attitudes and beliefs, most especially their "face" or "self-image".» Pour une interprétation différente de l'intersubjectivisation, voir Nuyts (2001) et Verhagen (2005).

(a) Au début, Traugott (1982) emploie la notion de subjectivisation pour désigner un certain usage du langage centré sur le locuteur. La subjectivisation se définit comme une notion sémantico-pragmatique où le locuteur rend son discours plus expressif afin d'impressionner l'interlocuteur. Nous retrouvons ce désir d'expressivité déjà dans Meillet (1912 : 139sq) où il est présenté comme la base des processus de grammaticalisation. L'idée que la grammaticalisation s'explique essentiellement par un besoin d'expressivité de la part des locuteurs se fonde notamment sur l'évolution des particules négatives dans plusieurs langues.

La constitution des formes grammaticales par dégradation progressive de mots jadis autonomes est rendue possible par les procédés qu'on vient de décrire sommairement, et qui consistent, on le voit, en un affaiblissement de la prononciation, de la signification concrète des mots et de la valeur expressive des mots et des groupes de mots. Mais en ce qui concerne le début, c'est le besoin de parler avec force, le désir d'être expressif. (...) toujours le besoin d'expression fait créer des groupes qui, par l'usage, perdent leur valeur expressive et servent alors de formes grammaticales, dénuées de force. (Meillet 1912 : 139 et 148)

(b) Une deuxième interprétation, plus courante, est celle de Langacker (1990, 1999, 2003) qui diffère radicalement de la première dans la mesure où il s'agit essentiellement de la relation entre le locuteur et l'évènement. La subjectivisation inclut donc la présence du locuteur dans son discours (cf. Benveniste 1968) et se manifeste par des morphèmes (démonstratifs déictiques, verbes déictiques, etc.) et des constructions qui font nécessairement référence au locuteur. Ainsi, l'exemple (1)a mentionne explicitement le locuteur avec le pronom *moi*, tandis que dans (1)b la proximité du locuteur fait partie du sémantisme du démonstratif *cette* sans que le locuteur ne soit explicitement mentionné. Langacker appelle (1)a une entité (*construal*) objective, alors que (1)b est une entité subjective. L'énoncé (2) est, dans son sens objectif, utilisé pour traduire un mouvement spatial (au moyen d'éléments concrets, c.-à-d. le verbe de mouvement *run* et les prépositions de Trajectoire (*path*) *from* et *to*), mais exprime ici un mouvement conceptualisé qui tient compte de la perspective du locuteur²². Le développement du sens temporel (3) est un autre exemple de ce que Langacker (1990, 1999) appelle subjectivisation. Le locuteur réfère à un temps futur et conçoit de cette manière une entité subjective.

²²Cf. Langacker (2008 : 528) : « mental operations inherent in a certain kind of experience are applied to situations with respect to which their occurrence is extrinsic. This is called **subjectification**, indicating that the operations come to be independent of the objective circumstances where they initially occur and whose apprehension they partially constitute.»

- (1) a. La femme à côté de moi est Hélène.
b. Cette femme est Hélène.
- (2) An ugly scar runs from his elbow to his wrist.²³ (Langacker 2008 : 529)
- (3) The child is going to mail a letter.

(c) Plus récemment, Traugott a adopté une perspective plus diachronique et sémantique. Dans son article de 1989, elle décrit trois tendances²⁴ dans le changement sémantique dont la troisième correspond à la subjectivisation. La notion de subjectivisation se définit dorénavant comme un processus où les «meanings become increasingly based on the speaker's subjective belief state/attitude toward the proposition» (Traugott 1989 : 35, 1955 : 31)²⁵. Dans plusieurs langues, nous trouvons en effet des preuves qu'il y a une tendance à accroître la subjectivité dans les processus de grammaticalisation. De cette manière, la langue oscille constamment entre le désir d'efficacité, à savoir le désir d'optimiser l'économie communicative, et le désir d'expressivité, à savoir la volonté d'exprimer son point de vue, son appréciation, son évaluation, etc. La notion de subjectivisation entraîne un nombre de concepts reliés, notamment des inférences suggérées²⁶ (*invited inferences* Geis and Zwicky 1971), inférence pragmatique (Hopper and Traugott 1993¹/2003²; Traugott 1989 ; Bybee 2003), renforcement pragmatique (*pragmatic strengthening* Brinton 1988, Traugott 1989 ; Sweetser 1990 ; Traugott and König 1991), et la conventionnalisation d'implicatures conversationnelles (Geis and Zwicky 1971; Traugott 1989). L'on peut dire que la subjectivisation est un cas particulier d'inférence qui, par la suite va se (re)sémantiser au moyen de la conventionnalisation d'implicatures conversationnelles et du renforcement pragmatique. En d'autres mots, la subjectivisation caractérise la phase initiale de la grammaticalisation après quoi le sens pragmatique va être réanalysé comme un sens sémantique (Traugott 1995), soit : sens lexical originel > désémantisation

²³ Cet énoncé est à la fois un exemple de ce que Langacker appelle 'fictive motion'.

²⁴ Nous reprenons ici la version française de Marchello-Nizia (2006 : 328):

- (i) Tendence sémantico-pragmatique I: les significations fondées sur une situation décrite de l'extérieur évoluent vers des signifiés fondés sur une évaluation interne : ainsi par exemple, *to go* ou *aller* dans le passage de l'expression d'un mouvement réel à l'idée d'un mouvement abstrait (...)
- (ii) Tendence sémantico-pragmatique II: des signifiés fondés sur une situation externe ou interne évoluent vers des signifiés textuels : par exemple, les déictiques peuvent être employés comme 'déictiques renvoyant au discours' (...)
- (iii) Tendence sémantico-pragmatique III: les signifiés tendent à devenir de plus en plus l'expression de l'attitude subjective du locuteur à l'égard de la situation.

²⁵Cf. Lyons (1982: 102): «The term subjectivity refers to the way in which natural languages, in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of himself and his own attitudes and beliefs.»

²⁶ Cet équivalent français de 'invited inferences' est emprunté à Marchello-Nizia (2006 : 25).

précoce > subjectivisation > sémantisation. Il s'agit donc d'une tendance générale²⁷ à exprimer l'attitude, et les volontés du locuteur à travers des énoncés (p.ex. le développement des modaux épistémiques). Traugott (1995 : 31) fait l'hypothèse que la subjectivisation est caractéristique de tous les domaines de grammaticalisation. Or, malgré le degré de corrélation élevé entre le processus de grammaticalisation et les procès sémantiques de subjectivisation et d'intersubjectivisation, Traugott & Dasher (2002) montrent qu'ils ne coïncident pas. Il y a des cas de grammaticalisation sans (inter)subjectivisation et vice versa. Le changement sémantique peut aller plus loin en impliquant aussi des sens portant sur l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur, i.e. *l'intersubjectivisation* (cf. Traugott & Dasher 2002, Traugott 2003²⁸). L'intersubjectivisation se manifeste notamment dans des euphémismes et des expressions de politesse. Par exemple, l'adverbe anglais *well* signifie d'abord 'd'une bonne manière' dans *he plays well*. Ensuite, il sert à exprimer un sens épistémique dans la collocation modale *may well* et il se développe aussi comme marqueur discursif, plus précisément comme moyen de marquer le tour de parole (*hedging*) rendant une expression plus polie, p.ex. *well, I am not sure you're right*.

6.1.1.4 La grammaticalisation constructionnelle

Dans cette section, nous présentons brièvement quelques caractéristiques de cette approche récente de la grammaticalisation. Les deux approches fonctionnalistes présentées ci-dessus considèrent la langue comme un système symbolique qui relie la forme et le sens. La grammaticalisation y est définie comme un changement des relations entre la forme et le sens. Le terme de construction est utilisé dans ces approches pour désigner le co-texte dans lequel se situe la forme en voie de grammaticalisation (Bybee et al. 1994²⁹ ; Hopper & Traugott 2003 ; Himmelmann 2004)³⁰.

²⁷ Traugott (1995 : 31) fait l'hypothèse que la subjectivisation est caractéristique de tous les domaines de grammaticalisation. Or, malgré le degré de corrélation élevé entre le processus de grammaticalisation et les procès sémantiques de subjectivisation et d'intersubjectivisation, Traugott & Dasher (2002) montrent qu'ils ne coïncident pas. Il y a des cas de grammaticalisation sans (inter)subjectivisation et *vice versa*.

²⁸Cf. Traugott (2003: 128): «The term intersubjectivity refers to the way in which natural languages, in their structure and their normal manner of operation, provide for the locutionary agent's expression of his or her awareness of the addressee's attitudes and beliefs, most especially their "face" or "self-image".»

²⁹ Bybee et al. (1994 : 11) : «It is the entire construction, and not simply the lexical meaning of the stem, which is the precursor, and hence the source, of the grammatical change.» Voir aussi Himmelmann (2004 : 31): «Strictly speaking, it is never just the grammaticizing element that undergoes grammaticization. Instead, it is the grammaticizing element in its syntagmatic context which is grammaticized. That is, the unit to which grammaticization properly applies are constructions, not isolated lexical items.»

³⁰ Cf. Diewald (2006) et Traugott (2008b) pour un traitement des notions de contexte et de construction dans le domaine de la grammaticalisation.

En Grammaire Constructionnelle (CxG)³¹, en revanche, les constructions sont envisagées comme des objets théoriques qui servent à cerner des associations systématiques entre forme et sens et constituent ainsi les composantes de base de la grammaire. Une construction se définit comme des «form-meaning correspondences that exist independently of particular verbs» (Goldberg 1995 : 1)³². Un exemple bien connu est celui de la construction ditransitive [S V OI OD] dont le contenu sémantique peut être formulé comme X CAUSES Y TO RECEIVE Y. Le domaine de recherche des constructionnalistes est différent des théoriciens en grammaticalisation : (i) ils étudient la langue principalement dans une perspective synchronique³³ ; (ii) ils examinent plutôt des constructions schématiques qui ne sont pas lexicalement spécifiées. En grammaticalisation, on étudie plutôt des constructions substantives, c.-à-d. dont les positions sont complètement remplies et (iii) la grammaticalisation en tant que changement du lexique à la grammaire n'est pas un item en CxG étant donné qu'il n'y a pas de distinction nette entre le lexique et la grammaire³⁴. Chaque construction, qu'il s'agisse d'un mot ou d'une construction complexe, est définie comme une paire forme-sens³⁵. C'est notamment cette notion de construction qui a fortement influencé les théoriciens en grammaticalisation (Traugott 2003, 2008a,b; Diewald 2006; Bergs & Diewald 2008; Trousdale 2008a,b,c,d, 2010³⁶).

³¹ Cf. *ia.* Goldberg (1995, 2006) et Croft (2001).

³² Cf. aussi Schönefeld (2006 : 18): « Construction grammarians agree on the notion of construction as a symbolic (structural) configuration, i.e. a (complex) sign, a pairing of form and meaning. Hence, a major characteristic attributed to constructions is that they are meaningful.»

³³ Bien qu'il y ait récemment quelques contributions diachroniques en CxG (cf. Noël 2007 ; Noël & Coleman 2009, 2010).

³⁴ Cf. Noël (2007) citant Bergs (2006 : 180-181): « Elemente in der Konstruktionsgrammatik [können] *per definitionem* nicht grammatischer [werden].»

³⁵ Cf. Goldberg (1995: 7): « In Construction Grammar, no strict division is assumed between the lexicon and syntax. Lexical constructions and syntactic constructions differ in internal complexity, and also in the extent to which phonological form is specified, but both lexical and syntactic constructions are essentially the same type of declaratively represented data structure: both pair form with meaning.»

³⁶ Selon Trousdale (2010 : 55) la grammaticalisation a bénéficié sur plusieurs points des acquis en CxG:

- (i) An equal focus on form and meaning/function, and a focus on the (symbolic) relationship between form and function.
- (ii) An alliance with more general usage-based models of language.
- (iii) (...) a focus on the constructional network that is said to represent the language user's linguistic knowledge allows us to explain not just aspects of discourse context that are relevant to grammaticalization, but also how such discourse context may be subject to grammaticalization at the 'left' end of the grammaticalization chain or cline: discourse > syntax > morphology > morphophonemics > zero.
- (iv) A new way of thinking about unidirectionality. By hypothesizing that all instances of grammaticalization involve the emergence of schematic constructions, we are able to suggest that grammaticalization is unidirectional in a non-trivial way.

Se basant sur Langacker (2005), Trousdale (2008a) distingue trois propriétés-clés de la construction : la généralité, la productivité et la compositionnalité. Premièrement, les constructions se définissent par un certain degré de **généralité** qui tient à la *schématicité* ('schematicity') sémantique et formelle de la construction. Les constructions deviennent plus schématisées dans le temps. Ce n'est donc pas un élément concret, mais un schéma plus abstrait qui va se grammaticaliser. Plusieurs niveaux de schématisation peuvent être distingués (Trousdale 2010 : 56, d'après Traugott 2007) :

- a. Macro-constructions: highly abstract, schematic constructions (at both phonological and semantic poles)
- b. Meso-constructions: representing a network of related construction types which are still fairly abstract, but which have similar semantics and/or syntax
- c. Micro-constructions: individual construction types
- d. Constructs: instances of micro-constructions, tokens of actual use

Traugott (2008a,b) et Trousdale (2008a,b,c,d, 2010) situent les constructions dans un réseau au lieu de les étudier à part³⁷. Pour mieux décrire la grammaire et les développements passés et potentiels d'une construction particulière, il est essentiel de déterminer la place d'une construction dans une taxinomie constructionnelle³⁸ et la relation avec d'autres constructions d'un niveau de schématisation inférieur ou supérieur.

Un deuxième élément-clé d'une construction est sa **productivité**. Plus la construction devient grammaticalisée, plus elle devient capable d'autoriser des constructions moins schématisées. Un schéma est susceptible de s'étendre par analogie vers d'autres constructions moins schématisées (*host-class expansion* Himmelmann 2004, 2005³⁹). Hopper & Traugott (2003 : 66) décrivent le développement des particules négatives *ne..pas* en français qui figurent d'abord auprès des verbes de mouvement et plus tard

³⁷ L'étude de Goldberg (1995) montre que les relations entre les instances des constructions du même type peuvent être rangées dans des réseaux catégoriels. Michaelis & Lambrecht (1996 : 3) les appellent *inheritance hierarchies*, ils sont donc basés sur la prototypicité.

³⁸ Cette famille de constructions peut être motivée sémasiologiquement ou onomasiologiquement (Bergs 2010).

³⁹Himmelmann (2005 : 81): «the immediate (or construction-internal) context is provided by **the class of elements the gram is in direct construction with**. For example, at the outset of the grammaticisation process which turns a demonstrative into a definite article, the demonstrative will typically occur adjacent to a set of nominal expressions which typically denote highly individuated and salient entities (the kinds of things one is likely to talk about for some time). **This class of elements can be called the host class** because many of the phenomena which often occur in grammaticisation processes pertain to the local relationship between grammaticising element and the host class (for example, the gram may become a clitic which has to be (phonologically) 'supported' by its host)». (Les caractères en gras sont nôtres)

auprès de tous les verbes. Trousdale (2008a)⁴⁰ donne l'exemple de la productivité du *give-gerund* (p.ex. *He gave me a regular pasting*) en anglais qui a proliféré (*entrenchement*⁴¹) depuis 1850. L'analogie se caractérise donc par une extension depuis la construction de base. Elle joue un rôle important en Grammaire Constructionnelle, tandis que la grammaticalisation a été largement associée avec le mécanisme de la réanalyse. Cependant, quelques travaux récents en grammaticalisation ont favorisé le rôle de l'analogie au détriment de la réanalyse (Kiparsky 2005 ; Fischer 2007 ; De Smet 2009).

Le troisième élément-clé est celui de la **compositionnalité**⁴² ('compositionality'), qui n'est pas réservé à la grammaticalisation seule, mais se manifeste également en lexicalisation. Il s'agit du principe⁴³ par lequel le sens de la construction est déterminé par le sens de ses constituants. Pour Goldberg (1995)⁴⁴, l'impossibilité de dériver le sens de l'ensemble à partir du sens des éléments individuels constitue une caractéristique importante d'une construction. Plus récemment, elle accepte des séquences prévisibles à condition que « they occur with sufficient frequency » (Goldberg 2006 : 5). Trousdale (2008b) note que la grammaticalisation d'une construction dépend (i) d'une augmentation de la généralité d'une construction ; (ii) d'une augmentation de la productivité d'une construction et (iii) d'une diminution de la compositionnalité d'une construction. Au contraire, dans le cas d'une lexicalisation, des constructions schématiques deviennent moins schématiques, moins productives, et moins compositionnelles (2008a). Plusieurs linguistes ont donc repensé la théorie de la grammaticalisation à la lumière de la CxG. L'intérêt de la CxG est qu'elle fournit un cadre dans lequel la nécessité de considérer la forme et le sens ensemble est mise en relief. Traditionnellement, la théorie de la grammaticalisation focalise sur des constructions substantives, mais, à l'instar de la CxG, on a commencé à étudier la grammaticalisation de constructions très schématiques (p.ex. NP of NP constructions Traugott 2008a ; pseudo-clivées Traugott 2008c ; Topic et Focus Lehmann 2008). Dans le chapitre 7, nous examinons si les propriétés de la grammaticalisation constructionnelle peuvent être appliquées à *se mettre à*.

⁴⁰ Voir aussi Van Bogaert (2009) où la fréquence élevée de *I think* permet des variantes comme *I thought* et *I would think*.

⁴¹ Goldberg (2006: 93) définit 'entrenchment' comme « the number of times an item occurs – its token frequency ». Voir aussi (ibidem: 5) « Patterns are stored as constructions even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency ».

⁴² Il serait plus approprié de parler de la non compositionnalité (cf. infra).

⁴³ Voir aussi le 'Principe de Frege'.

⁴⁴ Cf. . Goldberg (1995 : 4): « C is a CONSTRUCTION iff_{def} C is a form-meaning pair <Fi,Si> such that some aspect of Fi or some aspect of Si is not strictly predictable from C's component parts or from other previously established constructions ».

6.1.2 Les controverses : une sélection

Le cadre théorique de la grammaticalisation comprend plusieurs points de controverse (cf. Heine 2003). Un problème bien connu concerne, par exemple, la direction que prend le processus de grammaticalisation. S'agit-il d'un phénomène unidirectionnel (*irreversible* Haspelmath 1999), ou non? Si Prévost (2003) considère la propriété de l'unidirectionnalité⁴⁵ comme l'un des seuls traits définitoires de la grammaticalisation, Traugott l'envisage plutôt comme une hypothèse (Tabor & Traugott 1998 ; Hopper & Traugott 2003). Un autre problème concerne la distinction entre grammaticalisation et pragmatization, une notion introduite par Erman & Kotsinas (1993)⁴⁶. D'après ces auteurs, la différence entre les deux réside dans le type d'usage de l'item en voie de grammaticalisation⁴⁷. Nous laissons ces problèmes en suspens ici en mettant le focus sur les points de discussion pertinents pour notre propos : le sens d'une étude synchronique en grammaticalisation (6.1.2.1), le rapport entre la réanalyse et la grammaticalisation (6.1.2.2) et les différences entre la lexicalisation et la grammaticalisation (6.1.2.3).

6.1.2.1 Diachronie versus synchronie

La question qui nous occupe ici est de savoir si une approche purement synchronique de la grammaticalisation a du sens étant donné que la grammaticalisation, en tant que changement linguistique graduel, suppose plutôt une analyse diachronique.

Language is a historical product and should therefore be accounted for first of all with reference to the historical forces that are responsible for its present structure (...) Accordingly, findings on grammaticalization offer more comprehensive explanations than findings confined to synchronic analysis could offer. (Heine 2003)

Or, les études sur la grammaticalisation ont conduit à revoir la dichotomie saussurienne entre diachronie et synchronie et à préciser les rapports entre elles. Ainsi, Lehmann (1985 : 303) explique que la grammaticalisation peut opérer tant au niveau diachronique

⁴⁵ L'unidirectionnalité se situe à trois niveaux:

- (i) au niveau formel : un changement d'une forme A vers une forme B plus réduite.
- (ii) au niveau catégoriel : changement d'une catégorie majeure à une catégorie mineure.
- (iii) au niveau sémantique : changement d'un sens concret vers un sens plus général/ abstrait.

⁴⁶ Cf. notamment aussi Dostie (2004) ; Lauwers et al. (2010).

⁴⁷ Erman & Kotsinas (1993 : 79) distinguent deux voies dans le changement d'un item lexical à un mot fonctionnel : «one of them resulting in the creation of grammatical markers, functioning mainly sentence internally, the other resulting in discourse markers mainly serving as text structuring devices at different levels of discours. We reserve the term *grammaticalization* for the first of these two paths, while we propose the term *pragmaticalization* for the second one.»

qu'au niveau synchronique. Plus précisément, il s'agit de changement diachronique et de variation synchronique.

Sous l'angle diachronique, la grammaticalisation est un processus qui change des lexèmes en formes grammaticales et rend des formes grammaticales encore plus grammaticales. De cette façon, nous examinons dans le chapitre 7 la relation entre le lexème *mettre* et la forme grammaticale *se mettre à* qui coexistent en français moderne⁴⁸. Bien que l'approche soit principalement synchronique, nous formulons des hypothèses sur l'évolution diachronique.

Sous l'angle synchronique, la grammaticalisation se présente comme un principe qui permet de ranger les éléments dans une catégorie grammaticale donnée. Autrement dit, la variation synchronique, à savoir le nombre d'alternatives dont le locuteur dispose pour exprimer un signe linguistique, n'est pas libre mais dépend du degré de grammaticalisation. Par exemple, lorsqu'un locuteur français veut indiquer que le référent d'un SN est la cause d'un événement, il peut choisir entre des prépositions comme *par*, des locutions prépositionnelles comme *à cause de*, etc. (Lehmann 1985 : 310)⁴⁹. Cependant, la variation entre ces alternatives n'est pas libre : puisque les formes alternatives diffèrent dans leur autonomie, elles seront en conséquence utilisées avec un degré de liberté différent⁵⁰. L'autonomie du signe va donc déterminer la distribution. Dans le chapitre 7, nous examinons comment la grammaticalisation intervient dans la catégorie des constructions inchoatives (principalement *se mettre à* par rapport à *commencer à*). Ainsi, toute variation synchronique est en même temps à interpréter comme une phase possible d'une évolution diachronique. Il convient donc de dire qu'au niveau synchronique, la grammaticalisation est considérée « as primarily a syntactic, discourse pragmatic phenomenon, to be studied from the point of view of fluid patterns of language use » (Hopper & Traugott 2003 : 2) tandis que la perspective diachronique sert à « investigating the sources of grammatical forms and the typical steps of change they undergo » (*ibid.*). Dans le chapitre 7, nous examinons les facteurs pragmatiques sur le plan synchronique et nous simulons, sous forme d'hypothèse, les différentes étapes historiques dans la grammaticalisation de *se mettre à*.

6.1.2.2 Réanalyse et grammaticalisation

La notion de *réanalyse* désigne un changement syntaxique qui affecte une expression ou une classe d'expressions sans que cela cause une modification de l'expression dans sa

⁴⁸Voir le principe de *divergence* (Hopper 1991).

⁴⁹ Voir le principe de *layering* (Hopper 1991).

⁵⁰Lehmann (1985 : 310): « Variation among these forms is not literally free; actually, since they differ in their autonomy, they also differ in the degree of freedom with which they are employed. »

structure de surface⁵¹. Il s'agit donc d'un phénomène couvert qui ne peut être diagnostiqué qu'*a posteriori* lorsque la construction se comporte d'une manière qui présuppose une nouvelle structure (Lehmann 2004 : 162). Plus précisément, la nouvelle expression figurera dans des contextes incompatibles avec la signification originelle de l'expression (De Smet 2009). D'un point de vue pragmatique, la réanalyse se produit lorsque l'interlocuteur interprète l'expression différemment du locuteur, ce qui veut évidemment dire que l'expression dispose d'au moins deux interprétations. De cette manière, il n'est pas étonnant que ce soit précisément dans l'approche sémantico-pragmatique de la grammaticalisation que la réanalyse est perçue comme un des mécanismes majeurs du changement linguistique et, corollairement, de la grammaticalisation (Hopper & Traugott 2003 : 69).

Pendant, la relation entre grammaticalisation d'une part, et réanalyse de l'autre, est un sujet de discussion. En fait, dans certaines études antérieures, la grammaticalisation a été confondue avec ou réduite à la réanalyse (Harris & Campbell 1995 ; Peyraube 2002⁵²). Or, la grammaticalisation ne peut être confondue avec la réanalyse étant donné que le premier type de changement linguistique est unidirectionnel, ce qui n'est pas le cas pour le second (Heine & Reh 1984 ; Haspelmath 1998). Quant à la réduction d'un type à l'autre, il est vrai que dans beaucoup de cas la grammaticalisation comporte une phase de réanalyse, mais ce n'est pas toujours le cas. Il convient donc de distinguer les deux phénomènes. Haspelmath (1998 : 315) minimise le rôle de la réanalyse: « [a] minority of syntactic changes are due to reanalysis, and they must be explained in different terms. Grammaticalization and reanalysis are disjoint classes of phenomena ». Les principales différences se présentent comme suit:

Grammaticalization	Reanalysis
Loss of autonomy/substance	No loss of autonomy/substance
Gradual	Abrupt
Unidirectional	Bidirectional
No ambiguity due to language use	Ambiguity in the input structure due to language acquisition

Tableau 6.3 : Les principales différences entre la grammaticalisation et la réanalyse (Haspelmath 1998 : 327).

⁵¹Voir e.a. la définition de Langacker (1977 : 58): « a mechanism which changes the underlying structure of a syntactic pattern and which does not involve any modification of its surface manifestation ».

⁵² Cf. Peyraube (2002 : 50-51): « Si la quasi-totalité des cas de grammaticalisation sont aussi des cas de réanalyse, l'inverse est loin d'être vrai. »

A la différence de Haspelmath (1998), la plupart des linguistes admettent que la grammaticalisation a bel et bien besoin de la réanalyse. La réanalyse peut alors opérer en dehors ou au dedans du processus de grammaticalisation. Dans ce dernier cas, elle va y jouer un rôle capital. Tel sera aussi notre point de vue dans l'analyse de *se mettre* à (cf. chapitre 7). D'après Marchello-Nizia (2006 : 46), un dernier point important pour la distinction entre la grammaticalisation et la réanalyse concerne la différence fondamentale à l'origine de ces deux phénomènes. Ainsi, la réanalyse résulte d'une réinterprétation faite par un interlocuteur, tandis que, dans le cas d'une grammaticalisation, il s'agirait d'un locuteur (cf. Traugott & Dasher 2002) qui veut se faire remarquer en utilisant 'une expression inédite'⁵³.

6.1.2.3 Grammaticalisation et lexicalisation

La notion de lexicalisation a reçu des interprétations assez divergentes dans la littérature (cf. Himmelman 2004; Brinton & Traugott 2005 ; Prévost & Fagard 2008). Premièrement, le terme peut désigner l'image inversée de la grammaticalisation, à savoir le passage d'une unité grammaticale à une unité lexicale. C'est le sens que nous retrouvons dans Ramat (1992)⁵⁴ et Dubois et al. (1994) où il correspond au processus de *dégrammaticalisation*.

La lexicalisation est le processus par lequel une suite de morphèmes (un syntagme) devient une unité lexicale. C'est un processus de « dégrammaticalisation », un procès qui favorise le lexique aux dépens de la grammaire. (...) En ce sens, il y a des degrés de lexicalisation : *se mettre à fuir* n'est guère lexicalisé, alors que *prendre la fuite* l'est davantage (Dubois et al. 1994 : 277)

Deuxièmement, le processus de lexicalisation⁵⁵ peut être considéré comme une condition nécessaire pour la grammaticalisation d'une unité complexe : « lexicalization and grammaticalization apply alternatively to a construction, while they apply successively to an item » (Lehmann 2002 : 4). Deux aspects caractérisent la différence

⁵³Cf. Keller (1994 : 101): «Talk in such a way that you are noticed.»

⁵⁴ Ramat (1992 : 50): «Lexicalisation is thus an aspect of degrammaticalization - or more exactly, degrammaticalization processes may lead to new lexemes.»

⁵⁵Cf. Lehmann (2002 : 1): « A sign is lexicalized if it is withdrawn from analytic access and inventorized. On the other hand, for a sign to be grammaticalized means for it to acquire functions in the analytic formation of more comprehensive signs. Both processes regularly, but not necessarily involve a reductive component. Consequently, grammaticalization is not the mirror image of lexicalization. [...] Thus, lexicalization and grammaticalization are processes that have much in common and are, to a certain extent, parallel. The mirror image of grammaticalization is degrammaticalization, and the mirror image of lexicalization is folk etymology.»

entre les deux processus pour une même construction. D'abord, la grammaticalisation est susceptible d'affecter un seul élément plus que d'autres dans la même construction, tandis que la lexicalisation concerne nécessairement l'ensemble de la construction. De plus, la grammaticalisation rend la relation entre les différents membres de la construction plus serrée et plus contrainte, alors que la lexicalisation la rend irrégulière et superflue (Lehmann 2002 : 15). Par conséquent, la coalescence de deux morphèmes (p.ex. *himself*) doit être vue comme une lexicalisation : la structure interne de l'unité complexe est réduite et entraîne un constituant plus unitaire.

Un troisième point de vue est celui de Brinton & Traugott (2005) que nous adoptons dans la suite de ce travail. Elles considèrent la lexicalisation comme un changement qui aboutit à une construction syntaxique ou lexicale qui est utilisée «as a new contentful form with formal and semantic properties that are not completely derivable or predictable from the constituents of the construction of the word formation pattern» (p. 96). Or, la lexicalisation n'équivaut pas à la fusion, ou plus précisément à l'*univerbation*, à savoir « the unification (...) of a syntactic phrase or construction into a single word » (p. 48). Bien que la lexicalisation puisse impliquer une fusion, il s'agit de deux choses distinctes. La raison de la confusion est due au fait que la fusion caractérise également la grammaticalisation. En effet, dans les deux processus, on observe une perte de compositionnalité qui se traduit sur le plan formel comme une fusion. Sur le plan sémantique, le sens de l'ensemble ne peut plus être dérivé des sens individuels des parties. En revanche, l'output diffère substantiellement d'un procès à l'autre. Généralement, on peut donc dire qu'au cours d'un processus de lexicalisation, les items se dirigent vers le pôle lexical, tandis qu'ils se dirigent vers le pôle grammatical dans un processus de grammaticalisation. Sur le plan sémantique, les items lexicalisés deviennent plus idiomatiques, c.-à-d. qu'ils obtiennent un sens plus concret (*concretion*), alors que les items en voie de grammaticalisation perdent du sens concret et gagnent en sens pragmatique, surtout subjectivisé (cf. 6.1.1.3). Sur le plan de la productivité, nous notons une fréquence croissante des items en voie de grammaticalisation, ce qui est compatible avec l'intégration dans un paradigme (cf. supra *paradigmatisation*). La principale différence entre les deux processus est la décategorisation : «grammaticalization necessarily involves reanalysis of category status (decategorialization) and changes in constituency» (p. 108). En somme, l'output en lexicalisation est «semantical/contentful/lexical» et non «functional/indexical/grammatical» (p. 98).

6.2 La grammaticalisation des auxiliaires

6.2.1 Introduction

Depuis le Chapitre 1, nous avons adopté, à l'instar de García (1967), Heine (1993), Lamiroy (1994, 1999), etc., l'idée que les auxiliaires ressemblent à des verbes. Cette analyse constitue une solution intermédiaire au problème de classification des auxiliaires. En effet, l'hétérogénéité des auxiliaires s'est traduite dans nos données empiriques dans la mesure où les constructions inchoatives ont répondu différemment aux cinq critères d'auxiliarité que nous avons examinés.

	1	2	3	4	5	
VERBE		Commencer par	Se mettre à	Commencer à/de	Avoir Être Aller Devoir (épistémique)	AUX →

L'idée que les auxiliaires ressemblent à des verbes tient compte des phénomènes de grammaticalisation. Les auxiliaires s'y présentent comme des mailles dans une chaîne qui va d'un statut peu grammaticalisé, proche des verbes pleins, vers un statut plus grammaticalisé, proche des vrais auxiliaires. Dans le paragraphe suivant, nous examinons de plus près ce type de continuum dans le cadre de la grammaticalisation.

6.2.2 Le continuum : 'the Verb-to-TAM chain' (Heine 1993)

Nous venons de voir (6.1) que la grammaticalisation est à considérer comme un changement linguistique graduel par lequel un item lexical devient (plus) grammatical. La régularité avec laquelle les données empiriques manifestent ce changement a conduit à distinguer un continuum (García 1967 ; scale Lehmann 1995 ; channel Heine & Reh 1984 ; chain Heine et. al. 1991 ; path Bybee 2002; cline Hopper & Traugott 2003) qui peut généralement être présenté comme (4)⁵⁶ et, au niveau de l'unité linguistique, comme (5). Il convient de souligner, d'une part, que les stades successifs de la grammaticalisation ne peuvent être nettement séparés étant donné qu'ils se chevauchent (overlap model

⁵⁶D'après Givón (1979 : 209) : discourse > syntax > morphology > morphophonemics > zero.

Heine 1993). D'autre part, un signe en voie de grammaticalisation peut atteindre le stade final, mais il est tout aussi possible que le processus ne parvienne pas à son terme et qu'il s'arrête donc plus tôt⁵⁷. Le continuum qui nous intéresse en particulier est celui présenté dans (6), ayant un verbe plein comme source et un affixe verbal comme cible.

(4) Discours > syntaxe > morphosyntaxe > morphophonologie (affixation) > zéro

(5) Lexème > clitique > affixe dérivationnel > affixe inflectionnel > zéro

(6) Verbe plein > auxiliaire > clitique verbal > affixe verbal
 grammaticalisation primaire grammaticalisation secondaire

(7) Verbe lexical > aspect > modaux déontiques > modaux épistémiques > temps > affixe (Lamiroy 1999 : 35)

Le processus de grammaticalisation qui fait émerger des marqueurs de temps, d'aspect ou de modalité (TAM)⁵⁸ est connu comme 'auxiliarisation' (auxiliation Kuteva 1994, 2001⁵⁹), le continuum même comme '**the Verb-to-TAM chain**' (Heine 1993)⁶⁰. Ce continuum, présenté dans (6), peut être sous-divisé en grammaticalisation primaire, d'une part, et grammaticalisation secondaire, d'autre part. Cette distinction a été introduite par Traugott (2002 : 26 sqq) pour référer aux deux parties de la définition de la grammaticalisation de Kuryłowicz (cf. 6.1.1). La première partie désigne « the development in specific morphosyntactic contexts of constructions and lexical categories into functional categories», la seconde, typique d'une grammaticalisation avancée, indique « the development of morphophonemic "texture" associated with the categories in question». Le continuum (7) consiste en une précision de la grammaticalisation primaire présentée dans (6) et propose un ordre particulier dans la

⁵⁷Cf. Bolinger (1980 : 297): «The moment a verb is given an infinitival complement, that verb starts down the road of auxiliariness. It may make no more than a start or travel all the way.»

⁵⁸ Pour un aperçu des études concernant les marqueurs TAM, voir Binnick (2002).

⁵⁹ Kuteva (2001 : 2) définit *auxiliation* comme « [the] process of complex lexical verb structures developing over time into auxiliary grammatical structures, with all its accompanying semantic, morphosyntactic, and phonological changes.» Si le terme d'*auxiliation* est récent, le concept même n'est certes pas nouveau (cf. *i.a.* Guillaume 1938).

⁶⁰ Pour une description d'une telle chaîne, cf. Kuteva (1999), où l'*auxiliarisation* d'un certain type de verbes de mouvement (*bodily posture verbs*, p.ex. *sit/stand/lie+ verbe principal*) est présentée comme un exemple clair d'une chaîne de grammaticalisation.

grammaticalisation des marqueurs TAM⁶¹. Ci-dessous, nous regardons comment les différents mécanismes de grammaticalisation se manifestent dans l'auxiliarisation.

6.2.3 Les mécanismes

6.2.3.1 Les mécanismes phonologiques

Au niveau phonologique, une réduction de segments phonologiques (*attrition* Lehmann 1995¹/2002², *phonetic erosion* Heine & Reh 1984) peut accompagner l'auxiliarisation et elle est corrélée aux changements morpho-syntaxiques qui ont lieu. Ce phénomène est fréquent et n'est pas spécifique à la grammaticalisation (lat. *aqua* > fr. *eau*). Dans le cas de l'auxiliarisation, par contre, le phénomène est assez rare et caractérise une grammaticalisation secondaire (cf. supra). Par exemple, la formation du futur synthétique français est issue d'un infinitif + *habere* en latin (8). Suite à l'érosion sémantique et phonétique de *habere*, une suffixation (réduction morphologique) apparaît déjà dans les premiers textes français (i.e. les Serments de Strasbourg 842). Un autre cas d'érosion peut être observé dans le prospectif anglais *be going to*(9).

(8) Cantare habeo > je chanterai

(9) I am going to sing > I'm gonna sing

6.2.3.2 Les mécanismes morpho-syntaxiques

Au niveau morpho-syntaxique, la **décatégorisation** (Hopper 1991 ; Heine 1993 ; Lamiroy 1994 *et passim*) constitue le mécanisme le plus important dans l'auxiliarisation et met l'accent sur la complémentation du verbe auxiliaire (Tableau 6.4). Cependant, Lamiroy (1995, 1999) remarque que la décatégorisation ne porte pas seulement sur les possibilités structurelles du complément, mais aussi sur le contexte de gauche, à savoir la sélection du sujet (cf. infra).

⁶¹ Lamiroy (1999 : 35, note 6) : «Lorsque le stade 'source' est un verbe lexical et le stade 'cible' un verbe TAM, c'est-à-dire une expression de type temps-aspect-mode, il y aurait parmi ces trois catégories un certain ordre sur la chaîne de grammaticalisation : ainsi le temps serait plus près de la cible que l'aspect (Lamiroy 1987, Traugott 1989), les modaux occupant une position intermédiaire. Pour ces derniers, on devrait encore distinguer entre les épistémiques qui se rapprochent davantage du stade 'cible' et les déontiques qui sont plus proches des termes relatifs du stade 'source' (Kronning 1995).»

Salient stages	VERB	COMPLEMENT
stage 1	The verb exhibits a fully verbal morphosyntax	The complement has a noun phrase or an adverbial phrase as its nucleus. The phrase “as its nucleus” refers to the fact that in cases where the complement is an adverbial phrase rather than a noun phrase, some adverbial morphology is involved in addition
stage 2	The verb exhibits a fully verbal morphosyntax	The complement nucleus consists of a nominalized / nonfinite verb
stage 3	The verb loses certain verbal properties such as the ability to form imperatives, to be nominalized, to passivize	The complement may no longer have of a noun as its complement nucleus
stage 4	The verb loses further verbal properties such as its ability to be negated separately and to occur in other positions in the clause	The complement loses certain nominal (and adverbial) properties, such as its nominalizing and/or adverbial morphology
stage 5	The verb loses virtually all remaining verbal properties	The complement acquires the morphosyntax of a main verb, although it may retain some relics of a nominalizing and /or adverbial morphology

Tableau 6.4 : Modèle de décatégorisation d’après Heine (1993 : 55)

Le modèle de décatégorisation de Heine (Tableau 6.4) montre que ce phénomène se présente avec une certaine régularité. La décatégorisation comme passage d’une catégorie majeure (verbe) à une catégorie mineure (auxiliaire) implique surtout une perte de complémentation non-verbale (stades 1-2) et de propriétés verbales (stades 3-5).

Stades 1-2. Nous savons que l’auxiliaire ne s’emploie jamais sans complément verbal. Le verbe *ai* de l’exemple (10) sera alors classé comme un verbe plein, celui de l’exemple (11) comme un auxiliaire. Le complément verbal sera toujours un participe (11) ou un infinitif (12)⁶².

(10) J’ai ce livre.

(11) J’ai écrit ce livre.

(12) Je viens d’écrire ce livre.

⁶² Parfois, on ne réserve l’appellation d’auxiliaire qu’aux combinaisons AUX + participe passé (Letoublon 1984 ; Abeillé & Godard 1996, 2002).

Stade 3. Lorsque le verbe perd ses propriétés verbales, la nominalisation, la passivation et la formation de l'impératif posent problème. La complémentation ne peut plus être nominale (13)-(14). Cependant, il y a des auxiliaires français qui continuent à se combiner avec des noms (15)-(16), ce qui montre qu'ils ne sont pas encore tout à fait grammaticalisés (Lamiroy 1994).

- (13) Louis va jouer/*le jeu.
- (14) Je dois me reposer/*le repos.
- (15) Le technicien commence à travailler/ le travail.
- (16) Levis et H&M cessent de sabler/le sablage des jeans.

Une autre propriété verbale consiste à se combiner avec une complétive directe (17) ou indirecte (18)-(19). La complétive étant considérée comme nominale, ce fait explique pourquoi cette combinaison s'avère impossible pour les auxiliaires (20).

- (17) Max souhaite que tu partes. (Lamiroy 1999 : 64)
- (18) Max tient à ce que tu sois présent. (ibid.)
- (19) Max doute de ce que tu sois sincère. (ibid.)
- (20) *Luc va/doit/peut qu'il dort/dorme. (Gross 1999 : 8)

Stade 4. Le verbe continue à perdre certaines propriétés, notamment celle de la négation individuelle. Or, Gross (1999 : 9-10) remarque que le comportement de la négation est complexe avec les auxiliaires modaux et aspectuels étant donné qu'on peut l'attacher à l'un ou l'autre des verbes (21), ce qui ne vaut pas pour les auxiliaires *être* et *avoir* (22).

- (21) Luc ne continue pas à ne pas travailler. (Gross 1999 : 10)
- (22) *Luc n'a pas ne pas travaillé.

Stade 5. La dégénération du verbe se poursuit et se traduit par le phénomène de "transparence" croissante. Traditionnellement, on considère les auxiliaires comme des verbes qui n'introduisent pas de sélection entre le sujet et l'infinitive (Gaatone 1995 ; Gross 1999 ; Laca 2004). Or, Lamiroy remarque à plusieurs endroits (1987, 1995, 1998) que la plupart des auxiliaires ne permettent pas de généralisation en termes de transparence étant donné qu'il y a encore souvent des contraintes tant sur le contexte de gauche (le sujet⁶³, (23)) que sur le contexte de droite (le type de procès du

⁶³ Les verbes pleins qui servent de base aux auxiliaires exigent le plus souvent un agent humain, mais cette propriété se dilue au fur et mesure que le verbe se grammaticalise. Lamiroy (1995) présente le continuum

complément verbal, (24)). En conséquence, nous pouvons dire que moins il y a de contraintes, plus l'auxiliaire sera transparent et plus il sera grammaticalisé.

(23) Il est sur le point de neiger/ *s'agir d'une catastrophe. (Lamiroy 1995 : 282)

(24) Tous les problèmes commencent/*se mettent à être résolus. (Lamiroy 1995 : 283)

En résumé, les conséquences de la décatégorisation sur la complémentation verbale en français peuvent être schématisées comme suit :

V + QUE P		AUX + V
V-inf	V-inf	V-inf
que P	*que P	*que P
SN	SN	*SN
LEXIQUE		GRAMMAIRE

Tableau 6.5 : Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité (Lamiroy 1994 : 72)

6.2.3.3 Les mécanismes sémantiques

Comme c'est le cas pour d'autres signes en voie de grammaticalisation, les auxiliaires n'échappent pas au mécanisme de la désémantisation. Ainsi, on peut observer que la décatégorisation va de pair avec un affaiblissement sémantique⁶⁴. Dans (25), on constate que le sens du morphème *ai* est celui du verbe plein exprimant la possession. Par contre, dans (26), ce n'est plus le cas, sauf peut-être encore dans des structures archaïques comme *j'ai une maison construite* (Guillaume 1938). Le verbe a gardé sa forme, mais a abandonné son sens. Enfin, Guillaume (1991) note que «pour obtenir à partir de l'auxiliaire *avoir* un élément de langue habile à regarder du côté du futur, on a dématérialisé l'auxiliaire *avoir* d'une manière complète» (27). Conjointement, le morphème devient formellement entièrement dépendant d'une racine.

(25) J'ai une maison.

(26) J'ai construit une maison.

(27) Je construirai une maison.

suyant pour le sujet : Nhum>N-hum>Il_{météo}>Il_{VEI} (verbe essentiellement impersonnel, p.ex. *falloir, s'agir de*). Les auxiliaires se combinant avec les verbes impersonnels du type Il_{VEI} sont les plus grammaticalisés.

⁶⁴ En général, le changement sémantique peut précéder (Givón 1991) ou accompagner (Bybee et al. 1994 : 106) le changement structural.

Sans se servir du terme de grammaticalisation, Guillaume (1938) a bien mis le doigt sur ce processus. De plus, il essaie de motiver pourquoi ce sont des verbes comme *avoir* et *être* plutôt que d'autres verbes qui ont subi ce processus qu'il appelle «subduction». La subduction s'explique par une classification ontologique des verbes : il faut d'abord *avoir* et *être* pour qu'on puisse parler de *pouvoir* et de *faire*. Ce ne sont donc que des verbes de base, pourvus d'un sémantisme simple, qui se prêtent à la subduction. En fait, de cette explication ontologique à l'explication actuelle, il n'y a qu'un pas. Hagège (1993 : 212) propose à ce propos le principe MGMF (*more general more frequent*), ce qui veut dire que les items lexicaux enclins à être grammaticalisés appartiennent à des champs lexicaux généraux. Ce sont des hyperonymes comme *prendre*, *dire* ou *finir* qui se grammaticalisent, jamais des hyponymes comme *transmettre*, *murmurer* ou *parachever*. Les travaux typologiques de Heine & Reh (1984), Lehmann (1985), Heine et al. (1991), Heine (1993) montrent que les items en voie de grammaticalisation sont généralement issus d'un nombre restreint de champs sémantiques ou de sources cognitives⁶⁵. Dans son ouvrage sur les auxiliaires, Heine (1993 : 27-53) décrit comment les fonctions grammaticales de temps, d'aspect ou de modalité proviennent de huit schémas événementiels de base⁶⁶ (*basic event schemas*), à savoir le Lieu (*Location*), le Mouvement (*Movement*), l'Action (*Action*), la Volonté (*Volition*), le Changement d'état (*Change-of-State*), l'Équation (*Equation*), l'Accompagnement (*Accompaniment*) et la Possession (*Possession*). Ces schémas événementiels sont particulièrement sensibles aux changements linguistiques comme l'érosion, la décatégorisation, la cliticization et la désémantisation. En rapport avec les auxiliaires, ce sont surtout les schémas événementiels de Lieu, de Mouvement et d'Action qui sont impliqués.

Quant à la subjectivisation des auxiliaires, nous songeons en premier lieu à l'exemple classique *be going to* (28), verbe de mouvement exprimant la destination, qui va ensuite exprimer l'intention⁶⁷ du locuteur pour devenir finalement l'auxiliaire prospectif. Un deuxième exemple concerne le développement du modal épistémique *must*(29).

- (28) Mary is going to visit her agent. (Traugott 1995 : 34-36)
- a. Mary is on her way to her agent.
 - b. Mary has the intention of visiting her agent.

⁶⁵En conséquence, il convient de considérer cette restriction comme une condition sémantique de la grammaticalisation (Lamiroy 2001 : 97).

⁶⁶Notons toutefois que ces schémas de base sont tellement généraux (p.ex. Action, Changement d'état) qu'ils risquent de devenir superflus.

⁶⁷L'intentionnalité s'avère un trait important dans la subjectivisation au sens de Traugott (1989 *et passim*).

- c. Mary will in the nearby future visit her agent
- (29) You must be careful. (Lyons 1982 : 109, cité dans Traugott 1989 : 36)
- a. You are required to be very careful. (deontic, weakly subjective)
 - b. I require you to be very careful. (deontic, strongly subjective)
 - c. It is obvious from evidence that you are very careful. (epistemic, weakly subjective)
 - d. I conclude that you are very careful. (epistemic, strongly subjective)

6.3 La grammaticalisation des constructions inchoatives

Heine & Kuteva (2002 : 52) illustrent la grammaticalisation des constructions inchoatives au moyen d'un exemple du lingala (30). Ils remarquent que ce domaine de recherche reste toujours un terrain en friche et que les données actuellement disponibles aux chercheurs en grammaticalisation sont trop limitées pour en tirer des généralisations valables⁶⁸.

- (30) Kázi a- ko- banda ko- béta ndembó. (Mufwene & Bokamba 1979 : 244-6)
Kazi he-will- start to- play soccer
'Kazi will start playing soccer'

En effet, la grammaticalisation des constructions inchoatives a surtout été étudiée en anglais, plus précisément dans une perspective diachronique (Brinton 1981, 1988 ; Los 2000 ; Sims 2008). Nous avons vu que ce sont en général les schémas événementiels de Lieu, de Mouvement et d'Action qui sont à la base du processus de grammaticalisation des auxiliaires. En ce qui concerne les constructions inchoatives, Brinton (1988) montre que ce sont surtout les verbes de mouvement qui en constituent la source.

En français, la grammaticalisation des constructions inchoatives a été beaucoup moins étudiée que la grammaticalisation de la construction progressive *être en train de*

⁶⁸Cf. Heine & Kuteva (2002 : 52): « While being conceptually plausible, more examples are required on the genetic and areal distribution of this process, especially examples suggesting that the process has proceeded beyond the stages of incipient grammaticalization.»

(i.a. Bertinetto 1995 ; Pusch 2003 ; Do-Hurinville 2007 ; Mortier 2007), mais quand même plus que la grammaticalisation des constructions égressives. A notre connaissance, elle n'a pas encore été traitée dans une perspective diachronique. Sur le plan synchronique, elle a été évoquée dans les travaux de Lamiroy (1987, 1994, 1995, 1998, 1999, 2007) sur la transparence et la décatégorisation des auxiliaires. Quant au traitement des mécanismes sémantiques, il n'y a que quelques remarques éparses (Schogt 1968 ; Schmid 1984 ; Schapira 1998). Nous commentons ces observations morpho-syntaxiques et sémantiques dans l'analyse de la grammaticalisation de *se mettre à* (cf. chapitre 7).

6.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté le cadre théorique de la grammaticalisation. Il convient de souligner que la grammaticalisation n'est pas seulement considérée comme un phénomène de changement linguistique, mais aussi comme un domaine de recherche dont le pouvoir explicatif dépasse de loin le domaine de la pure diachronie⁶⁹. Ce cadre ne permet pas seulement d'expliquer la genèse d'un élément linguistique quelconque, mais aussi d'en expliquer le développement et le comportement sur le plan synchronique. Comme il s'agit d'un développement unidirectionnel, il est aussi possible de prévoir, de façon probabiliste, le stade suivant du développement (Heine 1994). Après une synthèse des principales approches et caractéristiques, nous avons discuté du sens d'une étude synchronique pour la théorie de la grammaticalisation. Ensuite, nous avons précisé que la réanalyse peut être mise en rapport avec la grammaticalisation, mais qu'il s'agit de deux notions distinctes. Nous avons également mis le doigt sur les différences entre la lexicalisation et la grammaticalisation. Les caractéristiques et mécanismes préalablement définis sont brièvement examinés dans le cadre de la grammaticalisation des auxiliaires. Enfin, nous avons attiré l'attention sur le peu d'études ayant trait à la grammaticalisation des constructions inchoatives. L'analyse présentée dans le chapitre 7 se veut une contribution originale dans ce domaine.

⁶⁹ Cf. Hopper & Traugott (2003 : 1) : « a research framework within which to account for language phenomena. »

Chapitre 7.

La grammaticalisation de *se mettre à*

Ce dernier chapitre situe, d'une part, les résultats de l'analyse comparative de *se mettre à* versus *commencer à* dans le cadre théorique de la grammaticalisation. Plus concrètement, il s'agit notamment de la complémentation nominale et infinitive de *se mettre à*, des contraintes distributionnelles et sémantiques pesant sur *se mettre à* et de la double analyse du pronom *se*. D'autre part, nous faisons l'hypothèse que *se mettre à* est issu du verbe plein *mettre* et que le rapport entre les deux est à situer dans le cadre de la grammaticalisation. Il convient donc de présenter d'abord les différentes structures propres au lexème original *mettre* (7.1), pour passer ensuite à la relation entre *mettre* et *se mettre à* dans le cadre de la théorie de l'énonciation (7.2) et, surtout, de la grammaticalisation (7.3).

7.1 Introduction : Les structures syntaxiques de *mettre*

Afin de mieux établir le rapport entre le verbe *mettre* et la construction *se mettre à*, nous commençons par une présentation des principales structures syntaxiques de *mettre*. Visant l'exhaustivité du nombre de structures, nous nous sommes basé sur le dictionnaire électronique du Trésor de la Langue Française (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

7.1.1 Les structures transitives

1. SN₀ V SN₁ SPrép.

Au sein de la théorie valencielle, le verbe *mettre* apparaît traditionnellement comme 'un verbe locatif trivalenciel' (Schmid 1984; Dubois & Dubois-Charlier 1997 : 185 ; Saunier 1999 : 263) ; Sénéchal & Willems, 2007 ; Legallois 2009) dont la structure la plus fréquente peut être décrite comme suit: un syntagme nominal [+humain, +contrôle] en position sujet est suivi d'un argument nominal (objet direct) et d'un syntagme prépositionnel. Les trois arguments peuvent être questionnés par *qui ?*, *quoi ?* et *où ?* (1) et correspondent, respectivement, aux rôles thématiques d'Agent, de Patient et de Lieu¹.

- (1) On met quoi? où?
- Dans le trésor?
- Qu'est-ce qu'on **met** dans le trésor? (...) Verser un nouvel objet au trésor n'était point une baliverne. (VAR002)

La **structure causative-locative** en (1) peut se présenter sous diverses variantes, p.ex. avec un datif de possession inaliénable (2) ou en emploi métaphorique (3)-(4). Dans (3), l'interprétation sémantique du syntagme nominal a changé, mais pas la structure globale ; il s'agit toujours d'un objet direct indiquant la durée ou la distance. Dans (4), par contre, la phrase entière prend un sens métaphorique.

- (2) Spartacus lui **mit** une pièce d'argent dans la main. (VAR003)
(3) En quatre heures, ils **mirent** une quinzaine de lieues entr'eux et Valence, et se trouvèrent dans la campagne à l'abri de toute poursuite. (VAR004)
(4) Il a **mis** le maire dans sa poche. (VAR005)

2. SN₀ V SN₁ X

Une deuxième structure ditransitive s'observe dans (5) et (6). L'attribut du complément d'objet X peut être un syntagme nominal, un syntagme prépositionnel (5) ou un syntagme adjectival (6). Contrairement à (1)-(4), le causatif ne concerne pas un changement de lieu, mais à un **changement d'état**.

¹Pour désigner les rôles qu'assument les arguments, Saunier (1999 : 262) parle respectivement de « déclencheur », « localisé » et « localisateur ». Nous préférons la notion généralement acceptée de rôles thématiques (Chomsky 1981 ; Matthews 1997 : 377 ; Haegeman 1999 ; Finch 2000 : 119-120) aux termes proposés par Saunier. Afin de garder l'uniformité terminologique, nous n'utilisons désormais que la notion des rôles thématiques.

- (5) Les suppositions qu'elle faisait, le **mirent** presque en larmes. (VAR006)
- (6) Comme on s'étonnait qu'il fût parvenu à la **mettre** enceinte, il disait que c'est tout simple quand on n'est pas feignant, il n'y a qu'à bien viser. (VAR007)

3. SN₀ V SN₁ à V_{inf}

Cette dernière structure ditransitive peut contenir un SN1 non-animé (7)-(9) et correspond de cette manière au sens « Faire subir un traitement à un certain type d'objet (Legallois 2009)», ou elle peut comprendre un SN1 animé (10)-(11) et correspond alors au sens « Affecter quelqu'un à une tâche (Legallois 2009)». Dans les deux cas, l'infinitif marque le procès subi par le Patient.

- (7) Dans la salle à manger il y avait une salamandre, et comme on n'en finissait pas avec le dessert, la bonne avait **mis** le café à réchauffer sur la plaquette ajourée. (FT089)
- (8) Élodie **mit** les pruneaux à tremper dans une coupe en verre. (FT090)
- (9) Arrivé à Théotime, je fermai la porte à clef, allumai du feu, et **mis** les légumes à cuire. (FT091)
- (10) Ils se trouvaient maintenant dans une longue rue, de celles où l'on **met** les concierges à rafraîchir dehors avec des gosses qui jouent dans tous les sens. (FT092)
- (11) Pochetée, ils ont **mis** les gendarmes à garder la porte. (FT093)

La structure à SN₁ animé (10)-(11) est rare et porte toujours sur un humain qui exécute un devoir subalterne ou peu honorifique. La structure à SN₁ non-animé est intéressante à plusieurs titres. D'abord, elle se limite au domaine domestique (7)-(9). Puis, il existe deux variantes de cette structure : la structure indirecte (12), qui est la plus fréquente, et la structure directe (13) qui est archaïque et de nos jours considérée comme une expression figée. D'après Hanse (cf. TLF – entrée : *mettre*), la variante directe est privilégiée "par la langue distinguée". Elle serait aussi la plus fréquente dans les textes littéraires où la variante indirecte apparaîtrait surtout dans les dialogues. À côté de cette différence distributionnelle, Damourette et Pichon (1911-1933 : 627) croient entrevoir une différence sémantique entre les deux structures : "Je mets sécher mon linge. Je mets à sécher mon linge. Il nous semble qu'il y a peut-être une différence sémantique entre ces deux tours, le tour direct donnant le fait qu'exprime l'infinitif comme devant se passer en effet, tandis que le tour avec à le donne plutôt comme représentant l'intention du metteur." Quoi qu'il en soit, ces deux structures de *mettre* sont à considérer comme des causatifs impliquant un **changement de procès**.

- (12) Il **mettait** à pendre à l'arrière un bout de ligne amorcé par du lard et ferrait de petits poissons couleur pierre à tête de diable qu'il adorait voir souffrir. (FT005)

- (13) Il pleurait un bon coup le jour de l'enterrement, tordait son mouchoir en rentrant et le **mettait** sécher sur le fil. (VAR008)

Selon Schmid (1984 : 57-58), la question est de savoir si *mettre* perd son statut de verbe autonome lorsqu'il entre dans cette construction causative. Le cas échéant, le verbe *mettre* formerait, comme dans la construction inchoative, une unité avec l'infinitif qui devient par conséquent la tête du SV. D'une part, nous corroborons l'idée que *mettre* serait davantage lié à l'infinitif, mais pas dans la même mesure que dans la construction inchoative. Le fait qu'un SN est susceptible de séparer *mettre* de son infinitif (14) montre que la cohésion est moins forte que dans la construction inchoative. D'autre part, nous reconnaissons que (14) se distingue de (15) dans la mesure où la finalité est exprimée davantage dans (14), alors que la causativité est mise en relief dans (15). Cette différence dépend essentiellement de l'ordre des mots dans la phrase².

- (14) J'ai **mis** la bouteille à refroidir dans le seau. (VAR009)

- (15) J'ai **mis** à refroidir la bouteille dans le seau.

Deuxièmement, Schmid (1984 : 58) croit entrevoir un affaiblissement sémantique du verbe *mettre* dans ce genre de structures. Elle allègue que *mettre* dans *Marie met le linge à sécher* (*met à sécher le linge*) présente un état de choses qui est issu de phrases telles *Marie met le linge au soleil, pour qu'il sèche*. Par conséquent, l'élément locatif serait supprimé et remplacé par une construction infinitive³.

Das lokative Element wird getilgt und durch die kausativ-finale Infinitivkonstruktion ersetzt, mit „à“ als alleiniger sprachüblicher Präposition. Die Annahme der Tilgung einer Lokativ-Ergänzung wird gestützt durch einen Vergleich mit „faire“ + Inf. das im Französischen ebenfalls einen kausativen Sachverhalt in expliziter Form wiedergibt; denn «Marie met le linge à sécher» enthält gegenüber <Marie fait sécher le linge> eine Information lokativer bzw. dispositiver Art, die in „faire“ + Inf. fehlt und gleichzeitig gegen die völlige semantische Entleerung von „mettre“ spricht. (Schmid 1984 : 58)

²Il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure des facteurs formels et sémantiques interviennent dans la cohésion de la structure causative avec *mettre* (en rapport avec des verbes de perception cf. Danell 1979; Enghels 2007).

³Nous retrouvons une analyse similaire dans Saunier (1999 : 262). Trois termes peuvent être repérés dans son exemple « Claude a mis la lavande dans l'armoire/ à la poubelle/ à sécher », à savoir X (*Claude*), Y (*la lavande*) et Z (*l'armoire, la poubelle, sécher*). Or, nous ne considérons pas *à sécher* comme un complément prépositionnel de lieu, qui peut d'ailleurs être facilement reconstitué: *Claude a mis la lavande à sécher dans l'armoire*.

D'après Schmid, une preuve pour cette suppression serait alors le fait que *mettre*, comparé au verbe *faire*, garde son sens locatif dans la construction causative. Il est en effet probable que *mettre* entre dans cette construction à l'instar de *faire*, verbe causatif par excellence. Nous corroborons aussi l'interprétation que, contrairement à la construction inchoative, le sens locatif est sous-entendu dans la construction causative. Cependant, en examinant les exemples (12)-(15), nous ne pouvons adhérer à l'idée que l'élément locatif est remplacé par une construction infinitive. Si cet élément est absent (16), il peut toujours être reconstitué (p.ex. *au four*).

(16) Du sirop de sucre et de la cassonade furent mélangés et **mis** à cuire. (VAR010)

Nous dégageons de ce qui précède que *mettre* se vide partiellement de son sens et de ses propriétés morphosyntaxiques, autrement dit, qu'il perd de sa capacité prédicative. En conséquence, nous corroborons le classement de Schmid où *mettre* apparaît dans cette structure comme une partie non autonome du prédicat (1984 : 54). En revanche, nous n'approuvons pas le fait que cette structure et la structure inchoative soient traitées sur un pied d'égalité : la mobilité du SN et la présence de l'élément locatif (éventuellement sous forme absolue) n'autorisent pas ce statut égalitaire. Nous considérons cette structure comme plus proche du verbe plein que ne l'est la construction inchoative.

4. SN₀ V SN₁_{abstrait} à/pour V_{inf}

La structure 4 se distingue des structures ditransitives précédentes par son objet qui est difficilement pronominalisable et par la préposition à qui peut être remplacée par *pour*. Elle est très proche de celle en 5, mais contient un SN qui réfère à un élément abstrait. Le sens de cette structure est de nouveau causatif et correspond approximativement à *Manifester une qualité/motivation pour faire /obtenir qqch*⁴.

(17) Je **mettrai** mon orgueil à servir ma rivale ! (FT094)

(18) Le grand monde affluait si abondamment, et chacun **mettait** tant d'empressement à voir cette grande femme au moment de sa chute, que les appartements situés au

⁴Legallois (2009) distingue trois types à l'intérieur de cette structure qu'il définit globalement comme « Faire preuve d'une qualité pour faire quelque chose » :

- (i) Faire preuve d'une qualité morale pour faire quelque chose: *Je mets mon orgueil à être la gloire de ce vieillard.*
- (ii) Faire preuve d'une motivation pour faire quelque chose: *Je mis mon zèle à faire montre d'un recueillement exemplaire.*
- (iii) Faire preuve d'une capacité pour faire quelque chose : *On a mis tout son génie à être égoïste avec art.*

rez-de-chaussée de l'hôtel, étaient déjà pleins quand Mme de Nucingen et Rastignac s'y présentèrent. (FT095)

- (19) Elle n'allait pas jusqu'à vouloir être complice de ce sentiment, elle **mettait** son héroïsme à comprimer ce capriccio, disent les Italiens, et croyait alors égaler son amie. (FT096)

5. $SN_0 V SN_{1\text{temps}} \grave{a}/\text{pour } V_{\text{inf}}$

Considéré comme un élément phraséologique (Legallois 2009) ou comme un auxiliaire aspectuel (Borillo 2005 : 81), cet emploi de la structure en à + V_{inf} s'avère le plus fréquent⁵. La structure en question, illustrée sous (20), contient un SN_1 indiquant le temps et un complément infinitif. Si cette structure contient autant d'arguments que la structure en 1, elle s'en distingue par son SN_1 qui est un complément de temps et non un objet direct. Sémantiquement, le sens change de *placer* à *prendre* (temps). En rapport avec cet emploi, une comparaison intéressante se présente avec l'italien *metterci*⁶ 'prendre, occuper (temps)'. Si l'italien utilise *mettere* pour placer un objet et *metterci* (22) pour exprimer un événement de manière temporelle, le verbe français *mettre* couvre les deux significations. En outre, l'étude intéressante de Russi (2008) montre que l'élément réflexif *ci* est devenu un marqueur obligatoire des verbes exprimant un domaine plus abstrait.

- (20) Elle **mit** des heures à composer une lettre. (VAR011)
(21) Ils **mirent** deux bonnes heures pour additionner tout cela. (VAR035)
(22) Carlo **mette** dieci minuti a farsi la doccia.
'Carlo met dix minutes à prendre une douche.' (Russi 2008:151)

6. $SN_0 V SN_1$

Contrairement aux structures précédentes, cette structure est, avec la structure 7, une structure monotransitive. Le sens n'est pas causatif et varie selon le paradigme de l'objet. Par exemple, le sens équivaut à *allumer* (23) ou à *s'habiller* (24).

⁵ Nous nous basons ici sur Legallois (2009) qui observe sur base de corpus (Frantext et la base Corpatext) que, de toutes les structures en à + V_{inf} , $SN_0 V SN_1$ temps à V_{inf} est la plus fréquente.

⁶ On a donc trois formes différentes en italien: la forme de base *mettere* (verbe transitif), la forme réflexive avec objet direct *mettersi qualcosa* et la forme pronominale avec *ci*, i.e. *metterci*. Contrairement à *mettersi*, le pronom de *metterci* ne change pas dans la conjugaison (à comparer.: *io mi metto un abito, tu ti metti un abito, essi/loro si mettono un abito, etc.* versus *io ci metto un minuto, tu ci metti un minuto, essi/loro ci mettono un minuto, etc.*).

- (23) Lorsqu'elle ne m'avait pas encore, elle **mettait** parfois la radio qui est toujours mieux (...) que la télé, mais à part ça elle recevait peu de monde extérieur. (VAR012)
- (24) Nous l'informons de notre règlement intérieur : quand on joue à l'eau, on **met** un tablier. (VAR013)

7. V + que P/ incise

Sémantiquement, la dernière structure correspond au sens d'*admettre* ou de *supposer*. Morphologiquement, le verbe *mettre* ne figure qu'à l'impératif, plus précisément à la première ou à la deuxième personne du pluriel. Syntaxiquement, il est suivi par une complétive (25) ou il se situe en incise (26). Nous observons ici une évolution intéressante vers une forme figée avec un emploi discursif et pragmatique.

- (25) **Mettons** que vous soyez pour de bon le capitaine d'un véritable navire. (VAR014)
- (26) Tu as le sentiment... **mettons**... d'une injustice et (...) tu estimes que je n'ai pas fait tout le nécessaire pour l'empêcher... (VAR015)

7.1.2 Les structures pronominales

Deux choses peuvent être observées en rapport avec l'emploi pronominal de *mettre*. Premièrement, *mettre* s'emploie avec presque tous les types de constructions pronominales : des constructions réfléchies comme dans (27), mais aussi des réciproques (28), des passifs (29) et des neutres (30).

- (27) Et je me **mis** à ma fenêtre. (VAR016)
- (28) Tous ceux qui ont voyagé savent que les personnes réunies par le hasard dans une voiture ne se **mettent** pas immédiatement en rapport, et, à moins de circonstances rares, elles ne causent qu'après avoir fait un peu de chemin. (VAR017)
- (29) Comment le mot **peut-il se mettre** au pluriel? (VAR018)
- (30) Malgré les précautions, un peu de désordre s'est **mis** dans l'appartement. (VAR019)
- (31) Prends-en donc un peu (...), seulement pour te **mettre** quelque chose dans l'estomac. (VAR020)
- (32) Mon oiseau est mort, et j'ai pleuré, et Pagello s'est mis à rire, et je me suis **mise** en colère, et il s'est mis à pleurer, et je me suis mise à rire. (VAR021)
- (33) Je répète à qui veut l'entendre que j'aime mieux me **mettre** ouvreuse ou placière en parfumerie. (VAR022)

Deuxièmement, il convient de souligner que les structures pronominales illustrées ici correspondent chacune à une des structures mentionnées dans la section précédente. Autrement dit, elles ne constituent pas des structures différentes. La correspondance avec les structures transitives de *mettre* est évidente étant donné que le marqueur réflexif *a*, comme les autres pronoms clitiques ou SN, les propriétés d'un argument verbal. La seule différence réside dans le fait que l'objet direct est coréférentiel au sujet. Par conséquent, (27) correspond à la structure causative-locative en (1); (28), (29), (32) et (33) peuvent être liés au causatif de changement d'état (5)-(6) et la structure (31) se rapporte à la possession inaliénable de (2). Soulignons toutefois que, lorsque la structure causative de changement de procès (12)-(16) prend un marqueur réflexif, elle devient une construction pronominale intrinsèque sans contrepartie transitive.

7.2 Le rapport entre *mettre* et *se mettre à* d'après Saunier (1999)

A notre connaissance, ce n'est que dans Saunier (1996, 1999) que la question du rapport entre *mettre* et *se mettre à* est traitée à fond. Dans son article, l'auteur se propose de montrer comment les composantes de *se mettre à* contribuent au fonctionnement général de cette structure.

Parmi les travaux traitant de *se mettre à*, ceux qui évoquent la présence de *mettre* et posent la question de la pertinence de sa prise en compte dans la description de la périphrase, répondent par la négative. Ainsi de B. Peeters, qui conclut, suivant en cela M. Gross, que *se mettre à* « ne saurait être le réflexif de *mettre* ». Or, se pencher sur *mettre* dans *se mettre à + inf.* ne revient pas nécessairement à envisager la périphrase comme une construction réfléchie à valeur réflexive d'un verbe dont le sens serait donné comme évident, ce qui placerait la question sous le seul angle de la co-référence. Nous pensons qu'il est non seulement possible mais nécessaire de prendre au sérieux la forme même de la périphrase pour en comprendre le fonctionnement, mais cela suppose de disposer d'une caractérisation non triviale des éléments qui s'y trouvent réunis. (Saunier 1999 : 260)

Notons aussitôt qu'il ne s'agit pas de décrire la *persistance* des composantes en termes de grammaticalisation (cf. Hopper 1991) étant donné que ce n'est pas le cadre théorique de cette linguiste. Saunier fait l'hypothèse que le verbe *mettre* est non seulement présent, mais pleinement actif dans *se mettre à*. Plus précisément, les contraintes et

effets de sens que présente *se mettre* à peuvent être ramenés à la façon dont le verbe *mettre* confère un statut particulier au procès (p. 261).

Une première caractéristique du verbe *mettre* est la nécessité du Lieu (« le localisateur est un repère nécessaire »). Si le Lieu n'est pas explicité, il est spécifié contextuellement. Ainsi *Mets ton sac !* suppose un Lieu défini par rapport à *Pose ton sac !* et *mettre la télé* va mieux que *mettre l'ordinateur* parce que le Lieu a une pertinence situationnelle indépendante du point de vue du sujet. D'après Saunier (1999 : 265), on peut faire l'hypothèse que dans les emplois périphrastiques, la prééminence du Lieu se traduit, contrairement à *commencer* à, par l'obligation de renvoyer au procès à travers *y*.

- (34) a. Elle **commence** à écrire/*elle y commence/ elle commence
 b. Elle se **met** à écrire/ elle s'y met/ *elle se met

Or, la différence sur le plan de la pronominalisation est une propriété syntaxique de *se mettre* à : le clitique *y* renvoie à un groupe prépositionnel introduit par la préposition *à* (Kayne 1975, chap. 2). Nous la retrouvons aussi auprès d'autres verbes du même type, p.ex. *s'apprêter à*, *s'aventurer à*, *se hasarder à*, etc., sans qu'une « prééminence du terme localisateur » ne puisse être attribuée à ces verbes.

Une deuxième caractéristique est que l'Agent ne fait que déclencher l'action (« le déclencheur n'est repère que de la localisation de la relation dans le temps »). Cela se remarque premièrement par le fait que l'Agent n'est qu'indirectement en relation avec les autres termes. Par exemple, *ils se sont mis Place Payot*, n'est naturel que si *ils* renvoie à des personnes impliquées dans une activité liée à des propriétés non spatiales de la Place Payot, p.ex. des compteurs de trafic (p. 266). Deuxièmement, il y a la nécessité d'un repère de validation externe parce que l'Agent n'est pas le repère de validation de la relation de localisation. En d'autres mots, l'exemple (35)b requiert un plus grand effort de contextualisation que (35)a⁷. Nous l'expliquerions plutôt par le caractère plus causatif et intentionnel de *mettre*.

- (35) a. Pour répondre au téléphone, Claude a **posé** le bouquet sur le guéridon.
 b. Pour répondre au téléphone, Claude a **mis** le bouquet sur le guéridon.

Troisièmement, il y a « un effet détrimental » (p. 268-269) de la localisation qui apparaît à cause d'une absence de relation entre le Patient et le Lieu ((36)a et (37)a). Cet effet détrimental se traduirait entre autres dans (36)a qui s'oppose au caractère attendu de (36)b. Or, nous observons que cet effet ne peut pas toujours être attribué au verbe

⁷ Saunier (1999 : 267) donne la situation où l'Agent utiliserait le bouquet pour masquer la conversation téléphonique (à un espion expert en lecture labiale, par exemple).

mettre (38)-(39). Par ailleurs, nous savons que le causatif *mettre* impose très souvent un procès à autrui, ce qui explique le caractère non souhaitable de la colle dans (40). La personne qui subit le procès imposé est en général subordonnée à l'Agent (cf. § 7.1.1, structure 3).

- (36) a. **mettre** la table en morceaux, le moteur en pièces, le service à thé en miettes,...
- b. ***mettre** le café en poudre, le moteur en pièces détachées, le pain en tranches, etc.
- (37) a. Ça a **mis** Camille en retard.
- b. *Ça a **mis** Camille en avance.
- (38) la BMW X1 **met** le constructeur allemand en avance dans le segment des compactes de grand prestige (IT040)
- (39) C'est comme un puzzle: au début les morceaux sont éparpillés, puis au fur et à mesure que l'on **met les pièces ensemble** tout devient clair (IT041)
- (40) a. Claude a mis trois heures de colle à Dominique.
- b. *Claude a **mis** trois jours de congé à Dominique.

Saunier (1999 : 269) propose d'analyser le complément infinitif de *se mettre à* comme le complément prépositionnel de lieu de *mettre*, c'est-à-dire comme un élément qui dispose d'une certaine autonomie par rapport à l'Agent. De cette façon, les contraintes et effets de sens de *se mettre à* sont expliqués à la lumière des caractéristiques du verbe *mettre*. Certaines **contraintes** disparaissent lors d'un procès non souhaitable⁸ ou un procès qui établit une ampleur inattendue comme dans (41) pour la contrainte du sujet inanimé ; (42) pour la contrainte du verbe d'état et (43)⁹ pour la contrainte du *je*. La contrainte de la négation (44) s'instaure parce que *se mettre à* introduit justement la relation d'un sujet à un procès comme n'ayant aucun statut en dehors de sa localisation temporelle. La négation ne saurait porter sur cette localisation même, mais seulement sur la véracité de la prédication prise globalement (p. 279). La dernière contrainte, à savoir celle de la détermination adverbiale (45)-(46), tient au fait que le rapport du sujet

⁸Le procès non souhaitable, inattendu ou "valué négativement" (p. 275) montrerait l'autonomie du Lieu (ici: complément infinitif) par rapport à l'Agent.

⁹ Saunier (1999 : 278): «Il semble qu'avec *voilà que...*, on opère une focalisation sur la pertinence situationnelle de la relation entre le sujet et le procès, relation qui "advient" en quelque sorte hors du sujet (ce qui traduit *voilà*). D'autre part, *que* donne la prédication comme étant une reprise, ce qui lui confère un statut en dehors de sa prise en charge dans l'énoncé. Ce double écart crée les conditions nécessaires pour que le locuteur (auquel *je* renvoie) puisse incarner à la fois une position d'énonciateur (repère de validation, ou point de vue sur la relation évaluée négativement) et une position de repéré, support d'un procès par rapport auquel il n'a aucune prise.»

déclencheur avec le procès n'est pas qualifiable. Ainsi *très bien, mal, un peu...* supposent une classe de possibles au sein de laquelle on distingue une valeur comparable à d'autres (p. 279).

- (41) Ce genre de bouquin se **met** à marcher très fort.
- (42) Dans la cale, le fromage s'est **mis** à sentir mauvais.
- (43) Voilà que je me **mets** à dire n'importe quoi.
- (44) Claude ne s'est pas **mis(e)** à rédiger son texte.
- (45) ??Elle s'y est mal/très bien **mise**.
- (46) ??Elle se **met** un peu à reprendre des forces.

Nous avons cependant vu (cf. chapitre 4) que la combinaison de *se mettre* à avec un sujet inanimé, un prédicat d'état ou un sujet à la première personne n'est pas si rare que ça. En outre, attribuer un sens inattendu aux énoncés comprenant un sujet inanimé serait tautologique étant donné que ce sens fait déjà partie de la description générale de *se mettre* à. Nous expliquons la contrainte de la négation et celle de la détermination adverbiale par le caractère perfectif de *se mettre* à qui prend le procès de l'extérieur. En revanche, l'imperfectif saisit le procès de l'intérieur et rend une gradation possible.

En ce qui concerne les **effets de sens**, Saunier signale la soudaineté, l'incongruité et la mobilisation du sujet.

La soudaineté correspond à une focalisation sur l'absence de transition entre la situation dans la zone de la classe des instants située en deçà de la localisation de la relation X-Zinf, et la situation dans la zone correspondant à la localisation dans le temps de la relation X-Zinf.

L'« incongruité » correspond au fait que X et Z n'ont pas vocation à être en relation, ou que le procès recouvert par Z est donné comme non validable a priori.

[la mobilisation du sujet] glosable par « enfin » ou par « pour de bon » [...] se manifeste plutôt avec un complément nominal, et surtout avec la construction pronominale *s'y mettre*. [...] *On dirait qu'elle s'y est mise*. (Saunier 1999 : 280-281)

Nous avons pu observer (cf. chapitre 4) que la soudaineté est en effet un effet de sens pertinent dans la description de *se mettre* à. De nouveau, nous le mettons en rapport avec la valeur perfective de cette construction. Nous doutons de la pertinence de l'effet incongru (inattendu + non souhaitable). Si incongruité il y a, il vaut mieux la considérer comme secondaire à l'effet de soudaineté. Pour ce qui est du dernier effet de sens, il est vrai qu'il apparaît surtout dans l'expression figée *s'y mettre*. Le sens correspond plutôt à un engagement subjectif et vigoureux de l'Agent vis-à-vis du procès.

7.3 Le rapport entre *mettre* et *se mettre à* : une question de grammaticalisation

Le rapport entre *mettre* et *se mettre à* que nous proposons ici se situe pleinement dans le cadre théorique de la grammaticalisation. Contrairement à Saunier, nous proposons que la construction *se mettre à*, diachroniquement dérivée de *mettre*, ne l'est pas synchroniquement. Dans cette section, nous vérifions s'il existe des indices formels dans nos données empiriques qui puissent étayer une hypothèse en termes de grammaticalisation. Pour ce faire, la construction inchoative *se mettre à* sera d'abord confrontée aux paramètres (Lehmann (1982 *et passim*) et principes (Hopper 1991) de grammaticalisation (7.3.1), ensuite aux facteurs sémantico-pragmatiques (7.3.3) et enfin aux propriétés de la grammaticalisation constructionnelle (7.3.4). Dans le paragraphe (7.3.2), nous proposons différentes étapes possibles de la grammaticalisation de *se mettre à*.

7.3.1 Les paramètres et principes de grammaticalisation

Bien que *se mettre à* n'ait pas atteint le stade de 'morphologisation' (Hopper 1991 : 21), plusieurs paramètres peuvent être appliqués, en particulier les paramètres de la portée syntagmatique, de l'intégrité sémantique, de la cohésion paradigmatique et de la variabilité paradigmatique. Dans ce qui suit, nous présentons d'abord les paramètres syntagmatiques, ensuite les paramètres paradigmatiques.

7.3.1.1 Portée syntagmatique

Le premier paramètre de grammaticalisation a trait au poids syntagmatique du signe en voie de grammaticalisation. Ce poids syntagmatique sera déterminé par le niveau syntaxique que le signe occupe. La réduction progressive de la portée structurale caractérise un signe en voie de grammaticalisation¹⁰. Ainsi, le démonstratif latin *ille* fonctionne d'abord au niveau du SN, mais, suite à un usage adnominal, il s'intègre de plus en plus au sein du SN où il fonctionne comme article défini. Ensuite, il peut perdre son autonomie et s'attacher au nom, comme en roumain (p.ex. *omul* 'l'homme'). Au

¹⁰Lehmann (2002) désigne ce mécanisme par la notion de *condensation*.

niveau verbal, par exemple, un verbe du type *avoir* ou *être* commence au niveau de la proposition, prenant un nom comme complément, et finit en tant qu'auxiliaire au niveau du syntagme verbal. Bref, la réduction de la portée correspond à une descente vers un niveau syntaxique plus bas. En rapport avec la portée syntaxique de *se mettre à*, nous commentons la réanalyse de l'élément *se*, la réanalyse de l'élément *à* et l'impact sur la complémentation verbale.

La réanalyse de l'élément *se* - Dans l'analyse syntaxique (cf. chapitre 3), nous avons suggéré que l'élément *se* de *se mettre à* puisse être analysé de deux façons, c.-à-d. comme un pronom réfléchi ou comme un pronom intrinsèque. Ici, nous envisageons ces deux lectures comme un cas de réanalyse. Selon Langacker (1977), l'output est le même dans les deux interprétations. Seule la description en termes de constituants et de catégories est différente. L'exemple *Marie se met à travailler* illustre le concept de réanalyse en rapport avec le pronom réfléchi et le pronom intrinsèque.

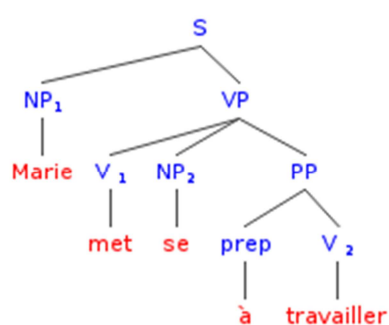


Tableau 7.1 : *se* en tant que pronom réfléchi.

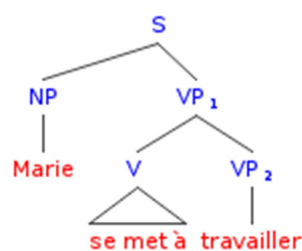


Tableau 7.2 : *se* en tant que pronom intrinsèque.

L'élément *se* est réanalysé de la façon suivante : dans le Tableau 7.1, c'est un constituant qui fonctionne comme objet direct et qui est coréférentiel avec Marie. Dans le Tableau 7.12, l'élément *se* perd sa capacité de fonctionner comme constituant autonome pour s'intégrer au verbe *se mettre à*. Sa portée s'est réduite et il n'alterne plus avec des SN, mais seulement avec des clitiques du même paradigme (*me, te, etc.*) et peut être considéré comme une partie obligatoire du verbe. Nous pouvons de ce fait décrire ce changement comme un cas de réanalyse. Cependant, la question reste ouverte si la réanalyse a lieu dans le cadre de la grammaticalisation ou non. Nous avons vu que Haspelmath (1998) distingue nettement la réanalyse de la grammaticalisation. Selon lui, la réanalyse n'implique pas de perte d'autonomie des expressions linguistiques, est abrupte et potentiellement bidirectionnelle. Dans notre cas, en revanche, l'élément *se* perd son autonomie ce qui entraîne une réduction de la portée syntagmatique. En ce qui concerne les deux autres critères, une analyse diachronique systématique s'impose,

d'une part, pour examiner le décalage entre le marqueur réflexif original (pronom réfléchi) et le nouveau (pronom intrinsèque) et, d'autre part, pour vérifier s'il s'agit d'un phénomène unidirectionnel. La perte d'autonomie est toutefois capitale et nous mène à dire que nous avons affaire à un cas de grammaticalisation du pronom *se*. A notre avis, il s'agit donc d'une réanalyse à l'intérieur de la grammaticalisation. La réanalyse devient particulièrement claire lorsque l'infinitif qui suit est incompatible avec le sens premier (47)-(50), ce que nous avons formulé précédemment (cf. chapitre 3) comme « l'interprétation auto-induite qui rend l'existence d'une interprétation causative peu probable ».

- (47) Il devient tout rouge et il se **met** à frapper très fort avec ses poings. (FT010)
(48) Elle se **met** à cogner en gueulant. (FT011)
(49) je me **mets** à rêver de tenir une sorte de petit journal de cette aventure (FT012)
(50) Et la langouste qu'a pas inventé le vin chaud se **met** à regarder son assiette d'un air dégoûté. (FT013)

Waltereit (2000 : 261) remarque que «[a] necessary precondition for the emergence of reflexive verbs is a certain degree of grammaticalization of *se* as a middle marker (...). Only if the reflexive marker has somewhat reduced its syntagmatic scope and variability can it fuse with a transitive verb to form a reflexive verb. (...) Most scholars agree that the crucial steps of that grammaticalization process occurred before the emergence of the first Old French texts, i.e. before the 9th/10th century¹¹.» La combinaison de l'élément *se* avec un verbe transitif, en l'occurrence *mettre*, peut aboutir à une construction pronominale intransitive. Le changement d'un pronom réfléchi à un pronom intrinsèque s'avère donc un phénomène général (Kemmer 1993, chap. 5)¹². La structure pronominale intrinsèque doit alors être considérée comme le produit d'un processus diachronique. En conséquence, dans l'optique où la construction source et la construction cible représentent les bornes d'un continuum, nous considérons le pronom réfléchi comme la construction source et le pronom intrinsèque comme la construction cible (cf. 7.3.2 – les différentes étapes du continuum).

Par ailleurs, nous pouvons constater que la réanalyse proposée ci-dessus va de pair avec une réinterprétation sémantique. Dans *Marie se met à travailler*, nous distinguons d'un côté une expression de mouvement et de causalité. Le mouvement

¹¹Nous verrons plus loin (7.3.1.4) que, pour *se mettre* à, ce changement a eu lieu plus tard.

¹² Cf. Kemmer (1993 : 161) : «The overall course of semantic development of [Latin] *sē* can be characterized as follows: From a marker with a relatively concrete, referential/nominal function (a reflexive pronoun), it acquired a semantic function which was verbal, i.e. event-centered rather than object-centered, i.e. middle rather than reflexive.»

physique est subordonné au mouvement mental et l'Agent (*Marie*) a une forte intention de travailler ce qui souligne la relation causative par rapport au procès. De l'autre côté, ce n'est plus l'expression de mouvement et de causalité qui est mise en relief, mais l'expression d'une valeur inchoative. Les deux interprétations coexistent en français moderne. Schogt (1968) a déjà mis le doigt sur cette différence sémantique :

Dans *je dois travailler*, l'affaiblissement est sans doute moins grand que dans *je viens de travailler* et probablement *je me mets à travailler* se place entre les deux. Mais si nous remplaçons *travailler* par *réfléchir*, il devient plus difficile de retrouver le sens littéral de *je me mets à*. Ainsi il y aurait une différence entre *je me mets à travailler* et *je me mets à réfléchir* pour ce qui est de la valeur auxiliaire du verbe *se mettre à*. (Schogt 1968 : 6)

Si nous voulons envisager cette réinterprétation sémantique dans le cadre de la grammaticalisation, il faut que nous établissions un continuum détaillé des différentes significations qui accompagnent le processus de grammaticalisation (cf. § 7.3.2).

La réanalyse de l'élément à - A côté de la réanalyse du pronom *se*, nous observons qu'il y a encore une autre réanalyse, à savoir celle de la préposition *à* : [[*se mettre*] [*à NP/VP*]] dans le Tableau 7.1 est réanalysé comme [[*se mettre à*] [*VP*]] dans le Tableau 7.2. La tête de la PP quitte sa position pour former un ensemble avec *se mettre*. La cohésion avec *se mettre* augmente et la préposition *à* ne peut être remplacée par une autre préposition¹³.

- (51) George met son bagage à la consigne.
- (52) a. Marie met le linge à sécher.
- b. Marie met à sécher le linge.
- (53) Pierre se met à préparer son cours.
- (54) Charlon elistrent a roi. (Kilroe 1994 : 57)
- (55) On a élu Charles président. (ibid.)

Kilroe (1994) propose quatre phases dans la grammaticalisation¹⁴ de la préposition *à* en français. Dans une première phase, la préposition a un sens très concret et une syntaxe très libre. Le statut de la préposition est d'abord monosémique (correspondant au sens spatial du latin *ad*) et devient après polysémique (incluant d'autres sens comme le but, la proximité, la direction). Cette phase peut correspondre à l'exemple (51). Dans la phase 2, les possibilités distributionnelles s'étendent, p.ex. prép. + nom locatif devient prép. + inf. avec un sens qui va du concret à l'abstrait. Nous retrouvons cette phase dans

¹³Cf. infra les paramètres de la cohésion paradigmatique et de la variabilité paradigmatique.

¹⁴ Voir aussi Goyens et al. (2002).

la structure causative (52). La phase 3 consiste en la perte de la liberté syntaxique. La relation exprimée par la préposition à peut être considérée comme grammaticale :

The preposition is being employed as a grammatical relator to a greater degree than it is being employed to express lexico-semantic content. The preposition has become an indispensable grammatical device in these various structures, and, as Lehmann (1985) observes, it cannot be omitted or replaced in those structures. (Kilroe 1994 : 51)

En effet, dans (53), la préposition à devient un dispositif indispensable de la construction *inchoative*, elle ne peut être déplacée, remplacée ou supprimée. Nous revenons à ces différents points plus loin dans cette section. Enfin, dans la phase 4, la relation exprimée devient redondante dans la construction et la préposition exprimant cette relation est supprimée (54)-(55). En fait, il conviendrait de considérer une phase intermédiaire entre les phases 3 et 4 où le à se présente comme un marqueur d'infinitif (*commencer à*). Cette phase de la grammaticalisation de la préposition amènerait alors la perte totale de la valeur fonctionnelle (le complément qui suit n'est plus indirect).

L'impact sur la complémentation verbale – Dans leur étude sur la grammaticalisation des auxiliaires germaniques et slaves, Lamiroy & Drobnyakovic (2009) présentent entre autres la distribution des différents types de complémentation pour les marqueurs TAM en serbe. Ils montrent sur base d'un corpus que *početi* ('commencer') sélectionne plutôt une phrase en *da* (*da*-clause) (72,45%) qu'une phrase infinitive (27, 55%), alors que *hteti* (futur) ne présente que 19,48% de phrases en *da* versus 80,52 % de phrases infinitives. Les auteurs y voient une confirmation que les auxiliaires temporels sont plus grammaticalisés que les aspectuels. Si nous prenons la moyenne de nos deux corpus (Tableau 7.3), nous voyons que *se mettre à* sélectionne beaucoup moins de compléments nominaux (23,5%) que de compléments infinitifs (cf. chapitre 3).

%	Frantext	Le Monde	moyenne
SN ₀ se mettre à Vinf	87	54	70,5
SN ₀ se mettre à SN ₁	7	40	23,5

Tableau 7.3 : Distribution de la complémentation SN1/Vinf. de *se mettre à*.

De plus, l'analyse du SN1 a démontré que ce sont surtout des déverbaux (type 1a) et beaucoup moins les objets concrets (3c) qui constituent le complément nominal de *se mettre à*. Ces deux observations, à savoir la perte de complémentation nominale, d'une part, et le fait que *se mettre à* sélectionne surtout des noms événementiels, indiquent que *se mettre à* est en voie de grammaticalisation.

7.3.1.2 Cohésion syntagmatique

Le deuxième paramètre de grammaticalisation concerne la cohésion syntagmatique du signe en voie de grammaticalisation et correspond à ce que Lehmann (1985, 2002) appelle *coalescence*. Plus le signe est grammaticalisé, plus il conglomère avec les éléments qui l'entourent. A l'intérieur de ce processus, différentes étapes peuvent être distinguées (Heine & Reh 1984 : 32-35) : *compounding* (la combinaison de deux morphèmes radicaux ou de deux morphèmes non radicaux), *cliticization*, *affixation* et *fusion*. Ainsi, le clitique d'origine locative devient enclitique dans la locution existentielle espagnole *hay* (Meulleman 2009). Un autre exemple est formé par le futur synthétique français *chanterai* qui s'est développé à partir de la forme analytique latine *cantare habeo*. Lehmann¹⁵ prétend, sur base typologique, que les constructions du type *se mettre à* ne peuvent être considérées comme grammaticalisées étant donné qu'il n'y a dans aucune langue de morphèmes agglutinés de ce type. Ce point de vue nous semble trop restrictif parce qu'il privilégie des langues à morphologie et c'est la raison pour laquelle ce point de vue n'est pas généralement accepté (Hopper 1991 ; Heine & Kuteva 2002). Klausenburger (2002 : 37) remarque par ailleurs que le branchement à gauche (p.ex. *cantare habeo*) a plus de chance d'achever le processus de grammaticalisation (suffixation : *chanterai*) que le branchement à droite. Dans cette optique, le futur proche *va chanter* (branchement à droite) a peu de chance d'aboutir à une préfixation. Il en va sans doute de même pour les constructions inchoatives.

7.3.1.3 Variabilité syntagmatique

Le troisième paramètre de grammaticalisation concerne le degré de fixation d'un signe en voie de grammaticalisation. Plus le signe est grammaticalisé, plus il va occuper une position syntaxique fixe (*fixation*) dans la phrase. A cause de cette perte de mobilité, le signe peut finalement devenir un « bouche-trou » syntagmatique¹⁶. Si les prépositions latines *de* et *ad* étaient susceptibles d'occuper différents endroits dans des SN complexes, *de* et *à* doivent impérativement les précéder en français (Lehmann 1985 : 308). Ce paramètre est caractéristique d'une grammaticalisation secondaire et est peut-être moins pertinent pour la description de la grammaticalisation de *se mettre à*.

¹⁵Cf. séminaire à l'université de Gand le 22 mai 2008.

¹⁶ Cf. Lehmann (1985 : 308) : « [...] the grammaticalised sign tends to occupy a fixed syntactic, then a morphological position and becomes a slot filler ». Le terme de « bouche-trou » syntagmatique est emprunté à De Mulder (2001 : 14).

7.3.1.4 La désémantisation

Le quatrième paramètre de grammaticalisation que nous examinons concerne l'intégrité paradigmatisée du signe en voie de grammaticalisation. Plus un signe est grammaticalisé, plus il perd en poids par rapport aux autres membres de la même classe. La perte de poids peut se manifester sur le plan phonologique, *attrition*, et sémantique, *désémantisation*. Dans le cas de *se mettre à*, nous focalisons sur le deuxième aspect, à savoir la perte de substance sémantique. Dans l'hypothèse d'une dérivation de *se mettre à* à partir de *mettre*, le changement sémantique consiste en un glissement d'un sens de mouvement à un sens abstrait, plus précisément inchoatif.

En passant du français à l'ensemble des langues romanes on constate un changement sémantique d'un sens spatial à un sens inchoatif. Ainsi, Coseriu (1976) suggère que la plupart des **langues romanes** présentent des constructions inchoatives où le verbe principal signifie *mettre* ou *prendre*. En effet, lorsque nous comparons les différentes constructions inchoatives dans les langues romanes (Tableau 7.4)¹⁷, nous constatons qu'il y a lieu de généraliser cette hypothèse. Anghelescu (2004 : 139-140) observe que le roumain offre des inchoatifs dérivés par métaphorisation¹⁸ des verbes *prendre*, *saisir* et *mettre* (56)-(58)¹⁹. En outre, elle précise que, tout comme pour *se mettre à*, la métaphorisation se réalise par la voix pronominale.

- (56) *prinde* *să se însenineze*
prendre (ind. prés. 3sg) que se éclaircir (conjonctif 3 sg)
'il commence à s'éclaircir'
- (57) *se apuca* *de treabă*
se saisir (ind. prés. 3 sg) de travail (nom)
'il se met à travailler'
- (58) *se pune* *pe citit*
se mettre (ind. prés. 3 sg) sur lire (participe passé)
'il se met à lire'

¹⁷Le Tableau 7.4 contient les constructions inchoatives les plus courantes. Lamiroy (manuscrit inédit) note encore les constructions suivantes à complémentation infinitive: (esp.) *apretar a*, *arrojarse a*, *entrar a*, *principiar a*; (it.) *scoppiare a*. Nous aimerions la remercier pour la mise à disposition de ce document.

¹⁸Nous revenons plus loin (7.3.3.1) sur la nature du changement sémantique.

¹⁹Nous voudrions remercier Dr. Cristina Alice Toma pour les gloses et la traduction des exemples.

<i>mettre</i>	<i>prendre</i>	<i>partir</i>	<i>jeter</i>	<i>passer</i>
posar-se + Vinf.				
ponerse a + Vinf.		salir + gerundio/ Vinf.	echar(se) a + Vinf.	pasar a inf.
se mettre à + Vinf., se foutre à+ Vinf.	se prendre à + Vinf.	partir à + Vinf.		
mettersi a + Vinf.	prendere a + Vinf.		buttarsi a +Vinf.	
pôr-se a + Vinf.	Tableau Constructions inchoatives	sair + gerundio/ Vinf.	române (GALR). I. Cuvântul, Editura Academiei Române, 456-467.	* Basé sur Guțu-Valeriu (2008), Gramatica Române (coord.) limbii
a se pune + supin	a prinde + conjonctif/Vinf.; a se apuca + supin;	a (se) porni + supin		

Bien que ce soit en général le schéma événementiel de Mouvement qui est à la base de la grammaticalisation des constructions inchoatives, d'autres sources sont possibles comme la Donation (*darse, darsi, a se da*) et le Changement d'état (*romper* et *desatar* (port. brésilien) cité dans Hengeveld 2011).

- (59) A máquina desatou a guspir dinheiro. (Hengeveld 2011 : 8)
 DEF.SG.F machine break.PST.PF.3.SG to spit money
 'The machine (suddenly) started to spit out money.'

Le changement sémantique d'un sens spatial à un sens inchoatif peut également être observé dans bon nombre de **langues germaniques** comme c'est notamment le cas pour la construction anglaise *to set in to* + Inf. (60) et *to take to*+ Inf. (61). En néerlandais (61) et en allemand (63), la structure syntaxique est différente dans la mesure où il s'agit d'un substantif déverbal au lieu d'un complément infinitif.

- (60) The guide took his place at centre stern and, after the raft had turned in a circle to adjust itself to the current, the paddling rhythm **set in to send** it down-river towards the white foam that could be seen rising between the distant boulders.
(BNC: HHB 750)²⁰
'Le guide a pris sa place au centre de la poupe et, après que le radeau avait tourné dans un cercle pour s'ajuster au courant, le rythme des pagaies a commencé à l'envoyer en aval vers la mousse blanche que l'on pouvait voir monter entre les roches lointaines'
- (61) She **took** to criticizing his work habits. (Hopper 1991 : 23)
'Elle s'est mise à critiquer ses habitudes de travail'
- (62) Popmuzikanten die **zich aan het schrijven zetten**, worden met meer wantrouwen tegemoet getreden. (IT042)
Musiciens pop qui se mettent à la rédaction, sont avec plus de méfiance approchés
'On se méfie davantage des musiciens pop qui se mettent à écrire'
- (63) Der Hyundai **kam ins Schleudern** und prallte gegen den Renault.(IT043)
La Hyundai venait au glissement et heurtait la Renault
'La Hyundai s'est mise à dérapier et a heurté la Renault'

Brinton (1988 : 115) remarque que les constructions inchoatives en anglais proviennent d'un verbe lexical à sens spatial et précise que «The choice of lexical verbs to become ingressive aspectualizers in the history of English seems to be based upon two spatial conceptions of ingressive aspect : either the subject moves toward or enters a situation (he takes himself to it), or the situation moves toward him (he takes it or himself).» Nous constatons qu'il en va de même dans les langues romanes, p.ex. en français: *commencer*²¹, *mettre* et *partir* réalisent un mouvement à partir du centre déictique²² (X→), *prendre* un mouvement vers le centre déictique (X←)²³. Il est connu que les verbes de mouvement peuvent être directionnels (*aller*, *venir*) ou non (*voyager*, *bouger*). Ce sont les verbes de mouvement directionnels qui constituent en général les sources des marqueurs TAM (p.ex. *aller* +inf., *venir de* + inf.). En termes cognitifs, on peut dire que les verbes de mouvement qui dirigent la Figure (*Figure*) vers le Fond (*Ground*) donnent lieu à des temps futurs ou à des aspects prospectifs, tandis que ceux qui

²⁰ Cf. British National Corpus en ligne : <http://www.natcorp.ox.ac.uk>.

²¹L'étymon de *commencer* est « aller dans » (*commencer* < *cum-initiare* < *initium* « début, commencement », supin de *in-ire* « aller dans, entrer ») (cf. Camus 2004 : 81). Le verbe *commencer* a été emprunté en moyen anglais pour former le verbe *to commence* (Brinton 1988).

²²Le centre déictique est à interpréter comme le lieu du locuteur, moins souvent celui de l'auditeur (Nicolle 2007).

²³Lichtenberk (1991) parle respectivement de 'andative directionals' et de 'venitive directionals'. Voir aussi Bourdin (1992, 2000).

dirigent le Fond vers la Figure peuvent amener des temps du passé (Bybee et al. 1994 ; Demirdache & Uribe-Etxebarria 2000), p.ex. *venir de* + Vinf.

Pour ce qui est des **langues autres que les langues indo-européennes**, Angheliescu (2004 : 139-140) remarque que certains verbes inchoatifs arabes signifient à l'origine *saisir, mettre et prendre* et que, dans d'autres langues, comme le chinois ou le japonais l'inchoatif est exprimé à l'aide de verbes à significations similaires. L'ouvrage le plus complet sur les items source/cible du processus de grammaticalisation est sans aucun doute le *World lexicon of grammaticalization* (Heine & Kuteva 2002). Il est étonnant de constater que le verbe *mettre* (PUT) n'y est pas mis en rapport avec l'aspect inchoatif, mais plutôt avec un aspect accompli (p. 248, p.ex. dans les langues Imonda et Yagaria, PUT > completive/ periphrastic terminative aspect marker/perfect marker). Cependant, nous pouvons supposer que la construction *se mettre à* fait partie d'un phénomène largement répandu, sinon universel, qui est l'évolution d'un verbe plein au sens de *mettre* vers une construction à valeur inchoative.

En ce qui concerne la **désémantisation de *se mettre à***, plusieurs questions peuvent être soulevées ayant trait au degré, à la nature et au moment du changement sémantique. Quant au degré et à la nature, nous référons respectivement aux points 7.3.1.6 et 7.3.3. Dans ce paragraphe, nous nous concentrons sur la période de changement sémantique. Von Wartburg prétend que la construction *se mettre à* + Inf. existe déjà depuis la Chanson de Roland²⁴. En fait, les exemples (64)-(68), extraits de cette chanson de geste (Jonin 1979), montrent qu'il s'agit de structures différentes du verbe *mettre*. La construction *se mettre à*, quant à elle, n'a pas pu être retrouvée dans la plus ancienne version, à savoir la version d'Oxford. Le manuscrit 23 du fonds Digby de la bibliothèque bodléienne à Oxford est une reproduction d'un texte écrit en anglo-normand. Ce poème en 4002 vers assonancés, signé "Tuoldus", est, de toutes les versions de la Chanson de Roland, la plus ancienne (ca. 1080). Notre analyse est basée sur ce texte présenté dans Jonin (1979). Il se peut, bien sûr, que Von Wartburg se soit basé sur un autre manuscrit de la chanson (il y a neuf versions en ancien français). Une petite recherche supplémentaire nous apprend que la construction fait également défaut dans *Perceval* ou le *Conte du Graal*, cinquième roman de Chrétien de Troyes (ca. 1181) et qu'il n'y a rien non plus dans les dictionnaires de Godefroy (1883), Tobler & Lommatzsch (1915) et de Rothwell (1977).

(64) Quant le vit Guenes, **mist** la main a l'espee (La Chanson de Roland, l. 443)

(65) A Durendal jo la **metrai** encuntre (Op. cit., l. 926)

(66) **Met** a sa buche une clere buisine (Op. cit., l. 3523)

²⁴Von Wartburg (1948, VI, 2, p. 187): « Fr. *se mettre à* + inf. "commencer à" (seit Roland), apr. *se mettre a* (Provence 1280), fr. *se mettre à qqch* "s'occuper de, s'appliquer à" (seit Est 1538).»

(67) Franceis descendent, a tere **se sunt mis**. (Op. cit., l. 1136)

(68) Ist de la prese, si **se met** en bandun (Op. cit., l. 1220)

Saunier (1996, 1999), quant à elle, prétend que la construction inchoative *se mettre à + Inf.* s'est généralisée de manière stable seulement à partir du XVIIe siècle où *se mettre à a pris* le relais d'un emploi à valeur inchoative de *aller + Inf.*, décrit par Gougenheim (1929 : 95-96). Ce dernier note que les premiers exemples d'un emploi net et constant de *aller* inchoatif se retrouvent au XIVe siècle²⁵ et que ce tour est très fréquent chez les conteurs du XVe et du XVIe siècle. Les derniers exemples d'un *aller* inchoatif datent du premier tiers du XVIIe siècle et apparaissent dans les textes de caractère populaire : « Comme ils estoient tous deux à table, Carrefour *va demander* audit gentil-homme qui il étoit et d'où il venoit. (*La prise du Capitaine Carfour*, 1622, Fournier, IX, 272) ». En considérant cet exemple parmi d'autres, il nous semble toutefois que la valeur inchoative attribuée par Gougenheim peut être questionnée²⁶. Selon lui (ibid. : 96) « le tour exprime toujours une soudaine entrée en jeu : *il va dire* signifie non pas "il commença à dire", mais "il dit tout d'un coup". (Français moderne : "Il se mit à dire") ». Pour nous, il est difficile d'y voir un inchoatif²⁷ comme dans « A l'endemain, leur coureur *alèrent courir* jusques ès bailles de Bregerach » (Froissart, cité dans Gougenheim 1929 : 95). Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de Saunier²⁸, stipulant que *se mettre à + inf.* remplace un *aller* inchoatif, nous paraît incorrecte étant donné qu'il y a des attestations plus anciennes de *se mettre à*.

(69) je me **mis** lors à escrire pluseurs adventures (...)

(Frantext, Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515, p. 57)

(70) Les autres prebtres se **mirent** tous à rire (op. cit., p. 62)

(71) Cela se passa, et **semist** l'homme à menger (op. cit., p. 71)

(72) Il (...) ce **mist** à juer de l'espée (op. cit., p. 134)

(73) il print sa femme dessus son col et se **mist** à descendre jus des degrés. (op. cit., p. 316)

Une analyse diachronique systématique devrait montrer à quel moment et dans quelles conditions le verbe *mettre* a commencé à fonctionner comme un marqueur

²⁵ En revanche, il y a quelques attestations antérieures à cette date (Damourette & Pichon 1927-1940 : 97). L'emploi de cet *aller* inchoatif a été d'abord massif en provençal, avec des attestations dès le XIIIe siècle (Gougenheim 1929 : 93).

²⁶Cf. aussi Lansari (2009 : 20-21).

²⁷Ou une intention qui devient un futur par métonymie (cf. Detges 1999, De Mulder 2008).

²⁸ Cet auteur se base exclusivement sur des ressources lexicographiques.

aspectuel. Pour l'instant, nous pouvons conclure que le changement a eu lieu entre le XIe et le XVIe siècle.

7.3.1.5 Cohésion paradigmaticque

Le paramètre de la paradigmaticité ou de la cohésion paradigmaticque consiste en l'intégration d'un signe à un paradigme quelconque. Le signe va se conformer à ce paradigme, c.-à-d. qu'il va s'aligner sur les caractéristiques des autres signes du même paradigme²⁹. Le paradigme, à l'aide de relations d'oppositions et de complémentarité, s'organise pour constituer une classe fermée d'éléments grammaticalisés. Plus le signe est intégré dans un paradigme, plus il est grammaticalisé. Ainsi, les auxiliaires *avoir* et *être* sont complètement intégrés dans le paradigme de conjugaison d'autres verbes, ce qui ne peut être dit de leurs prédécesseurs latins *habere* et *esse/stare*. Au cours du processus de grammaticalisation, l'intégration paradigmaticque fait disparaître graduellement les différences entre les membres du paradigme³⁰. De cette façon, les différences génétiques entre les prépositions d'origine différente disparaissent au fur et à mesure qu'elles sont grammaticalisées. Sémantiquement, cette intégration offre aux membres du paradigme une base sémantique commune. En rapport avec *se mettre à*, nous pouvons dire que, suite à la réduction de la portée syntagmaticque, le pronom *se* n'alterne plus avec des SN, mais seulement avec des clitiques du même paradigme (*me*, *te*, etc.). L'étendue du paradigme du *se* diminue et le pronom forme une unité plus forte avec les autres éléments *mettre* et *à*. Quant à ce dernier élément, il est clair que la préposition *à* est, plus que le pronom *se*³¹, caractéristique de l'ensemble des constructions inchoatives³² : *se mettre à*, *commencer à*, *se prendre à*, *partir à*, *se foutre à*. L'élément *à* offre en quelque sorte une base sémantique commune à ce paradigme dans la mesure où il indique la nature de la fonction grammaticale, étant celle de marqueur inchoatif :

I suggest, rather, that comparison of the most common verb requiring *à* as a complementizer (i.e. *commencer*) and one which refuses to fit securely into that category

²⁹ Cf. Lehmann (2002 : 118) : « What is meant here by paradigmatic cohesion or paradigmaticity is the formal and semantic integration both of a paradigm as a whole and of a single subcategory into the paradigm of its generic category. This requires that the members of the paradigm be linked to each other by clear-cut paradigmatic relations, especially opposition and complementarity. »

³⁰ Cf. Lehmann (2002 : 120) : « The process of paradigmatic integration or paradigmaticization leads to a levelling out of the differences with which the members were equipped originally. »

³¹ La présence ou l'absence du pronom *se* forme une opposition fondamentale au sein des constructions inchoatives : *commencer à*, *partir à* vs *se mettre à*, *se prendre à* et *se foutre à*.

³² De la même manière, la préposition *de* est typique de la classe des constructions égressives : *arrêter de*, *finir de*, etc.

(i.e. *continuer*) points to the nature of the grammatical function involved. What all verb requiring à share (and what *continuer* cannot share) is the aspectual property of drawing attention to the initial segment of the action or situation of the following complement infinitive; we designate this feature *inchoativity*. (...) Verbs which direct their focus to the initial aspect or forward edge of these complement infinitives are regularly followed by the complementizer à; where there is no such focus, *de* is used, or, in the specific instances where deletion is required, nothing at all. (Cox 1983 : 175-176)

On peut donc suggérer l'hypothèse que de nouveaux candidats inchoatifs adopteront la construction en à (cf. 7.3.4). Dans le cas de *commencer de*, nous observons que l'emploi de *de* est en déclin en faveur de l'emploi de à. C'est ainsi que *commencer* se conforme au paradigme et que les différences disparaissent peu à peu³³.

7.3.1.6 Variabilité paradigmatique

Le dernier paramètre de grammaticalisation concerne la liberté avec laquelle le locuteur choisit un signe à l'intérieur d'un paradigme précis ou d'un autre paradigme. La réduction de choix (*obligatorification* Lehmann 1985 ; *specialization* Hopper 1991) est caractéristique d'un signe plus grammaticalisé et peut se manifester sur le plan diachronique ou synchronique. Sur le plan diachronique, par exemple, la préposition latine *de* peut être remplacée par *ab*, *ex* ou \emptyset comme dans *cadere (de/a/e) manibus* ('tomber des mains'). En revanche, dans le début de l'année, la préposition *de* ne peut pas être remplacée ou supprimée (Lehmann 1985 : 308). Hopper (1991 : 26) fournit l'exemple bien connu des particules négatives en ancien français (*ne...pas/point/mie/gote/amende/arestes/beloce/eschalope*) dont le choix se réduit considérablement en français moderne (*ne...pas/point*). Sur le plan synchronique, la langue peut avoir le choix entre deux signes différents, dont l'un est plus grammaticalisé que l'autre p.ex. dans *mener l'armée (jusqu'à /à) la rivière* (Lehmann 1985 : 311, repris dans Lamiroy 2001 : 94). L'obligatorification présuppose une variation de formes dont une seule va finalement être sélectionnée. Nous venons de voir que pour la construction *commencer à*, c'est l'emploi de l'élément à qui semble l'emporter sur l'élément *de*. En ce qui concerne le verbe *mettre*, nous observons une variation synchronique dans (74) où la préposition à s'avère plus grammaticalisée. Dans la construction inchoative (75), la préposition à ne peut être remplacée ni supprimée.

³³Cf. Bat-Zeev Shyldkrot & Kemmer (1995): «C'est un processus qui se fait plutôt graduellement. On distingue habituellement une période de transition dans laquelle les deux prépositions coexistent, avant qu'un usage particulier, dans notre cas l'usage moderne, ne soit définitivement établi. L'existence d'une telle période, où l'ancien usage et l'usage moderne se chevauchent en partie, permet en fait d'expliquer la concurrence que l'on rencontre en français moderne entre les paires telles que : *commencer à/commencer de* et *continuer à/continuer de* même si, dans certains cas, il y a une différence de niveau de langue.»

- (74) L'enfant met la peau de banane (à/dans/sur/à côté de) la poubelle.
 (75) Pierre se met à préparer son cours.

Ce qui est pertinent en rapport avec la variabilité paradigmatique est que l'emploi obligatoire du signe résulte de l'abandon de restrictions sélectives (Lehmann 1985 : 307, 2002 : 125). Cette diminution progressive de contraintes discursives peut engendrer une extension distributionnelle, c.-à-d. que l'emploi obligatoire se manifeste dans un nombre croissant de contextes (*routinisation* Haspelmath 1999). Cette généralisation contextuelle est révélatrice aussi d'une désémantisation croissante. Le rétrécissement sémantique permettant à l'élément grammaticalisé d'être employé dans plus de contextes peut ainsi être considéré comme un phénomène d'enrichissement au lieu d'appauvrissement (Heine 1993 : 54 ; Lamiroy 1999 : 35). Schmid (1984) remarque, en rapport avec *se mettre à*, que l'affaiblissement sémantique ne peut être total étant donné le nombre de restrictions sélectives.

Gegen die völlige semantische Entleerung und rein funktionelle Interpretation des inchoativen *se mettre à* + Inf. spricht auch die Feststellung, daß *commencer à* mit Infinitiven aller Kategorien von Verben verträglich ist, während *se mettre à* sich vorwiegend mit Handlungsverben verbindet (*Elle a commencé à sentir des douleurs hier. *Elle s'est mise à sentir des douleurs hier.*) Wäre *se mettre à* semantisch entleertes Tempus-Morphem, könnte es auch in seiner Anwendung völlig neutral und mit allen Verben kompatibel sein. (Schmid 1984 : 56)

En effet, nous avons constaté (cf. partie II) que plusieurs contraintes pèsent encore sur la construction *se mettre à*. Les mêmes contraintes pèsent dans une moindre mesure sur *commencer à*.

- (76) *Jean se **met** à être capitaine. (Lamiroy 1987 : 293)
 (77) Tous les problèmes (commencent + *se **mettent**) à être résolus. (Lamiroy 1995 : 283)
 (78) ?*Il se **met** à embêter Marie. (Lamiroy 1987 : 281)
 (79) C'est elle, la mort, le grand thème de Nizan qui traverse toute son œuvre comme une violente angoisse regardée en face. Le roman se **met** à penser tout haut : «L'idée de la mort était dans l'air du temps. (LM024)
 (80) Les signes s'accumulent : un oiseau mort est retrouvé dans le voile de la mariée, le frère de cette dernière est assassiné, un menhir se **met** à pleurer du sang, des inscriptions mystérieuses apparaissent. (LM025)
 (81) Il (commence + *se **met**) à falloir slalommer un peu entre les coureurs. (IT018)
 (82) Il s'est **mis** à (neiger + *y avoir un tas de problèmes) (Lamiroy 1995 : 282)
 (83) Il se **met** à y avoir des manifs d'extrême droite sans raison. (IT003)

- (84) Justice (commence + *se **met**) à être rendue par les historiens qui dépouillent le fonds Bonnard aux Archives nationales.(VAR023)
- (85) Qu'est-ce que tu veux que je fasse? Que je me **mette** à rire ou à danser? (FT102)
- (86) Piero Marini est celui qui, fort de sa science liturgique, a été l'artisan de la longue cérémonie des funérailles de Jean Paul II, avec la manie du détail qui le caractérise, mais aussi une violente émotion qu'il n'est pas parvenu à maîtriser, mardi 5 avril, en décrivant l'organisation des rites funéraires : devant les journalistes, cet homme de parfait sang-froid a « craqué » et s'est **mis** à pleurer. (LM091)
- (87) Terrorisé, il s'était **mis** à hurler en voyant approcher les assistants sociaux. (LM092)

Nous avons constaté que *se mettre à* se combine plus difficilement avec les prédicats d'état que *commencer à* (76)-(77). La sélection de la construction inchoative dépend du type de situation, plus précisément, des restrictions qu'engendrent certains types de situation. Il se pourrait que *se mettre à* devienne plus compatible avec les prédicats d'état au fur et à mesure qu'il perd ses propriétés verbales. En ce qui concerne la sélection du sujet, nous avons observé que *se mettre à* subit également quelques restrictions. Le sujet animé, caractérisant le verbe *mettre*, est toujours dominant (80%) dans la distribution de *se mettre à*. *Se mettre à* s'avère moins compatible avec un sujet inanimé (78) que *commencer à*, mais la différence (20% versus 30%) est moins grande qu'estimée auparavant (Lamiroy 1987, nuancé dans Lamiroy & Melis 2005). Rappelons que ce n'est généralement que dans une phase ultérieure de la grammaticalisation que la *déssubjectivisation*, à savoir la propriété de sélectionner plus de sujets inanimés, se manifeste généralement (Marchello-Nizia 2006 : 120). Or, la nature grammaticalisée de la construction *se mettre à* est incontestable étant donné que le sujet dans (79)-(80) est incompatible avec le sens lexical du verbe *mettre*. Un changement grammatical dans le domaine de l'expression du sujet implique entre autres des phénomènes comme la perte de pro-drop et l'apparition de nouvelles constructions passives et impersonnelles. En rapport avec ce dernier aspect, nous avons pu observer que *commencer à* se combine avec tous les types du tour impersonnel. Pour *se mettre à*, en revanche, la combinaison avec certains tours impersonnels pose problème. Ainsi, il est incompatible avec des verbes impersonnels du type *falloir* (81) et *s'agir de*. Contrairement à l'exemple proposé par Lamiroy (82), plusieurs exemples de corpus attestent le fait que *se mettre à* est quand même compatible avec la locution verbale impersonnelle *il y a* (83). Enfin, la combinaison avec des sujets sans déterminant dans des expressions idiomatiques s'avère difficile (84). Si *se mettre à* était grammaticalisé dans la même mesure que *commencer à*, les contraintes sémantiques et distributionnelles énumérées ci-dessus ne se présenteraient pas. En outre, si nous constatons (cf. chapitre 5) que les collexèmes de *se mettre à* ressortissent de façon assez homogène au domaine de l'expressivité (85)-(87), on pourrait supposer qu'à un stade de grammaticalisation plus avancé, la variation

collexémique serait plus grande (*extension*). Finalement, l'analyse comparative (cf. partie II) a montré que *se mettre à* est un marqueur inchoatif perfectif, alors que *commencer à* est neutre (perfectif/ imperfectif) à ce propos. En d'autres mots, le fait que *se mettre à* soit doté d'un statut marqué, à savoir plus spécifique que *commencer à*, pourrait être expliqué par un statut de grammaticalisation moins avancé. De cette façon, l'on pourrait suggérer un processus d'*aspectualisation*, à savoir une évolution d'un type de procès (verbe lexical) à l'aspect (marqueur grammatical, auxiliaire)³⁴, pour les constructions inchoatives *se mettre à* et *commencer à* (Tableau 7.5).

³⁴Il convient de référer ici à la flèche B dans le tableau 2.4.

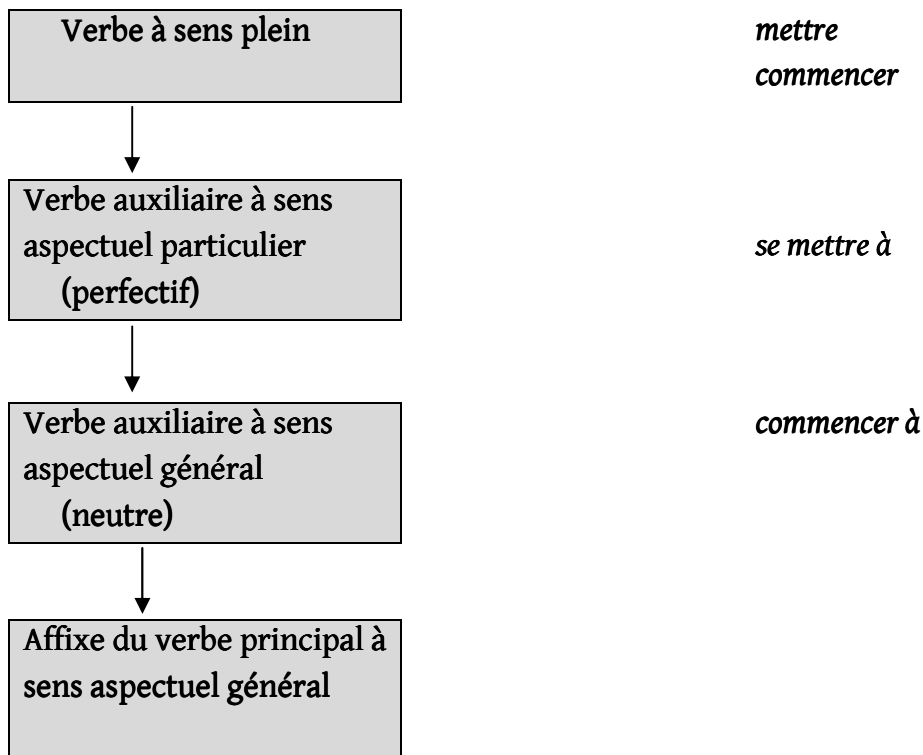


Tableau 7.5 : Le processus d'aspectualisation des constructions inchoatives.

Cette évolution aspectuelle est intéressante sur le plan théorique. Beaucoup d'études ont examiné le développement diachronique des systèmes TAM (i.a. Heine et al. 1991; Bybee et al. 1994). Généralement, l'objectif consiste à identifier les origines des différents marqueurs TAM et à étudier les changements qu'ils ont subis (phonologiques, sémantiques, et/ou morpho-syntactiques). C'est aussi ce que nous avons fait pour *se mettre à* dans cette section. Mais, comment est-ce que les changements diachroniques spécifiques des marqueurs TAM peuvent affecter le paradigme TAM dans une langue donnée ? Et inversement, comment est-ce que la structure globale des systèmes TAM est susceptible d'affecter les changements diachroniques des marqueurs TAM ? Ce sont des questions théoriques intéressantes qui exigent une recherche spécifique. Ce que nous observons dans notre étude de *se mettre à*, c'est que la nature du système aspectuel influence l'emploi des marqueurs individuels. Le statut non marqué de *commencer à* affecte le paradigme des constructions inchoatives dans la mesure où cela permet d'inclure *se mettre à* comme marqueur perfectif (élément marqué).

7.3.2 Les étapes de la grammaticalisation

Nous avons vu que plusieurs paramètres de grammaticalisation s'appliquent à *se mettre à* + infinitif. Dans ce qui suit, nous essayons de modéliser les étapes du changement

linguistique de l'événement Mouvement³⁵ à la construction inchoative *se mettre* à en nous inspirant des modèles quadriphasés de Heine (2002) et de Marchello-Nizia (2006) qui peuvent être formalisés de la façon suivante : A – Ab – aB (*locus-for-change*³⁶)– B. Dans le stade initial A, le mot garde partout son sens originel. La saillance porte sur le premier élément, p.ex. *Il va à Paris*. Le stade Ab est celui du 'contexte de transition' (*bridging context*). La syntaxe permet l'ambiguïté comme dans *Il va chercher un livre*. Le stade Ab donne lieu à la construction d'une inférence menant à une nouvelle signification. Cette nouvelle signification est mise en relief dans le stade aB, c.-à-d. le contexte de passage (*switch context*). La saillance se déporte sur le deuxième élément, mais la syntaxe ne change pas, p.ex. *Il va dire son avis*. Le nouveau contexte est incompatible avec la signification originelle. Le sens originel est donc refoulé à l'arrière-plan. Enfin, le stade B est celui de la *conventionalisation*: la signification cible n'a plus besoin du contexte dans lequel elle est née, elle peut figurer dans de nouveaux contextes.

Les étapes de la grammaticalisation de *se mettre* à se présentent comme suit :

Stade I - Mettre quelque chose quelque part

(88) Ma femme rapportait des fleurs sur son guidon et moi je **mettais** des légumes sur mon porte-bagages. (VAR036)

Dans un premier stade, la description sémantique comprend un Changement de Lieu. Le causatif *mettre* (cf. 7.1.1) y est utilisé avec un objet inanimé (*Figure*).

Stade II - Mettre quelqu'un quelque part

(89) à un bout de la chaîne, on **met** un Irlandais, un Juif d'Ukraine ou un Italien des Pouilles (FT098)

Dans le deuxième stade de la chaîne de grammaticalisation, la description sémantique du stade I subsiste, mais cette fois-ci avec l'emploi d'un objet animé. Pour *se mettre* à, cet objet animé est la **première préalable** pour entamer la voie de la grammaticalisation. Dans les exemples (90)-(97), les objets animés partagent une caractéristique commune :

³⁵ Nous nous sommes conscient de la généralité de la notion de 'Mouvement' pour laquelle nous adoptons la définition suivante : «The basic Motion event consists of one object (the **Figure**) moving or located with respect to another object (the reference object or **Ground**) » (Talmy 2002, II : 25). Nicolle (2007 : 48) précise : «A movement verb is defined here as a verb which expresses change of location on the part of the subject (as opposed to motion in a single location or movement of the object of the verb).» Dans notre cas, il s'agit du mouvement de l'objet du verbe.

³⁶ La notion de locus-for-change (Brinton 1988; Kuteva 2001) concerne le moment de l'évolution auquel la valeur spatiale change en une valeur aspecto-temporelle. Dans notre cas, la valeur aspectuelle de *se mettre* à ne se manifeste que dans le stade V.

ils réfèrent à des animaux (90)-(91), à des enfants (92)-(93) ou à des personnes subordonnées à la volonté d'autrui (94)- (97). En d'autres mots, un manque de contrôle ou d'intentionnalité caractérise l'objet animé.

Stade III - Mettre quelqu'un/ un objet animé quelque part à faire quelque chose

- (90) Vous avez dit, n'est-ce pas, qu'on suivait la route jusqu'après le tournant, pour se rendre à la falaise - à cet endroit de la falaise - dans le creux où elle **mettait** ses moutons à paître? (FT097)
- (91) tu peux le [cochon d'Inde] **mettre** à se balader sur une surface un peu rugueuse (IT044)
- (92) Je l'ai **mise** à jouer dans son lit.....bien ou pas??? (IT013)
- (93) quand je vois qu'il commence à s'énerver, je le **mets** à "réfléchir" sur la marche d'escalier (IT012)
- (94) Vas y fIFI car à il a dépassé les limites de l'entendement tu le **mets** à travailler comme caissier dans une grande surface...ça va lui remettre les pieds sur terre... (IT011)

Dans ces exemples, la description générale de l'évènement de Mouvement est maintenue. Dans chacune de ces situations, l'Agent cause un Changement de Lieu du protagoniste. En revanche, une extension en termes d'activité exprimée par un infinitif s'associe au Lieu.

Stade IV - Mettre quelqu'un à faire quelque chose

- (95) et puis ça dépend de combien de temps ils te **mettent** à travailler, car se sera un salaire au temps, et pas à la commande dans le cas d'un CDD ou autres (IT045)
- (96) Je te **mets** à suivre une liste de manifestations de certains bébés et tu me diras si tu y vois certaines attitudes de ta puce ... (IT046)
- (97) Je vais te **mettre** à décharger la camionnette moi, tiens, tu vas voir si tu vas rigoler ! (Saunier 1996 : 96)
- (98) Tu ne veux tout de même pas me dire qu'une femme qu'ils la **mettent** à faire de la soudure. (Saunier 1996 : 64)

Cette étape correspond à la seconde préalable : pour que se mettre à puisse continuer sur la chaîne de l'auxiliarisation, il faut que l'Activité (complément infinitif) prenne le dessus dans l'évènement. Cet évènement n'est plus un Mouvement étant donné que celui-ci est supprimé. L'Agent déclenche un changement d'activité subi par le Patient. Le Patient correspond au protagoniste dans l'évènement de Mouvement. La perte du Mouvement, plus précisément, le manque d'éléments locatifs ancrant l'évènement dans l'espace, contribue à une signification plus abstraite. Au lieu du sens plus concret "mettre quelqu'un quelque part", nous obtenons maintenant un sens plus abstrait, à savoir "mettre quelqu'un dans une activité/ un état", où le pronom (*te* (95)-(97) ; *la* (98))

est toujours un objet direct. Cependant, la syntaxe permet l'ambiguïté dans des énoncés tels *Marie se met à travailler* (cf. 7.3.1.1).

Stade V - Se mettre à faire quelque chose

- (99) Ils forcèrent la ligne des assaillants, et se **mirent** à fuir dans toutes les directions, laissant dans le Parvis un encombrement de morts. (FT099)
 (100) Je me suis **mise** à pleurer amèrement. (FT100)

Dans cette étape de la chaîne, la saillance se reporte entièrement sur le deuxième élément (Activité). Nous observons que le Patient devient coréférentiel avec le sujet et l'analyse du pronom change de réfléchi à intrinsèque. La réduction syntagmatique et la perte fonctionnelle du clitique est la caractéristique principale de ce stade. La structure n'est plus ambiguë : elle est devenue une construction aspectuelle inchoative.

Stade VI - Se mettre à faire quelque chose (bis)

Dans ce stade de conventionnalisation, la valeur lexicale et la valeur grammaticale peuvent apparaître dans le même énoncé (101)-(103) en formant ainsi la 'preuve par anachronie' (*proof by Anachrony Principle*, Hagège 1993 : 200-202) qui stipule que la possibilité de cooccurrence du morphème grammaticalisé avec sa source lexicale est indicative d'un degré de grammaticalisation avancé.

- (101) Houlala, il suffit que je m'absente et vous vous **mettez** à mettre des noms sur les hébélomes ??? (IT047)
 (102) Voilà qu'il se **met** à mettre des photos de vélo !!! (IT048)
 (103) Ah ça y est Pierre, toi aussi tu te **mets** à mettre des couleurs dans tout le message ?(IT049)

De cette façon, le modèle présenté ci-dessus ressemble en partie aux modèles quadriphasés de Heine (2002) et de Marchello-Nizia (2006), mais fournit aussi des étapes intermédiaires :

Heine (2002)	Marchello-Nizia (2006)	notre modèle
A		stade I
		Stade II : 1 ^e préalable
Ab		stade III
		Stade IV : 2 ^e préalable
aB		stade V
B		stade VI

La description des différentes étapes devrait être interprétée comme la simulation d'un continuum diachronique et non pas comme des étapes que le locuteur parcourt synchroniquement. Il en va de même pour la réanalyse. Il convient de dire que la grammaticalisation d'un signe n'implique pas forcément la suppression du signe lexical originel; ils peuvent très bien coexister sur le plan synchronique. Le phénomène où le sens source et le sens cible coexistent est connu comme divergence (Hopper 1991) ou split (Heine & Reh 1984 : 57sq). L'intégration d'une voie sémantique générale de I à VI montre que nous avons affaire à une abstraction conceptuelle qui passe graduellement du spatial à l'aspect inchoatif. La question qui se pose maintenant est de savoir quelle est exactement la nature du changement sémantique.

7.3.3 Les facteurs sémantico-pragmatiques

7.3.3.1 La nature du changement 'spatial > aspectuel'

Dans ce paragraphe, nous reconsidérons la désémantisation de *se mettre* à telle qu'elle a été proposée dans 1.3.4, à savoir un changement d'un verbe lexical à sens spatial vers une expression grammaticalisée à sens aspectuel. Nous soulignons que cette désémantisation n'est pas envisagée comme une perte totale de substance sémantique, ni comme un affaiblissement sémantique. Si Givón (1976) note que le sens des marqueurs TAM serait déjà présent dans le lexème source, Detges (1999 : 31-32), en revanche, remarque que la réduction du sens jusqu'au 'noyau sémantique' (*Bedeutungskern*) peut poser problème. Par exemple, si l'expression du passé récent se manifestait déjà dans *Luc vient de son boulot*, elle ne pourrait constituer le noyau sémantique du verbe *venir* en tant que tel étant donné que ce verbe donne en même temps lieu à une expression de valeur imminente, p.ex. *les vivres vinrent à manquer*. Les deux sens ne peuvent être simultanément noyau sémantique du même verbe. Selon Heine, Claudi et Hünemeyer (1991 : 109-113), le concept d'affaiblissement sémantique peut encore poser problème dans la mesure où le sens ultérieur peut être plus complexe que le sens antérieur. Ils se basent sur Rubba (1990) qui étudie la grammaticalisation d'adpositions dérivées de noms désignant des parties du corps. Cet auteur montre que les adpositions sont plus complexes que les lexèmes source. Il convient donc de nuancer l'idée de perte de substance sémantique ainsi que celle d'affaiblissement sémantique. Hopper & Traugott (2003 : 87) remarquent qu'il s'agit initialement plutôt d'une modification que d'un affaiblissement sémantique. Une partie du sens originel a disparu et de nouvelles significations plus abstraites s'ajoutent. La question est de savoir quelle est précisément la nature du changement sémantique qui va de pair avec le processus de grammaticalisation en question: est-il d'ordre métaphorique ou métonymique ? Le changement du spatial à un sens aspectuel pourrait être décrit en termes

métaphoriques, c'est-à-dire comme une projection d'un domaine sur un autre (*mapping*). C'est ainsi que Mortier (2005 : 86) décrit le changement sémantique du progressif *être en train de* en termes de métaphorisation:

Tout comme le « *train-objet* » est une succession de wagons en mouvement, le « *train-marqueur du progressif* » exprime des moments successifs dans le temps. Au moment où *train* prend donc le sens de « mouvement » ou d'« allure », il semble se déchaîner une évolution métaphorique, que nous pouvons représenter de la façon suivante :

TRAIN Marche, mouvement, vitesse, allure donc être en cours	→	ETRE EN TRAIN DE être au milieu du mouvement, de l'action, donc être en cours
---	---	---

Mais, tout changement d'un sens spatial à un sens aspectuel ne peut toutefois être considéré comme une métaphorisation. Dans la description de *be going to* comme marqueur du futur en anglais, Sweetser (1988) est d'avis que *go* est susceptible d'exprimer un temps futur en projetant le sens spatial sur un domaine temporel, autrement dit, qu'il y a un transfert métaphorique. Bybee, Perkins et Pagliuca (1994) contestent toutefois ce point de vue en argumentant que le sens temporel est déjà présent comme une inférence du sens spatial : en se déplaçant dans l'espace, on se déplace en même temps dans le temps. A côté du sens temporel, il y a également un sens intentionnel qui est présent dès le début. Le sens spatial peut être supprimé à cause de ce sens intentionnel : en se déplaçant dans l'espace pour faire X, on a en même temps l'intention de faire X. De cette façon, le sens futur de *go* est généré à partir de contextes où l'intention est exprimée sans qu'il n'y ait déplacement dans l'espace³⁷. Au lieu de formuler le changement comme *go* spatial → temporel (Sweetser 1988) ou *go* spatial = temporel (Bybee, Perkins et Pagliuca 1994), Hopper & Traugott (2003 : 3) proposent de considérer la construction *be going to* dans son ensemble. Ils considèrent cette construction comme le résultat d'une réanalyse, c.-à-d. la phrase [*I am going [to marry Bill]*] est réanalysée comme [*I [am going to] marry Bill*]. Le changement sémantique accompagnant cette réanalyse est d'ordre **métonymique** (cf. infra).

Une des premières linguistes à reconnaître l'importance de la métonymie dans le changement grammatical est Brinton (1988). Elle remarque en rapport avec les constructions aspectuelles que leur développement est plutôt motivé par la métonymie que par la métaphore. Brinton (1988 : 114) argumente, d'une part, qu'il n'y a pas de transfert métaphorique du spatial au temporel étant donné que les catégories

³⁷Pour une analyse similaire de *aller* + inf., voir Detges (1999) et De Mulder (2001, 2008).

aspectuelles (aspect et types de situation) sont déjà spatiales³⁸. D'autre part, elle souligne que le mouvement vers une activité (p.ex. *go to sleep*) n'est pas nécessairement plus abstrait que le mouvement dans un espace (p.ex. *go to the bedroom*). A son avis, l'isomorphisme entre mouvement/espace, d'un côté, et mouvement/activité, de l'autre, ne révèle qu'un petit changement de focus et s'avère plutôt un changement par métonymie³⁹.

This change can be considered a case of a metonymic shift rather than of a gradual bleaching of meaning (...). As soon as a verb of motion is collocated with an infinitive or participle naming another verbal action or state, then the shift to aspect meaning is possible. No intermediate stages between motional and aspect meanings need to be postulated; the change occurs in one step. In many contexts, spatial and aspect meanings co-exist; only when the verbal 'action' is abstract does the motional meaning become impossible. (Brinton 1988 : 114)

L'analyse sémantico-pragmatique de Hopper & Traugott (1993) est différente de celle de Brinton (1988) dans la mesure où la métonymie est considérée comme une implicature conversationnelle. Par 'implicature' on entend généralement l'implicature conversationnelle (Grice 1975) qui réfère à ce qui est suggéré ou signifié par un locuteur afin de combler certains besoins pragmatiques. L'implicature n'est donc pas une propriété sémantique de l'énoncé lui-même. Hopper & Traugott (1993¹/2003²) décrivent le changement de *go* à *be going to* comme suit⁴⁰ : d'abord, on part d'un *go* spatial qui se double d'un sens intentionnel dans certains contextes (*be going in order to V*), ensuite, il y a un second glissement métonymique dans lequel le sens intentionnel se transforme en sens futur du marqueur grammatical⁴¹. L'évolution sémantique n'est achevée que si les implicatures conversationnelles sont généralisées, c.-à-d. si elles font partie du sens conventionnel des termes linguistiques.

Nous aimerions suggérer l'hypothèse que le changement sémantique de *mettre* à *se mettre* à se fasse de manière similaire, c.-à-d. à l'aide de glissements métonymiques. Premièrement, le sens originel de *mettre*, i.e. un changement de lieu, est étendu à une

³⁸ Brinton part ici d'une théorie 'localiste' de l'aspect (cf. *inter alia* Comrie 1976) qui analyse les différentes catégories en termes spatiaux. Concrètement, l'aspect ingressif, axé sur le début de l'évènement, dénote *aller dans une situation*.

³⁹ Ce qui correspond à l'analyse de Bybee, Perkins et Pagliuca 1994 (cf. supra).

⁴⁰ Hopper & Traugott (2003 : 87) : «But in fact it was not *go* that grammaticalized ; the phrase *be going to did*, presumably only in very local contexts, e.g., that of *be going in order to V*. The contiguity with *to* in the purposive sense must have been a major factor in the development of the future meaning in *be going to* as an auxiliary.»

⁴¹ La métonymie se caractérise donc par une succession continue de sens qui changent d'après le contexte. C'est cette influence contextuelle qui fait de la métonymie un phénomène plutôt pragmatique (De Mulder 2001 : 17).

activité (*mettre qqn qqpart à faire qqch*). Deuxièmement, le focus passe du lieu à l'activité et le changement de lieu devient un changement d'activité (*se mettre à faire qqch*). Le modèle de changement sémantico-pragmatique connu sous le nom d'**inférences suggérées** (*Invited Inferencing Theory of Semantic Change IITSC*), proposé dans Traugott & Dasher (2002 : 34sq), se prête bien à une visualisation du changement sémantique en question (Tableau 7.6). Le principal objectif du modèle IITSC consiste à expliquer comment les significations pragmatiques peuvent se conventionnaliser⁴².

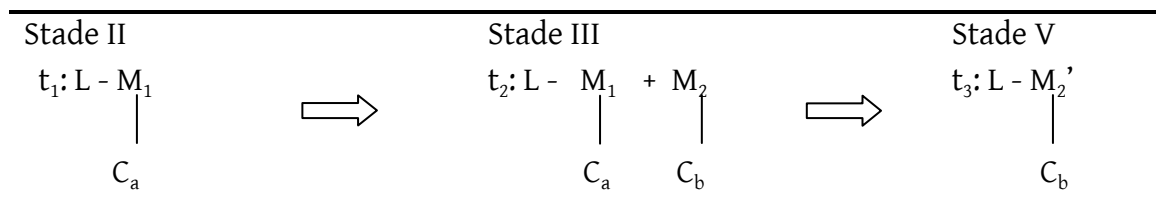


Tableau 7.6 : Le modèle IITSC appliqué à *se mettre à*.

A un moment donné t , le sens M d'un lexème L est associé à une structure conceptuelle C . En l'occurrence, dans un premier temps (t_1), i.e. le stade II⁴³, l'objet animé est sujet au Changement de Lieu M_1 causé par l'Agent. Le sens 1 est lié au concept d'Espace C_a . Dans un deuxième stade (t_2), i.e. stade III, l'Activité au sens M_2 s'ajoute au Changement de Lieu M_1 . Le sens M_2 est lié au concept d'Évènement C_b . Ce qui déclenche le changement sémantique est l'inférence d'un déplacement en association avec un nouvel évènement. Deux phrases coordonnées (104) ou une seule phrase (105) sont susceptibles d'explicitier l'inférence.

(104) Je te **mets** à converser, je t'y mets bien assis

Entre Nelson et la statue de la Pitié

Au bal masqué des célébrités. (IT053)

(105) quand je vois qu'il commence à s'énerver, je le **mets** à "réfléchir" sur la marche d'escalier (IT012)

Enfin dans l'étape V, la construction n'est utilisée qu'au sens dérivé M_2' , i.e. Changement d'Activité. Nous savons que c'est la répétition (*ritualisation* Haiman 1994 ; *routinization* Haspelmath 1999) d'une expression grammaticalisée qui propulse le

⁴² Traugott & Dasher (2002) proposent l'évolution diachronique suivante : particularized conversational implicature (utterance-token meaning) >generalized conversational implicature (utterance-type meaning) >coded meaning. Pour une discussion de l'ordre de ces séquences, voir Hansen & Waltereit (2006).

⁴³ Les stades mentionnés ici correspondent aux étapes établies dans § 7.3.2.

processus de grammaticalisation (Bybee & Hopper 2001 ; Bybee 2003)⁴⁴. En conséquence, pour que le nouveau sens M_2' soit associé à la construction, il faudrait que la combinaison contextuelle $M_1 + M_2$ se répète fréquemment, ce qui est d'autant plus vrai pour la conventionnalisation du sens inchoatif (stade VI) qui ne pourrait se réaliser qu'à condition que l'inférence du changement de Lieu avec un nouvel événement soit fréquente⁴⁵. Or, nous avons constaté que les exemples attestés des étapes III et IV font défaut dans notre corpus conventionnel (FT+ LM). Tous les exemples sont issus d'Internet où ils sont par ailleurs peu fréquents.

7.3.3.2 La subjectivisation

Dans ce paragraphe, nous nous proposons d'examiner dans quelle mesure le concept de subjectivisation peut être appliqué à *se mettre à*. Pour ce faire, nous tenons compte des trois interprétations différentes présentées précédemment (cf. chapitre 6). Dans un premier sens, la notion de subjectivisation se définit comme une notion sémantico-pragmatique où le locuteur rend son discours plus expressif. Nous retrouvons ce principe entre autres chez Meillet (1912) et Lehmann (1985) :

The autonomy of a linguistic sign, however, is just the structural aspect of what, in terms of linguistic activity, is the greater or lesser freedom with which the speaker creates and manipulates his signs. On the one hand, the speaker is creative, i.e. he enjoys freedom in this activity. On the other hand, he is constrained by tradition, i.e. he must conform to rules. All his activity is subject to the constant tension between these two poles [...] For each of those functions that constantly recur in language activity, the speaker has at his disposal an array of grammatical means which fulfill that function. The most grammaticalized of them must be in order to structure the signs in traditional ways and thus to secure understanding. The least grammaticalized of them may be chosen whenever the speaker wants to fulfill this particular function in a more prominent way. This explains synchronic variation along a grammaticalization scale. (Lehmann 1985 : 314-315)

Concrètement, dans le choix des marqueurs inchoatifs, nous pouvons faire l'hypothèse que *commencer à* est plus grammaticalisé que *se mettre à* étant donné sa distribution plus générale (cf. partie II). En conséquence, c'est *commencer à* qui va

⁴⁴Il en découle que le processus de grammaticalisation est à considérer comme un phénomène déclenché par des facteurs d'usage, de communication. De façon plus générale, l'idée d'une grammaire sera celle d'une grammaire émergente (Hopper 1987) qui suppose que la grammaire émerge de, et ne peut être comprise qu'en termes de l'usage de la langue (Thompson 2002 : 126), un point de vue qui est fort répandu (cf. Bybee & Hopper 2001; Scheibman 2002).

⁴⁵ Cf. A ce propos, Traugott & Dasher (2002 : 38) réfèrent à Milroy (1992) : « a change in the output of a single speaker might be regarded as the locus of change in the system, whereas of course a change is not a change until it has been adopted by more than one speaker. »

structurer le paradigme. Le locuteur choisira l'élément plus contraint, à savoir *se mettre à*, pour mettre en relief la fonction grammaticale, *i.e.* marquer davantage l'aspect inchoatif. Pour renforcer l'inchoatif, le locuteur utilisera l'élément spécifique *se mettre à* au lieu de l'élément général *commencer à* qui a perdu de sa force expressive.

Dans une deuxième interprétation, la subjectivisation a lieu lorsque la perspective du locuteur est incorporée dans l'évènement (Langacker 1990, 1999, 2003). Tous les verbes de mouvement déictique sont susceptibles d'ancrer déictiquement l'évènement par rapport au locuteur⁴⁶. Etant donné que *mettre* réalise un mouvement à partir du centre déictique (cf. 0.3.1.4), nous avons affaire à une entité (*construal*) subjective. Si, en outre, le verbe de mouvement se combine avec un autre verbe, le résultat sera une entité subjective du mouvement et de l'autre activité. Autrement dit, *se mettre à travailler* est une entité subjective dont la déicticité peut être considérée comme une sorte de persistance (Hopper 1991) du verbe *mettre*. Le verbe le plus saillant est *travailler* tandis que *se mettre à* va situer la perspective du locuteur par rapport à cet évènement, c.-à-d. à son début.

En dernière instance, il y a l'interprétation la plus répandue de la notion de subjectivisation, à savoir le procès «whereby meanings become increasingly based on the speaker's subjective belief/state/attitude toward the proposition» (Traugott 1989 : 35). D'une part, nous notons avec Marchello-Nizia (2006 : 197) que «[la subjectivisation] est l'une des forces qui mettent en mouvement le processus de changement, mais cette phase se situerait au tout début d'une grammaticalisation, et seulement en cette phase initiale, constituant en quelque sorte les prémices du phénomène». Plusieurs indices (§ 7.3.1) montrent toutefois que *se mettre à* se situe déjà à un stade avancé de la grammaticalisation. D'autre part, nous constatons que cette définition de la subjectivisation est parfaitement compatible avec l'hypothèse de « la prise de position » telle qu'elle a été proposée par Peeters (1989, 1993) :

Tout aussi importante que l'élément d'action ("faire quelque chose") est l'idée d'une prise de position de la part de l'auteur de l'énoncé. (...) En utilisant le verbe *se mettre à* de préférence au verbe *commencer*, celui qui écrit ou parle signifie à son lecteur ou à son interlocuteur que l'évènement est (était, sera) par exemple une source de joie ou de préoccupation, et qu'il veut partager ses sentiments. (Peeters 1993 : 41)

⁴⁶Cf. Nicolle (2007 : 57): « all deictic movement verbs have the effect of "providing the deictic anchoring of a situation with respect to the speaker or the hearer" (Radden 1996 : 431), hence whenever a deictic movement verb is used, the event being described is subjectively construed».

Nous avons constaté (cf. chapitre 5) qu'il était difficile d'attribuer une valeur hypocoristique à *se mettre à* dans les énoncés (106)-(108) proposés par Peeters (1993 : 42), mais qu'il y a bien une prédilection significative de *se mettre à* pour des collexèmes expressifs (109)-(110).

- (106) Elle appuya sur l'accélérateur et la Maserati bondit, siffla, se **mit** à geindre puis à ronronner vers les 200km/h. (Sagan, *Des yeux de soie*)
- (107) Il faut savoir que les grains de beauté, même bénins, jouent parfois des tours: ils peuvent se **mettre** à gonfler, à rougir. (Elle, 15/10/90)
- (108) La petite jeune fille qui s'est bien pomponnée pour son premier bal. Un danseur l'invite. Elle se **met** à pleurnicher: "Maman, je ne veux pas. Maman, remmenez-moi." (Romains, *Les hommes de bonne volonté*)
- (109) Mon oiseau est mort, et j'ai pleuré, et Pagello s'est **mis** à rire, et je me suis mise en colère, et il s'est **mis** à pleurer, et je me **suis** mise à rire. (VAR021)
- (110) Je me suis **mis** à crier, à pousser des grognements incompréhensibles, pour essayer de faire sortir toute cette rage hors de moi. (FT074)

Bien que l'idée de 'prise de position' se rapproche le plus de la définition actuelle de la subjectivisation, à savoir le mécanisme qui sert à véhiculer l'attitude, les croyances et l'évaluation du locuteur vis-à-vis de la proposition, il semble peu probable que cette subjectivisation se traduirait dans les exemples (106)-(108). Mais est-elle susceptible de se manifester ailleurs et de quelle manière? En général, on considère l'aspect dynamique et/ ou intentionnel comme les principales motivations pragmatiques pour l'emploi de l'un ou l'autre signe. La subjectivisation consisterait ici surtout en l'attribution d'un aspect énergétique à un événement inchoatif (intensification). Nous avons observé que c'est surtout dans l'expression *s'y mettre* que nous retrouvons un engagement subjectif et vigoureux de l'Agent vis-à-vis du procès. Ainsi, l'intensification d'un début d'évènement s'observe dans (111)-(112). Les exemples (113)-(114) manifestent un clair engagement du locuteur dans l'évènement. De plus, le locuteur souhaite que les interlocuteurs y participent aussi. Un sentiment de surprise, ou du moins un effet inattendu, s'observe dans (115)-(117). Les verbes modaux dans (118)-(119) confèrent un jugement évaluatif à l'interprétation inchoative de l'évènement.

- (111) C'est ce qui se passe autour de Béatrice : d'abord, c'est elle qui tire les fils. Mais peu à peu, les fils se resserrent et l'enserrent. Car tout l'entourage s'y **met** : la mère et le frère, le commissaire et l'employé, chacun ayant de bonnes raisons d'enrayer la mécanique de cette vengeance qui détruirait l'ordre, mais aussi les fragiles arrangements que chacun s'est fabriqués, par sagesse ou lâcheté. (LM093)

- (112) Désormais, le nombre d'acheteurs sur Internet progresse plus vite que celui des internautes. Les retraités s'y **mettent** et les femmes sont en passe d'y acheter, comme dans le « commerce réel », plus que les hommes. (LM094)
- (113) Quand il s'adresse au public, le ministre chargé de la politique de la ville fait plutôt penser à la banlieue : « On va niquer la précarité dans ce pays. Logement, boulot, éducation : si on s'y **met** pas tous ensemble, c'est indémorable. » (LM095)
- (114) Si nous nous y **mettons** tous, nous y parviendrons », a-t-il ajouté. (LM096)
- (115) Même la télé-réalité s'y est **mise** avec « Oui chef ! » sur M6. (LM097)
- (116) Le petit jaune, la boisson chérie de papa, est resté très franco-français, même si certains, comme les Belges, s'y sont **mis**. (LM098)
- (117) Et les DVD et CD ont été rejoints par les écrans *plase mettre à* et les baladeurs numériques, mais aussi les bijoux et produits de luxe. Dior, Hermès, Louis Vuitton ont leur boutique en ligne. Même le traiteur Fauchon s'y est **mis**. (LM001)
- (118) Ils devraient s'y **mettre** dès maintenant, en établissant les principes de base pour les négociations et un calendrier pour le règlement de la situation. (LM099)
- (119) C'est dans ce contexte que le 26 mai, après sa victoire, M. Gyurcsany rappelle à ses députés qu'on connaissait la situation catastrophique du pays, « qu'on n'a rien fait pendant quatre ans » et qu'il va falloir s'y **mettre** : « Les enfants, nous ne sommes pas parfaits, nous ne serons pas parfaits, mais on va faire tout ce qu'on peut avec ce putain de pays ! » (LM100)

En somme, nous pouvons dire que, dans beaucoup de cas, nous assistons à une modalisation de l'interprétation inchoative de l'évènement à travers *s'y mettre*. Dans leur étude sur la grammaticalisation des prépositions, Bat-Zeev Shyldkrot & Kemmer (1995) remarquent que la préposition *à* traduit en général un engagement plus prononcé et signifie 'montrer de l'intérêt, du zèle, agir avec enthousiasme'. Dans (120), elles notent que la préposition *à* implique une activité plus grande de la part du sujet que celle qui a été inscrite par *de*. De plus, les auteurs observent une corrélation entre la forme pronominale et la préposition *à* dans la mesure où les deux éléments impliquent chaque fois une activité mentale plus prolongée et plus intense que la forme non pronominale (121)-(122)⁴⁷. Il est vrai que la forme pronominale est souvent consciemment utilisée en tant qu'implicature conversationnelle, c.-à-d. pour combler certains besoins pragmatiques, ce que l'on appelle *self-affectedness* (Detges 1999 ; Waltereit 2000). En rapport avec *se mettre à*, le *self-affectedness* désignerait en conséquence un glissement du performatif (*je te mets à X*) à l'acte auto-induit (*je me mets à X*)⁴⁸.

⁴⁷ Voir déjà l'analyse de Requédât (1980 : 23-27).

⁴⁸ La grammaticalisation consiste donc en la conventionnalisation de l'implicature conversationnelle.

- (120) a. Il s'empresse à satisfaire ses patrons.
b. Il s'empresse d'ouvrir la porte.
- (121) a. Le prisonnier a essayé de s'évader.
b. Max s'essaie à parler en public.
- (122) a. La famille a résolu de visiter cette île.
b. Ils se sont résolus à quitter cette ville.

En conséquence, nous pourrions supposer que *se mettre à* est à son tour en mesure d'intensifier l'évènement grâce à ses composantes *se* et *à*. En effet, (123)-(125) pourraient avoir un caractère intensifiant, (126)-(128) un caractère intentionnel.

- (123) Cet homme est honnête, il est joueur dans l'âme. Et notre tricheur, près de lui, comprend les plaisirs, les émois du jeu. Du vrai jeu, avec son suspense. Il se **met** à adorer le jeu, sans tricher. Et il y perd sa fortune, il perd tout, ses voitures, ses bijoux, ses tableaux et son hôtel particulier. (LM101)
- (124) Berthier veut comprendre, trouver une logique, savoir pourquoi le bonheur des uns fait le malheur des autres (le voisin a perdu son chien). Et se **met** à être odieux, soupçonneux, masochiste. (LM102)
- (125) sa banalité à un degré si pointu qu'il provoqua un arrêt du regard. Arrêt sur chaque parcelle du visible, sur la peau, sur le grain de la peau du visible. La moindre chose se **mit** à appeler une intense attention. (FT103)
- (126) Quand j'ai imité Ariane Mnouchkine ou ma mère, je me suis **mis** à être juste : j'ai arrêté de jouer comme un acteur, de composer de manière cérébrale et branchée. (LM103)
- (127) Reste que si la justice s'est **mise**, avant même sa légalisation, à reconnaître au testing une valeur de preuve, les tribunaux n'ont pas montré, jusqu'ici, un grand volontarisme en matière de lutte contre les discriminations. (LM104)
- (128) Peut-on encore faire du neuf avec les Fables de La Fontaine ? Dans ce disque, on se **met** à prendre le récitant pour un instrumentiste et les instrumentistes pour un récitant. Passionnante expérience du guitariste de jazz et de rock et arrangeur Pierrejean Gaucher, qui suit avec sa formation, les moindres inflexions de la diction, au demeurant assez classique, pour en faire le thème de musiques où résonne le propos. (LM105)

La subjectivisation pourrait se manifester également dans (129), où le locuteur souligne le besoin d'un changement d'état à travers *se mettre à*. L'exemple (130) désigne en revanche l'état mental du locuteur, *i.e.* un état de certitude.

- (129) Un diagnostic a été posé, ce matin, par Robert Badinter dans Le Figaro qui disait ceci : les difficultés des partisans du oui sont dues d'abord à l'usage abusif du terme

de Constitution. Quelle est la nature du texte ? Si les Français se **mettent** à s'intéresser autant et aussi vite au contenu du texte, c'est parce qu'on leur a dit que c'était une Constitution. Mais les partisans du oui ont commencé leur retraite il y a déjà quelques mois. (LM106)

- (130) D'ailleurs, la jeune étudiante ne doutait de rien en arrivant à Helsinki. « Je me suis **mise** à y croire -au titre- cette année, quand j'ai vu que mes sauts à 6, 70 m devenaient une routine. On doit tous commencer par quelque chose. Pour moi, ceci n'est qu'un début. » (LM107)

Enfin, à côté de l'effet inattendu (131)-(132), il y a le caractère indésirable / détrimental de l'évènement inchoatif (133) et le caractère indésirable / involontaire que le locuteur juge inévitable (134).

- (131) Les tournois indoor -courts couverts-, c'est formidable pour les spectateurs, mais c'est dramatique pour l'organisme des joueurs, qui d'un coup se **mettent** à vivre comme dans un sous-marin, poursuit Bertrand Delerry. (LM108)
- (132) Un Te Deum à Notre-Dame comme des fanfares. Les derniers bandits qui infestaient la France à la faveur des troubles sont arrêtés en Provence. Pour la première fois depuis des années, la rente se **met** à monter. (FT104)
- (133) Un étudiant américain, exclu de Harvard, se rend en Angleterre pour y retrouver sa soeur. Il se **met** à côtoyer une bande de jeunes supporters de football, clan qui obéit à ses propres règles et ne vit que pour la confrontation violente avec les autres bandes. Cette plongée dans le milieu des hooligans va devenir, pour le timide américain, une épreuve de vérité. (LM109)
- (134) On refait les calculs. On s'est trompé. On n'arrive même plus à comprendre où et en quoi l'on s'est trompé. L'on se crispe, alors, et tout se passe comme si une roue se **mettait** à tourner à vide, sans que l'on puisse la maîtriser. (FT105)

Cependant, nous avons en général l'impression que les effets communicatifs que le locuteur veut produire à travers *se mettre* à ne jouent qu'un rôle secondaire, à la différence de *s'y mettre*. Avec *se mettre* à, c'est surtout les effets sémantiques de l'aspect inchoatif lui-même qui sont mis en relief. Si l'engagement du locuteur est manifeste dans certains cas, l'effet inattendu peut presque toujours être attribué au caractère inopiné de *se mettre* à. En conséquence, nous soupçonnons que l'effet modélisateur est moins grand pour *se mettre* à que pour *s'y mettre*.

7.3.4 La grammaticalisation d'une construction

Dans cette section, nous examinons de façon succincte comment les propriétés de la grammaticalisation constructionnelle pourraient être mises en rapport avec *se mettre à*. La réanalyse du pronom *se* et de la préposition *à* nous a montré qu'il convient de considérer toute la construction et non pas uniquement le verbe *mettre*. La prise en compte de toute la construction dans le processus de grammaticalisation est un premier pas dans l'approche constructionnelle de la grammaticalisation.

Généralités - En CxG, les différentes structures du verbe *mettre* (cf. 7.1) appartiennent à ce que Goldberg (1995 : 3) appelle la construction CAUSED MOTION ayant la forme [Sub V Obj Obl] et dont le contenu sémantique peut être formulé comme X CAUSES Y TO MOVE Z comme dans p.ex. *Pat sneezed the napkin off the table*. Il est clair que le sens et la forme de *se mettre à* ne correspond pas à cette construction schématique. Nous pouvons alors faire l'hypothèse que *se mettre à* fait partie d'une construction inchoative [Sub V à Vinf] dont le contenu sémantique peut être formulé comme X BEGINS TO DO Y. Un verbe peu correspondre à une construction en termes sémantiques.

Constructions being frames against which the meaning of the parts is negotiated – and even the prototypical cases, where the semantics of the verb and of the construction coincide, the verb semantics is just an elaboration of the meaning of a construction. (Goldberg 1997 : 386)

En conséquence, la construction *commencer à* constitue la construction centrale de la construction plus schématique INCH cxn. étant donné son sens prototypique, mais aussi parce qu'il est syntaxiquement moins contraint (donc plus schématique). Une taxinomie catégorielle rudimentaire pourrait alors se présenter comme dans le Tableau 7.7. Cette taxinomie de base peut faire partie d'une taxinomie constructionnelle plus vaste motivée sémasiologiquement (des constructions à complémentation à *Vinf*) ou onomasiologiquement (ensemble avec d'autres constructions exprimant la notion d'inchoatif).

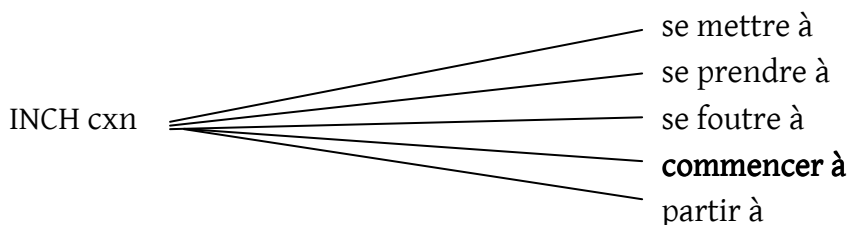


Tableau 7.7 : Taxinomie rudimentaire de la construction inchoative.

Productivité -Plus la construction est grammaticalisée, plus elle devient apte à autoriser des constructions moins schématisées. Cela veut dire que la présence dans la classe de l'élément plus grammaticalisé *commencer à*, permet d'inclure dans la construction des éléments moins schématisés (tel *se mettre à*). Diachroniquement, nous observons en effet que la construction *commencer à* est plus ancienne que *se mettre à* et figure déjà dans les premiers textes français (p.ex. la chanson de Roland l. 302 : *Quant l'ot Rollant, si cumençat a rire*). Une fois que *commencer à* devient une construction très productive, la construction plus schématique [S V à Vinf] s'étend par analogie vers d'autres constructions moins schématisées. Or, nous constatons que toutes les constructions n'ont pas la même forme [S se V à Vinf]. Par conséquent, une analogie par laquelle la construction de base [S V à Vinf] impose sa structure aux nouveaux-venus, est peut-être moins plausible qu'une analogie où la construction de base attire de nouveaux membres. De cette façon, le verbe *mettre*, qui n'a jamais été employé comme marqueur inchoatif, sera interprété par l'interlocuteur comme un marqueur inchoatif parce qu'il s'insère dans la construction INCH cxn. Si d'autres locuteurs commencent aussi à employer *mettre* dans cette construction, le verbe se grammaticalise dans un marqueur TAM.

Compositionnalité – D'après la CxG, il est impossible de dériver le sens global d'une construction à partir du sens des éléments individuels. Ce principe pose problème pour des constructions comme *commencer à* dont le sens coïncide avec celui de la construction INCH cxn. Or, nous venons de voir (cf. supra Goldberg 1997) que « the verb semantics is just an elaboration of the meaning of a construction ». Pour *se mettre à*, il est clair que c'est la construction plus schématique INCH cxn qui a imposé le sens inchoatif au verbe individuel *mettre*. Quant à la préposition *à*, nous avons suggéré dans l'analyse de la grammaticalisation de *se mettre à* (7.3.1.5) qu'elle offre une base sémantique commune au paradigme des constructions inchoatives dans la mesure où elle marque la fonction grammaticale, c.-à-d. l'aspect inchoatif. En grammaticalisation constructionnelle, ce sens inchoatif pourrait s'expliquer par l'héritage de la construction plus schématique INCH cxn. Quant au pronom *se*, il semble qu'il puisse avoir un sens inchoatif aussi en dehors des constructions inchoatives en question. En rapport avec les *reflexive-marked translational motion verbs* (p.ex. *s'en aller, s'en venir, s'en fuir*) en ancien français, Kemmer (1993) remarque :

According to Hatcher (1942 : 113), the semantic difference between these *se* verbs and their unmarked counterparts is that the former **focus on the initiation of the motion activity**, whereas the latter often refer to the intermediate or final stage of a journey, or else to the movement conceived of as a whole (« movement begun-and-concluded”). This evaluation can be restated in more general terms that fit Hatcher's data as well as accounting for phenomena of the same type appearing in other languages in Romance and elsewhere in Indo-European (...): **the *se* forms focus on the change of state involved in a**

motion event; the unmarked forms, on the other hand, designate the event as a whole without distinguishing its individual phases. (Kemmer 1993 : 157) ⁴⁹

Ce n'est donc pas seulement dans la construction *se mettre à* que le pronom *se* remplit une fonction de marqueur inchoatif. Il peut avoir la même fonction, ou une autre, dans d'autres constructions. Dans ce paragraphe, nous avons esquissé comment les différentes propriétés de l'approche constructionnelle en grammaticalisation peuvent s'appliquer à *se mettre à*. Cette approche est susceptible de montrer comment les différents membres dans une taxinomie se regroupent sur base de leur adhérence à une construction plus schématique, en l'occurrence INCH cxn. Si toutes les constructions inchoatives n'ont pas été examinées, et, par conséquent, la présentation de la taxinomie constructionnelle reste rudimentaire, nous en avons illustré le principe. Nous faisons l'hypothèse que *mettre* devient une construction inchoative par analogie avec la construction préexistante *commencer à* et que celle-ci permet à *se mettre à* d'entrer dans la taxinomie, c.-à-d. de devenir plus schématique/grammaticalisé. Enfin, les différents éléments composant la construction *se mettre à* empruntent leur sens inchoatif à la construction INCH cxn.

7.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons, d'une part, situé les résultats de l'analyse comparative (cf. partie II) dans le cadre théorique de la grammaticalisation. D'autre part, nous avons étudié le rapport entre la forme de départ (*mettre*) et la forme d'arrivée (*se mettre à*) en examinant les mécanismes (7.3.1), les étapes (7.3.2), et les motivations pragmatico-sémantiques (7.3.3) de la grammaticalisation de *se mettre à*.

Il s'avère que notre étude de cas de la construction inchoative *se mettre à* présente plusieurs facteurs typiques d'un processus de grammaticalisation :

- (a) Le changement a lieu dans un contexte spécifique avec un complément infinitif, mais où le PPLieu n'est plus présent. Donc *Je me mets à travailler* n'est plus *Je me mets dans la cuisine*, ni *Je me mets dans la cuisine à éplucher les pommes de terre*.
- (b) Le changement est rendu possible par une inférence d'un aspect inchoatif à partir d'un changement de lieu : *tu le mets à travailler comme caissier dans une grande surface*

⁴⁹ Les caractères en gras sont nôtres.

veut donc dire qu'il commencera à travailler comme caissier. L'aspect inchoatif devient plus saillant que le mouvement.

- (c) Le passage du spatial à l'aspectuel entraîne une réanalyse non seulement du pronom *se*, mais aussi de la préposition *à*.
- (d) La réanalyse se manifeste ouvertement lorsque l'infinitif qui suit est incompatible avec le sens premier, p.ex.
(135) Et la langouste qu'a pas inventé le vin chaud se **met** à regarder son assiette d'un air dégoûté (FT013).
(136) Je me **mets** à rêver de tenir une sorte de petit journal de cette aventure (FT012).
- (e) Une fois réanalysé, *se mettre à* peut subir les différents changements typiques d'une auxiliarisation : une augmentation de la complémentation infinitive au détriment de la complémentation nominale, une augmentation du sujet inanimé qui s'avère peu fréquent avec *mettre* (p.ex. dans sa structure pronominale passive).
- (f) Les différents stades de la grammaticalisation de *se mettre à* coexistent en français moderne, bien que le changement ait eu lieu entre le XI^e et le XVI^e siècle.
- (g) Les contraintes distributionnelles et sémantiques pesant sur *se mettre à*, ainsi que le fait qu'il se combine avec des collexèmes appartenant à un groupe assez homogène (verbes expressifs) montrent qu'il est moins grammaticalisé que *commencer à*.
- (h) Le verbe *mettre* est suffisamment général pour qu'il puisse constituer une source d'un processus de grammaticalisation. C'est un verbe de mouvement directionnel qui exprime un mouvement à partir du centre déictique.

En somme, nous pouvons suggérer un processus de grammaticalisation de *se mettre à* qui se caractérise d'abord par une *analogisation* conforme à la construction plus schématique INCH cxn (7.3.4), ensuite par un renforcement pragmatique de la nouvelle construction (7.3.3) et enfin par les mécanismes de décatégorisation, désémantisation, etc. (7.3.1).

Conclusions générales

Cette étude est divisée en trois parties couvrant quatre objectifs spécifiques. La première partie vise à présenter un tour d'horizon de la syntaxe, de la sémantique, du statut et de la fonction des constructions inchoatives en français ainsi qu'une description des mérites et déficits des travaux précédents. La deuxième partie veut identifier la singularité de la construction inchoative *se mettre à* en contrastant *se mettre à* avec son « synonyme » *commencer à*. En d'autres mots, l'objectif consiste à examiner les différentes manières dont des constructions apparemment similaires fonctionnent dans des contextes divers (Biber et al. 1998 : 1). La dernière partie se propose, d'une part, d'analyser la relation entre *mettre* et *se mettre à* et, d'autre part, de situer cette analyse dans le cadre théorique de la grammaticalisation.

Les résultats

Nous avons constaté que les études antérieures se caractérisent par une approche purement introspective. A notre avis, le manque de données basées sur corpus constitue un des principaux déficits de ces travaux auquel nous voulons remédier dans cette étude. Notre dissertation est donc une étude de cas basée sur corpus – un corpus littéraire (Frantext) et un corpus journalistique (Le Monde) – qui devrait répondre à plusieurs questions de recherche. Nous les reprenons ci-dessous ensemble avec les résultats.

1. *Quelle est l'aire syntactico-sémantique commune de se mettre à et commencer à ?*

Les constructions *se mettre à* et *commencer à* peuvent avoir un complément infinitif ou nominal, mais pas une *que*-phrase. Ce critère ensemble avec leur sens nous a amené à les définir comme des constructions aspectuelles à valeur inchoative. Sur le plan sémantique, elles marquent la première phase du procès. Leur fonction consiste donc à donner un focus étroit sur la situation. Sur le plan syntaxique, nous observons que la structure infinitive s'avère la plus fréquente pour les deux constructions dans les deux corpus (au total : *se mettre à* 68 % vs. *commencer à* 45%). Quant à la structure nominale (au total : *se mettre à* 26 % vs. *commencer à* 21%), nous avons remarqué qu'elle est principalement de nature événementielle (noms déverbaux *se mettre à* 45 % vs. *commencer à* 43%). Ce résultat indique que les constructions en question ont plutôt tendance à se comporter comme des auxiliaires et non comme des verbes pleins. Le fait que *se mettre à* et *commencer à* constituent tous deux une paire forme-sens assez similaire nous a mené à les considérer comme des membres de la même construction schématique INCH cxn, à savoir la construction V + à + Vinf avec sens inchoatif.

2. *Quels sont les éléments propres à chacune de nos constructions ?*

Notre étude comparée a confirmé qu'il ne peut être question de synonymie. Les différents paramètres syntaxiques, à savoir la structure syntaxique, le statut grammatical, la nature de l'élément à, le type de sujet, le type d'objet et, pour *se mettre à*, la nature du pronom ont révélé plusieurs points de divergence.

La structure syntaxique de *se mettre à* se distingue généralement de *commencer* par sa structure transitive indirecte, par sa forme pronominale et par une structure en y (*s'y mettre*). En revanche, *commencer* contient trois grandes structures : la structure infinitive, intransitive et transitive. Nous avons montré que cette dernière structure fonctionne comme pivot entre la structure infinitive et la structure intransitive. Avec la première, elle peut entretenir une relation elliptique, avec la dernière, elle entre dans une relation de symétrie.

Généralement, il y a plus de contraintes pour *se mettre à*, mais moins que l'on ne suggère dans la littérature. De cette façon, nos données montrent que *se mettre à* s'avère moins compatible avec un sujet inanimé que *commencer à*, mais la différence (20% versus 30%) se présente moins grande qu'estimée auparavant (Lamiroy 1987). En rapport avec le tour impersonnel, nous avons pu observer que *commencer à* se combine avec tous les types du tour impersonnel. Pour *se mettre à*, en revanche, la combinaison avec certains tours impersonnels pose problème, mais, contrairement à certains auteurs (Lamiroy 1995 : 282 ; Chu 2008), nos données montrent que *se mettre à* est quand même compatible avec la locution verbale impersonnelle *il y a*. Contrairement à *commencer à*, *se mettre à* Vinf ne peut prendre n'importe quel sujet : il refuse les expressions idiomatiques ainsi que certains sujets inanimés.

En ce qui concerne le statut grammatical, nous avons observé que les deux constructions répondent différemment aux tests d'auxiliarité. Cet exercice a été révélateur à plus d'un titre. Il montre clairement qu'il convient d'adopter le concept de continuum entre le verbe plein et l'auxiliaire et qu'il n'y a pas de frontière rigoureuse entre lexique et grammaire. Compte tenu des différents critères, la construction *se mettre à* se situe entre *commencer par* et *commencer à/de* dans ce continuum.

Pour ce qui est du pronom *se*, nous avons proposé que *se mettre à* est parfois susceptible de recevoir une double analyse en termes d'intrinsèque et de réfléchi et ce tant pour la structure nominale que pour la structure infinitive (p.ex. *Marie se met à travailler*). Si le *se* est défini comme essentiellement réfléchi dans la structure nominale, il est plutôt analysé comme intrinsèque dans la structure infinitive (p.ex. *Il devient tout rouge et il se met à frapper très fort avec ses poings*. FT010). Pour ce qui est du morphème *à*, nous constatons une différence de statut pour les deux constructions : si l'élément *à* constitue une vraie préposition dans le cas de *se mettre à*, il est un marqueur d'infinitif dans le cas de *commencer à*.

Dans la description de l'auxiliarisation, on se contente généralement de regarder les proportions de la complémentation infinitive et nominale d'un verbe. Or, nous avons également développé une typologie pour l'analyse du SN1 dans les structures SN0 *se mettre à* SN1 et SN0 *commencer* SN1. Si cette typologie révèle que les constructions en question ont plutôt tendance à se comporter comme des auxiliaires et non comme des verbes pleins étant donné qu'elles sélectionnent surtout des noms événementiels et non des objets concrets, elle indique toutefois aussi des différences. C'est ainsi que nous avons proposé, en rapport avec le statut grammatical, un continuum pour l'objet qui se présente comme suit :

- (a) les verbes pleins prenant surtout des noms concrets
- (b) *se mettre à* qui occupe une position intermédiaire en sélectionnant
 - (i) des noms qui indiquent un processus d'apprentissage ou de comportement et qui se situent entre les noms concrets et les déverbaux
 - (ii) des noms déverbaux
- (c) *commencer à* qui sélectionne de préférence les véritables processus, mais aussi les noms d'état.

Les différents paramètres sémantiques, à savoir les types de procès, la complémentation adverbiale et l'expression des temps et modes nous ont permis, d'une part, de vérifier si les différences sémantiques des études antérieures sont pertinentes et statistiquement significatives et, d'autre part, de proposer une explication originale couvrant l'ensemble des différences. L'analyse a dégagé, premièrement, que *se mettre à*, contrairement à *commencer à*, est associé de façon significative au type de procès *activités*. Deuxièmement, *se mettre à* s'associe de façon significative au passé simple alors

que *commencer* à s'associe à l'indicatif présent. Quant à la détermination adverbiale, nous avons constaté que *se mettre à* semble avoir un rapport particulier avec les adverbes prenant le procès dans son ensemble (*soudain, tout à coup, etc.*), alors que *commencer à* préfère une complémentation adverbiale plus progressive (*de plus en plus, déjà, ne ... pas encore, etc.*). En ce qui concerne la négation, elle s'avère totale pour *se mettre à*, mais pas forcément pour *commencer à*. L'hypothèse que nous avons proposée pour la distinction sémantique subtile entre *se mettre à* et *commencer à* stipule que *se mettre à* traduit la valeur perfective, c.-à-d. qu'il saisit le procès dans son ensemble, tandis que *commencer à* exprime la valeur imperfective, marquant le procès en cours de réalisation, ou perfective.

L'analyse lexicale (chapitre 5) se montre complémentaire avec l'explication que nous avons donnée à la distinction sémantique entre *se mettre à* et *commencer à*. L'analyse lexicale du complément infinitif s'est faite au moyen d'une analyse collexémique distinctive telle que utilisée en Grammaire Constructionnelle (Stefanowitsch & Gries 2003). Cette méthode s'avère particulièrement utile pour distinguer des constructions quasi-synonymiques. Les résultats de cette analyse montrent que les collexèmes significatifs pour la construction *se mettre à* sont assez homogènes à travers les différents corpus et que nous pouvons les regrouper dans la catégorie générale des collexèmes expressifs. Il s'agit en particulier des classes sémantiques de l'expression non-verbale (*pleurer, rire, chialer*) ou verbale (*crier, hurler, parler*), des actes de performance (*danser, jouer*) et de mouvement (*courir, bouger, pousser, tourner*). En revanche, les collexèmes significatifs pour la construction *commencer à* sont plus hétérogènes et appartiennent, en dehors de la classe des collexèmes cognitifs (*comprendre, savoir, etc.*), aussi aux champs sémantiques des actes sensoriels (*sentir, voir*) et créatifs (*bâtir, constituer*). Nous avons vu que les constructions inchoatives donnent une vue étroite sur la situation. Cette vue est particulièrement étroite pour *se mettre à* à cause de sa valeur exclusivement perfective. En revanche, *commencer à* peut, en tant que construction neutre, aussi avoir un focus plus large. Il convient donc de dire que la valeur perfective de *se mettre à* n'est pas seulement compatible avec les collexèmes expressifs, mais, de surcroît, met en exergue leur sens imprévu et non-intentionnel (*se mettre à rire ~ éclater de rire*). En revanche, la valeur imperfective de *commencer à* s'avère compatible avec le début graduel des collexèmes cognitifs (p.ex. *commencer à comprendre*) et sensoriels. La distinction fonctionnelle capitale entre *se mettre à* et *commencer à* entraîne des contextes d'utilisation différents. En conséquence, nous pouvons dire que si *commencer à* peut partout remplacer *se mettre à*, l'inverse n'est pas vrai.

3. *A quel point, la construction se mettre à est-elle grammaticalisée ?*

Dans ce travail, nous avons examiné la grammaticalisation sous un angle essentiellement synchronique¹. D'une part, nous avons constaté que *se mettre à se* présente comme une forme grammaticalisée à côté de diverses autres structures du verbe *mettre*. Afin de voir dans quelle mesure la construction inchoative *se mettre à se* est grammaticalisée, elle a été confrontée aux différents paramètres (Lehmann 1982 et passim) et principes (Hopper 1991) de grammaticalisation. Nous avons constaté que plusieurs paramètres peuvent être appliqués, en particulier les paramètres de la portée syntagmatique, de l'intégrité sémantique, de la cohésion paradigmatique et de la variabilité paradigmatique. Par conséquent, il convient de parler d'un processus de grammaticalisation primaire (Traugott 2002) où, d'une part, certaines propriétés verbales subsistent (contraintes sur le sujet, contraintes dans la complémentation, existence d'une complémentation nominale) et où, d'autre part, la 'preuve par anachronie' (Hagège 1993 : 200-202) se manifeste (p.ex. *Houlala, il suffit que je m'absente et vous vous mettez à mettre des noms sur les hébélomes ???* (IT047)).

D'autre part, la variation synchronique implique que l'on compare *se mettre à se* à un nombre de constructions alternatives pour exprimer l'inchoatif en français et que l'on définisse son statut par rapport à ces formes alternatives. La comparaison faite dans cette étude se limite à celle avec *commencer à*. Nous pouvons dire que, étant donné ses contraintes distributionnelles et sémantiques (cf. Partie II), *se mettre à se* s'avère moins grammaticalisé que *commencer à*. Par ailleurs, nous suggérons que le sens aspectuel de *se mettre à se* (perfectif) et de *commencer à* (neutre) s'explique par un processus d'aspectualisation plus (COMA) ou moins (SMA) avancé.

4. *Comment le passage du spatial (mettre) à l'aspectuel (se mettre à se) se passe-t-il en français ?*

Nous proposons qu'une construction de mouvement causé (la structure ditransitive de *mettre*) se développe en une construction inchoative (i) par une analogisation conforme à la construction plus schématique INCH cxn, (ii) par un renforcement pragmatique de la nouvelle construction et (iii) par les mécanismes de décatégorisation, désémantisation, etc. Nous avons vu que ce type de changement (mouvement > aspect) n'est pas accidentel, mais est à situer dans un cadre cognitif plus large (Heine 1993). Nous avons développé le continuum suivant pour la description du processus mentionné :

¹ Des enquêtes diachroniques restreintes ont suggéré que le changement de la construction de mouvement causé à la construction inchoative ne se situerait pas en ancien français (Von Wartburg 1958), ni en français classique (Saunier 1996, 1999), mais plutôt en moyen français.

- Stade I - Mettre quelque chose quelque part
- Stade II - Mettre quelqu'un quelque part
- Stade III - Mettre quelqu'un quelque part à faire quelque chose
- Stade IV - Mettre quelqu'un à faire quelque chose
- Stade V - Se mettre à faire quelque chose
- Stade VI - Se mettre à faire quelque chose (bis)

Le changement même est d'ordre métonymique. Il est rendu possible par une inférence d'un aspect inchoatif à partir d'un changement de lieu.

5. *Quel est le rôle du pronom se dans le processus de grammaticalisation ?*

Dans la partie II, nous avons observé la double interprétation du pronom *se* dans la construction *se mettre à* : il peut être réfléchi ou intrinsèque. Ce résultat a été mis en rapport avec la réanalyse, mécanisme capital dans le processus de grammaticalisation. Elle a une influence sur la portée syntaxique de *se mettre à* et, corollairement, sur son processus de grammaticalisation.

6. *Quel est le rôle de la préposition à dans le processus de grammaticalisation ?*

Nous avons constaté que la préposition *à*, elle aussi, peut être réanalysée. Nous avons constaté plusieurs étapes dans la grammaticalisation de la préposition *à*. Dans une première phase, la préposition a un sens très concret (*mettre* locatif). Dans une deuxième phase, les possibilités distributionnelles s'étendent, et la préposition peut être suivie d'un infinitif. Dans une troisième phase (*se mettre à* inchoatif), la préposition peut être considérée comme grammaticale dans la mesure où elle devient un dispositif indispensable de la construction inchoative.

En rapport avec la notion de subjectivisation (Traugott 1989 et passim), nous nous sommes posé la question de savoir si la forme pronominale et la préposition *à* de la construction *se mettre à* sont susceptibles d'intensifier l'évènement, de véhiculer un engagement plus prononcé de la part du locuteur. Or, l'application de la notion de subjectivisation à nos données n'était pas convaincante. Nous estimons qu'un effet modalisateur est plutôt présent dans *s'y mettre*, tandis que *se mettre à* traduit avant tout la nature aspectuelle de l'évènement. Pour la question de savoir si la forme pronominale et la préposition *à* de la construction sont susceptibles d'apporter un sens inchoatif à *se mettre à*, nous avons suggéré, à l'instar de l'approche constructionnelle, que ce serait plutôt la construction schématique INCH cxn qui impose la forme et le sens à l'ensemble de la construction *se mettre à*.

En résumé, nous pouvons dire que la méthode basée sur corpus nous a permis de découvrir plusieurs éléments nouveaux. Sur le plan syntaxique, du progrès a surtout été fait en rapport avec l'analyse du sujet, de l'objet et du pronom *se*. Sur le plan sémantique, nos analyses quantitatives ont confirmé en gros les analyses introspectives

antérieures, mais notre interprétation est originale dans la mesure où elle explique la différence entre les deux constructions en termes aspectuels : *se mettre à* est de nature perfective, *commencer à* est neutre. Enfin, sur le plan de la grammaticalisation, nous avons développé davantage les analyses sur la décatégorisation de *se mettre à* (Lamiroy 1994 et passim). Notre apport se situe toutefois surtout dans le domaine de la désémantisation et dans la description des différentes étapes de la grammaticalisation de *se mettre à*. Enfin, nous avons fait l'hypothèse que, d'une part, *mettre* devient une construction inchoative par analogie avec la construction préexistante *commencer à* et que celle-ci permet à *se mettre à* d'entrer dans la taxinomie constructionnelle, autrement dit, qu'il devient plus schématique. D'autre part, nous suggérons que les différents éléments composant la construction *se mettre à* empruntent leur sens inchoatif à la construction INCH cxn.

Les perspectives

Les perspectives proposées ci-dessous concernent surtout des élargissements de cette étude.

Une première perspective, qui découle naturellement de notre analyse de la grammaticalisation de *se mettre à*, est le volet diachronique. La description des différentes étapes de la grammaticalisation de *se mettre à* a été conçue comme une hypothèse d'un continuum diachronique. Il va sans dire que cette hypothèse ouvre la porte à une recherche historique systématique.

Une deuxième perspective pourrait comprendre la composition d'un réseau constructionnel. Pour mieux décrire la grammaire et les développements passés et potentiels d'une construction particulière, il est essentiel de déterminer la place de cette construction dans une taxinomie constructionnelle et la relation avec d'autres constructions d'un niveau de schématisation inférieur ou supérieur. Nous avons vu que la construction *commencer à* constitue la construction centrale de la construction plus schématique INCH cxn. étant donné son sens prototypique, mais aussi parce qu'il est syntaxiquement moins contraint (donc plus schématique). A ce titre, *commencer à* permet à *se mettre à* d'entrer dans la taxinomie. Dans une optique de réseau catégoriel, il serait intéressant d'examiner les autres constructions inchoatives *se prendre à*, *partir à* et *se foutre à*. Ensuite, ce réseau catégoriel peut faire partie d'une taxinomie constructionnelle plus vaste qui est motivée sémasiologiquement (des constructions à complémentation à *Vinf*) ou onomasiologiquement (ensemble avec d'autres

constructions exprimant la notion d'inchoatif). Enfin, le même réseau catégoriel peut aussi être comparé interlinguistiquement. Dans cette étude, nous avons référé à plusieurs reprises à des constructions inchoatives dans d'autres langues, plus particulièrement en anglais. Une perspective contrastive s'ouvre dans ce domaine-là.

Bibliographie

- Aarts, J. (2006). Corpus linguistics, grammar and theory: Report on a panel discussion at the 24th ICAME conference. In Renouf, A. & A. Kehoe (eds.) *The changing face of corpus linguistics*. Amsterdam: Rodopi. 391-408.
- Abeillé, A. & D. Godard (1996). La complémentation des auxiliaires français. *Langages* 122: 32-61.
- Abeillé, A. & D. Godard (2002). The Syntactic Structure of French Auxiliaries. *Language* 78, 3: 404-52.
- Aijmer, K. (1997). I think - an English modal particle. In Swan, T. & O. J. Westvik (eds.) *Modality in Germanic languages: Historical and comparative perspectives*. Berlin: Mouton de Gruyter. 1-47.
- Aijmer, K. & B. Altenberg (eds.) (2004). *Advances in Corpus Linguistics*. Amsterdam - New York: Rodopi.
- Aikhenvald, A. Y. & R. M. Dixon (eds.) (2006). *Serial Verb Constructions: A Cross Linguistic Typology*. New York: Oxford University Press.
- Akmajian, A., S. Steele & T. Wasow (1979). The category AUX in Universal grammar. *Linguistic Inquiry* 10 1-64.
- Allen, A. (1993). Regrammaticalization and degrammaticalization of the inchoative suffix. In Andersen, H. (ed.) *Historical Linguistics 1993. Selected Papers from the 11th International Conference on Historical Linguistics, Los Angeles, 16-20 August 1993*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins. 1-8.
- Amiot, D. & W. De Mulder (2002). De l'adverbe au préfixe en passant par la préposition: un phénomène de grammaticalisation? *Linguisticae Investigationes* 25: 247-73.
- Andersen, H. (1987). From auxiliary to desinence. In Martin, H. & P. Ramat (eds.) *Historical Development of Auxiliaries*. Berlin: Mouton de Gruyter. 21-51.
- Andersen, H. (2008). Grammaticalization in a speaker-oriented theory of change. In Eythóarsson, T. (ed.) *Grammatical Change and Linguistic Theory. The Rosendal papers*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 11-44.
- Anderson, T. R. (1968). On the transparency of begin: Some uses of semantic theory. *Foundations of Language* 4: 394-421.
- Anghelescu, N. (2004). *La langue arabe dans une perspective typologique*. Bucarest: Édition de l'université de Bucarest.

- Anscombre, J.-C. (1990). L'opposition *longtemps / longuement* : durée objective et durée subjective. *Langue française* 88: 90-116.
- Anscombre, J.-C. (2006). Les verbes du deuxième groupe. Des inchoatifs? *Cahiers de lexicologie* 89: 5-28.
- Åqvist, L. & F. Guenther (1978). Fundamentals of a Theory of Verb Aspect and Events Within the Setting of an Improved Tense-Logic. In Guenther, F. & C. Rohrer (eds.) *Studies in Formal Semantics: Intensionality, Temporality, Negation*. Amsterdam: North-Holland. 167-99.
- Baayen, R. H. (2008). *Analyzing linguistic data : a practical introduction to statistics using R*. Cambridge: Cambridge university press.
- Bache, C. (1995). *The study of aspect, tense and action: towards a theory of the semantics of grammatical categories*. Bern: Lang.
- Baker, P., A. Hardie & T. McEnery (2006). *A Glossary of Corpus Linguistics*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Battistelli, D. & J.-P. Desclés (1999). Aspects, modalités et raisonnements. *Proceedings of VEXTAL, 22-24 November 1999, Università Ca' Foscari, San Servolo, VIU, Venezia, Italia*. Padova: Unipress.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (ed.) (1995). *Synchronie et diachronie: du discours à la grammaire*. Langue française. N°107. Larousse.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (2007). Saussure, Meillet et le concept de grammaticalisation. *Colloque Révolutions saussuriennes 07*. Genève. Conference paper.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. & S. Kemmer (1995). La grammaticalisation des prépositions: Concurrence et substitution. *Revue Romane* 30: 205-25.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) (2005). *Les périphrases verbales*. *Linguisticae Investigationes. Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins.
- Benveniste, É. (1968). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard.
- Bergh, G., A. Seppänen & J. Trotta (1998). Language corpora and the Internet: A joint linguistic resource. In Renouf, A. (ed.) *Explorations in Corpus Linguistics*. Amsterdam-Atlanta: Rodopi. 41-54.
- Bergs, A. (2010). Expressions of futurity in contemporary English: a Construction Grammar perspective. *English Language and Linguistics* 14: 217-38.
- Bergs, A. & G. Diewald (2008). *Constructions and language change*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bertinetto, P. M. (1995). Vers une typologie du progressif dans les langues d'Europe. *Modèles linguistiques XVI*: 37-61.
- Bertinetto, P. M. & M. Squartini (1995). An attempt at defining the class of 'gradual completion verbs'. In Bertinetto, P. M., V. Bianchi, J. Higginbotham & M. Squartini (eds.) *Temporal reference, aspect and actionality. Vol. 1: semantic and syntactic perspectives*. Torino: Rosenberg & Sellier. 11-26.
- Bertucci, R. (2009). Some remarks on *começar* and *passar* in Brazilian Portuguese. Paper presented at the International Conference Chronos 9. Paris. 2-4/9/9.
- Biber, D. (1995). *Dimensions of Register Variation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Biber, D., S. Conrad & R. Reppen (1998). *Corpus linguistics : investigating language structure and use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Biber, D., S. Johansson, G. Leech & R. Quirk (1999). *Longman grammar of spoken and written English*. Harlow: Longman.

- Biber, D. & J. Kurjian (2007). Towards a taxonomy of web registers and text types: a multi-dimensional analysis. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web*. Amsterdam - New York: Rodopi. 109-31.
- Bilger, M. (ed.) (2000). *Corpus : méthodologie et applications linguistiques*. Paris: Champion.
- Binnick, R. I. (1991). *Time and the Verb: A Guide to Tense and Aspect*. Oxford: Oxford University Press.
- Binnick, R. I. (2002). Project on the Bibliography of Tense, Verbal Aspect, Aktionsart, and Related Areas. <http://www.utoronto.ca/~binnick/old%20tense/auxvb.html>.
- Birkelund, M. (2003). *Aspects de la modalité*. Tübingen: Niemeyer.
- Birkelund, M. (2009). Compte rendu de Xiaoquan Chu (2008) : Les verbes modaux du français. Paris : Editions Ophrys. 168 p. *Revue Romane* 44 160-3.
- Bisang, W. (1998). Verb serialization and attractor positions: Constructions and their potential impact on language change and language contact. In Kulikov, L. & H. Vater (eds.) *Typology of Verbal Categories*. Tübingen: Niemeyer. 254-71.
- Blanche-Benveniste, C. (1974). Ça commence. *Colloque de linguistique*. Université de Provence.
- Blanche-Benveniste, C., C. Jeanjean & J. Monfrin (1987). *Le français parlé : transcription et édition*. Paris: Didier Erudition.
- Blinkenberg, A. (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne : essai syntactosémantique*. Kobenhavn: Munksgaard.
- Bolinger, D. (1968). Entailment and the meaning of structures. *Glossa* 2: 119-27.
- Bolinger, D. (1980). *Language : The loaded weapon*. London-New York: Longman.
- Boogaart, R. (1999). *Aspect and Temporal ordering. A contrastive analysis of Dutch and English*. The Hague: Holland Academic Graphics.
- Booij, G. (2008). Constructional idioms as products of linguistic change: the aan het + INFINITIVE construction in Dutch. In Bergs, A. & G. Diewald (eds.) *Constructions and Language Change*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. 81-106.
- Boons, J.-P., A. Guillet & C. Leclère (1976). *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*. Genève: Droz.
- Borillo, A. (2005). Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français? In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les Périphrases Verbales*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 67-82.
- Bourdin, P. (1992). Constance et inconstances de la déicticité : la resémantisation des marqueurs andatifs et ventifs. In Morel, M.-A. & L. Danon-Boileau (eds.) *La Deixis (Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990)*. Paris Presses Universitaires de France. 287-307.
- Bourdin, P. (2000). À propos des 'futures' ventifs et itifs : remarques sur un paradoxe,. *Verbum* 22 293-311.
- Bréal, M. (1900). *Semantics : studies in the science of meaning*. London: Heinemann.
- Brekke, M. (2000). From the BNC toward the Cybercorpus: A Quantum Leap into Chaos? In Kirk, J. M. (ed.) *Corpora Galore: Analyses and Techniques in Describing English*. Amsterdam - Atlanta: Rodopi. 227-47.
- Brinton, L. J. (1981). *The historical development of aspectual periphrases in English*. Berkeley: University of California.
- Brinton, L. J. (1988). *The development of English aspectual systems : aspectualizers and post-verbal particles*. New York (N.Y.): Cambridge University Press.
- Brinton, L. J. & E. C. Traugott (2005). *Lexicalization and language change*. Cambridge: Cambridge university press.

- Brown, K. & J. Miller (eds.) (1999). *Concise encyclopedia of grammatical categories*. Amsterdam: Elsevier.
- Brunot, F. (1936). *La pensée et la langue. Méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris: Masson et Cie.
- Burnard, L. (1995). *Users reference guide for the British National Corpus*. Oxford: Oxford University Computing services.
- Burston, J. L. (1982). French reflexive clitics and argument binding. *Australian Journal of Linguistics* 2: 213 - 21.
- Busse, W. (1974). *Klasse, Transitivität, Valenz. Transitive Klassen des Verbs im Französischen*. München: Fink.
- Butler, C. (1985). *Statistics in linguistics*. New York: Blackwell.
- Buysens, E. (1968). *Les deux aspects de la conjugaison anglaise au XXe siècle: étude de l'expression de l'aspect*. Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles.
- Bybee, J. (2003). Cognitive processes in grammaticalization. In Thomasello, M. (ed.) *The New Psychology of Language. Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*. Mahwah (N.Y.): Erlbaum. 145-68.
- Bybee, J. (2004). Verb. In Booij, G., C. Lehman & J. Mugdan (eds.) *Morphologie / Morphology. Ein internationales Handbuch zur Flexion und Wortbildung / An International Handbook on Inflection and Word formation*. Berlin: de Gruyter. 808-20.
- Bybee, J. (ed.) (2007). *Frequency of Use and the Organization of Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Bybee, J., R. Perkins & W. Pagliuca (eds.) (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*. Chicago (Ill): University of Chicago press.
- Bybee, J. L. (2003). Mechanisms of change in grammaticalization: The role of frequency. In Joseph, B. D. & R. D. Janda (eds.) *The handbook of historical linguistics*. Oxford: Blackwell. 602-23.
- Bybee, J. L. & P. J. Hopper (2001). Introduction to frequency and the emergence of linguistic structure. In Bybee, J. L. & P. J. Hopper (eds.) *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam: John Benjamins. 1-26.
- Campbell, L. (2001). What's wrong with grammaticalization? *Language Sciences* 23 113-61.
- Campione, E., J. Véronis & J. Delofeu (2005). The French corpus. In Cresti, E. & M. Moneglia (eds.) *C-ORAL-ROM : integrated reference corpora for spoken romance languages*. Amsterdam: Benjamins. 111-33.
- Camus, R. (2004). Quelques aspects de *commencer*. *LINX* 50: 81-101.
- Cappeau, P. & M. Sejjido (2005). Les corpus oraux en français. Inventaire. Document pour la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France. http://www.dglf.culture.gouv.fr/recherche/corpus_parole/Presentation_Inventaire.pdf.
- Carlson, G. N. (1977). Reference to kinds in English. University of California Irvine.
- Carnie, A. (2002). *Syntax : a generative introduction*. Oxford: Blackwell.
- Castagne, E. (2001). Verbes et prépositions : réflexions sur leur contribution syntactico-sémantique dans l'organisation du français et de l'italien *Verbum* XXIII: 415-27.
- Cennamo, M. (1993). *The Reanalysis of Reflexives: a Diachronic Perspective*. Naples: Liguori.
- Cennamo, M. (2007). Auxiliaries and serials between late Latin and early Romance. In Bentley, D. & A. Ledgeway (eds.) *Sui dialetti italo-romanzi: Saggi in onore di Nigel B. Vincent* Cambridge: University of Cambridge, Department of Italian. 63-87.

- Choi, S.-Y. (1993). La complémentation de verbes aspectuels : syntaxe et sémantique - *commencer, continuer, cesser, finir*. Doctoral dissertation. Toulouse: Toulouse II.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic structures*. 's-Gravenhage: Mouton
- Chomsky, N. (1967). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge (Mass.): MIT press.
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on government and binding*. Dordrecht: Foris.
- Chomsky, N. (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge, Mass.: The MIT Press. .
- Chu, X. (2008). *Les verbes modaux du français*. Paris: Ophrys.
- Ciszewska, E. (2004). L'inchoatif et les moyens de son expression en français. *Neophilologica* 16: 7-19.
- Cohen, D. (1989). *L'aspect verbal*. Paris: PUF.
- Colleman, T. (2006). De Nederlandse datiefalternantie : een constructioneel en corpusgebaseerd onderzoek. Doctoral dissertation. Gent: Universiteit Gent. 3 vol.
- Combe Mc Bride, N. & P. Le Goffic (1975). *Les constructions fondamentales du français*. Hachette-Larousse.
- Comrie, B. (1976). *Aspect : an introduction to the study of verbal aspects and related problems*. Cambridge: Cambridge university press.
- Condillac, É. B. d. (1746). *Essai sur l'origine des connoissances humaines*.
- Corbeil, J.-C. (1968). *Les structures syntaxiques du français moderne : les éléments fonctionnels dans la phrase*. Paris: Klincksieck.
- Cori, M., S. David & J. Léon (eds.) (2008). *Construction des faits en linguistique : la place des corpus*. Langages 171. Paris: Armand Colin.
- Coseriu, E. (1976). *Das romanische Verbalsystem*. Tübingen: TBL Verlag Gunter Narr.
- Coseriu, E. (1980). Aspect verbal ou aspects verbaux? Quelques questions de théorie et de méthode. In David, J. & R. Martin (eds.) *La notion d'aspect* Metz: Centre d'Analyse Syntaxique. 13-25.
- Cox, T. J. (1982). The Inchoative Aspect in French. *The French Review* 56: 228-40.
- Cox, T. J. (1983). Teaching the Unteachable : Prepositional Complementizers in French. *The French Review* 57 168-78.
- Cresti, E. & M. Moneglia (2005). *C-ORAL-ROM : integrated reference corpora for spoken romance languages*. Amsterdam: John Benjamins.
- Croft, W. (1988). Agreement vs. case marking and direct objects. In Barlow, M. & C. A. Ferguson (eds.) *Agreement in natural language: Approaches, theories, descriptions*. Stanford: Center for the Study of Language and Information. 159-80.
- Croft, W. (2001). *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*. Oxford: Oxford University Press.
- Croft, W. (2006). Typology. In Aronoff, M. & J. Rees-Miller (eds.) *The Handbook of Linguistics*. Oxford: Blackwell. 337-68.
- Croft, W. (2010). The origins of grammaticalization in the verbalization of experience. *Linguistics* 48: 1-48.
- Dahl, Ö. (1981). On the definition of the Telic-Atelic (Bounded-Nonbounded) distinction. In Tedeschi, P. & A. Zaenen (eds.) *Syntax and Semantics, Volume 14: Tense and Aspect*. New York: University Press. 79-90.
- Dahl, Ö. (1985). *Tense and aspect systems*. Oxford: Blackwell.
- Dahl, Ö. (2000). *Tense and aspect in the languages of Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Damourette, J. & E. Pichon (1927-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: Éd. D'Artry.
- Danell, k. J. (1979). *Remarques sur la construction dite causative: faire (laisser, voir, entendre, sentir) + infinitif*. Stockholm: Almqvist & Wiksell international.

- David, J. & R. Martin (eds.) (1980). *La notion d'aspect*. Metz: Université de Metz.
- Davidse, K., L. Vandelanotte & H. Cuyckens (eds.) (2010). *Subjectification, intersubjectification and grammaticalization*. Berlin: de Gruyter.
- Davies, W. & S. Dubinsky (2004). *The grammar of Raising and Control: A course in syntactic argumentation*. Oxford: Blackwell.
- de Beaugrande, R. (2002). 'Corporate Bridges' Twixt Text and Language: Twenty Arguments against Corpus Research And Why They're a Right Load of Old Codswallop. <http://www.beaugrande.com/Corporate%20Bridges.htm>.
- De Haan, F. (2007). Raising as grammaticalization: the case of Germanic seem-verbs. *Rivista di Linguistica* 19: 129-50.
- De Mulder, W. (2001). La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype: présentation. *Langue française* 130: 8-32.
- De Mulder, W. (2008). Grammaticalisation, métonymie et pertinence. In Durand, J., B. Habert & B. Laks (eds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*.
- de Schryver, G.-M. (2002). Web for/as Corpus: A Perspective for the African Languages. *Nordic Journal of African Studies* 11: 266-82.
- De Smet, H. (2009). Analysing reanalysis. *Lingua* 119: 1728-55.
- De Smet, H. & J.-C. Verstraete (2006). Coming to terms with subjectivity. *Cognitive Linguistics* 17: 365-92.
- De Swart, H. (1998). Aspect shift and coercion. *Natural Language and Linguistic Theory* 16: 347-85.
- Declerck, R. (1979). Aspect and the bounded/unbounded (telic/atelic) distinction. *Linguistics* 17: 761-94.
- Declerck, R. (1989). Boundedness and the Structure of Situations. *Leuvense Bijdragen* 78: 275-308.
- Defrancq, B. (2006). Étudier une évolution linguistique "en ligne": n'importe et peu importe. *Le français moderne* 2: 159-82.
- Delmas, C. (2009). Inchoation et modes de discours. *Conference on Sentence and discourse in honour of Carlota Smith*. Paris, April 2-4 2009.
- Demirdache, H. & M. Uribe-Etxebarria (2000). The primitives of temporal relations. In Martin, R., D. Michaels & J. Uriagereka (eds.) *Step by Step: Essays in Minimalist Syntax in honor of Howard Lasnik*. Cambridge MA: MIT Press. 157-86.
- Denis, D. & A. Sancier-Chateau (1994). *Grammaire du français*. Paris.
- Depraetere, I. (1995). On the necessity of distinguishing between (un)boundedness and (a)telicity. *Linguistics and Philosophy* 18: 1-19.
- Depraetere, I. (2007). (A)telicity and intentionality. *Linguistics* 45: 243-69.
- Desclés, J.-P. (1989). State, event, process and topology. *General linguistics* 29: 159-200.
- Desclés, J.-P. (1991). Archétypes cognitifs et types de procès In Fuchs, C. (ed.) *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck. 171-95.
- Detges, U. (1999). Wie entsteht Grammatik? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern. In Lang, J. & I. Neumann-Holzschuh (eds.) *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer 31-52.
- Deulofeu, J., J. Stéfanini & C. Blanche-Benveniste (1984). *Pronom et syntaxe: l'approche pronominale et son application au français*. Paris: SELAF.
- Dietrich, W. (1973). *Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer.

- Diewald, G. (2006). Context types in grammaticalization as constructions. *Constructions* SV1-9/2006. urn:nbn:de:0009-4-6860. <http://www.constructions-online.de>.
- Diewald, G. (2008). Pragmaticalization (defined) as grammaticalization of discourse functions. *Paper presented at NRG 4 New reflections on Grammaticalization 4*. University of Leuven 16-19 July 2008.
- Dik, S. (1987). Copula Auxiliarization: How and Why? In Harris, M. & P. Ramat (eds.) *Historical development of auxiliaries*. Berlin: Mouton-De Gruyter. 53-84.
- Dik, S. C. (1997). *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The Structure of the Clause*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Do-Hurinville, D. T. (2007). Etude sémantique et syntaxique de *être en train de*. *L'Information grammaticale* 113: 32-9.
- Dominicy, M. (1977). Les périphrases verbales des langues romanes. *Revue belge de philologie et d'histoire* 55: 914-34.
- Dostie, G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles: De Boeck Duculot.
- Dowty, D. R. (1979). *Word meaning and Montague grammar : the semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*. Dordrecht: Reidel.
- Dowty, D. R. (1991). Thematic proto-roles and argument selection. *Language* 67: 547-619.
- Dubois, J. (1961). Les semi-auxiliaires. *Le français dans le monde* 3: 32-8.
- Dubois, J., et alii (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- Dubois, J. & F. Dubois-Charlier (1997). *Les Verbes Français*. Paris Larousse-Bordas
- Durand, J. (ed.) (2008). *Le français à la lumière des corpus*. *Journal of French Language Studies* 18.1.
- Eckardt, R. (2006). *Meaning change in grammaticalization : an enquiry into semantic reanalysis*. New York: Oxford University Press.
- Emirikian, L. & C. Chieze (2003). Variations morphologiques, syntaxiques, sémantiques et repérage d'information sur le Web. *Revue québécoise de linguistique* 32: 135-54.
- Emirikian, L. & C. Fouqueré (2003). Présentation : TALN, Web et corpus. *Revue québécoise de linguistique* 32: 7-9.
- Engerer, V. (2008). Phasen, Zustandswechsel und die einfache Phasensemantik. *Tidsskrift for Sprogforskning*. 17.
- Engerer, V. (2009). Vorschlag zu einer Periodisierung der Phasenverbforschung von 1960 bis heute. In Helin, I. (ed.) *Linguistik und Übersetzung in Kouvola. Beiträge zu Sprache und Sprachen 7. Vorträge der 17. Jahrestagung der Gesellschaft für Sprache und Sprachen (Gesus e.V.)*. Helsinki: University of Helsinki, Department of Translation Studies (= Veröffentlichungen des Instituts für Translationswissenschaft VI). 230 - 41.
- Enghels, R. (2007). *Les modalités de perception visuelle et auditive : différences conceptuelles et répercussions sémantico-syntaxiques en espagnol et en français*. Tübingen: Niemeyer.
- Erman, B. & U.-B. Kotsinas (1993). Pragmaticalization: The case of *ba'* and *you know*. *Studier i Modern Språkvetenskap (Acta Universitatis Stockholmiensis, NS 10)*: 76-3.
- Eythórsson, T. (2008). *Grammatical change and linguistic theory : the Rosendal papers*. Amsterdam: John Benjamins.
- Faarlund, J. T. (2007). Parametrization and change in non-finite complementation. *Diachronica* 24: 57-80.
- Fagard, B. (2002). Évolution sémantique des prépositions spatiales de l'ancien au moyen français. *Lingvisticæ Investigationes* 25: 311-38.

- Fiers, W. (1999). Le verbe *commencer*. Pour une approche intégrée des différents emplois. Gand: Université de Gand. Mémoire de licence inédit. tome I : 95 pp., tome II : 35 pp.
- Fillmore, C., P. Kay & M. K. O'Connor (1988). Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: The case of let alone. *Language* 64: 501-38.
- Fillmore, C. J. (1992). "Corpus linguistics" or "Computer-aided armchair linguistics". In Svartvik, J. (ed.) *Directions in Corpus Linguistics. Proceedings of Nobel Symposium 82. Stockholm, 4-8 August 1991*. Berlin: Mouton de Gruyter. 35-60.
- Finch, G. (2000). *Linguistic Terms and Concepts*. New York: St. Martin's Press.
- Fischer, K. & A. Stefanowitsch (2008). Konstruktionsgrammatik : Ein Überblick. In Fischer, K. & A. Stefanowitsch (eds.) *Konstruktionsgrammatik - Von der Anwendung zur Theorie* Tübingen: Stauffenburg. 3-17.
- Fischer, O. (2007). *Morphosyntactic change: functional and formal perspectives*. Oxford: Oxford University Press.
- Fischer, O., M. Norde & H. Perridon (eds.) (2004). *Up and down the cline - The nature of grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Fischer, O. & A. Rosenbach (2000). Pathways of change. Grammaticalization in English. Amsterdam: John Benjamins.
- Fletcher, W. H. (2004). Making the Web More Useful as a Source for Linguistic Corpora. In Connor, U. & T. A. Upton (eds.) *Applied Corpus Linguistics: A Multidimensional Perspective*. Amsterdam - New York: Rodopi. 191-205.
- Fletcher, W. H. (2007). Concordancing the web: promise and problems, tools and techniques. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web* Amsterdam - New York: Rodopi. 25-45.
- Flowerdew, L. (1998). Corpus linguistic techniques applied to textlinguistics. *System* 26: 541-52.
- Fouqueré, C. & F. Issac (2003). Corpus issus du Web : constitution et analyse informationnelle. *Revue québécoise de linguistique* 32: 111-34.
- Fraczak, L. (2003). Le rôle de la présupposition dans l'emploi des prépositions à et de. *Sémantique et Pragmatique* 14: 71-80.
- Frajzyngier, Z. & T. S. Curl (2000). *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam: John Benjamins.
- Franckel, J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève: Droz.
- François, J. (2008). Commencer par / finir par : un couple mal assorti. *Scolia* 23: 29-44.
- Frath, P. (2002). Étude du verbe *commencer* en contexte. *Journal of French Language Studies* 12: 169-80.
- Frath, P. (2008). Pour commencer, il faut arrêter de décoder: plaidoyer pour une linguistique sans métaphysique. *Journal of French Language Studies* 18: 147-73.
- Freed, A. F. (1979). *The semantics of English aspectual complementation*. Dordrecht: Reidel.
- Friederich, P. (1974). On aspect theory and Homeric aspect. *International Journal of American Linguistics* 40: 1-44.
- Fuchs, C. (ed.) (1991). *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck.
- Fuchs, C., L. Gosselin & B. Victorri (1991). Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès. *Travaux de linguistique et de philologie* 29: 137-69.
- Fuchs, C. & A.-M. Léonard (1979). *Vers une théorie des aspects. Les systèmes du français et de l'anglais*. La Haye: Mouton.
- Gatone, D. (1995). Syntaxe, lexique et sémantique: les cas des verbes 'transparents'. *Perspectives. Revue de l'université hébraïque de Jerusalem* 2: 55-71.

- García, E. C. (1967). Auxiliaries and the criterion of simplicity. *Language* 43: 853-70.
- Gardiès, J.-L. (1981). Éléments pour une grammaire de l'aspect. *Modèles linguistiques* 3: 112-34.
- Garey, H. (1957). Verbal aspects in French. *Language* 33: 92-110.
- Geis, M. & A. Zwicky (1971). On invited inferences. *Linguistic Inquiry* 2: 561-6.
- Giacalone Ramat, A. & P. J. Hopper (1998). *The limits of grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins.
- Gilquin, G. (2006). The verb slot in causative constructions. Finding the best fit. *Constructions* SV1-3/2006. [www.constructions-online.de,urn:nbn:de:0009-4-6741].
- Gilquin, G. (2010). *Corpus, Cognition and Causative Constructions*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Givón, T. (1971). Historical syntax and synchronic morphology: an archaeologist's field trip. *Papers from the 7th regional meeting, Chicago Linguistic Society*. Chicago: Chicago Linguistic Society. 394-415.
- Givón, T. (1973). The Time-Axis Phenomenon. *Language* 49: 890-925.
- Givón, T. (1979). *On understanding grammar*. New York (N.Y.): Academic press.
- Givón, T. (1991). Serial verbs and the mental reality of 'event': grammatical versus cognitive packaging. In Traugott, E. C. & B. Heine (eds.) *Approaches to grammaticalization (vol. 1)*. Amsterdam: John Benjamins. 81-127.
- Givón, T. (2001). *Syntax: an introduction*. 2 vol. Amsterdam: John Benjamins.
- Godard, D. & J. Jayez (1993). Le traitement lexical de la coercion. *Cahiers de linguistique française* 14: 123-49.
- Goddard, C. & A. Wierzbicka (eds.) (1994). *Semantic and Lexical Universals. Theory and Empirical Findings*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Godefroy, F. (1883). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*. Paris: Vieweg.
- Goldberg, A. (2006). *Constructions at work: The nature of generalizations in language*. Oxford: Oxford University Press.
- Goldberg, A. E. (1995). *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: University of Chicago Press.
- Golian, M. (1979). *L'aspect verbal en français?* Hamburg: Buske.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français: un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. & J. François (1991). Les types de procès; des verbes aux prédications. In Fuchs, C. (ed.) *Les typologies de procès*. Paris: Klincksieck. 19-86.
- Gougenheim, G. (1929). *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris.
- Goyens, M. & W. De Mulder (2002). Présentation. *Linguisticæ Investigationes* 25: 185-203.
- Goyens, M., B. Lamiroy & L. Melis (2002). Déplacement et repositionnement de la préposition à en français. *Linguisticæ Investigationes* 25: 275-310.
- Greenbaum, S. (1996). *Comparing English Worldwide: The International Corpus of English*. Oxford: Clarendon Press.
- Greidanus, T. (1990). *Les constructions verbales en français parlé: étude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes le plus fréquents*. Tübingen: Niemeyer Verlag.
- Grevisse, M. & A. Goosse (2007). *Bon usage électronique*. Paris: Duculot.
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In Cole, P. & J. L. Morgan (eds.) *Syntax and Semantics, Vol. 3, Speech Acts*. New York: Academic Press.
- Gries, S. (2006). Exploring variability within and between corpora: some methodological considerations. *Corpora* 1 109-51

- Gries, S. (2009). *Statistics for Linguistics with R. A Practical Introduction*. Berlin: Mouton De Gruyter
- Gries, S. T. & M. Hilpert (2008). The identification of stages in diachronic data: variability-based neighbor clustering. *Corpora* 3: 59-81
- Gries, S. T. & A. Stefanowitsch (2004a). Extending collocation analysis. *International Journal of Corpus Linguistics* 9: 97-129.
- Gries, S. T. & A. Stefanowitsch (2004b). Covarying collexemes in the into-causative. In Achard, M. & S. Kemmer (eds.) *Language, Culture and Mind*. Stanford CA: CSLI. 225-36.
- Grimshaw, J. (1982). On the lexical representation of Romance reflexive clitics. In Bresnan, J. (ed.) *The Mental Representation of Grammatical Relations*. Cambridge, Mass.: MIT Press. 87-148.
- Gross, G. (1996). Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle. *Langages* 30: 54 - 72.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*. Paris: Hermann.
- Gross, M. (1980). Deux remarques sur l'aspect. In David & Martin (eds.) *La notion d'aspect*. Paris: Klincksieck. 69-79.
- Gross, M. (1999). Sur la définition d'auxiliaire du verbe. *Langages* 33: 8-21.
- Guentcheva, Z. (1991). Perfectif/imperfectif et la notion d'achèvement. In Greimas, A. J. & J. Fontanille (eds.) *Le discours aspectualisé*. Amsterdam: John Benjamins. 49-65.
- Guillaume, G. (1929). *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris: Champion.
- Guillaume, G. (1938). Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 115: 5-23.
- Guillaume, G. (1975). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. 2nd ed. (First edition: 1919). Paris: Hachette, réédité par R. Valin, Paris, Nizet, et Presses de l'Université Laval, Québec, 1975.
- Guillaume, G. (1991). *Leçon du 19 avril 1945, série B, Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1944-1945, série A et B, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III et Sémantèmes, morphèmes et systèmes, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly*. Québec-Lille: Presses de l'Université Laval et Presses universitaires de Lille.
- Guillaume, G. (1995). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1958-1959 et 1959-1960, Leçons des années 1958-1959 et 1959-1960, publiées sous la direction de R. Valin et W. Hirtle*. Québec-Paris: Presses de l'Université Laval & Librairie C. Klincksieck.
- Habert, B. (2005). *Instruments et ressources électroniques pour le français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Haddad, M. H., M. Géry & D. Vaufreydaz (2002). Le Web : une source d'information pour l'intégration de multi-termes dans le processus de Recherche d'Information. Consulté le 24 septembre 2010. <http://www-prima.inrialpes.fr/Vaufreydaz/Telechargement/Haddad02a.pdf>.
- Haegeman, L. (1999). *Introduction to government and binding theory*. Oxford: Blackwell.
- Hagège, C. (1993). *The language builder : an essay on the human signature in linguistic morphogenesis*. Amsterdam: Benjamins.
- Haiman, J. (1994). Ritualization and the development of language. In Pagliuca, W. (ed.) *Perspectives on grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 3-28.
- Haiman, J. (1998). *Talk is cheap: Sarcasm, alienation, and the evolution of language*. New York: Oxford University Press.
- Hanse, J. & D. Blampain (1996). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

- Hansen, M.-B. M. & R. Waltereit (2006). On the Role of Generalized Conversational Implicature in Semantic Change. *Proceedings from the Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago: Chicago Linguistic Society. 33-46.
- Harris, A. C. & L. Campbell (1995). *Historical syntax in cross-linguistic perspective*. Cambridge: Cambridge university press.
- Harris, Z. S. (1970). The Elementary Transformations. *Papers in Structural and Transformational Linguistics*. Dordrecht: Reidel Publ. 482-532.
- Harris, Z. S. (1976). *Notes du cours de syntaxe. Traduit par Maurice Gross*. Paris: Seuil.
- Haspelmath, M. (1993). More on the typology of inchoative/causative verb alternations. In Comrie, B. & M. Polinsky (eds.) *Causatives and transitivity*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Co.
- Haspelmath, M. (1998). Does Grammaticalization Need Reanalysis? *Studies in Language* 22: 315-52.
- Haspelmath, M. (1999). Why is grammaticalization irreversible? *Linguistics* 37: 1043-68.
- Haspelmath, M., M. S. Dryer, D. Gil, B. Comrie, H.-J. Bibiko, H. Jung & C. Schmidt (2005). *The world atlas of language structures*. Oxford: Oxford University Press.
- Hathout, N., F. Namer, M. Plénat & L. Tanguy (2006). La collecte et utilisation des données en morphologie. Consulté le 24 septembre 2010. [http:// w3.univ-tlse2.fr/erss/textes/pagespersos/hathout/publis/Hathout-06-AMF.pdf](http://w3.univ-tlse2.fr/erss/textes/pagespersos/hathout/publis/Hathout-06-AMF.pdf).
- Haton, S. (2005). L'intégration des périphrases verbales dans les "champs sémantiques multilingues unifiés" - illustration par la périphrase *se mettre à*. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les périphrases verbales*. *Linguisticae Investigationes. Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins. 397-406.
- Hechmati-Ashori, R. (1984). Étude syntactico-sémantique du verbe *commencer* et de ses "synonymes". Thèse de troisième cycle. Paris: Paris III.
- Heine, B. (1992). Grammaticalization chains. *Studies in Language* 16: 335-68.
- Heine, B. (1993). *Auxiliaries : cognitive forces and grammaticalization*. New York: Oxford University Press.
- Heine, B. (1994). Grammaticalization as Explanatory Parameter. In Pagliuca, W. (ed.) *Perspectives on Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 255-87.
- Heine, B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In Wischer, I. & G. Diewald (eds.) *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 83-101.
- Heine, B. (2003). Grammaticalization. In Joseph, B. D. & R. D. Janda (eds.) *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford: Blackwell. 575-601.
- Heine, B., U. Claudi & F. Hünnemeyer (1991). *Grammaticalization: A conceptual framework*. Chicago: University of Chicago Press.
- Heine, B. & T. Kuteva (eds.) (2002). *World lexicon of grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Heine, B. & T. Kuteva (2005). *Language contact and grammatical change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Heine, B. & M. Reh (1984). *Grammaticalization and reanalysis in African languages*. Hamburg: Helmut Buske Verlag.
- Hengeveld, K. (2011). The grammaticalization of tense and aspect. In Heine, B. & H. Narrog (eds.) *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Hilpert, M. (2006). Distinctive collexeme analysis and diachrony. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory* 2: 243-56.

- Himmelman, N. (2005). Gram, construction, and class formation. In Knobloch, C. & B. Schaefer (eds.) *Wortarten und Grammatikalisierung. Perspektiven in System und Erwerb*. Berlin-New York: Walter de Gruyter. 79-94.
- Himmelman, N. P. (2004). Lexicalization and grammaticalization: opposite or orthogonal? In Bisang, W., N. P. Himmelman & B. Wiemer (eds.) *What Makes Grammaticalization - A Look from its Fringes and its Components*. Berlin: Mouton de Gruyter. 19-40.
- Hoepelman, J. & C. Rohrer (1980). *Déjà et encore et les temps du passé en français*. In David, J. & R. Martin (eds.) *La notion d'aspect*. Metz: Université de Metz. 119-43.
- Holt, J. (1943). Études d'Aspect. *Acta Jutlandica* 15.
- Hopper, P. (1991). On some principles of grammaticalization. In Traugott, E. & B. Heine (eds.) *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 17-35.
- Hopper, P. J. (1987). Emergent Grammar. *Berkeley Linguistics Society* 13: 139-57.
- Hopper, P. J. & E. C. Traugott (1993¹/2003²). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (2007). Corpus linguistics and the web. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus linguistics and the web*. Amsterdam-New York: Rodopi. 1-5.
- Huot, H. (1981). *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*. Genève-Paris: Droz.
- Iordache, E.-R. & G. Scurtu (1994). Etude sémantique et syntaxique des périphrases verbales marquant le début d'accomplissement du procès. *Cahiers de Linguistique Théorique et Appliquée* XXXI: 41-8.
- Jaberg, K. (1925). Die Bezeichnungsgeschichte des Begriffes anfangen. *Revue de Linguistique romane* 1: 118-45.
- Jackendoff, R. (1991a). Parts and boundaries. *Cognition* 41: 9-45.
- Jackendoff, R. (1991b). *Semantic structures*. Cambridge Mass.: M.I.T. Press.
- Jayez, J. (1996). Référence et aspectualité. Le problème des verbes dits «aspectuels». *Cahiers de Linguistique Française* 18: 275-98.
- Jayez, J. (1999). Imperfectivity and Progressivity : The French Imparfait. In Matthews, T. & D. Strolovitch (eds.) *Semantics and Linguistic Theory IX*. Ithaca: Cornell University Press. 145-62.
- Jespersen, O. (1931). *A modern English grammar*. Londres.
- Jonin, P. (1979). *La chanson de Roland*. Paris: Gallimard.
- Joseph, B. (2004). Rescuing traditional (historical) linguistics from grammaticalization theory. In Fischer, O., M. Norde & H. Perridon (eds.) *Up and down the cline - The nature of grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Joseph, B. (2005). How Accommodating of Change is Grammaticalization? The Case of “Lateral Shifts”. *LOGOS AND LANGUAGE: Journal of General Linguistics and Language Theory* VI 1-8.
- Joseph, B. (2010). Can we speak of Contact-Induced Grammaticalization? *Seminar at LingForum*. Gent. 22 June 2010.
- Joseph, B. D. (2001). Is there such a thing as “Grammaticalization?”. *Language Sciences* 23: 163-86.
- Joseph, B. D. (2003). Morphologization from syntax. In Joseph, B. & R. Janda (eds.) *Handbook of Historical Linguistics*. New York: Blackwell. 472-92.
- Kalepky, T. (1911). Vom Infinitiv mit *de* und *à* nach *commencer* und in verwandten Fällen. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*. 37: 252-69.

- Kaplan, R. B. & W. Grabe (1996). *Theory and practice of writing : an applied linguistic perspective*. London: Longman.
- Karolak, S. (1993). Arguments sémantiques contre la distinction Aspect/Modalité d'action. *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*. Roma. 256-84.
- Kawaguchi, Y., T. Takagaki, N. Tomimori & Y. Tsuruga (eds.) (2007). *Corpus-based perspectives in linguistics*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Kawaguchi, Y., S. Zaima & T. Takagaki (eds.) (2006). *Spoken language corpus and linguistic informatics*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Kayne, R. S. (1975). *French Syntax. The transformational cycle*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Kayne, R. S. (1980). De certaines différences entre le français et l'anglais. *Langages* 60: 47-64. Traduit de l'anglais par Isabelle Haïk.
- Kayne, R. S. (1993). Toward a modular theory of auxiliary selection. *Studia linguistica* 47: 3-31.
- Kearns, K. (2000). *Semantics*. New York: St. Martin's Press.
- Kearns, K. (2003). Durative achievements and individual-level predicates on events. *Linguistics and Philosophy*: 595-635.
- Kekenbosch, C., J.-M. Meunier, J.-F. Richard, J.-P. Desclés & V. Flageul (1998). Sémantique cognitive de l'action : 2. étude expérimentale de la catégorisation des verbes d'action. *Langages* 132: 48-68.
- Keller, R. & B. Nerlich (1994). *On language change : the invisible hand in language*. London: Routledge.
- Kemmer, S. (1993). *The middle voice*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Kennedy, G. (2003). *An introduction to corpus linguistics*. London: Longman.
- Kenny, A. (1963). *Action, Emotion and Will*. London: Routledge.
- Keyser, S. J. & T. Roeper (1984). On the Middle and Ergative Constructions in English. *Linguistic Inquiry* 15: 381-416.
- Kilgarriff, A. (2001). Comparing corpora. *International Journal of Corpus Linguistics* 6: 97-133.
- Kilgarriff, A. & G. Grefenstette (2003). Introduction to the Special Issue on the Web as corpus. *Computational Linguistics* 29: 333-47.
- Kilroe, P. (1994). The grammaticalization of French à. In Pagliuca, W. (ed.) *Perspectives on Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 49-61.
- Kiparsky, P. (2005). Grammaticalization as Optimization. In Jonas, D. & S. Anderson (eds.) *The Emergence of Grammaticalization*.
- Kiss, K. (2006). From the Grammaticalization of Viewpoint Aspect to the Grammaticalization of Situation Aspect. *Studies in Natural Language and Linguistic Theory* 68: 129-57.
- Klausenburger, J. (2002). Grammaticalization within a theory of morphocentricity. In Wischer, I. & G. Diewald (eds.) *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins. 31-44.
- Kleiber, G. (1997). Prédicat et coercion, le cas de *commencer*. *Sémiotiques* 13: 177-97.
- Kleiber, G. (1998a). Comment peut-on "commencer un livre" ? In Forsgren, M., K. Jonasson & H. Kronning (eds.) *Prédication, assertion, information : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis. 255-64.
- Kleiber, G. (1998b). Prédication, cognition et zones actives : à propos de *commencer*. *Modèles linguistiques* 19: 159-81.

- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. [Villeneuve d'Ascq]: Presses universitaires du Septentrion.
- Klein, F.-J. (2005). Abgestufte Agentivität. Die diathetisch ambivalenten Verben und verwandte Erscheinungen im Französischen. *Romanische Forschungen* Band 117, Heft 1: 3-26.
- König, E. & P. Siemund (2005). Intensifiers and reflexive pronouns. In Haspelmath, M., M. S. Dryer, D. Gil, B. Comrie, H.-J. Bibiko, H. Jung & C. Schmidt (eds.) *The World Atlas of Language Structures*. Oxford: Oxford University Press.
- Kreutz, P. (2003). Tenter n'est pas essayer. *Journal of French language studies* 13: 301-21.
- Kreutz, P. (2005). Cesser au pays de l'ellipse. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les périphrases verbales*. *Linguisticae Investigationes Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins. 431-54.
- Kreutz, P. (2006). Cesser : aspect, ethos et ellipse. *Revue Romane* 41, 2: 177-215.
- Krifka, M. (1998). The Origins of Telicity. In Rothstein, S. (ed.) *Events and Grammar*. Dordrecht: Kluwer. 197-235.
- Kunstmann, P., F. Martineau & D. Forget (2003). *Ancien et Moyen français sur le web. Enjeux méthodologiques et analyse du discours*. Ottawa: Les éditions David.
- Kuryłowicz, J. (1965). The evolution of grammatical categories. *Diogenes* 51: 55-71.
- Kuteva, T. (1994). Iconcity and auxiliiation. *Journal of Pragmatics* 22: 71-81.
- Kuteva, T. (1999). On 'sit'/'stand'/'lie' auxiliiation. *Linguistics* 37: 191-213.
- Kuteva, T. (2001). *Auxiliation: An enquiry into the nature of grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Laca, B. (2000). Auxiliarisiation et copularisation. *Revue de Linguistique Romane* 64: 427-43.
- Laca, B. (2002a). Spanish "aspectual" periphrases: ordering constraints and the distinction between situation and viewpoint aspect. In Gutiérrez-Rexach, J. (ed.) *From words to discourse. Trends in Spanish Semantics and Pragmatics*. Oxford: Elsevier.
- Laca, B. (2002b). Romance "aspectual" periphrases : Eventuality Modification vs Syntactic Aspect. In Lecarme & Guéron (eds.) *The Syntax of Time*. Cambridge: MIT Press. 425-40.
- Laca, B. (ed.) (2002c). *Temps et aspect : de la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.
- Laca, B. (2004). Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes lacunes du français. *Langue Française* 141: 85-98.
- Lagane, R. (1967). Les verbes symétriques: économie morpho-syntaxique et différenciation sémantique. *Cahiers de Lexicologie* 1: 21-30.
- Lakoff, G. (1987). *Women, fire, and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago (Ill.): University of Chicago press.
- Lambrecht, K. (1998). *Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lamiroy, B. (1987). The complementation of aspectual verbs in French. *Language* 63: 278-98.
- Lamiroy, B. (1994). Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité. *Langages* 28: 64 - 75.
- Lamiroy, B. (1995). La "transparence" des auxiliaires. In Kupferman, L. & H. Shyldkrot (eds.) *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*. Amsterdam: John Benjamins.

- Lamiroy, B. (1998). Prédication et Auxiliaires. In Forsgren, M., K. Jonasson & H. Kronning (eds.) *Prédication, Assertion, Information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996. Uppsala. 285-99.
- Lamiroy, B. (1999). Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages* 33: 33-45.
- Lamiroy, B. (2001). Le syntagme prépositionnel en français et en espagnol: une question de grammaticalisation? *Langages* 143: 91-106.
- Lamiroy, B. (2003). Grammaticalisation et Comparaison de langues. *Verbum* numéro spécial, XXV, 3: 409-29.
- Lamiroy, B. (2004). La teoría de la grammaticalización y sus aplicaciones en la lenguas románicas. *Estudios de lingüística: el verbo*: 245-66.
- Lamiroy, B. (2007a). Gradation, grammaire et grammaticalisation. In Charolles, M., et alii (ed.) *Hommages à Pierre Le Goffic*. Gap: Ophrys. 29-39.
- Lamiroy, B. (2007b). Typologie et grammaticalisation. In Bertrand, O., et alii (ed.) *Discours, diachronie, stylistique du français. Hommages à Bernard Combettes*. Bern: Peter Lang. 141-57.
- Lamiroy, B. & A. Drobnyakovic (2009). Auxiliaries and grammaticalization : a case study from Germanic and Slavonic languages. In Rossari, C., C. Ricci & A. Spiridon (eds.) *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*. Emerald Group Publishing Limited. 19-35.
- Lamiroy, B. & L. Melis (2005). Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires? In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les Periphrases Verbales*. *Linguisticae Investigationes*. Supplementa 25. Amsterdam: John Benjamins. 145-70.
- Landau, I. (2000). *Elements of control: Structure and meaning in infinitival constructions*. Dordrecht: Kluwer.
- Landman, F. (1992). The progressive. *Natural Language Semantics* 1: 1-32.
- Lang, J. & I. Neumann-Holzschuh (1999). *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer Verlag.
- Langacker, R. (1990). Subjectification. *Cognitive Linguistics* 1: 5-38.
- Langacker, R. (2005). Construction Grammars: cognitive, radical, and less so. In Ruiz de Mendoza Ibáñez, F. J. & M. Sandra Peña Cervel (eds.) *Cognitive Linguistics: Internal Dynamics and Interdisciplinary Interaction*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. 101-59.
- Langacker, R. W. (1977). Syntactic reanalysis. In Li, C. N. (ed.) *Mechanisms of Syntactic Change*. Austin: University of Texas Press. 57-139.
- Langacker, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar. 1 : Theoretical prerequisites*. Stanford (Calif.): Stanford university press.
- Langacker, R. W. (1988). An overview of cognitive grammar. In Rudzka-Ostyn, B. (ed.) *Topics in Cognitive Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins. 3-48.
- Langacker, R. W. (1991). *Concept, Image and Symbol: The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin/ New York: Mouton de Gruyter.
- Langacker, R. W. (1993). *Foundations of cognitive grammar. 2 : Descriptive application*. Stanford (Calif.): Stanford university press.
- Langacker, R. W. (1999). *Grammar and conceptualization*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Langacker, R. W. (2003). Extreme subjectification: English tense and modals. In Cuyckens, H., T. Berg, R. Dirven & K.-U. Panther (eds.) *Motivation in Language: Studies in Honor of Günther Radden*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 3-26.

- Langacker, R. W. (2008). *Cognitive grammar : a basic introduction*. Oxford: Oxford university press.
- Lansari, L. (2009). *Linguistique contrastive et traduction - Les périphrases verbales aller plus infinitif et be going to*. Paris: Ophrys.
- Lauwers, P. (2010). Comment dissocier des locutions prépositives quasi-synonymiques? Essai d'analyse colostruccionnelle. *The Canadian Journal of Linguistics / La revue canadienne de linguistique* 55: 55-84.
- Lauwers, P., G. Vanderbauwhede & S. Verleyen (eds.) (2010). *Pragmatic Markers and Pragmaticalization: Lessons from false friends. Special Issue of Languages in Contrast*.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Leech, G. (2007). New resources, or better old ones? The Holy Grail of representativeness. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web*. Amsterdam - New York: Rodopi. 133-49.
- Leeman, D. (2003). Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions. *Langue française* 138: 20-34.
- Legallois, D. (2009). Les arguments du discours contre ceux du verbe: < construction >, < colligation >, < coercion >. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* Band 119
- Legendre, G. (1994). *Topics in French Syntax*. New York-London: Garland.
- Lehmann, C. (1982). *Thoughts of grammaticalization: A programmatic sketch*. Köln: University.
- Lehmann, C. (1985). Grammaticalization: synchronic variation and diachronic change. *Lingua e stile* 20: 303-18.
- Lehmann, C. (1989). Markedness and grammaticalization. In Tomić, O. M. (ed.) *Markedness in synchrony and diachrony*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter 175-90.
- Lehmann, C. (2002). New reflections on grammaticalization and lexicalization. In Wischer, I. & G. Diewald (eds.) *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 1-18.
- Lehmann, C. (2004). Theory and method in grammaticalization. *Zeitschrift für Germanistische Linguistik* 32: 152-87.
- Lehmann, C. (2008). Information structure and grammaticalization. In López-Couso, M. J. & E. Seoane Posse (eds.) *Theoretical and empirical issues in grammaticalization 3*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 207-29.
- Lehmann, C. (1995¹/2002²). *Thoughts on grammaticalization*. Erfurt: Seminar für Sprachwissenschaft der Universität.
- Lemmens, M. (2005a). Métaphore et grammaticalisation : une étude diachronique de stand. In Guéron, J. & C. Delmas (eds.) *Grammaire et figures de Style*. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Lemmens, M. (2005b). Aspectual Posture Verb Constructions in Dutch. *Journal of Germanic Linguistics* 17: 183-217.
- Letoublon, F. (1984). Il vient de pleuvoir, il va faire beau, verbes de mouvement et auxiliaires. *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur* 94: 25-41.
- Levert, P. (1961). *L'idée de commencement*. Paris: Aubier-Montaigne.
- Levin, B. (1993). *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*. Chicago (Ill.): University of Chicago press.
- Levin, B. & M. Rappaport-Hovav (2005). *Argument realization*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Lichtenberk, F. (1991). Semantic change and heterosemy in grammaticalization. *Language* 67, 3: 475-509.
- Lim, J.-H. (2003). Aspect iteratif. Une valeur extrinsèque au prédicat. *Linguisticæ Investigationes* 26:2 283-95.
- Lindquist, H. & C. Mair (2004). *Corpus approaches to grammaticalization in English*. Amsterdam: John Benjamins.
- Los, B. (2000). Onginnan/beginnan with bare and to-infinitive in Aelfric. In Fischer, O., A. Rosenbach & D. Stein (eds.) *Pathways of change. Grammaticalization in English*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 251-74.
- Los, B. (2005). *The Rise of The To-Infinitive*. Oxford: Oxford University Press.
- Lowe, R. (1996). L'analyse des prépositions «à» et «de» dans le cadre d'une syntaxe opérative. *Kalimat*: 65-82.
- Lüdeling, A., S. Evert & M. Baroni (2007). Using Web data for linguistic purposes. In Marianne, H., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Language and Computers, Corpus Linguistics and the Web*. Rodopi. 7-24.
- Lyons, J. (1982). Deixis and subjectivity: *Loquor, ergo sum?* In Jarvella, R. J. & W. Klein (eds.) *Speech, Place, and Action: Studies in Deixis and Related Topics*. New York: Wiley. 101-24.
- Mair, C. (2004). Corpus linguistics and grammaticalisation theory. In Lindquist, H. & C. Mair (eds.) *Corpus approaches to grammaticalization in English*. Amsterdam: John Benjamins. 121-50.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Marchello-Nizia, C. (2007). Le principe de surprise annoncée. Grammaticalisation et pragmatization de cependant *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique* 1.
- Marque-Pucheu, C. (1999). L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique. In Vogeleer, S. (ed.) *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam: Rodopi. 233-57.
- Marque-Pucheu, C. (2008). La couleur des prépositions à et de. *Langue française* 157: 74-105.
- Martin, R. & F. Nef (1981). Temps linguistique et temps logique. *Langages* 64: 7-20.
- Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.
- Matthews, P. H. (1997). *The Concise Oxford Dictionary of Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- McEnery, T., R. Xiao & Y. Tono (2006). *Corpus-Based Language Studies: An Advanced Resource Book*. New York: Routledge.
- Meigret, L. (1550). *Le traité de la grammaire française*. Genève: Slatkine Reprint. Réédition 1970.
- Meillet, A. (1912). L'évolution des formes grammaticales. *Scientia (Rivista di scienza)* 12/26 [reprinted in: Meillet, Antoine (1926): *Linguistique historique et linguistique générale*, 130-148].
- Mel'cuk, I. A. & Y. Gentilhomme (1994). *Cours de morphologie générale : théorique et descriptive*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Melis, L. (1990). *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Merle, J.-M. (2008). Prépositions et aspect. *L'Information grammaticale* 117: 52-6.

- Meulleman, M. (2009). Les Localisateurs Dans Les Constructions Existentielles: Approche comparée en espagnol, en français et en italien.
- Meyer, C. F., R. Grabowski, H.-Y. Han, K. Mantzouranis & S. Moses (2003). The World Wide Web as Linguistic Corpus. In Leistyna, P. & C. F. Meyer (eds.) *Language and Computers, Corpus Analysis: Language Structure and Language Use*. Amsterdam-New York: Rodopi. 241-54.
- Michaelis, L. (2004). Type shifting in construction grammar : An integrated approach to aspectual coercion. *Cognitive Linguistics* 15: 1-67.
- Michaelis, L. A. & K. Lambrecht (1996). Toward a construction-based theory of language function: the case of nominal exposition. *Language* 72: 215-47.
- Mittwoch, A. (1991). In defense of Vendler's achievements. *Belgian Journal of Linguistics* 6: 71-86.
- Mortier, L. (2005). Les périphrases aspectuelles "progressives". In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Lingvisticae Investigationes. Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins. 83-102.
- Mortier, L. (2007). Perspectives on grammaticalization and speaker's involvement: the case of progressive and continuative periphrases in French and Dutch. Doctoral dissertation. Leuven: KULeuven.
- Mourelatos, A. P. D. (1978). Events, processes and states. In Tedeschi, P. J. & A. Zaenen (eds.) *Tense and aspect*. New York Academic Press. 191-212.
- Mukherjee, J. (2006). Corpus linguistics and English reference grammars. In Renouf, A. & A. Kehoe (eds.) *The changing Face of Corpus Linguistics: Papers from the 24th International Conference on English Language Research on Computerized Corpora (ICAME 24)*. Amsterdam Rodopi. 337-54.
- Mukherjee, J. & S. T. Gries (2009). Collostructional nativisation in New Englishes Verb-construction associations in the International Corpus of English. *English World-Wide* 30: 27-51.
- Namer, F. (2003). Le modèle LSTAT : ou comment se constituer une base de données morphologique à partir du Web. *Revue québécoise de linguistique* 32: 85-109.
- Nef, F. (1980). Les verbes aspectuels du français: remarques sémantiques et esquisse d'un traitement formel. *Semantikos* 1: 11-46.
- Newmeyer, F. J. (1975). *English aspectual verbs*. The Hague: Mouton.
- Nicolle, S. (2007). The grammaticalization of tense markers: A pragmatic reanalysis. *Cahiers Chronos* 17: 47-65.
- Noailly, M. (1998). Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité. In Rousseau, A. (ed.) *La transitivité*. Villeneuve-d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion. 131-44.
- Noël, D. (2001). The passive matrices of English infinitival complement clauses. Evidentials on the road to auxiliarihood? *Studies in Language* 25: 255-96.
- Noël, D. (2005). The productivity of a 'source of information' construction: or, where grammaticalization theory and construction grammar meet. *Paper presented at From ideational to interpersonal: perspectives from grammaticalization*. University of Leuven - Belgium. 10-12 February 2005.
- Noël, D. (2007). Diachronic construction grammar and grammaticalization theory. *Functions of Language* 14: 177-202.
- Noël, D. & T. Coleman (2009). The nominative and infinitive in English and Dutch. An exercise in contrastive diachronic construction grammar. *Languages in Contrast* 9: 144-81.

- Noël, D. & T. Coleman (2010). ACI verbs and NCI verbs in English and Dutch. A contrastive diachronic construction grammatical investigation. *International Journal of Corpus Linguistics* 15: 157-82.
- Norde, M. (2009). *Degrammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Nørgård-Sørensen, J., L. Schøsler & L. Heltoft (2010). *Connecting Grammaticalisation : The role of paradigmatic structure*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Nuyts, J. (2001). *Epistemic Modality, Language and Conceptualization*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Øhrstrøm, P. & P. F. V. Hasle (1995). *Temporal logic. From ancient ideas to artificial intelligence*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Pagliuca, W. (1994). *Perspectives on grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins.
- Paillard, D. & F. Fici Giusti (1998). L'inchoation en russe : auxiliaires et préverbes. *Le langage et l'homme* XXXIII: 79-94.
- Parsons, T. (1989). The progressive in English: events, states and processes. *Linguistics and Philosophy* 12: 213-41.
- Pauly, E. (2005). Des emplois spatiaux de *partir* à ses emplois périphrastiques (*partir* à + infinitif). In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les périphrases verbales*. *Lingvisticae Investigationes. Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins. 407-30.
- Peeters, B. (1989). *Commencement, continuation, cessation : a conceptual analysis of a set of English and French verbs from an axiological point of view*. Doctoral dissertation. Canberra: Australian National University.
- Peeters, B. (1991). More about axiological fields. *Canadian Journal of Linguistics/ Revue canadienne de Linguistique* 36: 113-36.
- Peeters, B. (1993). *Commencer et se mettre à : une description axiologico - conceptuelle*. *Langue française* 98: 24-47.
- Peeters, B. (2002). Les constructions du type *commencer un livre*. État de la question et nouvelles perspectives. In Lagorgette, D. & P. Larrivée (eds.) *Représentations du sens linguistique (LINCOM studies in theoretical linguistics)*. München: Lincom Europa. 167-86.
- Peeters, B. (2004). *Commencer: la suite, mais pas encore la fin*. *Journal of French language studies* 14 : 149-168.
- Peeters, B. (2005). *Commencer à + infinitif : les leçons de la métonymie intégrée et de la piste métaphorique*. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & N. Le Querler (eds.) *Les périphrases verbales*. *Lingvisticae Investigationes. Supplementa* 25. Amsterdam: John Benjamins. 381-96.
- Perlmutter, D. M. (1970). The two verbs begin. In Jacobs, R. A. & P. S. Rosenbaum (eds.) *Readings in English : transformational grammar*. Waltham (Mass.): Ginn. 107-19.
- Peyraube, A. (2002). L'évolution des structures grammaticales. *Langages* 146: 46-58.
- Piñon, C. (2001). Modelling the causative-inchoative alternation. *Linguistische Arbeitsberichte* 76: 273 - 93.
- Pollard, C. & I. A. Sag (1994). *Head-driven phrase structure grammar*. Chicago (Ill.): University of Chicago press.
- Postal, P. M. (1974). *On Raising. An Inquiry into One Rule of English Grammar and Its Theoretical Implications*. Cambridge: MIT Press.
- Pottier, B. (1980). Essai de synthèse sur l'aspect. In David, J. & R. Martin (eds.) *La notion d'aspect. Recherches linguistiques*, V. Paris: Klincksieck. 239-46.
- Pottier, B. (1985). *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris: Klincksieck.

- Prévost, S. (2003). La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le français moderne* 2: 144-66.
- Prévost, S. & B. Fagard (eds.) (2008). *Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes*. Langue française N° 156. Larousse.
- Pullum, G. & D. Wilson (1977). Autonomous Syntax and the Analysis of Auxiliaries. *Language* 53: 741-88.
- Pusch, C. D. (2003). La grammaticalisation de l'aspectualité : les périphrases à valeur progressive en français. *Verbum* 25: 495-508
- Pustejovsky, J. (1991). The Generative Lexicon. *Computational Linguistics* 17: 409-41.
- Pustejovsky, J. (1993). Type Coercion and Lexical Selection. In Pustejovsky, J. (ed.) *Semantics and the Lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Pustejovsky, J. (1995). Linguistic Constraints on Type Coercion. In Saint-Dizier, P. & E. Viegas (eds.) *Computational Lexical Semantics*. Cambridge Cambridge University Press.
- Pustejovsky, J. (1998). *The generative lexicon*. Cambridge (Mass.): MIT press.
- Pustejovsky, J. & P. Bouillon (1996). Aspectual coercion and logical polysemy. *Lexical Semantics*: 133-62.
- Ramat, P. (1992). Thoughts on degrammaticalization. *Linguistics* 30: 549-60.
- Rappaport Hovav, M. & B. Levin (2005). Change of State Verbs: Implications for Theories of Argument Projection. In Erteschik-Shir, N. & T. Rapoport (eds.) *The Syntax of Aspect. Deriving Thematic and Aspectual Interpretation*. Oxford: Oxford University Press.
- Recanati, C. & F. Recanati (1999). La classification de Vendler revue et corrigée. In Vogeleer, S. & alii (eds.) *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam: Rodopi. 167-84.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Macmillan & Co.
- Renouf, A. (2003). Webcorp: Providing a renewable data source for corpus linguists. In Granger, S. & S. Petch-Tyson (eds.) *Extending the scope of corpus-based research. New applications, new challenges*. Amsterdam: Rodopi. 39-58.
- Renouf, A. & A. Kehoe (2006). *The changing face of corpus linguistics*. Amsterdam: Rodopi.
- Renouf, A., A. Kehoe & J. Banerjee (2007). WebCorp: An Integrated System for Web Text Search. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web*. Amsterdam - New York: Rodopi. 47-67.
- Reuland, E. J. (1983). Government and the search for AUXes: A Case Study in Cross-linguistic Category Identification. In Heny, F. & B. Richards (eds.) *Linguistic Categories: Auxiliaries and Related Puzzles. Vol. II: The Scope, Order, and Distribution of English Auxiliary Verbs*. Dordrecht: Reidel. 99-168.
- Rey-Debove, J. & A. Rey (1993). *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaires le Robert*. Paris.
- Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut*. Paris: PUF.
- Riegel, M., J.-C. Pellat & R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Rijksbaron, A. (1989). *Aristotle, Verb Meaning and Functional Grammar: Towards a New Typology of States of Affairs*. Amsterdam: J.C. Gieben.
- Roberts, I. & A. Roussou (2003). *Syntactic change : a minimalist approach to grammaticalization*. Cambridge: Cambridge university press.
- Rochette, A. (1993). À propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français. *Langue française* 100: 67-82.
- Rooryck, J. (1989). Les verbes à montée et à contrôle "ambigus". *Revue québécoise de linguistique* 18: 189-206.

- Rooryck, J. (1992). On the distinction between raising and control. In Hirschbühler, P. & K. Koerner (eds.) *Romance Languages and Modern Linguistic Theory*. Amsterdam: John Benjamins. 225-50.
- Rosenbach, A. (2007). Exploring constructions on the web: a case study. In Hundt, M., N. Nesselhauf & C. Biewer (eds.) *Corpus Linguistics and the Web*. Amsterdam - New York: Rodopi. 167-90.
- Rosenbaum, P. (1967). *The grammar of English predicate complement constructions*. Cambridge Mass.: MIT Press.
- Ross, J. R. (1969). Auxiliaries as main verbs. In Todd, W. (ed.) *Studies in Philosophical Linguistics*. (Series 1). Evanston: Great Expectations Press.
- Ross, J. R. (1972). More on begin. *Foundations of Language* 8: 574-7.
- Rothemberg, M. (1974). *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*. La Haye-Paris: Mouton.
- Rothstein, S. (2004). *Structuring events : a study in the semantics of lexical aspect*. Malden (Mass.): Blackwell.
- Rothwell, W. & L. W. Stone (1977). *Anglo-Norman dictionary*. London: Modern humanities research association.
- Rouveret, A. & J.-R. Vergnaud (1980). Specifying reference to the subject : French causatives and conditions on representations. *Linguistic Inquiry* 11: 97-202.
- Roy, G.-R. (1976). *Contribution à l'analyse du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*. Québec: Presses de l'Université de Laval.
- Rubba, J. (1990). From Content to Function Word: the Development of Prepositions in Neo-Aramaic. *communication at the Conference on Explanation in Historical Linguistics* Milkauwee, University of Wisconsin.
- Russi, C. (2008). *Italian clitics. An empirical study*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter.
- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.
- Ruwet, N. (1972a). Les constructions pronominales en français. Restrictions de sélection, transformations et règles de redondances. *Le Français Moderne* 40: 102-25.
- Ruwet, N. (1972b). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris: Seuil.
- Ruwet, N. (1983). Montée et contrôle: une question à revoir. *Revue Romane* no. spécial 24 : Analyses grammaticales du français: 17-37.
- Ruwet, N. (1990). Des expressions météorologiques. *Le Français Moderne* 58: 43-97.
- Safa, P. (1995). L'expression de l'inchoativité en français et en persan. Doctoral dissertation. Besançon: Université de Franche-Comté. 2 vol.
- Sag, I. & T. Wasow (1999). *Syntactic Theory. A Formal Introduction*. Stanford: CLSI Publications.
- Sasse, H.-J. (1991). Aspect and Aktionsart: a reconciliation. In Vetters, C. & W. Vandeweghe (eds.) *Perspectives on Aspect and Aktionsart*. Belgian Journal of Linguistics. Amsterdam: John Benjamins. 31-45.
- Sasse, H.-J. (2002). Recent activity in the theory of aspect: accomplishments, achievements, or just non-progressive state? *Linguistic Typology* 6: 199-271.
- Sato, J. (1994). Valeurs sémantiques de *se mettre à* et *commencer à*. *Bulletin d'études de Linguistique française* 28: 30-5.
- Saunier, E. (1996). Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de *mettre, prendre, passer* et *tenir*. Doctoral dissertation. Paris: Université de Paris X - Nanterre.

- Saunier, E. (1999). Contribution à une étude de l'inchoation : « se mettre à + inf. ». Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe *mettre*. In Vogeleer, S., et alii (ed.) *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam: Rodopi. 259-88.
- Schachter, P. (1983). Explaining auxiliary order. In Heny, F. & B. Richards (eds.) *Linguistic Categories*. Dordrecht: Reidel. 145-204.
- Schapira, C. (1998). Grammaticalisation et hiérarchie: auxiliaires, semi-auxiliaires et surauxiliaires. *Travaux de linguistique* 38: 175-88.
- Scheibman, J. (2002). *Point of view and grammar: Structural patterns of subjectivity in American English conversation*. Amsterdam: John Benjamins.
- Schmid, A. (1984). *Ein Beitrag zur Phraseologie des Französischen : Syntaktisch-semantische Untersuchung zu mettre in festen Verbindungen*. Innsbruck: Amoe.
- Schogt, H. (1968). Les auxiliaires en français. *La linguistique* 4: 5-19.
- Schulte, K. (2007). *Prepositional infinitives in Romance. A usage-based approach to syntactic change*. Bern: Peter Lang.
- Sénéchal, M. & D. Willems (2007). Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs. *Langue Française* 153: 92-110
- Sims, L. D. (2008). The grammaticalization of ingressive aspect in early English. Arizona State University.
- Siversen, A. (2007). Infinitive markers in the infinitive construction with COMENZAR and COMINCIARE - a matter of grammaticalization? Paper presented at 18th International Conference on Historical Linguistics (ICHL). Montréal.
- Smessaert, H. & A. G. B. ter Meulen (2004). Temporal reasoning with aspectual adverbials. *Linguistics and Philosophy* 27: 209-62.
- Smith, C. (1983). A Theory of Aspectual Choice. *Language* 59: 479-501
- Smith, C. S. (1991¹/1997²). *The parameter of aspect*. Dordrecht: Kluwer academic.
- Spang-Hansen, E. (1983). La notion de verbe auxiliaire. *Revue romane* 24: 5-37.
- Speelman, D. (1997). *Abundantia Verborum. A computer tool for carrying out corpus-based linguistic case studies*. Doctoral dissertation. Leuven: KULEuven. <http://wwwling.arts.kuleuven.ac.be/genling/abundant/avdocu.htm>.
- Squartini, M. (1998). *Verbal periphrases in Romance : aspect, actionality, and grammaticalization*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Stathi, K., E. Gehweiler & E. König (2010). *Grammaticalization : current views and issues*. Amsterdam: Benjamins.
- Steele, S., et al. (1981). *An Encyclopedia of AUX: a study of cross-linguistic equivalence*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Stefanini, J. (1962). *La voix pronominale en ancien et en moyen français*. Aix-en-Provence: Ophrys.
- Stefanowitsch, A. (2006). Negative evidence and the raw frequency fallacy. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory* 2: 61-77.
- Stefanowitsch, A. (2008). Negative entrenchment: A usage-based approach to negative evidence. *Cognitive Linguistics* 9: 513-31.
- Stefanowitsch, A. & S. T. Gries (2003). Collostructions: Investigating the interaction of words and constructions. *International Journal of Corpus Linguistics* 8: 209-43.
- Stefanowitsch, A. & S. T. Gries (2005). Covarying Collexemes. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory* 1: 1-46.
- Sweetser, E. (1990). *From etymology to pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*. Cambridge: Cambridge university press.

- Sweetser, E. E. (1988). Grammaticalization and Semantic Bleaching. In Axmaker, S., A. Jaisser & H. Singmaster (eds.) *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley: Berkeley Linguistics Society. 389-405.
- Tabor, W. & E. C. Traugott (1998). Structural scope expansion and grammaticalization. In Giacalone Ramat, A. & P. J. Hopper (eds.) *The limits of grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins. 229-72.
- Talmy, L. (1985). Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms. In Shopen, T. (ed.) *Language typology and syntactic description, vol. 3: grammatical categories and the lexicon*. Cambridge: Cambridge University Press. 57-149.
- Talmy, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Tedeschi, P. & A. Zaenen (eds.) (1981). *Syntax and Semantics, Volume 14: Tense and Aspect*. New York: Academic Press.
- Tesnière, L. (1953). *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Tesnière, L. (1976). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
- Teubert, W. & A. Cermáková (2007). *Corpus linguistics : a short introduction*. London: Continuum.
- Teubert, W. & R. Krishnamurthy (eds.) (2007). *Corpus Linguistics. Critical Concepts in Linguistics. Vol. 1*. London: Routledge.
- Thompson, S. A. (2002). "Object complements" and conversation: Towards a realistic account. *Studies in Language* 26: 125-64.
- Thrane, T. (1983). On the Universality of AUX. *Acta Linguistica Hafniensia* 18: 154-200.
- Tobin, Y. (1993). *Aspect in the English verb: process and result in language*. London: Longman.
- Tobler, A. & E. Lommatzsch (1915). *Adolf Toblers altfranzösisches Wörterbuch*. Berlin: Weidmann.
- Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus Linguistics at Work*. Amsterdam: John Benjamins.
- Traugott, E. C. (1975). Spatial expressions of tense and sequencing: A contribution to the study of semantic fields. *Semiotica* 15: 207-30.
- Traugott, E. C. (1980). Meaning-change in the development of grammatical markers. *Language Sciences* 2: 44-61.
- Traugott, E. C. (1982). From propositional to textual and expressive meanings. Some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization. In Lehmann, W. P. & Y. Malkiel (eds.) *Perspectives on Historical Linguistics*. Amsterdam: John Benjamins. 245-71.
- Traugott, E. C. (1988). Pragmatic strengthening and grammaticalization. *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting*. Berkeley: Berkeley Linguistics Society.
- Traugott, E. C. (1989). On the Rise of Epistemic Meanings in English: An Example of Subjectification in Semantic Change. *Language* 65: 31-55.
- Traugott, E. C. (1995a). Subjectification in grammaticalization. In Stein, D. & S. Wright (eds.) *Subjectivity and Subjectification : Linguistic Perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press. 31-54.
- Traugott, E. C. (1995b). The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization. Paper presented at the 12th International Conference on Historical Linguistics, Manchester, UK, August 1995.
- Traugott, E. C. (2001). Legitimate counterexamples to unidirectionality. Paper presented at Freiburg University, October 17th 2001.
- Traugott, E. C. (2002). From etymology to historical pragmatics. In Minkova, D. & R. Stockwell (eds.) *Studies in the history of the English language*. Berlin - New York: Mouton de Gruyter. 19-49.

- Traugott, E. C. (2003). Constructions in grammaticalization In Janda, R. D. & B. D. Joseph (eds.) *Handbook of historical linguistics*. Oxford: Blackwell. 624-47.
- Traugott, E. C. (2003). From subjectification to intersubjectification. In Hickey, R. (ed.) *Motives for Language Change*. Cambridge: Cambridge University Press. 124-39.
- Traugott, E. C. (2005). Diachronic grammaticalization viewed from a Radical Construction Grammar perspective. Paper presented at the Workshop on Constructions and Language Change, held at the 17th International Conference on Historical Linguistics, Madison, Wisconsin, 31 July-5 August 2005.
- Traugott, E. C. (2007). The concepts of constructional mismatch and type-shifting from the perspective of grammaticalization. *Cognitive Linguistics* 18: 523-57.
- Traugott, E. C. (2008a). The grammaticalization of NP of NP constructions. In Bergs, A. & G. Diewald (eds.) *Constructions and language change*. Berlin: Mouton de Gruyter. 23-46.
- Traugott, E. C. (2008b). Grammaticalization, constructions and the incremental development of language: Suggestions from the development of degree modifiers in English. In Eckhardt, R., G. Jager & T. Veenstra (eds.) *Variation, selection, development: Probing the evolutionary model of language change*. Berlin: Mouton de Gruyter. 219-50.
- Traugott, E. C. (2008c). "All that he endeavoured to prove was...": on the emergence of grammatical constructions in dialogic contexts. In Cooper, R. & R. Kempson (eds.) *Language in Flux: Dialogue Coordination, Language Variation, Change and Evolution*. London: Kings College London. 143-77.
- Traugott, E. C. (2010). Grammaticalization. In Luraghi, S. & V. Bubenik (eds.) *The Continuum Companion to Historical Linguistics*. London: Continuum Press.
- Traugott, E. C. & R. B. Dasher (2002). *Regularity in semantic change*. Cambridge: Cambridge university press.
- Traugott, E. C. & B. Heine (1991). *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins.
- Traugott, E. C. & E. König (1991). The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. In Traugott, E. & B. Heine (eds.) *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 189-218.
- Trousdale, G. (2008a). Constructions in grammaticalization and lexicalization: Evidence from the history of a composite predicate construction in English. In Trousdale, G. & N. Gisborne (eds.) *Constructional approaches to English grammar*. Berlin: Mouton de Gruyter. 33-67.
- Trousdale, G. (2008b). Grammaticalization, constructions and the grammaticalization of constructions. Paper presented at New Reflections on Grammaticalization 4. Leuven, 16th-19th July 2008.
- Trousdale, G. (2008c). A constructional approach to lexicalization processes in the history of English: Evidence from possessive constructions. *Word Structure* 1: 156-77.
- Trousdale, G. (2008d). Words and constructions in grammaticalization: The end of the English impersonal construction. In Fitzmaurice, S. M. & D. Minkova (eds.) *Empirical and Analytical Advances in the Study of English Language Change*. Berlin-New York: Mouton de Gruyter. 301-26.
- Trousdale, G. (2010). Issues in constructional approaches to grammaticalization. In Stathi, K., E. Gehweiler & E. König (eds.) *Grammaticalization: current views and issues*. Amsterdam: John Benjamins. 51-71.

- Trubert-Ouvrard, T. (1994). À et DE après COMMENCER dans le schéma V1 à / de V2. *Études de Langue et Littérature françaises* 30.
- Tuggy, D. (1999). Linguistic evidence for polysemy in the mind: a response to William Croft and Dominiek Sandra. *Cognitive Linguistics* 10: 343-68.
- Vallet, C. (2006). Agentivité et Homogénéité dans les constructions verbales. Paper presented at the conference *Constructions verbales et production de sens*. Besançon, 26, 27 et 28 janvier 2006. URL: http://laseldi.univ-fcomte.fr/document/colloque/constructions_verbales_2006/preactes/CV_Vallet.pdf.
- Van Baar, T. (1997). *Phasal Polarity*. Amsterdam: IFOTT.
- Van Bogaert, J. (2009). The grammar of complement-taking mental predicate constructions in present-day spoken British English. A corpus-based study of their syntactic, semantic and pragmatic behaviour as members of a constructional taxonomy. Doctoral dissertation. Gent: Universiteit Gent.
- Van den Eynde, K. & C. Blanche-Benveniste (1975). *Recherche en syntaxe : l'approche pronominale*. Leuven: KUL. Departement linguïstiek.
- Van den Eynde, K. & P. Mertens (2003). La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal. *French Language Studies* 13: 63-104.
- Van Gelderen, E. (2004). *Grammaticalization as Economy*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Van Peteghem, M. (1980). La semi-auxiliarité en français moderne: essai de définition et de délimitation. Gent: Universiteit Gent. 155.
- Vanden Wyngaerd, G. (1998). Aspects of (Un)boundedness. In Vogeleer, S., W. De Mulder & I. Depraetere (eds.) *Tense and Aspect. The contextual processing of semantic indeterminacy*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 77-102.
- Vendler, Z. (1957). Verbs and times. *Philosophical Review* 66: 143-60.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in philosophy*. Ithaca (N.Y.): Cornell university press.
- Vendryès, J. (1945). Compte rendu de J. Holt, Etudes d'aspect. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 42: 84-8.
- Verbert, C. (1979). Description sémantico-syntaxique de *commencer*. *Travaux de linguistique et de philologie* 6: 57-81.
- Verbert, C. (1980). La place de *commencer* à + infinitif dans la classe des auxiliaires. *Antwerp Papers in linguistics* 20: 1-21.
- Verbert, C. (1985). Commencer à lire un livre/ commencer un livre. *Linguistics in Belgium* 6: 192-8.
- Verhagen, A. (2005). *Constructions of Intersubjectivity: Discourse, Syntax, and Cognition*. Oxford: Oxford University Press.
- Verkuyl, H. (1995). Aspectualizers and Event Structure. In Amsili, P., M. Borillo & L. Vieu (eds.) *Time, Space and Movement*. Toulouse: Université Paul Sabatier & Université Toulouse-le-Mirail. 31-48.
- Verkuyl, H. J. (1972). *On the compositional nature of the aspects*. Dordrecht: D. Reidel Publishing Company.
- Verkuyl, H. J. (1993). *A theory of aspectuality. The interaction between temporal and atemporal structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Verroens, F. (2008). The French inchoative *se mettre à* and the grammaticalisation process. Paper presented at the International Conference New Reflections on Grammaticalization IV. Leuven. 16-19 July 2008.

- Verroens, F. (2009). Analyse aspectuelle des constructions inchoatives françaises *se mettre à* et *commencer à*. Paper presented at the International Conference Chronos 9. Paris. 2-4 September 2009.
- Verroens, F., B. De Clerck & D. Willems (2010). I blackberried him twice and skyped him a happy Father's day. A propos des (nouveaux) verbes de Communication. Une étude contrastive français-anglais basée sur corpus. In Lahousse, K., B. Lamiroy & K. Van Goethem (eds.) *French Syntax in Contrast. Special Issue of Lingvisticæ Investigationes*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins. 286-307.
- Vet, C. (1979). Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain. Amsterdam. 257.
- Vet, C. (1994). Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de Grammaire* 19: 1-17.
- Vetters, C. (1996a). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam: Rodopi.
- Vetters, C. (1996b). Le Mode d'action: Une Catégorie linguistique ou métaphysique? *Le Langage et l'Homme : Recherches pluridisciplinaires sur le langage* 31: 323-42.
- Vetters, C. & W. Vandeweghe (eds.) (1991). *Perspectives on aspect and Aktionsart*. Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Vogeleer, S. (ed.) (1999). *La modalité sous tous ses aspects*. Amsterdam: Rodopi.
- von Humboldt, W. (1822). *Über die Entstehung der grammatischen Formen und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung*.
- von Wartburg, W. (1948). *Französisches etymologisches Wörterbuch : eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Basel: Zbinden.
- Von Wright, G. H. (1963). *Norm and action : a logical enquiry*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Waltereit, R. (2000). What it means to deceive yourself: The semantic relation of French reflexive verbs and their corresponding transitive verbs. In Frajzyngier, Z. & T. S. Curl (eds.) *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam: John Benjamins. 257-78.
- Wehrli, E. (1986). On some properties of French clitic *se*. In Borer, H. (ed.) *The Syntax of Pronominal Clitics*. New York: Academic Press. 263-83.
- Werner, A. (2001). How far does semantic bleaching go: About grammaticalization that does not terminate in functional categories. In Faarlund, J. T. (ed.) *Grammatical Relations in Change*. Amsterdam: John Benjamins. 15-63.
- White, P. R. R. (2003). Beyond modality and hedging: A dialogic view of the language of intersubjective stance. *Text* 23: 259-84.
- Whitt, R. J. (2011). (Inter)Subjectivity and evidential perception verbs in English and German. *Journal of Pragmatics* 43: 347-60.
- Wiechmann, D. & S. Fuhs (2006). Corpus linguistics resources. Concordancing software. *Corpus linguistics and linguistic theory* 2: 107-27.
- Wierzbicka, A. (1972). *Semantic primitives*. Frankfurt: Athenäum.
- Wierzbicka, A. (1988). *The semantics of grammar*. Amsterdam - Philadelphia: John Benjamins.
- Wierzbicka, A. (1996). *Semantics, primes and universals*. Oxford: Oxford University Press.
- Willems, D. (1969). Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne. *Travaux de linguistique* 1: 87-96.
- Willems, D. (1981). *Syntaxe, lexique et sémantique : les constructions verbales*. Wetteren: Universa.
- Willems, D. (2000). La syntaxe de la phrase. Cours Bachelor 2. 1999-2000.

- Wilmet, M. (1991). L'aspect en français: essai de synthèse. *Journal of French Language Studies* 1: 209-22.
- Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français*. Paris: Hachette.
- Wischer, I. & G. Diewald (2002). *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam: Benjamins.
- Wooldridge, R. (2003). Temporalité des contenus du Web. Consulté le 24 septembre 2010. <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0042.htm>.
- Wynne, M. (ed.) (2005). *Developing linguistic corpora : a guide to good practice*. Oxford: Oxbow books.
- Zribi-Hertz, A. (1987). La réflexivité ergative en français moderne. *Le Français moderne* 55: 23-54.

Appendices

Annexe A: Expressions régulières dans Abundantia Verborum	301
Annexe B : <i>SE METTRE</i> À + SN1 (LM)	305
Annexe C : <i>SE METTRE</i> À + SN1 (FT)	307
Annexe D : Typologie du SN1(inch.)	309
Annexe E : Exemples cités	313

Annexe A: Expressions régulières dans Abundantia Verborum

Temps simples (simple.que)

```
(QUERYDOC
(CAPTION
-
)CAPTION
(OR
(RE
-je[^a-z;,:?/()!-]+m(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(mets|mettais|mis|mettrai|mettrais|mette)
)RE
(RE
-tu[^a-z;,:?/()!-]+t(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(mets|mettais|mis|mettras|mettrais|mettes)
)RE
(RE
-[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(met|mettait|mit|mettra|mettrait|mette)
)RE
(RE
-nous[^a-z;,:?/()!-]+nous([a-z;,:?/()!-]y)?[a-z;,:?/()!-
]+(mettons|mettions|mêmes|mettrons|mettrions)
)RE
(RE
-vous[^a-z;,:?/()!-]+vous([a-z;,:?/()!-]y)?[a-z;,:?/()!-
]+(mettez|mettiez|mêtes|mettrez|mettriez)
)RE
(RE
-[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(mettent|mettaient|mirent|mettront|mettraient)
)RE
(RE
-(me|te|se|nous|vous)[^a-z;,:?/()!-]+(mettre|mettant)
)RE
)OR
)QUERYDOC
```

Temps composés (composé.que)

```
(QUERYDOC
(CAPTION
-
```

)CAPTION
(OR
(RE

-je[^a-z;,:?/()!-]+(m(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(suis|serai|serais|sois|fus)|m'étais|m'y[^a-z;,:?/()!-]
]+étais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?

)RE

(RE

-tu[^a-z;,:?/()!-]+t'(y[^a-z;,:?/()!-])?(es|étais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?

)RE

(RE

-tu[^a-z;,:?/()!-]+t(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(seras|serais|sois|fus)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?

)RE

(RE

-[^a-z;,:?/()!-]+s'(y[^a-z;,:?/()!-])?(est|était)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?

)RE

(RE

-[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(sera|serait|soit|fut)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?

)RE

(RE

-nous[^a-z;,:?/()!-]+nous([^a-z;,:?/()!-]y)?[^a-z;,:?/()!-]
]+(sommes|étions|serons|serions|soyons|fûmes)[^a-z;,:?/()!-]+mis[es]?

)RE

(RE

-vous[^a-z;,:?/()!-]+vous([^a-z;,:?/()!-]y)?[^a-z;,:?/()!-]
]+(êtes|étiez|serez|seriez|soyez|fûtes)[^a-z;,:?/()!-]+mis[es]?

)RE

(RE

-[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(sont|étaient|seront|seraient|soient|furent)[^a-
z;,:?/()!-]+mis[es]?

)RE

)OR

)QUERYDOC

Formules négatives (neg.que)

(QUERYDOC

(CAPTION

-

)CAPTION

(OR

(RE

-je[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+m(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(mets|mettais|mis|mettrai|mettrais|mette)[^a-z;,:?/()!-]+(pas|point|guère|plus|jamais)

)RE

(RE

-tu[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+t(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(mets|mettais|mis|mettras|mettrais|mettes)[^a-z;,:?/()!-]+(pas|point|guère|plus|jamais)
)RE
 (RE
 -[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(met|mettait|mit|mettra|mettrait|mette)[^a-z;,:?/()!-]+(pas|point|guère|plus|jamais)
)RE
 (RE
 -nous[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+nous([^a-z;,:?/()!-]y)?[^a-z;,:?/()!-]
]+(mettons|mettions|mîmes|mettrons|mettrions)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)
)RE
 (RE
 -vous[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+vous([^a-z;,:?/()!-]y)?[^a-z;,:?/()!-]
]+(mettez|mettiez|mîtes|mettrez|mettriez)[^a-z;,:?/()!-]+(pas|point|guère|plus|jamais)
)RE
 (RE
 -[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(mettent|mettaient|mirent|mettront|mettraient)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)
)RE
 (RE
 -je[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+(m(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(suis|serai|serais|soit|fus)|m'étais|m'y[^a-z;,:?/()!-]+étais)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?
)RE
 (RE
 -tu[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+t'(y[^a-z;,:?/()!-])?(es|étais)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?
)RE
 (RE
 -[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+s'(y[^a-z;,:?/()!-])?(est|était)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?
)RE
 (RE
 -[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]+(sera|serait|soit|fut)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[e]?
)RE
 (RE
 -nous[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+nous([^a-z;,:?/()!-]y)?[^a-z;,:?/()!-]
]+(sommes|étions|serons|serions|soyons|fûmes)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[es]?
)RE
 (RE
 -[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+s(e|y)[^a-z;,:?/()!-]
]+(sont|étaient|seront|seraient|soient|furent)[^a-z;,:?/()!-]
]+(pas|point|guère|plus|jamais)[^a-z;,:?/()!-]+mis[es]?
)RE

La construction inchoative se mettre à

```
(RE  
-vous[^a-z;,:?/()!-]+ne[^a-z;,:?/()!-]+vous([a-z;,:?/()!-]y)?[a-z;,:?/()!-  
]+(êtes|étiez|serez|seriez|soyez)[a-z;,:?/()!-]+(pas|point|plus|jamais)[a-z;,:?/()!-  
]+mis[es]?  
)RE  
)OR  
)QUERYDOC
```

Annexe B : SE METTRE À + SN1 (LM)

SN1= lieu	n	SN1=manière	n	SN1= inchoatif	n
à l'abri	54	au service	40	au travail	43
au piano	9	au diapason	16	à l'écoute	17
à la place de	7	à l'heure	8	à la recherche	6
au vert	6	à la disposition	6	à l'épreuve	5
à l'écart	6	à son service	4	à l'écriture	3
à la place	5	au clair	3	au jardinage	3
à son compte	5	au garde-à-vous	4	au russe	3
à sa place	3	à la mode	2	à l'ouvrage	2
au volant	3	à l'heure anglaise	2	à l'alto	2
aux fourneaux	3	à sa disposition	2	à l'oeuvre	2
à la portée	3	au point	2	au rock	2
à l'eau	3	à la colle	2	à l'anglais	1
à leur compte	2	à la « disposition »	2	à l'espéranto	1
au ban	2	à l'heure de	1	à la soca	1
au chaud	2	à l'heure européenne	1	à la vidéo	1
au lit	2	à l'heure du pop art	1	à l'adaptation	1
				à l'afro-beat, au mandingue, au maloya	1
à la fenêtre	2	à l'heure française	1	à la publicité	1
à l'ordinateur	1	à l'aise	1	aux produits écologiques	1
à l'arrière	1	à la place de	1	à la photographie	1
à la tête	1	au service	1	à l'école de l'avant-garde occidentale	1
à la remorque	1			aux normes de la profession	1
à l'école	1	au goût de	1	aux normes	1
à la pointe	1	aux nouvelles normes	1	à l'éolien	1
à l'entrée	1	aux couleurs de l'Italie	1	aux loteries, aux casinos	1
à la hauteur	1	au travers	1	à l'orgue	1
à côté de	1	au tempo	1	à l'allemand , au grec ancien	1
à leur place	1	au pas	1	à la gestion	1
à leur portée	1	à notre service	1	au chinois aux Langues O'	1
à l'abri	2	au jour	1	à la construction, au jardinage, à la décoration	1
au même niveau	1	à l'heure russe	1	à la cuisine	1
aux basques	1	à votre service	1		
au troisième rang	1	aux ordres	1	à la diète	1
au troisième millénaire	1	à sa merci	1	à la direction	1
au soleil	1			aux standards mondiaux	1
au RMI	1	au net	1	à la géométrie	1

au rebut	1		à l'éthique	1
au rappel	1		à la guimbarde	1
au premier rang	1		à la maçonnerie	1
au niveau de	1		à la manoeuvre	1
à son niveau	1		à la mise en scène	1
au milieu	1		à la partition	1
à mon compte	1		à la peinture	1
au frais	1		à la diversité	1
au fourneau	1		au repos	1
au fond	1		à l'escrime	1
au compte	1		au payant	1
au centre	1		au péage urbain	1
au « vert »	1		au piano	1
à son piano	1		au recyclage	1
à niveau	1		au marketing	1
au monde	1		au régime sec	1
			au journalisme	1
			aux claquettes	1
			au violon	1
			au super-G	1
			au sur-mesure	1
			au théâtre	1
			au théâtre, au cinéma, à la télévision	1
			au régime	1
			à son prochain roman	1
			à l'étude	1
			à l'euro	1
			à l'exégèse	1
			aux fourneaux	1
			au parachutisme	1
			à l'unisson	2
			au twist	1
			au « cobayage »	1
			au chant	1
			au cheval, au VTT	1
			au freeride	1
			au japonais	1
			aux DVD	1
			aux statistiques	1
	152		114	152

Annexe C : SE METTRE À + SN1 (FT)

SN1=lieu	n	SN1=manière	n	SN1=inchoatif	n
au volant	5	au service	7	au travail	8
au vert	4	aux ordres	2	au boulot	2
au piano	2	au pas	2	au pain sec; à l'eau	1
au niveau	2	au parfum	2		
au monde	2	au garde-à-vous	2		
au lit	2	aux aguets	1		
aux fenêtres	1	au service	1		
au sec	1	au pli	1		
au point mort	1	au beau; à la pluie	1		
au pieu	1	au beau	1		
au parking	1				
au frichti	1				
	23		20		11

Annexe D : Typologie du SN1 (inch.)

SMA FT+LM	n	typologie
à l'écoute	17	4
au travail	51	1a
à la recherche	6	1a
au jardinage	4	1a
à l'écriture	3	1a
à l'oeuvre	2	1a
à l'adaptation	1	1a
à la construction	1	1a
à la décoration	1	1a
à la direction d'orchestre	1	1a
à la manoeuvre	1	1a
au repos	1	1a
à l'étude	1	1a
au boulot	2	1b
à la maçonnerie	1	3a
à la cuisine	1	3a
au russe	3	3a
à l'alto	2	3a
au rock	2	3a
au théâtre	2	3a
à l'anglais	1	3a
à l'espéranto	1	3a
à la soca	1	3a
à la vidéo	1	3a
à l'afro-beat	1	3a
à la photographie	1	3a
à l'orgue	1	3a
à l'allemand	1	3a
au chinois	1	3a
aux Langues O'	1	3a
au grec ancien	1	3a
à la géométrie	1	3a
à la guimbarde	1	3a
à la mise en scène	1	3a
à la peinture	1	3a
à l'escrime	1	3a

COM FT+LM	n	typologie
ces déchaînements	1	1a
des discussions	1	1a
des études	4	1a
la construction	1	1a
la coordination	1	1a
la danse	1	1a
la lecture	2	1a
la location	1	1a
la promenade	1	1a
la recherche	1	1a
la traduction	2	1a
l'abattage	1	1a
l'approche	1	1a
le déplacement	1	1a
le dialogue	1	1a
le tournage	1	1a
l'écriture	1	1a
l'enseignement	1	1a
les démarches	1	1a
les études	1	1a
les négociations	1	1a
les opérations	1	1a
les travaux	1	1a
l'étude	1	1a
leur formation	1	1a
leur internationalisation	1	1a
leur vie	3	1a
l'examen	5	1a
l'instruction	1	1a
l'intervention	1	1a
ma recherche	2	1a
mon règne	1	1a
sa marche	2	1a
sa collection	1	1a
sa construction	1	1a
sa prédication	1	1a

La construction inchoative se mettre à

au piano	1	3a
au journalisme	1	3a
aux claquettes	1	3a
au violon	1	3a
au super-G	1	3a
au cinéma	1	3a
à la télévision	1	3a
à l'exégèse	1	3a
aux fourneaux	1	3a
au parachutisme	1	3a
au twist	1	3a
au chant	1	3a
au cheval	1	3a
au VTT	1	3a
au freeride	1	3a
au japonais	1	3a
aux statistiques	1	3a
au mandingue	1	3a
au maloya	1	3a
à la descente	1	3a
au pain sec	1	3b
à l'eau	1	3b
au régime	2	3b
à l'éolien	1	3b
à la publicité	1	3b
aux produits écologiques	1	3b
aux loteries	1	3b
à la gestion	1	3b
à la diète	1	3b
à l'éthique	1	3b
à la diversité	1	3b
au payant	1	3b
au péage urbain	1	3b
au recyclage	1	3b
au marketing	1	3b
au sur-mesure	1	3b
à l'euro	1	3b
au « cobayage »	1	3b
aux casinos	1	3b
aux DVD	1	3b
à l'ouvrage	2	3c
à la partition	1	3c
à son prochain roman	1	3c
	164	

sa reconstruction	1	1a
ses consultations	1	1a
ses débats	2	1a
ses visites	1	1a
son exposé	1	1a
son intervention	1	1a
son oeuvre	1	1a
un apprentissage	1	1a
un travail	2	1a
Une formation	1	1a
une présidence	1	1a
une vie	1	1a
une visite	6	1a
ses travaux	1	1a
cette aventure	1	1b
des cours	1	1b
la campagne	1	1b
la Coupe	1	1b
la cure	1	1b
la ronde	1	1b
la trêve	1	1b
le parcours	1	1b
le procès fleuve	1	1b
le projet	1	1b
leur expérience	1	1b
sa mission	1	1b
sa campagne	1	1b
sa carrière	17	1b
sa conférence	1	1b
sa transition	1	1b
ses auditions	1	1b
ses démarches	2	1b
ses expériences	1	1b
ses rotations	1	1b
son oraison	1	1b
son parcours	1	1b
son récital	1	1b
son voyage	1	1b
un calvaire	1	1b
un championnat	1	1b
un match	1	1b
un périple	3	1b
un processus dialogué	1	1b
un voyage	1	1b
une ascension	1	1b
une campagne	1	1b
une carrière	1	1b
une grève	3	1b
une guerre	1	1b
une histoire	1	1b

une séquence	1	1b
une tournée	5	1b
ses phrases	1	1b
la richesse	1	1c
sa maladie	1	1c
son 3e mandat	1	1c
la récession	1	1c
la saison	1	2
la semaine	1	2
l'année	6	2
sa journée	2	2
un semestre	1	2
la boîte	2	3a
le piano	1	3a
une stratégie	1	3c
ce Carnet de notes	1	3c
La Grande Intrigue	1	3c
la trilogie	1	3c
le cahier de devoirs	1	3c
le tunnel	1	3c
sa veine biographique	1	3c
son triptyque	1	3c
un "debriefing"	1	3c
un article	1	3c
un corpus	1	3c
un volume	1	3c
	164	

Annexe E : Exemples cités

Code	Source
FT001	Frantext/ ORMESSON/LE BONHEUR A SAN MINIATO/ 1987 p.339-340
FT002	Frantext/ ORMESSON/ LE BONHEUR A SAN MINIATO/ 1987 p.107
FT003	Frantext/ DUHAMEL/ LA NUIT DE LA SAINT-JEAN/ 1935 p. 154
FT004	Frantext/ BAYON/ LE LYCÉEN/ 1987 p.334
FT005	Frantext/ QUEFFELEC/ LES NOCES BARBARES / 1985 page 268 / TROISIÈME PARTIE, XVI
FT006	Frantext/ RHEIMS M, / LES GRENIERS DE SIENNE / 1987 page 157
FT007	Frantext/ AVENTIN C, / LE COEUR EN POCHE / 1988 pages 207-208
FT008	Frantext/ BAYON / LE LYCEEN / 1987 page 350
FT009	Frantext/ ORMESSON.J D' / TOUS LES HOMMES SONT FOUS / 1986 page 347/ VII LA NUIT DE BARCELONE
FT010	Frantext/ BELLOC.D / NEONS / 1987 p. 19
FT011	Frantext/ BELLOC.D / NEONS / 1987 p. 81
FT012	Frantext/DEGAUDENZI.J-L / ZONE / 1987 page 45 / Zone 4
FT013	Frantext/DEGAUDENZI.J-L / ZONE / 1987 page 121 / Zone 9
FT014	Frantext/ PENNAC.D / LA PETITE MARCHANDE DE PROSE / 1989 page 199
FT015	Frantext/ BIANCIOTTI.H / SANS LA MISERICORDE DU CHRIST / 1985 p. 282
FT016	Frantext/ BIANCIOTTI.H / SANS LA MISERICORDE DU CHRIST / 1985 p. 48
FT017	Frantext/ BIANCIOTTI.H / SANS LA MISERICORDE DU CHRIST / 1985 p. 125
FT018	Frantext/ BIANCIOTTI.H / SANS LA MISERICORDE DU CHRIST / 1985 p. 12
FT019	Frantext/ BIANCIOTTI.H / SANS LA MISERICORDE DU CHRIST / 1985 p. 120
FT020	Frantext/ DOLTO.F / LA CAUSE DES ENFANTS / 1985 p. 400
FT021	Frantext/ BELLOC.D / KEPAS / 1989 p. 14
FT022	Frantext/ SABATIER.R / DAVID ET OLIVIER / 1985 p. 251
FT023	Frantext/ QUEFFELEC.Y / LES NOCES BARBARES / 1985 p. 298
FT024	Frantext/ ORMESSON.J D' / LE BONHEUR A SAN MINIATO / 1987 p. 127
FT025	Frantext/ ORMESSON.J D' / LE BONHEUR A SAN MINIATO / 1987 p. 205
FT026	Frantext/ BAYON / LE LYCEEN / 1987 p. 87
FT027	Frantext/ BAYON / LE LYCEEN / 1987 p. 176
FT028	Frantext/ BAYON / LE LYCEEN / 1987 p. 333
FT029	Frantext/ GERMAIN.S /LA PLEURANTE DES RUES DE PRAGUE/1992Pages 49-50
FT030	Frantext/ DJIAN.P / 37.2 LE MATIN / 1985 p. 40
FT031	Frantext/ MOHRT.M / VERS L'OUEST / 1988 p. 15
FT032	Frantext/ SIMON.C / LES GEORGIQUES / 1981 p. 15
FT033	Frantext/ ORSENNA.E / GRAND AMOUR / 1993 p. 184
FT034	Frantext/ ORMESSON.J D' / TOUS LES HOMMES SONT FOUS / 1986 page 339
FT035	Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU / 1987 page 24
FT036	Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU / 1987 page 175 / IV
FT037	Frantext/ BAYON / LE LYCEEN / 1987 page 269
FT038	Frantext/ BOUDARD.A /MOURIR D'ENFANCE/1995 Page 130 / 7
FT039	Frantext/ POUY.J-B /LA CLEF DES MENSONGES/1988 Pages 167-168
FT040	Frantext/ DJIAN.P / 37.2 LE MATIN / 1985 page 358
FT041	Frantext/ ORMESSON.J D' / TOUS LES HOMMES SONT FOUS / 1986 page 347
FT042	Frantext/ORMESSON.J D' / LE BONHEUR A SAN MINIATO / 1987 page 99
FT043	Frantext/ LANZMANN.J / LA HORDE D'OR / 1994 page 336
FT044	Frantext/ SALVAYRE.L / LA PUISSANCE DES MOUCHES / 1995 page 97
FT045	Frantext/ ORMESSON.J D' / LE VENT DU SOIR / 1985 page 166
FT046	Frantext/ ORMESSON.J D' / LA DOUANE DE MER / 1993 page 49
FT047	Frantext/ CARRERE.E / LA CLASSE DE NEIGE / 1995 page 32

La construction inchoative se mettre à

- FT048 Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU / 1987 page 101
FT049 Frantext/ FORLANI.R / GOUETIERE / 1989 page 208
FT050 Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU / 1987 page 231
FT051 Frantext/ ORMESSON.J D' / LA DOUANE DE MER / 1993 page 121
FT052 Frantext/ FORLANI.R / GOUETIERE / 1989 page 260
FT053 Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU / 1987 pages 84-85
FT054 Frantext/ AVENTIN.C / LE COEUR EN POCHE / 1988 page 143
FT055 Frantext/ DOLTO.F / LA CAUSE DES ENFANTS / 1985 page 299
FT056 Frantext/ PENNAC.D / LA PETITE MARCHANDE DE PROSE/1989 Pages 89-90
FT057 Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU/1987Pages 84-85
FT058 Frantext/ KRISTEVA.J / LES SAMOURAIS/1990Pages 127-128
FT059 Frantext/ MAKINE.A / LE TESTAMENT FRANCAIS/1995 Page 128
FT060 Frantext/ SOLLERS.P / LE SECRET/1993Pages 272-273
FT061 Frantext/ DOLTO.F / LA CAUSE DES ENFANTS/1985Page 238
FT062 Frantext/ GERMAIN.S / LA PLEURANTE DES RUES DE PRAGUE/1992 Pages 92-93
FT063 Frantext/ DEGAUDENZI.J-L / ZONE/1987 Page 45
FT064 Frantext/ KRISTEVA.J / LES SAMOURAIS/1990 Page 453
FT065 Frantext/ LASAYGUES.F / VACHE NOIRE, HANNETONS/1985 Pages 68-69
FT066 Frantext/ FORLANI.R / GOUETIERE/1989 Pages 259-260
FT067 Frantext/POUY.J-B / LA CLEF DES MENSONGES/1988 Pages 81-82
FT068 Frantext/POUY.J-B / LA CLEF DES MENSONGES/1988 Pages 112-113
FT069 Frantext/ FORLANI.R / GOUETIERE/1989 Page 23
FT070 Frantext/ FORLANI.R / GOUETIERE/1989Pages 187-188
FT071 Frantext/ SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU/1987 Pages 53-54
FT072 Frantext/ ORMESSON.J D' / TOUS LES HOMMES SONT FOUS/1986Pages 338-339
FT073 Frantext/BELLOC.D / KEPAS/1989Pages 109-110
FT074 Frantext/POUY.J-B / LA CLEF DES MENSONGES/1988 Pages 167-168
FT075 Frantext/ORMESSON.J D' / LA DOUANE DE MER/1993 Page 171 / PREMIER JOUR, XVII
FT076 Frantext/MAKINE.A / LE TESTAMENT FRANCAIS/1995 Pages 85-86
FT077 Frantext/ORMESSON.J D' / LA DOUANE DE MER/1993 Page 360 / DEUXIÈME JOUR, XV
FT078 Frantext/DURAS.M / LA DOULEUR/1985 Page 58
FT079 Frantext/ DOLTO.F / LA CAUSE DES ENFANTS/1985 Pages 558-559
FT080 Frantext/SOLLERS.P / LE COEUR ABSOLU/1987 Page 15
FT081 Frantext/BAYON / LE LYCEEN/1987 Page 269
FT082 Frantext/MAKINE.A / LE TESTAMENT FRANCAIS/1995 Page 152
FT083 Frantext/PENNAC.D / LA PETITE MARCHANDE DE PROSE/1989 Pages 115-116
FT084 Frantext/PENNAC.D / LA PETITE MARCHANDE DE PROSE/1989 Pages 398-399
FT085 Frantext/MOVRT.M / VERS L'OUEST/1988 Pages 196-197
FT086 Frantext/DJIAN.P / 37.2 LE MATIN/1985 Page 121
FT087 Frantext/ LASAYGUES.F / VACHE NOIRE, HANNETONS / 1985 page 97
FT088 Frantext/BELLOC.D / KEPAS/1989 Pages 34-35
FT089 Frantext/ARAGON.L / LES BEAUX QUARTIERS / 1936 page 208
FT090 Frantext/SABATIER.R / LES ALLUMETTES SUEDOISES / 1969 page 189
FT091 Frantext/BOSCO.H / LE MAS THEOTIME / 1945 page 245
FT092 Frantext/QUENEAU.R / LOIN DE RUEIL / 1944 pages 176-177
FT093 Frantext/SARTRE.J-P / LA MORT DANS L'AME / 1949 page 83
FT094 Frantext/LAMARTINE.A DE / LA CHUTE D'UN ANGE / 1838 page 1035
FT095 Frantext/BALZAC.H DE / LE PERE GORIOT / 1843 page 263
FT096 Frantext/BALZAC.H DE / BEATRIX / 1845 page 794
FT097 Frantext/ROBBE-GRILLET Alain, Le Voyeur, 1955, p. 114
FT098 Frantext/PEREC Georges, Ellis Island, 1980, p. 16, I L'île des larmes
FT099 Frantext/HUGO Victor, Notre-Dame de Paris : 1482, 1832, p. 580
FT100 Frantext/KARR Alphonse, Sous les tilleuls, 1832, p. 53
FT101 Frantext/SEGUIN.F / L'ARME A GAUCHE/1990 Pages 95-96
FT102 Frantext/ORMESSON.J D' / LE BONHEUR A SAN MINIATO/1987 Pages 272-273
FT103 Frantext/GERMAIN.S / LA PLEURANTE DES RUES DE PRAGUE/1992 Page 97
FT104 Frantext/ORMESSON.J D' / LA DOUANE DE MER/1993 Page 498 / TROISIÈME JOUR, X
FT105 Frantext/ ROMILLY.J DE / LES OEUF DE PAQUES/1993Pages 55-56 / FATIGUE
IT001 [Adresse URL : http://mademoisellescobar.wordpress.com/category/ca-arrive-seulement-a-moi/page/2/](http://mademoisellescobar.wordpress.com/category/ca-arrive-seulement-a-moi/page/2/). Site consulté le 5 décembre 2009.

- IT002 [Adresse URL : http://miolette.blogspot.com/2010/01/il-neige-il-neige-il-neige-encore-ah.html](http://miolette.blogspot.com/2010/01/il-neige-il-neige-il-neige-encore-ah.html). Site consulté le 5 décembre 2009.
- IT003 [Adresse URL : http://www.jeuxvideopc.com/avis/10615-mission-president-geopolitical-simulator/](http://www.jeuxvideopc.com/avis/10615-mission-president-geopolitical-simulator/) Site consulté le 5 décembre 2009.
- IT004 [Adresse URL : http://www.recits-et-reflexions.com/wp-content/uploads/2009/10/JE-VOUS-PRIE-DE-BIEN-VOULOIR-Kboch...pdf](http://www.recits-et-reflexions.com/wp-content/uploads/2009/10/JE-VOUS-PRIE-DE-BIEN-VOULOIR-Kboch...pdf) Site consulté le 5 décembre 2009.
- IT005 [Adresse URL : http://jardinfamilial.bbactif.com/les-allergies-f95/suis-je-trop-tolerante-t64742.htm](http://jardinfamilial.bbactif.com/les-allergies-f95/suis-je-trop-tolerante-t64742.htm). Site consulté le 5 décembre 2009.
- IT006 Adresse URL:
http://www.google.be/search?hl=nl&source=hp&q=%22il+commence+%C3%A0+%C3%AAtre+%C3%A9vident+que%22&meta=&rlz=1R2GGLL_en&aq=f&oq=. Site consulté le 5 décembre 2009.
- IT007 Adresse URL : http://fr.wikiquote.org/wiki/Paul_L%C3%A9autaud. Site consulté le 15 décembre 2009
- IT008 Adresse URL : <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080602232051AAT1o9V>. Site consulté le 15 décembre 2009.
- IT009 [Adresse URL : http://www.hebdo.ch/bernard_fornas_je_me_suis_prepare_a_cette_38972_.html](http://www.hebdo.ch/bernard_fornas_je_me_suis_prepare_a_cette_38972_.html). Site consulté le 18 février 2010.
- IT010 [Adresse URL : http://www.expression-cea.be/Astrologie/Livres_astrologie.htm](http://www.expression-cea.be/Astrologie/Livres_astrologie.htm). Site consulté le 18 février 2010.
- IT011 [Adresse URL : http://forum.doctissimo.fr/nutrition/alimentation-sante/silicium-organique-sans-sujet_152851_140.htm](http://forum.doctissimo.fr/nutrition/alimentation-sante/silicium-organique-sans-sujet_152851_140.htm). Site consulté le 23/01/2009.
- IT012 [Adresse URL : http://forum.aufeminin.com/forum/matern2/_f351463_matern2-3-ans-toc-et-coleres-a-l-aide.html](http://forum.aufeminin.com/forum/matern2/_f351463_matern2-3-ans-toc-et-coleres-a-l-aide.html). Site consulté le 23/01/2009.
- IT013 [Adresse URL : http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/bebes_annee/Bebesdenovembre2005/jouer-dans-bien-sujet_123412_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/bebes_annee/Bebesdenovembre2005/jouer-dans-bien-sujet_123412_1.htm). Site consulté le 23/01/2009.
- IT014 [Adresse URL : http://www.facebook.com/topic.php?uid=11630240083&topic=3202](http://www.facebook.com/topic.php?uid=11630240083&topic=3202) Site consulté le 29/03/2009.
- IT015 Adresse URL: <http://forums.futura-sciences.com/electronique/112677-debuter-pic16f877.html>. Site consulté le 29/03/2009.
- IT016 [Adresse URL : http://www.lacoccinelle.net/traduction-chanson-118507-.html](http://www.lacoccinelle.net/traduction-chanson-118507-.html). Site consulté le 29/03/2009.
- IT017 Adresse URL: <http://maths.amateurs.fr/index.php?page=conjectures>, Site consulté le 4/10/10.
- IT018 Adresse URL: <http://www.sylvainnivard.com/voyages/Newyork3.htm>, Site consulté le 4/10/10.
- IT019 [Adresse URL : www.vampires-dawn-twilight.com/.../aiyana-igaku-t1143.htm](http://www.vampires-dawn-twilight.com/.../aiyana-igaku-t1143.htm), site consulté le 4/10/10.
- IT020 Adresse URL: <http://www.psy.be/articles/.../passion-amoureuse.htm>. Site consulté le 4/10/10.
- IT021 Adresse URL: <http://www.melleurduchef.com/cgi/mdc/forum/fr?f=ustensiles&id=1254560675-13208-33>. Site consulté le 4/10/10.
- IT022 Adresse URL:
<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=1040834&Language=F&Mode=1&Parl=37&Ses=1>.
Site consulté le 4/10/10.
- IT023 Adresse URL: <http://mapage.noos.fr/shv2/utrillo-lamy.htm>, Site consulté le 4/10/10.
- IT024 Adresse URL: <http://espanol.answers.yahoo.com/question/index?qid=20091125084148AA1icOm>. Site consulté le 20 janvier 2010.
- IT025 [Adresse URL : http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=4932](http://www.scienceshumaines.com/index.php?lg=fr&id_article=4932). Site consulté le 11 février 2010.
- IT026 [Adresse URL : http://uza.uz/fr/sport/570/](http://uza.uz/fr/sport/570/). Site consulté le 11 février 2010.
- IT027 Adresse URL: <http://bellacio.org/fr/spip.php?article25121>, Site consulté le 11 février 2010
- IT028 Adresse URL : http://forum.aufeminin.com/forum/matern1/_f201786_p2_matern1--amour-ce-week-end-on-fete-les-papas-chez-les-baout-choux-amour.html. Site consulté le 7 décembre 2009.
- IT029 Adresse URL : <http://www.paroledusalut.org/Archives/journee5am.htm>. Site consulté le 7 décembre 2009.
- IT030 [Adresse URL : http://jeanrenoirfaitsonparisdakar.blogspot.com](http://jeanrenoirfaitsonparisdakar.blogspot.com). Site consulté le 7 décembre 2009.
- IT031 Adresse URL: http://louxew.com/node/767/who_voted?quicktabs_1=2. Site consulté le 18 avril 2011.

La construction inchoative se mettre à

- IT032 Adresse URL: <http://www.la-croix.com/article/index.jsp?docId=2337253&rubId=4077>. Site consulté le 12/11/10.
- IT033 Adresse URL: http://hodoi.fltr.ucl.ac.be/concordances/platon_lysis/lecture/4.htm. Site consulté le 12/11/10.
- IT034 Adresse URL: http://www.paraboles.net/site/business_11.php - . Site consulté le 12/11/10.
- IT035 Adresse URL: http://fr.wikisource.org/.../Aventure_de_la_mémoire . Site consulté le 12/11/10.
- IT036 Adresse URL: <http://forum.ubuntu-fr.org/viewtopic.php?id=208009>. Site consulté le 12/11/10.
- IT037 Adresse URL: <http://forum.brestunt.com/index.php?showtopic>. Site consulté le 12/11/10.
- IT038 Adresse URL: <http://www.zdnet.fr/membres/profile/commentaires/0.3800005100.413188.00.htm>. Site consulté le 12/11/10.
- IT039 Adresse URL: <http://veloptimum.net/Velop/documents/8-industrie/Garneau/Infoman31dec2.html>. Site consulté le 12/11/10.
- IT040 Adresse URL: http://81.28.96.129/index.php?debut=480&nb_images=916. Site consulté le 12/11/10.
- IT041 Adresse URL: www.krinein.com/manga/saiyuki-a3973.html. Site consulté le 12/11/10.
- IT042 Adresse URL: http://www.dbnl.org/tekst/_pas002200301_01/_pas002200301_01_0021.php. Site consulté le 8/9/9
- IT043 Adresse URL: <http://www.b30-oberschwaben.de/html/2010.html>. Site consulté le 8/3/10
- IT044 Adresse URL: http://forum.doctissimo.fr/animaux/hamsters-lapins/couper-ongles-chon-sujet_231_1.htm. Site consulté le 23/01/2009.
- IT045 Adresse URL: <http://www.developpez.net/forums/d156439/webmasters-developpement-web/general-conception-web/devis/prix-site-contenant-base-donn-es/>. Site consulté le 29/3/10
- IT046 Adresse URL: <http://www.etreenceinte.com/forum/viewtopic.php?t=128292> . Site consulté le 29/1/11
- IT047 Adresse URL: http://www.champis.net/wiki/index.php/Livres_de_terrain. Site consulté le 9/2/11
- IT048 Adresse URL: <http://roadsters.over-blog.fr/article-12081064-6.html>. Site consulté le 9/2/11
- IT049 Adresse URL: <http://www.halodestiny.net/forums/lofiversion/index.php?t6836.html>. Site consulté le 9/2/11
- IT050 Adresse URL: http://forum.aufeminin.com/forum/couple2/___f158230_couple2-Pleurer-apres-l-amour.html. Site consulté le 29/1/11
- IT053 Adresse URL: <http://www.viadelcampo.com/html/france.html.html>. Site consulté le 29/3/10
- LM001 Le Monde 26 décembre 2005, page 10
- LM002 Le Monde 14 janvier 2005, page 28
- LM003 Le Monde 15 mai 2006, page TEL27
- LM004 Le Monde 4 février 2005, page 8
- LM005 Le Monde 7 janvier 2005, page 24
- LM006 Le Monde 18 janvier 2006, page 16
- LM007 Le Monde 31 janvier 2006, page 6
- LM008 Le Monde 23 janvier 2006, page 21
- LM009 Le Monde 19 janvier 2006, page 24
- LM010 Le Monde 23 mars 2006, page 5
- LM011 Le Monde 23 janvier 2006, page SPE2
- LM012 Le Monde 16 janvier 2006, page TEL2
- LM013 Le Monde 17 février 2006, page 15
- LM014 Le Monde 17 février 2006, page LIV2
- LM015 Le Monde 3 mars 2006, page LIV12
- LM016 Le Monde 3 mars 2006, page 5
- LM017 Le Monde 6 janvier 2006, page LIV8
- LM018 Le Monde 31 mars 2006, page LIV12
- LM019 Le Monde 16 janvier 2006, page TEL2
- LM020 Le Monde 13 janvier 2006, page 3
- LM021 Le Monde 29 mars 2005, page 24
- LM022 Le Monde 18 mars 2006, page 19
- LM023 Le Monde 18 mars 2006, page 5
- LM024 Le Monde 25 mars 2005, page 5
- LM025 Le Monde 15 juin 2005, page 30
- LM026 Le Monde 14 janvier 2005, page 25
- LM027 Le Monde 7 mars 2005, page 1
- LM028 Le Monde 25 février 2005, page 4
- LM029 Le Monde 20 juin 2005, page 8

LM030 Le Monde 23 mars 2005, page 13
LM031 Le Monde 17 février 2005, page 14
LM032 Le Monde 4 août 2006, page 16
LM033 Le Monde 17 janvier 2006, page 16
LM034 Le Monde 24 mars 2006, page LIV3
LM035 Le Monde 30 janvier 2006, page SPE2
LM036 Le Monde 10 mars 2006, page 12
LM037 Le Monde 20 janvier 2006, page 16
LM038 Le Monde 15 novembre 2005, page 18
LM039 Le Monde 20 décembre 2005, page 3
LM040 Le Monde 14 juillet 2006, page 24
LM041 Le Monde 12 janvier 2006, page 29
LM042 Le Monde 10 janvier 2006, page 16
LM043 Le Monde 21 mars 2006, page 28
LM044 Le Monde 10 décembre 2005, page 16
LM045 Le Monde 5 janvier 2006, page 7
LM046 Le Monde 1 février 2006, page 17
LM047 Le Monde 28 juin 2005, page 26
LM048 Le Monde 30 mars 2006, page 23
LM049 Le Monde 24 mars 2006, page LIV12
LM050 Le Monde 14 mars 2006, page 23
LM051 Le Monde 11 mars 2006, page 4
LM052 Le Monde 15 février 2005, page 6
LM053 Le Monde 4 janvier 2006, page 18
LM054 Le Monde 24 janvier 2006, page 8
LM055 Le Monde 1 février 2006, page 4
LM056 Le Monde 16 janvier 2006, page 15
LM057 Le Monde 5 janvier 2006, page 18
LM058 Le Monde 8 janvier 2005, page 19
LM059 Le Monde 7 janvier 2006, page 26
LM060 Le Monde 14 janvier 2005, page 28
LM061 Le Monde 14 mars 2006, page 22
LM062 Le Monde 15 septembre 2006, page LIV10
LM063 Le Monde 7 mars 2006, page MDE2
LM064 Le Monde 7 janvier 2006, page 10
LM065 Le Monde 20 décembre 2005, page 24
LM066 Le Monde 1 mars 2005, page 23
LM067 Le Monde 8 juin 2005, page 12
LM068 Le Monde 11 novembre 2005, page 31
LM069 Le Monde 9 janvier 2006, page 11
LM070 Le Monde 21 janvier 2006, page 21
LM071 Le Monde 16 février 2006, page 4
LM072 Le Monde 17 janvier 2005, page 2
LM073 Le Monde 23 mai 2005, page 7
LM074 Le Monde 6 février 2006, page TEL19
LM075 Le Monde 31 janvier 2006, page 2
LM076 Le Monde 22 février 2006, page 24
LM077 Le Monde 25 juin 2005, page 21
LM078 Le Monde 14 février 2005, page 15
LM079 Le Monde 25 février 2006, page 20
LM080 Le Monde 27 février 2006, page 2
LM081 Le Monde 7 février 2006, page MDE6
LM082 Le Monde 10 mars 2006, page LIV8
LM083 Le Monde 26 janvier 2005, page 15
LM084 Le Monde 27 octobre 2005, page 12
LM085 Le Monde 12 août 2005, page 16
LM086 Le Monde 30 janvier 2006, page 13
LM087 Le Monde 31 août 2005, page 1
LM088 Le Monde 23 mai 2006, page 28
LM089 Le Monde 6 février 2006, page 18

La construction inchoative se mettre à

- LM090 Le Monde 14 janvier 2006, page 8
LM091 Le Monde 9 avril 2005, page 2
LM092 Le Monde 6 juillet 2005, page 12
LM093 Le Monde 14 février 2005, page 25
LM094 Le Monde 30 mai 2005, page 14
LM095 Le Monde 14 mai 2005, page 6
LM096 Le Monde 26 avril 2005, page 23
LM097 Le Monde 18 avril 2005, page 17
LM098 Le Monde 27 décembre 2005, page 13
LM099 Le Monde 5 février 2005, page 16
LM100 Le Monde 22 septembre 2006, page 8
LM101 Le Monde 21 avril 2005, page 29
LM102 Le Monde 15 mars 2006, page 27
LM103 Le Monde 15 septembre 2006, page 25
LM104 Le Monde 3 décembre 2005, page 10
LM105 Le Monde 20 décembre 2005, page 27
LM106 Le Monde 20 avril 2005, page 8
LM107 Le Monde 12 août 2005, page 16
LM108 Le Monde 20 octobre 2005, page 23
LM109 Le Monde 2 juin 2006, page 26
LM110 Le Monde 6 février 2006, page 28
VAR001 [Diane Dufresne "P'tit christ" In : Moebius : Écritures / Littérature, n° 71, 1997, p. 19-27.](#)
VAR002 Cocteau, *Les Enfants terribles*, p. 56-57
VAR003 Sand, *La comtesse de Rudolstadt*, 1843 p. 437
VAR004 Balzac, *Annette et le Criminel*, p.113
VAR005 Le Grand Robert & Collins
VAR006 Zola, *Madeleine Féral*, p.105
VAR007 Aragon, *Les beaux quartiers*, p. 17
VAR008 Aymé, *La Jument verte*, p.7
VAR009 Aymé, *La Jument verte*, p.43
VAR010 Hémon, *Maria Chapdelaine*, p.135
VAR011 Yourcenar, *L'Œuvre au noir*, p. 570
VAR012 Ajar, *L'Angoisse du roi Salomon*, p.302
VAR013 Dolto, *La Cause Des Enfants*, p. 531
VAR014 Audiberti, *Quoat-Quoat*, p.69
VAR015 Bazin, *Vipère au poing*, p.218
VAR016 Maupassant, *Contes et nouvelles*, p.564
VAR017 Balzac, *Un début dans la vie*, p. 775
VAR018 Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception..1949* : 400
VAR019 Zola, *Le Capitaine Burle*, p.80
VAR020 Maupassant, *Contes et nouvelles*, p.348
VAR021 Sand, *Correspondance à Alfred de Musset*, p. 591
VAR022 Colette, *L'envers du Music-hall*, p.106
VAR023 [Gougeaud-Arnaudeau, La vie du chevalier de Bonnard, 1744-1784, ou, Le bonheur de la raison, Editions L'Harmattan, 2005 p. 14](#)
VAR024 La Bible, Jean 1,1
VAR025 Verlaine, *Œuvres complètes*, p. 7
VAR026 RABELAIS François, *Gargantua*, 1542, p. 307, CHAPITRE XXXV, *Comment Gymnaste supplement tua le capitaine Tripet et aultres gens de Picrochole.*
VAR027 Mme Celnart, *Nouveau Manuel Complet de La Bonne Compagnie ou Guide de la Politesse et de la Bienséance*. Encyclopédie Roret, 1834, p. 220
VAR028 *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Volume 23, 1835, p. 381
VAR029 Balzac, *Le Père Goriot*, p. 113-114
VAR030 Chateaubriand, *Mémoires D'Outre-tombe*, p. 434-435
VAR031 Flaubert, *La Tentation De Saint-Antoine*, p. 571
VAR032 Beauvoir, *Mandarins* 1954 : 159
VAR033 Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* 1958 : 144
VAR034 Sartre, *Mots* 1964 : 26
VAR035 Zola, *Ventre Paris* 1973 : 650

